

Consiglio regionale del Veneto

Questo libro proviene dalle raccolte della Biblioteca del Consiglio regionale del Veneto. Il suo utilizzo non commerciale è libero e gratuito in base alle norme sul diritto d'autore vigenti in Italia.

Per ottenerne una versione ad alta definizione a fini editoriali, rivolgersi al seguente indirizzo:

biblioteca@consiglioveneto.it

MÉMOIRES

BIOGRAPHIQUES

LITTÉRAIRES ET POLITIQUES

de mirabeau,

ECRITS PAR LUI-MANK, PAR SON PERF, SON ONCLE ET SON FILS ABOUTIF.

PRECEDES D'UNE

ÉTUDE SUR MIRABEAU

PAR VICTOR HUGO.

Tome Premier.

Bruxelles.

J. P. MELINE, LIBRAIRE-DDITTER.

1834



16/9



MÉMOIRES

BIOGRAPHIQUES ,

LITTÉRAIRES ET POLITIQUES

DE MIRABEAU.

DE MIRABEAU,

MÉMOIRES

BIOGRAPHIQUES,

LITTÉRAIRES ET POLITIQUES

DE MIRABEAU,

ÉCRITS PAR LUI-MÊME, PAR SON PÈRE, SON ONCLE ET SON FILS ADOPTIF;

precepes p'une

ÉTUDE SUR MIRABEAU

PAR VICTOR HUGO.

Tome Premier.

1041



Bruxelles.

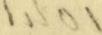
J. P. MELINE, LIBRAIRE-EDITEUR

1834



DE MIRABEAU.

TARREADED BUS BUREAU







Ornelles.

ÉTUDE

SUR MIRABEAU

PAR VICTOR HUGO.

STUDIE.

SUR MINABEAU

PAR VACTOR BEGO.

The state of the s

En 1781, un sérieux débat s'agitait en France au sein d'une famille, entre un père et un oncle. Il s'agissait d'un mauvais sujet dont cette famille ne savait plus que faire. Cet homme, déjà hors de la première phase ardente de la jeunesse, et pourtant plongé encore tout entier dans les frénésies de l'âge passionné, obéré de dettes, perdu de folies, s'était séparé de sa femme, avait enlevé celle d'un autre, avait été condamné à mort et décapité en effigie pour ce fait, s'était enfui de France, puis il venait d'y reparaître, corrigé et repentant, disait-il, et, sa contumace purgée, il demandait à

rentrer dans sa famille et à reprendre sa femme. Le père souhaitait cet arrangement, voulant avoir des petits-fils et perpétuer son nom, espérant d'ailleurs être plus heureux comme aïeul que comme père. Mais l'enfant prodigue avait trente-trois ans. Il était à refaire en entier. Éducation difficile! Une fois replacé dans la société, à quelles mains le confier? qui se chargerait de redresser l'épine dorsale d'un pareil caractère? De là, controverse entre les vieux parens. Le père voulait le donner à l'oncle, l'oncle voulait le laisser au père.

« Prends-le , disait le père.

« — Je n'en veux pas, disait l'oncle. « - Pose d'abord en fait, répliquait le père, « que cet homme-là n'est rien, mais rien du tout. « Il a du goût, du charlatanisme, l'air de l'acquis, « de l'action, de la turbulence, de l'audace, du « boute-en-train, de la dignité quelquefois. Ni « dur ni odieux dans le commandement. Eh bien! « tout cela n'est que pour le faire voir livré, « à l'oubli de la veille, au désouci du lendemain, « à l'impulsion du moment , enfant perroquet , « homme avorté, qui ne connaît ni le possible ni « l'impossible, ni le malaise ni la commodité, ni « le plaisir ni la peine, ni l'action ni le repos, et « qui s'abandonne tout aussitôt que les choses ré-« sistent. Cependant, je pense qu'on en peut faire « un excellent outil; en l'empoignant par le manche " de la vanité, il ne t'échapperait pas. Je ne lui « épargne pas les ratiocinations du matin. Il saisit « ma morale bien appuyée et mes leçons toujours « vivantes, parce qu'elles portent sur un pivot « toujours réel, à savoir que sans doute on ne « change guère de nature, mais que la raison sert « à couvrir le côté faible et à le bien connaître pour « éviter l'abordage par là.

« — Te voilà donc, reprenait l'oncle, grace à « ta postéromanie, occupé à régenter un poulet « de trente-trois ans! C'est prendre une furieuse « tâche que de vouloir arrondir un caractère qui « n'est qu'un hérisson tout en pointes avec très peu « de corps! »

Le père insistait. « Aie pitié de ton neveu l'Ou-« ragan! Il avoue toutes ses sottises, car c'est le « plus grand avoueur de l'univers ; mais il est ima possible d'avoir plus de facilité et d'esprit. « C'est un foudre de travail et d'expédition. Il a « un besoin immense d'être gouverné. Il le sent « fort bien. Il faut que tu t'en charges. Il sait que « tu me fus toujours et que tu lui dois être et pilote u et boussole. Il met sa vanité en son oncle. Je te « le donne pour un sujet rare au futur. Tu as tout « le saturne qui manque à son mercure. Mais « quand tu le tiendras , ne le laisse pas aller. Fit-il « des miracles, tiens-le toujours et le tire par la « manche; le pauvre diable en a besoin. Si tu lui « es père, il te contentera; si tu lui es oncle, il " est perdu. Aime ce jeune homme!

« — Non, disait l'oncle; je sais que les sujets « d'une certaine trempe savent faire patte de ve-« lours quelque temps; et lui-même autrefois, « quand il vivait près de moi, était comme une « belle fille pour peu que je fronçasse le sourcil. « Mais je n'en veux pas. Je ne suis plus d'âge ni « de goût à me colleter avec l'impossible.

« — Oh! frère! reprenait le vieillard suppliant, « si cette créature disloquée peut jamais être re- « cousue, ce ne peut être que par toi. Puisqu'il « est à retailler, je ne saurais lui donner un meil- « leur patron que toi. Prends-le, sois-lui bon et « ferme, et seras son sauveur, et tu en feras ton « chef-d'œuvre. Qu'il sache que sous ta longue « mine raide et froide habite le meilleur homme « qui fut jamais! un homme de la rognure des an- « ges! Sonde-lui le cœur, élève-lui la tête. Tu es « omnis spes et fortuna nostri nominis!

« — Point, répliquait l'oncle. Ce n'est pas qu'il « ait à mon sens commis un si grand crime dans « la conjoncture. Ce ne devrait être une affaire. « Une jeune et jolie femme va trouver un jeune « homme de vingt-six ans. Quel est le jeune homme « qui ne ramasse pas ce qu'il trouve en son chemin « en ce genre? Mais c'est un esprit turbulent, or- « gueilleux, avantageux, insubordonné! un tem- « pérament méchant et vicieux! Pourquoi m'en « charger? Il fait de son grossier mieux pour te « plaire. C'est bien. Je sais qu'il est séduisant, qu'il

« est le soleil levant. Raison de plus pour ne pas « m'exposer à être sa dupe. La jeunesse a toujours « raison contre les vieux.

- « Tu n'as pas toujours pensé ainsi, répondait « tristement le père. Il fut un temps où tu m'écri-« vais : Quant à moi, cet enfant m'ouvre la poi-« trine.
- « Oui, disait l'oncle, et où tu me répondais : « Défie-toi, tiens-toi en garde contre la dorure de son « bec.
- « Que veux-tu donc que je fasse? s'écriait le « père, forcé dans ses derniers raisonnemens. Tu « es trop équitable pour ne pas sentir qu'on ne se « coupe pas un fils comme un bras. Si cela se pou-« vait, il y a long-temps que je serais manchot. « Après tout, on a tiré race de dix mille plus fai-« bles et plus fols. Or, frère, nous l'avons comme « nous l'avons. Je passe, moi. Si je ne t'avais, je « ne serais qu'un pauvre vieillard terrassé. Et pen-« dant que nous lui durons encore, il faut le se-« courir. »

Mais l'oncle, homme péremptoire, coupait enfin court à toute prière par ces nettes paroles : « Je « n'en veux pas! C'est une folie que de vouloir « faire quelque chose de cet homme. Il faudrait « l'envoyer, comme dit sa bonne femme, aux « insurgens, se faire casser la tête. Tu es bon; ton « fils est méchant. La fureur de la postéromanie « te tient à présent; mais tu devrais songer que « Cyrus et Marc-Aurèle auraient été fort heureux « de n'avoir ni Cambyse ni Commode! »

ÉTUDE

Ne semble-t-il pas en lisant ceci qu'on assiste à l'une de ces belles scènes de haute comédie domestique où la gravité de Molière équivaut presque à la grandeur de Corneille? Y a-t-il dans Molière quelque chose de plus frappant en beau style et en grand air, quelque chose de plus profondément humain et vrai que ces deux imposans vieillards que le dix-septième siècle semble avoir oubliés dans le dix-huitième, comme deux échantillons de mœurs meilleures? Ne les voyez-vous pas venir tous les deux, affairés et sévères, appuyés sur leurs longues cannes, rappelant par leur costume plutôt Louis XIV que Louis XV, plutôt Louis XIII que Louis XIV? La langue qu'ils parlent n'est-ce pas la langue même de Molière et de Saint-Simon? Ce père et cet oncle, ce sont les deux types éternels de la comédie, ce sont les deux bouches sévères par lesquelles elle gourmande, enseigne et moralise au milieu de tant d'autres bouches qui ne font que rire; c'est le marquis et le commandeur, c'est Géronte et Ariste, c'est la bonté et la sagesse, admirable duo auguel Molière revient toujours.

L'ONCLE.

Où voulez-vous courir?

LE PÈRE.

Las! que sais-je?

L'ONCLE.

Il me semble

Que l'on doit commencer par consulter ensemble Les choses qu'on peut faire en cet événement.

La scène est complète; rien n'y manque, pas même le coquin de neveu.

Ce qu'il y a de frappant dans le cas présent, c'est que la scène qu'on vient de retracer est une chose réelle, c'est que ce dialogue du père et de l'oncle a eu textuellement lieu par lettres, par lettres que le public peut lire à l'heure qu'il est; c'est qu'à l'insu des deux vieillards il y avait au fond de leur grave contestation un des plus grands hommes de notre histoire; c'est que le marquis et le commandeur ici sont un vrai marquis et un vrai commandeur. L'un se nommait Victor de Riquetti, marquis de Mirabeau, l'autre, Jean-Antoine de Mirabeau, bailli de l'ordre de Malte. Le coquin de neveu, c'était Honoré-Gabriel de Riquetti, qu'en 1781 sa famille appelait l'Ouragan, et que le monde appelle aujourd'hui Mirabeau.

Ainsi, un homme avorté, une créature disloquée, un sujet dont on ne peut rien faire, une tête bonne à faire casser aux insurgens, un criminel flétri par la justice, un fléau d'ailleurs, voilà ce que Mirabeau était pour sa famille en 1781.

Dix ans après, en 1791, le 1er avril, une foule immense encombrait les abords d'une maison de la 10 ÉTUDE

Chaussée-d'Antin. Cette foule était morne, silencieuse, consternée, profondément triste. Il y avait dans la maison un homme qui agonisait.

Tout ce peuple inondait la rue, la cour, l'escalier, l'antichambre. Plusieurs étaient là depuis trois jours. On parlait bas, on semblait craindre de respirer, on interrogeait avec anxiété ceux qui allaient et venaient. Cette foule était pour cet homme comme une mère pour son enfant. Les médecins n'avaient plus d'espoir. De temps en temps des bulletins, arrachés par mille mains, se dispersaient dans la multitude, et l'on entendait des femmes sangloter. Un jeune homme, exaspéré de douleur, offrait à haute voix de s'ouvrir l'artère pour infuser son sang riche et pur dans les veines appauvries du mourant. Tous, les moins intelligens même, semblaient accablés sous cette pensée que ce n'était pas seulement un homme, que c'était peut-être un peuple qui allait mourir.

On ne s'adressait plus qu'une question dans la ville.

Cet homme expira.

Quelques minutes après que le médecin, qui était debout au chevet de son lit, eut dit: Il est mort, le président de l'Assemblée nationale se leva de son siège et dit: Il est mort, tant ce crifatal avait en peu d'instans rempli Paris. Un des principaux orateurs de l'Assemblée, M. Barrère de Vieuzac, se leva en pleurant, et dit ceci d'une

voix qui laissait échapper plus de sanglots que de paroles : « Je demande que l'Assemblée dépose « dans le procès-verbal de ce jour funèbre le té-« moignage des regrets qu'elle donne à la perte de « ce grand homme ; et qu'il soit fait, au nom de « la patrie, une invitation à tous les membres de « l'Assemblée d'assister à ses funérailles. »

Un prêtre, membre du côté droit, s'écria:

« Hier, au milieu des souffrances, il a fait appeler

« M. l'évêque d'Autun, et en lui remettant un tra
« vail qu'il venait de terminer sur les successions,

« il lui a demandé, comme une dernière marque

« d'amitié, qu'il voulût bien le lire à l'Assemblée.

« C'est un devoir sacré. M. l'évêque d'Autun doit

« exercer ici les fonctions d'exécuteur testamen
« taire du grand homme que nous pleurons tous. »

Tronchet, le président, proposa une députation

Tronchet, le président, proposa une députation aux funérailles. L'Assemblée répondit: Nous irons tous!

Les sections de Paris demandèrent qu'il fût inhumé « au champ de la fédération, sous l'autel de « la patrie. »

Le directoire du département proposa de lui donner pour tombe « la nouvelle église de Sainte-« Geneviève, » et de décréter que « cet édifice « serait désormais destiné à recevoir les cendres « des grands hommes. » A ce sujet, M. Pastoret, procureur-général syndic de la commune, dit : « Les larmes que fait couler la perte d'un grand « homme ne doivent pas être des larmes stériles.

« Plusieurs peuples anciens renfermèrent dans des

« monumens séparés leurs prêtres et leurs héros.

« Cette espèce de culte qu'ils rendaient à la piété

« et au courage , rendons-le aujourd'hui à l'amour

« du bonheur et de la liberté des hommes. Que le

« temple de la religion devienne le temple de la

« patrie; que la tombe d'un grand homme devienne « l'autel de la liberté! »

L'Assemblée applaudit.

Barnave s'écria : « Il a en effet mérité les hon-« neurs qui doivent être décernés par la nation aux « grands hommes qui l'ont bien servie! »

Robespierre, c'est-à-dire l'envie, se leva aussi et dit : « Ce n'est pas au moment où l'on entend « de toutes parts les regrets qu'excite la perte de « cet homme illustre, qui, dans les époques les « plus critiques, a déployé tant de courage contre « le despotisme, que l'on ponrrait s'opposer à ce « qu'il lui fût décerné des marques d'honneur. J'ap-« puie la proposition de tout mon pouvoir , ou plu-« tôt de toute ma sensibilité. »

Il n'y eut plus ce jour-là ni côté gauche ni côté droit dans l'Assemblée nationale, qui rendit tout d'une voix ce décret :

« Le nouvel édifice de Sainte-Geneviève sera « destiné à réunir les cendres des grands hommes.

« Seront gravés au-dessus du fronton ces mots :

a AUX GRANDS HOMMES A LA PATRIE RECONNAISSANTE.

« Le corps législatif décidera seul à quels hom-« mes cet honneur sera décerné.

« Honoré Riquetti Mirabeau est jugé digne de « recevoir cet honneur. »

Cet homme qui venait de mourir, c'était Honoré de Mirabeau. Le grand homme de 1791, c'était l'homme avorté de 1781.

Le lendemain le peuple fit à ses funérailles un cortége de plus d'une lieue, auquel manqua son père, mort, comme il convenait à un vieux gentilhomme de sa sorte, le 13 juillet 1789, la veille de la chute de la Bastille.

Ce n'est pas sans intention que nous avons rapproché ces deux dates, 1781 et 1791, les mémoires et l'histoire, Mirabeau avant et Mirabeau après, Mirabeau jugé par sa famille, Mirabeau jugé par le peuple. Il y a dans ce contraste une sonrce inépuisable de méditations. Comment, en dix ans, ce démon d'une famille est-il devenu le dieu d'une nation? Question profonde!

Il ne faudrait pas croire cependant que du moment où cet homme sortit de la famille pour apparaître au peuple, il ait été tout de suite et par acclamation accepté dieu. Les choses ne vont jamais ainsi d'elles-mêmes. Où le génie se lève l'envie se dresse. Bien au contraire, jusqu'à l'heure de sa mort, jamais homme ne fut plus complètement et plus constamment nié dans tous les sens que Mirabeau.

Lorsqu'il arriva comme député d'Aix aux États-Généraux, il n'excitait la jalousie de personne. Obscur et mal famé, les bonnes renommées s'en inquiétaient peu; laid et mal bâti, les seigneurs de belle mine en avaient pitié. Sa noblesse disparaissait sous l'habit noir, sa physionomie sous la petite-vérole. Qui donc eût songé à être jaloux de cette espèce d'aventurier, repris de justice, difforme de corps et de visage, ruiné d'ailleurs, que les petites gens d'Aix avaient député aux États-Généraux dans un moment de fièvre et par mégarde, sans doute, et sans savoir pourquoi? Cet homme, en vérité, ne comptait pas. Le premier venu était beau, riche et considérable à côté de lui. Il n'offusquait aucune vanité; il ne gènait les coudes d'aucune prétention. C'était un chiffre quelconque que les ambitions qui se jalousaient comptaient à peine dans leurs calculs.

Peu à peu cependant, comme le crépuscule de toutes les choses anciennes arrivait, il se fit assez d'ombre autour de la monarchie pour que le sombre éclat propre aux grands hommes révolutionnaires devint visible aux yeux. Mirabeau commença à rayonner.

L'envie alors vint à ce rayonnement comme tout oiseau de nuit à toute lumière. A dater de ce moment, l'envie prit Mirabeau et ne le quitta plus. Avant tout, chose qui semble étrange et qui ne l'est pas, ce qu'elle lui contesta jusqu'à son dernier souffle, ce qu'elle lui nia sans cesse en face, sans lui épargner d'ailleurs les autres injures, ce fut précisément ce qui est la véritable couronne 16 ÉTUDE

de cet homme dans la postérité, son génie d'orateur. Marche que l'envie suit toujours d'ailleurs! c'est toujours à la plus belle façade d'un édifice qu'elle jette des pierres. Et puis , à l'égard de Mirabeau, l'envie, il faut en convenir, était inépuisable en bonnes raisons. Probitas : l'orateur doit être sans reproche, M. de Mirabeau est reprochable de toutes parts; præstantia : l'orateur doit être beau, M. de Mirabeau est laid; vox amæna: l'orateur doit avoir un organe agréable, M. de Mirabeau a la voix dure, sèche, criarde, tonnant toujours et ne parlant jamais ; subrisus audientium : l'orateur doit être bien venu de son auditoire, M. de Mirabeau est haï de l'Assemblée, etc.; et une foule degens fort contens d'eux-mêmes concluaient: M. de Mirabeau n'est pas orateur.

Or, loin de prouver cela, tous ces raisonnemens ne prouvaient qu'une chose, c'est que les Mirabeaux ne sont pas prévus par les Cicérons.

Certes, il n'était pas orateur à la manière dont ces gens l'entendaient; il était orateur selon lui, selon sa nature, selon son organisation, selon son ame, selon sa vie. Il était orateur parce qu'il était haî, comme Cicéron parce qu'il était aimé. Il était orateur parce qu'il était laid, comme Hortensius parce qu'il était beau. Il était orateur parce qu'il avait souffert, parce qu'il avait failli, parce qu'il avait été, bien jeune encore et dans l'âge où s'épanouissent toutes les ouvertures du cœur, re-

poussé, moqué, humilié, méprisé, diffamé, chassé, spolié, interdit, exilé, emprisonné, condamné; parce que, comme le peuple de 1789 dont il était le plus complet symbole, il avait été tenu en minorité et en tutelle beaucoup au-delà de l'âge de raison; parce que la paternité avait été dure pour lui comme la royauté pour le peuple ; parce que, comme le peuple, il avait été mal élevé; parce que, comme au peuple, une mauvaise éducation lui avait fait croître un vice sur la racine de chaque vertu. Il était orateur, parce que, grace aux larges issues ouvertes parles ébranlemens de 1789. il avait enfin pu extravaser dans la société tous ces bouillonnemens intérieurs si long-temps comprimés dans la famille ; parce que, brusque, inégal, violent, vicieux, cynique, sublime, diffus, incohérent, plus rempli d'instincts encore que de pensées, les pieds souillés, la tête rayonnante. il était en tout semblable aux années ardentes dans lesquelles il a resplendi, et dont chaque jour passait marqué au front par sa parole. Enfin, à ces hommes imbécilles qui comprenaient assez peu leur temps pour lui adresser, à travers mille objections, d'ailleurs souvent ingénieuses, cette question: s'il se croyait sérieusement orateur? il aurait pu répondre d'un seul mot : Demandez à la monarchie qui finit, demandez à la révolution qui commence.

On a peine à croire, aujourd'hui que c'est chose

18 е́тире

jugée, qu'en 1790 beaucoup de gens, et dans le nombre de doucereux amis, conseillaient à Mirabeau, dans son propre intérêt, de quitter la tribune, où il n'aurait jamais de succès complet, ou du moins d'y paraître moins souvent. Nous avons les lettres sous les yeux. On a peine à croire que dans ces mémorables séances où il remuait l'assemblée comme de l'eau dans un vase, où il entrechoquait si puissamment dans sa main toutes les idées sonores du moment, où il forgeait et amalgamait si habilement dans sa parole sa passion personnelle et la passion de tous, après qu'il avait parlé et pendant qu'il parlait et avant qu'il parlât, les applaudissemens étaient toujours mêlés de huées, de rires et de sifflets. Misérables détails criards que la gloire a estompés aujourd'hui! Les journaux et les pamphlets du temps ne sont qu'injures, violences et voies de fait contre le génie de cet homme. On lui reproche tout à propos de tout. Mais le reproche qui revient sans cesse, et comme par manie, c'est sa voix rude et apre, et sa parole toujours tonnante. Que répondre à cela? Il a la voix rude, parce qu'apparemment le temps des douces voix est passé. Il a la parole tonnante, parce que les événemens tonnent de leur côté, et que c'est le propre des grands hommes d'être de la stature des grandes choses.

Et puis, et ceci est une tactique qui a été de tout temps invariablement suivie contre les génies,

non seulement les hommes de la monarchie, mais encore ceux de son parti, car on n'est jamais mieux haï que dans son propre parti, étaient toujours d'accord, comme par une sorte de convention tacite, pour lui opposer sans cesse et lui préférer en toute occasion un autre orateur, fort adroitement choisi par l'envie, en ce sens qu'il servait les mêmes sympathies politiques que Mirabeau, Barnave. Et la chose sera toujours ainsi. Il arrive souvent que, dans une époque donnée, la même idée est représentée à la fois à des degrés différens par un homme de génie et par un homme de talent. Cette position est une heureuse chance pour l'homme de talent. Le succès présent et incontesté lui appartient. (Il est vrai que cette espèce de succès-là ne prouve rien et s'évanouit vite.) La jalousie et la haine vont droit au plus fort. La médiocrité serait bien importunée par l'homme de talent si l'homme de génie n'était pas là ; mais l'homme de génie est là, elle soutient l'homme de talent et se sert de lui contre le maître. Elle se leurre de l'espoir chimérique de renverser le premier, et dans ce cas-là (qui ne peut se réaliser d'ailleurs), elle compte avoir ensuite bon marché du second ; en attendant, elle l'appuie et le porte le plus haut qu'elle peut. La médiocrité est pour celui qui la gêne le moins et qui lui ressemble le plus. Dans cette situation, tout ce qui est ennemi à l'homme de génie est ami à l'homme de talent. La compa20 ÉTUDE

raison qui devrait écraser celui-ci l'exhausse. De toutes les pierres que le pic et la pioche et la calomnie et la diatribe et l'injure peuvent arracher à la base du grand homme, on fait un piédestal à l'homme secondaire. Ce qu'on fait crouler de l'un sert à la construction de l'autre. C'est ainsi que vers 1790 on bâtissait Barnave avec tout ce qu'on ruinait de Mirabeau.

Rivarol disait : M. Mirabeau est plus écrivain, M. Barnave est plus orateur. - Pelletier disait : le Barnave oui, le Mirabeau non. — La mémorable séance du 13, écrivait Chamfort, a prouvé plus que jamais la prééminence déjà démontrée depuis longtemps de M. Barnave sur M. de Mirabeau comme orateur. - Mirabeau est mort, murmurait M. Target en serrant la main de Barnave, son discours sur la formule de promulgation l'a tué. - Barnave, vous avez enterré Mirabeau, ajoutait Duport, appuyé du sourire de Lameth , lequel était à Duport comme Duport à Barnave, un diminutif, M. Barnave fait plaisir, disait M. Goupil, et M. Mirabeau fait peine. - Le comte de Mirabeau a des éclairs, disait M. Camus, mais il ne fera jamais un discours, il ne saura même jamais ce que c'est. Parlez-moi de Barnave! - M. Mirabeau a beau se fatiguer et suer, disait Robespierre, il n'atteindra jamais Barnare, qui n'a pas l'air de prétendre tant que lui et qui vaut plus 1. Toutes ces pauvres petites injustices égrati-

[·] Faute de français Il faudrait qui vant davantage.

gnaient Mirabeau et le faisaient souffrir au milieu de sa puissance et de ses triomphes. Coups d'épingle au porte-massue.

Et si la haine, dans son besoin de lui opposer quelqu'un, n'importe qui, n'avait pas eu un homme de talent sous la main, elle aurait pris un homme médiocre. Elle ne s'embarrasse jamais de la qualité de l'étoffe dont elle fait son drapeau. Mairet a été préféré à Corneille, Pradon à Racine. Voltaire s'écriait, il n'y a pas cent ans:

On m'ose préférer Crébillon le barbare!

En 1808, Geoffroy, le critique le plus écouté qui fût en Europe, mettait « M. Lafon fort au-dessus « de M. Talma ». Merveilleux instinct des coteries! En 1798, on préférait Moreau à Bonaparte; en 1815, Wellington à Napoléon.

Nous le répétons, parce que selon nous la chose est singulière, Mirabeau daignait s'irriter de ces misères. Le parallèle avec Barnave l'offusquait. S'il avait regardé dans l'avenir, il aurait souri; mais c'est en général le défaut des orateurs politiques, hommes du présent avant tout, d'avoir l'œil trop fixé sur les contemporains et pas assez sur la postérité.

Ces deux hommes, Barnave et Mirabeau, présentaient d'ailleurs un contraste parfait. Dans l'Assemblée, quand l'un ou l'autre se levait, Barnave était toujours accueilli par un sourire, et Mirabeau 22 ÉTUDE

par une tempête. Barnave avait en propre l'ovation du moment, le triomphe du quart-d'heure, l'applaudissement de tous, même du côté droit. Mirabeau avait la lutte et l'orage. Barnave était un assez beau jeune homme et un très beau parleur. Mirabeau, comme disait spirituellement Rivarol, était un monstrueux bavard. Barnave était de ces hommes qui prennent chaque matin la mesure de leur auditoire, qui tâtent le pouls de leur public; qui ne se hasardent jamais hors de la possibilité d'être applaudis; qui baisent toujours humblement le talon du succès ; qui arrivent à la tribune, quelquefois avec l'idée du jour, le plus souvent avec l'idée de la veille, jamais avec l'idée du lendemain, de peur d'aventure; qui ont une faconde bien nivelée, bien plane et bien roulante, sur laquelle cheminent et circulent à petit bruit avec leurs divers bagages toutes les idées communes de leur temps ; qui, de crainte d'avoir des pensées trop peu imprégnées de l'atmosphère de tout le monde, mettent sans cesse leur jugement dans la rue comme un thermomètre à leur fenêtre. Mirabeau au contraire était l'homme de l'idée neuve, de l'illumination soudaine, de la proposition risquée; fougueux, échevelé, imprudent, toujours inattendu partout, choquant, blessant, renversant, n'obéissant qu'à lui-même, cherchant le succès sans doute, mais après beaucoup d'autres choses, et aimant mieux encore être applaudi par ses passions dans son

cœur que par le peuple dans les tribunes; bruyant, trouble, rapide, profond, rarement transparent, jamais guéable, et roulant pêle-mêle dans son écume toutes les idées de son époque souvent fort rudoyées dans leur rencontre avec les siennes. L'éloquence de Barnave à côté de l'éloquence de Mirabeau, c'était un grand chemin côtoyé par un torrent.

Aujourd'hui que le nom de Mirabeau est si grand et si accepté, on a peine à se faire une idée de la façon excessive dont il était traité par ses collègues et par ses contemporains. C'était M. de Guillermy s'écriant tandis qu'il parlait : M. Mirabeau est un scélérat, un assassin! C'étaient MM. d'Ambly et de Lautrec vociférant: ce Mirabeau est un grand gueux! Après quoi M. de Foucault lui montrait le poing, et M. de Virieu disait: Monsieur Mirabeau, vous nous insultez. Quand la haine ne parlait pas, c'était le mépris. Ce petit Mirabeau! disait M. de Castellanet au côté droit. Cet extravagant! disait M. Lapoule au côté gauche. Et, lorsqu'il avait parlé, Robespierre grommelait entre ses dents: Cela ne vaut rien.

Quelquesois cette haine d'une si grande partie de son auditoire laissait trace dans son éloquence, et au milieu de son magnisique discours sur la régence, par exemple, il échappait à ses lèvres dédaigneuses des paroles comme celles-ci, paroles mélancoliques, simples, résignées et hautaines, que tout homme dans une situation pareille devrait méditer: « Pendant que je parlais et que j'expri« mais mes premières idées sur la régence, j'ai « entendu dire avec cette indubitabilité charmante « à laquelle je suis dès long-temps apprivoisé: « Cela est absurde! cela est extravagant! cela n'est « pas proposable! Mais il faudrait réfléchir. » Il parlait ainsi le 25 mars 1791, sept jours avant sa mort.

Au dehors de l'Assemblée, la presse le déchirait avec une étrange fureur. C'était une pluie battante de pamphlets sur cet homme. Les partis extrêmes le mettaient au même pilori. Ce nom, Mirabeau, était prononcé avec le même accent à la caserne des gardes - du - corps et au club des Cordeliers. M. de Champcenetz disait : Cet homme a la petitevérole à l'ame. M. de Lambesc proposait de le faire enlever par vingt cavaliers et conduire aux galères. Marat écrivait : « Citoyens , élevez huit cents po-« tences, pendez-y tous ces traîtres, et à leur tête « l'infame Riquetti l'aîné! » Et Mirabeau ne voulait pasque l'Assemblée nationale poursuivit Marat, se contentant de répondre : « Il paraît qu'on pu-« blie des extravagances. C'est un paragraphe « d'homme ivre, »

Ainsi, jusqu'au 1er avril 1791, Mirabeau est un gueux 1, un extravagant 2, un scélérat, un assas-

[·] MM. d'Ambly et de Lautrec.

² M. Lapoule.

sin ¹, un fou ², un homme médiocre ³, un orateur du second ordre ⁴, un monstrueux bavard ⁵, hué, sifflé, conspué plus encore qu'applaudi ⁶; Lambesc propose pour lui les galères, Marat la potence. Il meurt le 2 avril. Le 3 on invente pour lui le Panthéon.

Grands hommes, voulez-vous avoir raison demain? mourez aujourd'hui.

¹ M. de Guillermy.

^{2 3 4} Journaux et pamphlets du temps.

⁵ Rivarol.

⁶ Pelletier.

S III.

Le peuple, cependant, qui a un sens particulier et le rayon visuel toujours singulièrement droit, qui n'est pas haineux, parce qu'il est fort, qui n'est pas envieux, parce qu'il est grand, le peuple, qui connaît les hommes, tout enfant qu'il est, le peuple était pour Mirabeau. Mirabeau était selon le peuple de 89, et le peuple de 89 était selon Mirabeau. Il n'est pas de plus beaux spectacles pour le penseur que ces embrassemens étroits du génie et de la foule.

L'influence de Mirabeau était niée et était immense. C'était toujours lui, après tout, qui avait

raison; mais il n'avait raison sur l'assemblée que par le peuple, et il gouvernait les chaises curules par les tribunes. Ce que Mirabeau avait dit en mots précis, la foule le redisait en applaudissemens, et, sous la dictée de ces applaudissemens, bien à contre-cœur souvent, la législature écrivait. Libelles, pamphlets, calomnies, injures, interruptions, menaces, huées, éclats de rire, sifflets, n'étaient tout au plus que des cailloux jetés dans le courant de sa parole, qui servaient par momens à la faire écumer. Voilà tout. Quand l'orateur souverain, pris d'une subite pensée, montait à la tribune; quand cet homme se trouvait face à face avec son peuple ; quand il était là debout et marchant sur l'envieuse assemblée, comme l'Homme-Dieu sur la mer, sans être englouti par elle; quand son regard sardonique et lumineux, fixé, du haut de cette tribune, sur les hommes et sur les idées de son temps, avait l'air de mesurer la petitesse des hommes sur la grandeur des idées, alors il n'était plus ni calomnié, ni hué, ni injurié, ses ennemis avaient beau faire, avaient beau dire. avaient beau amonceler contre lui, le premier souffle de sa bouche ouverte pour parler faisait crouler tous ces entassemens. Quand cet homme était à la tribune dans la fonction de son génie, sa figure devenait splendide, et tout s'évanouissait devant elle.

Mirabeau, en 1791, était donc tout à la fois

bien haï et bien aimé ; génie haï par les beauxesprits, homme aimé par le peuple. C'était une illustre et désirable existence que celle de cet homme qui disposait à son gré de toutes les ames alors ouvertes vers l'avenir ; qui , avec de magiques paroles et par une sorte d'alchimie mystérieuse, convertissait en pensées, en systèmes, en volontés raisonnées, en plans précis d'amélioration et de réforme, les vagues instincts des multitudes; qui nourrissait l'esprit de son temps de toutes les idées que sa grande intelligence émiettait sur la foule; qui, sans relâche et à tour de bras, battait et flagellait sur la table de la tribune, comme le blé sur l'aire, les hommes et les choses de son siècle, pour séparer la paille que la république devait consumer, du grain que la révolution devait féconder; qui donnait à la fois des insomnies à Louis XVI et à Robespierre, à Louis XVI dont il attaquait le trône, à Robespierre dont il eût attaqué la guillotine; qui pouvait se dire chaque matin en s'éveillant : Quelle ruine ferai-je aujourd'hui avec ma parole? qui était pape, en ce sens qu'il menait les esprits ; qui était Dieu , en ce sens qu'il menait les événemens!

Il mourut à temps. C'était une tête souveraine et sublime; 91 la couronna, 93 l'eût coupée.

S IV.

Quand on suit pas à pas la vie de Mirabeau depuis sa naissance jusqu'à sa mort, depuis l'humble piscine baptismale du Bignon jusqu'au Panthéon, on voit que, comme tous les hommes de sa trempe et de sa mesure, il était prédestiné.

Cort and and some of the state of the state

Un tel enfant ne pouvait manquer d'être un grand homme.

Au moment où il vient au monde, la grosseur surhumaine de sa tête met la vie de sa mère en danger. Quand la vieille monarchie française, son autre mère, mit au monde sa renommée, elle manqua aussi en mourir.

3.

A l'âge de cinq ans, Poisson, son précepteur, lui dit d'écrire ce qui lui viendrait dans la tête. « Le « petit,» comme dit son père, écrivit littéralement ceci : « Monsieur, moi, je vous prie de prendre at- « tention à votre écriture et de ne pas faire de « pâtés survotre exemple; d'être attentif à ce qu'on « fait; obéir à son père, à son maître, à sa mère; « ne point contrarier; point de détours, de l'hon- « neur surtout. N'attaquez personne, hors qu'on « ne vous attaque. Défendez votre patrie. Ne soyez « point méchant avec les domestiques. Ne familia- « risez pas avec eux. Cacher les défauts de son « prochain, parce que cela peut arriver à soi- « même ¹. »

A onze ans, voici ce que le duc de Nivernois écrit de lui au bailli de Mirabeau, dans une lettre datée de Saint-Maur, du 11 septembre 1760: «L'autre jour, dans des prix qu'on gagne chez moi « à la course, il gagne le prix, qui était un cha- « peau, se retourne vers un adolescent qui avait « un bonnet, et, lui mettant sur la tête le sien, « qui était encore fort bon, Tiens, dit-il, je n'ai « pas deux têtes. Ce jeune homme me parut alors « l'empereur du monde; je ne sais quoi de divin « transpira rapidement dans son attitude; j'yrêvai,

[·] Ce singulier document est cité textuellement dans une lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 9 décembre 1764.

« j'en pleurai, et la leçon me fut fort bonne. »

A douze ans, son père disait de lui : « C'est un « cœur haut sous la jaquette d'un bambin. Cela a « un étrange instinct d'orgueil, noble pourtant. « C'est un embryon de matamore ébouriffé qui « veut avaler tout le monde avant d'avoir douze « ans ¹. »

A seize ans, il avait la mine si hardie et si hautaine, que le prince de Conti lui demande: Que ferais-tu si je te donnais un soufflet? il répond: Cette question eût été embarrassante avant l'invention des pistolets à deux coups.

A vingt et un ans (1770), il commence à écrire une histoire de la Corse au moment où quelqu'un venait d'y naître. Singulièr instinct des grands hommes!

A cette même époque, son père, qui le tenait bien sévèrement, porte sur lui ce pronostic étrange: C'est une bouteille ficelée depuis vingt-un ans. Si elle est jamais débouchée tout-à-coup sans précaution, tout s'en ira!

A vingt-deux ans, il est présenté à la cour. Madame Élisabeth, alors âgée de six ans, lui demande s'il a été inoculé. Et toute la cour de rire. Non, il n'avait pas été inoculé. Il portait en lui le germe d'une contagion qui plus tard devait gagner tout un peuple.

¹ Lettre inédite à madame la comtesse de Rochefort, 29 novembre 1761.

Il se produit à la cour avec une extrême assurance, portant déjà le front aussi haut que le roi, étrange pour tous, odieux pour beaucoup. Il est aussi entrant que j'étais farouche, dit le père, qui n'avait jamais voulu s'enversailler, lui, « oiseau « hagard dont le nid fut entre quatre tourelles. » — « Il retourne les grands comme fagots. Il a ceter« rible don de la familiarité, comme disait Grégoire» le-Grand. » Et puis, le vieux et fier gentilhomme ajoute: « Comme depuis cinq cents ans on a tou» jours souffert des Mirabeau qui n'ont jamais été « faits comme les autres, on souffrira encore ce» lui-ci. »

A vingt-quatre ans, le père, philosophe agricole, veut prendre son fils avec lui, et « le faire « rural. » Il n'y peut réussir. « Il est bien malaisé « de manier la bouche de cet animal fougueux! » s'écrie le vieillard.

L'oncle, le bailli, examine froidement le jeune homme et dit: « S'il n'est pas pire que Néron, il « sera meilleur que Marc-Aurèle. »

En tout, laissons mûrir ce fruit vert, répond le marquis.

Le père et l'oncle correspondent entre eux sur l'avenir du jeune homme déjà si aventuré dans la mauvaise vie. Ton neveu l'Ouragan, dit le père. Ton fils, monsieur le comte de la Bourrasque, réplique l'oncle.

Le bailli, vieux marin, ajoute : Les trente-deux vents de la boussole sont dans sa tête.

A trente ans, le fruit mûrit. Déjà les nouveautés commencent à reluire dans l'œil profond de Mirabeau. On voit qu'il est plein de pensées. Ce cerveau ost un fourneau encombré, dit le prudent bailli. Dans un autre moment l'oncle écrit cette observation d'homme effrayé: « Quand il passe quelque chose « dans sa tête, il avance le front, et ne regarde u plus nulle part. »

De son côté, le père s'étonne de ce hachement d'idées qui voit par éclairs. Il s'écrie : « Fouillis « dans sa tête, bibliothèque renversée, talent pour « éblouir par des superficies ; il a humé toutes les a formules et ne sait rien substancier ! » Il ajoute , ne comprenant déjà plus sa créature : « Dans son « enfance, ce n'était qu'un mâle monstrueux au « moral comme au physique. Aujourd'hui, c'est « un homme tout de reflet et de réverbère ; un fou « tiré à droite par le cœur et à gauche par la tête « qu'il a toujours à quatre pas de lui. » Et puis le vieillard ajoute, avec un sourire mélancolique et résigné : « Je tâche de verser sur cet homme ma tête, mon ame et mon cœur. » Enfin, comme l'oncle, il a aussi par moment ses pressentimens, ses terreurs, ses anxiétés, ses doutes. Il sent, lui père, tout ce qui se remue dans la tête de son fils, comme la racine sent l'ébranlement des feuilles.

Voilà ce qu'est Mirabeau à trente ans. Il était fils

d'un père qui s'était défini ainsi lui-même: " Et " moi aussi, madame, tout gourd et lourd que " vous me voyez, je prêchais à trois ans; à six, " j'étais un prodige; à douze, un objet d'espoir; " à vingt, un brûlot; à trente, un politique de " théorie, à quarante, je ne suis plus qu'un bon " homme. "

A quarante ans, Mirabeau est un grand homme.

A quarante ans, il est l'homme d'une révolution.

A quarante ans, il se déclare autour de lui en France une de ces formidables anarchies d'idées où se fondent les sociétés qui ont fait leur temps. Mirabeau en est le despote.

C'est lui qui, silencieux jusqu'alors, crie le 23 juin 1789 à M. de Brésé: Allez dire à votre maître! C'est le roi de France déclaré étranger. C'est toute une frontière tracée entre le trône et le peuple. C'est la révolution qui laisse échapper son cri. Personne ne l'eût osé avant Mirabeau. Il n'appartient qu'aux grands hommes de prononcer les mots décisifs des époques.

Plus tard, on insultera Louis XVI plus gravement en apparence, on le battra à terre, on le raillera dans les fers, on le huera sur l'échafaud. La république en bonnet rouge mettra ses poings sur ses hanches, et lui dira des gros mots, et l'appellera Louis Capet. Mais il ne sera plus rien dit à Louis XVI d'aussi redoutable et d'aussi effectif que cette parole fatale de Mirabeau. Louis Capet c'est la royauté frappée au visage; votre maître c'est la royauté frappée au cœur.

Aussi, à dater de ce mot, Mirabeau est l'homme du pays, l'homme de la grande émeute sociale. l'homme dont la fin de ce siècle a besoin. Populaire sans être plébéien, chose rare en des temps pareils! Sa vie privée est résorbée par sa vie publique. Honoré de Riquetti, cet homme perdu, est désormais illustre, écouté et considérable. L'amour du peuple lui fait une cuirasse aux sarcasmes de ses ennemis. Sa personne est la plus éclairée de toutes celles que la foule regarde. Les passans s'arrêtent quand il traverse une rue, et pendant les deux années qu'il remplit, sur tous les coins de murs de Paris les petits enfans du peuple écrivent sans faute son nom, que quatre-vingts ans auparavant Saint-Simon, avec son dédain de duc et pair, écrivait Mirebaut, sans se douter qu'un jour Mirebaut ferait Mirabeau.

Il y a des parallélismes bien frappans dans la vie de certains hommes. Cromwell, encore obscur, désespérant de son avenir en Angleterre, veut partir pour la Jamaïque; les réglemens de Charles I^{er} l'en empêchent. Le père de Mirabeau, ne voyant aucune existence possible en France pour son fils, vent envoyer le jeune homme aux colonies hollandaises; un ordre du roi s'y oppose. Or, ôtez Gromwell de la révolution d'Angleterre, ôtez Mira-

beau de la révolution de France, vous ôtez peutêtre des deux révolutions deux échafauds. Qui sait si la Jamaïque n'eût pas sauvé Charles I^{er}, et Batavia Louis XVI?

Mais non, c'est le roi d'Angleterre qui veut garder Cromwell; c'est le roi de France qui veut garder Mirabeau. Quand un roi est condamné à mort, la Providence lui bande les yeux.

Chose étrange que ce qu'il y a de plus grand dans l'histoire d'une société tienne si souvent à ce qu'il y a de plus petit dans la vie d'un homme!

La première partie de la vie de Mirabeau est remplie par Sophie, la seconde par la révolution. Un orage domestique, puis un orage politique, voilà Mirabeau. Quand on examine de près sa destinée, on se rend raison de ce qu'il y eut en elle de fatal et de nécessaire. Les déviations de son cœur s'expliquent par les secousses de sa vie.

Voyez: jamais les causes n'ont été nouées de plus près aux effets. Le hasard lui donne un père qui lui enseigne le mépris de sa mère; une mère qui lui enseigne la haine de son père; un précepteur, c'est Poisson, qui n'aime pas les enfans et qui lui est dur parce qu'il est petit et parce qu'il est laid; un valet, c'est Grévin, le lâche espion de ses ennemis; un colonel, c'est le marquis de Lambert, qui est aussi impitoyable pour le jeune homme que Poisson l'a été pour l'enfant; une belle-mère (non mariée), c'est madame de Pailly,

qui le hait parce qu'il n'est pas d'elle; une femme, c'est mademoiselle de Marignane, qui le repousse; une caste, c'est la noblesse, qui le renie; des juges, c'est le parlement de Besançon, qui le condamnent à mort; un roi, c'est Louis XV, qui l'embastille. Ainsi, père, mère, femme, son précepteur, son colonel, la magistrature, la noblesse, le roi, c'est-à-dire tout ce qui entoure et côtoie l'existence d'un homme dans l'ordre légitime et naturel, tout est pour lui traverse, obstacle, pierre dure à ses pieds nus, buisson d'épines qui le déchire au passage. La famille et la société tout ensemble lui sont marâtres. Il ne rencontre dans la vie que deux choses qui le traitent bien et qui l'aiment, deux choses irrégulières et révoltées contre l'ordre, une maîtresse et une révolution.

Ne vous étonnez donc pas que pour la maîtresse il brise tous les liens domestiques, que pour la révolution il brise tous les liens sociaux.

Ne vous étonnez pas, pour résoudre la question dans les termes où nous l'avons posée en commençant, que ce démon d'une famille devienne l'idole d'une femme en rébellion contre son mari, et le dieu d'une nation en divorce avec son roi.

La douleur que causa la mort de Mirabeau fut une douleur générale, universelle, nationale. On sentit que quelque chose de la pensée publique venait de s'en aller avec cette ame. Mais un fait frappant, et qu'il faut bien dire parce qu'il serait ingénu de l'attribuer à l'admiration emportée et irréfléchie des contemporains, c'est que la cour porta son deuil comme le peuple.

Un sentiment de pudeur insurmontable nous empêche de sonder ici de certains mystères, parties honteuses du grand homme, qui d'ailleurs selon nous se perdent heureusement dans les colossales proportions de l'ensemble; mais il paraît prouvé que dans les derniers temps de sa vie la cour affirmait avoir quelques raisons d'espérer en lui. Il est patent qu'à cette époque Mirabeau se cabra plus d'une fois sous l'entraînement révolutionnaire; qu'il manifesta par momens l'envie de faire halte et de laisser rejoindre; que lui, qui avait tant d'haleine, il ne suivit pas sans essoufflement la marche de plus en plus accélérée des idées nouvelles, et qu'il essaya en quelques occasions d'enrayer cette révolution à laquelle il avait forgé des roues.

Roues fatales, qui écrasaient tant de choses vénérables en passant!

Il y a encore aujourd'hui beaucoup de personnes qui pensent que si Mirabeau avait eu plus longue vie, il aurait fini par mater le mouvement qu'il avait déchaîné. A leur sens, la révolution française pouvait être arrêtée, par un seul homme à la vérité, qui était Mirabeau. Dans cette opinion, qui s'autorise d'une parole que Mirabeau mourant n'a évidemment pas prononcée; Mirabeau expiré, la monarchie était perdue; si Mirabeau avait vécu, Louis XVI ne serait pas mort; et le 2 avril 1791 a engendré le 21 janvier 1793.

J'emporte le deuil de la monarchie. Après moi les factieux s'en disputeront les lambeaux. Cabanis a cru entendre cela.

Selon nous, ceux qui avaient cette persuasion alors, ceux qui l'ont eue aujourd'hui, Mirabeau lui-même, s'il croyait cela possible de lui, tous se sont trompés. Pure illusion d'optique chez Mirabeau comme chez les autres, et qui prouverait qu'un grand homme n'a pas toujours une idée nette de l'espèce de puissance qui est en lui.

La révolution française n'était pas un fait simple. Il y avait plus et autre chose que Mirabeau en elle.

Il ne suffisait pas à Mirabeau d'en sortir pour la vider.

Il y avait dans la révolution française du passé et de l'avenir. Mirabeau n'était que le présent.

Pour n'indiquer ici que deux points culminans, la révolution française se compliquait de Richelieu dans le passé et de Bonaparte dans l'avenir.

Les révolutions ont cela de particulier que ce n'est pas quand elles sont encore grosses qu'on peut les tuer.

D'ailleurs, en supposant même la question moins abondante qu'elle ne l'est, il est à observer que, dans les choses politiques surtout, ce qu'un homme a fait ne peut guère jamais être défait que par un autre homme.

Le Mirabeau de 91 était impuissant contre le Mirabeau de 89. Son œuvre était plus forte que lui.

Et puis les hommes comme Mirabeau ne sont

pas la serrure avec laquelle on peut fermer la porte des révolutions. Ils ne sont que le gond sur lequel elle tourne, pour se clore, il est vrai, comme pour s'ouvrir. Pour fermer cette fatale porte, sur les panneaux de laquelle font incessamment effort toutes les idées, tous les intérêts, toutes les passions mal à l'aise dans la société, il faut mettre dans les ferrures une épée en guise de verrou.

S VI.

Nous avons essayé de caractériser ce qu'a été Mirabeau dans la famille, puis ce qu'il a été dans la nation. Il nous reste à examiner ce qu'il sera dans la postérité.

Quelques reproches qu'on ait pu justement lui faire, nous croyons que Mirabeau restera grand.

Devant la postérité, tout homme et toute chose s'absout par la grandeur.

Aujourd'hui que presque toutes les choses qu'il a semées ont donné leurs fruits dont nous avons goûté, la plupart bons et sains, quelques-uns amers; aujourd'hui que le haut et le bas de sa vie n'ont plus rien de disparate aux yeux, tant les années qui s'écoulent mettent bien les hommes en perspective; aujourd'hui qu'il n'y a plus pour son génie ni adoration ni exécration, et que cet homme, furieusement ballotté tant qu'il vécut d'une extrémité à l'autre, a pris l'attitude calme et sereine que la mort donne aux grandes figures historiques; aujourd'hui que sa mémoire, si long-temps traînée dans la fange et baisée sur l'autel, a été retirée du Panthéon de Voltaire et de l'égout de Marat, nous pouvons froidement le dire : Mirabeau est grand. Il lui est resté l'odeur du Panthéon et non de l'égout. L'impartialité historique, en nettoyant sa chevelure souillée dans le ruisseau, ne lui a pas de la même main enlevé son auréole. On a lavé la boue de ce visage, et il continue de rayonner.

Après qu'on s'est rendu compte de l'immense résultat politique que le total de ses facultés a produit, on peut envisager Mirabeau sous un double aspect, comme écrivain et comme orateur. Ici nous prenons la liberté de ne pas être de l'avis de Rivarol, nous croyons Mirabeau plus grand comme orateur que comme écrivain.

Le marquis de Mirabeau son père avait deux espèces de style, et comme deux plumes dans son écritoire. Quand il écrivait un livre, un bon livre pour le public, pour l'effet, pour la cour, pour la Bastille, pour le grand escalier du Palais-de-Justice, le digne seigneur se drapait, se raidissait,

se boursoufflait, couvrait sa pensée, déjà fort obscure par elle-même, de toutes les ampoules de l'expression; et l'on ne peut se figurer sous quel style à la fois plat et bouffi, lourd et trainant en longues queues de phrases interminables, chargé de néologismes au point de n'avoir plus nulle cohésion dans le tissu, sous quel style, disonsnous, tout ensemble incolore et incorrect, se travestissait l'originalité naturelle et incontestable de cet étrange écrivain, moitié gentilhomme et moitié philosophe; préférant Quesnay à Socrate et Lefranc de Pompignan à Pindare; dédaignant Montesquieu comme arriéré et tenant à être harangué par son curé; habitant amphibie des rêveries du dix-huitième siècle et des préjugés du seizième. Mais quand cet homme, ce même homme, voulait écrire une lettre, quand il oubliait le public et ne s'adressait plus qu'à la longue mine raide et froide de son vénérable frère le bailli, ou à sa fille la petite Saillannette, « la plus émolliente femme qui « fut jamais , » ou encore à la jolie tête rieuse de madame de Rochefort, alors cet esprit tuméfié de prétention se détendait : plus d'effort, plus de fatigue, plus de gonflement apoplectique dans l'expression; sa pensée se répandait sur la lettre de famille et d'intimité, vive, originale, colorée, curieuse, amusante, profonde, gracieuse, naturelle enfin, à travers ce beau style grand-seigneur du temps de Louis XIV, que Saint-Simon parlait

avec toutes les qualités de l'homme et madame de Sévigné avec toutes les qualités de la femme. On a pu en juger par les fragmens que nous avons cités. Après un livre du marquis de Mirabeau, une lettre de lui c'est une révélation. On a peine à y croire. Vous avez deux styles et vous n'avez qu'un homme.

Sous ce rapport, le fils tenait quelque peu du père. On pourrait dire, avec beaucoup d'adoucissemens et de restrictions néanmoins, qu'il y a la même différence entre son style écrit et son style parlé. Notons seulement ceci, que le père était à l'aise dans une lettre, le fils dans un discours. Pour être lui, pour être naturel, pour être dans son milieu, il fallait à l'un sa famille, à l'autre une nation.

Mirabeau qui écrit, c'est quelque chose de moins que Mirabeau. Soit qu'il démontre à la jeune république américaine l'inanité de son ordre de Cincinnatus et ce qu'il y a de gauche et d'inconsistant dans une chevalerie de laboureurs; soit qu'il taquine sur la liberté de l'Escaut Joseph II, cet empereur philosophe, ce Titus selon Voltaire, ce buste de césar romain dans le goût Pompadour; soit qu'il fouille dans les doubles fonds du cabinet de Berlin, et qu'il en tire cette Histoire secrète que la cour de France fait livrer juridiquement aux flammes sur l'escalier du Palais, maladresse insigne, car de ces livres brûlés par la main du bourreau il s'échappait toujours des flammèches et

des étincelles, lesquelles se dispersaient au loin, selon le vent qui soufflait, sur le toit vermoulu de la grande société européenne, sur la charpente des monarchies, sur tous les esprits, pleins d'idées inflammables, sur toutes les têtes, faites d'étoupe alors; soit qu'il invective au passage cette charretée de charlatans qui a fait tant de bruit sur le pavé du dix-huitième siècle, Necker, Beaumarchais, Lavater, Calonne et Cagliostro; quel que soit le livre qu'il écrit enfin, sa pensée suffit toujours au sujet, mais son style ne suffit pas toujours à sa pensée. Son idée est constamment grande et haute; mais, pour sortir de son esprit, elle se courbe et se rapetisse sous l'expression comme sous une porte trop basse. Excepté dans ses éloquentes lettres à madame de Monnier, où il est lui tout entier, où il parle plutôt qu'il n'écrit, et qui sont des harangues d'amour ' comme ses discours à la Constituante sont des harangues de révolution; excepté là , disons-nous , le style qu'il trouve dans son écritoire est en général d'une forme médiocre, pâteux, mal lié, mou aux extrémités des phrases, sec d'ailleurs, se composant une couleur terne avec des épithètes banales, pauvre en images, ou n'offrant par places, et bien rarement encore, que

Nous entendons ne qualifier ainsi que celles de ces lettres qui sont passion pure. Nous jetons sur les autres le voile qui convient.

des mosaïques bizarres de métaphores peu adhérentes entre elles. On sent en le lisant que les idées de cet homme ne sont pas, comme celles des grands prosateurs nés, faites de cette substance particulière qui se prête, souple et molle, à toutes les ciselures de l'expression, qui s'insinue bouillante et liquide dans tous les recoins du moule où l'écrivain la verse, et se fige ensuite; lave d'abord, granit après. On sent en le lisant que bien des choses regrettables sont restées dans sa tête, que le papier n'a qu'un à-peu-près, que ce génie n'est pas conformé de façon à s'exprimer complètement dans un livre, et qu'une plume n'est pas le meilleur conducteur possible pour tous les fluides comprimés dans ce cerveau plein de tonnerres.

Mirabeau qui parle, c'est Mirabeau. Mirabeau qui parle, c'est l'eau qui coule, c'est le flot qui écume, c'est le feu qui étincelle, c'est l'oiseau qui vole, c'est une chose qui fait son bruit propre, c'est une nature qui accomplit sa loi. Spectacle toujours sublime et harmonieux.

Mirabeau à la tribune, tous les contemporains sont unanimes sur ce point maintenant, c'est quelque chose de magnifique. Là il est bien lui, lui tout entier, lui tout-puissant. Là plus de table, plus de papier, plus d'écritoire hérissée de plumes, plus de cabinet solitaire, plus de silence et de méditation; mais un marbre qu'on peut frapper, un escalier qu'on peut monter en courant; une tri-

48 ÉТUDЕ

bune, espèce de cage de cette sorte de bête fauve, où l'on peut aller et venir, marcher, s'arrêter, souffler, haleter, croiser ses bras, crisper ses poings, peindre sa parole avec son geste, et illuminer une idée avec un coup-d'œil; un tas d'hommes qu'on peut regarder fixement; un grand tumulte, magnifique accompagnement pour une grande voix; une foule qui hait l'orateur; l'assemblée, enveloppée d'une foule qui l'aime, le peuple; autour de lui toutes ces intelligences, toutes ces ames, toutes ces passions, toutes ces médiocrités, toutes ces ambitions, toutes ces natures diverses et qu'il connaît, et desquelles il peut tirer le son qu'il veut comme des touches d'un immense clavecin; au-dessus de lui, la voûte de la salle de l'Assemblée constituante, vers laquelle ses yeux se lèvent souvent comme pour y chercher des pensées, car on renverse les monarchies avec les idées qui tombent d'une pareille voûte sur une pareille tête.

Oh! qu'il est bien là sur son terrain, cethomme! qu'il y a bien le pied ferme et sûr! que ce génie qui s'amoindrissait dans des livres est grand dans un discours! comme la tribune change heureusement les conditions de la production extérieure pour cette pensée! Après Mirabeau écrivain, Mirabeau orateur, quelle transfiguration!

Tout en lui était puissant. Son geste brusque et saccadé était plein d'empire. A la tribune, il avait

un colossal mouvement d'épaules, comme l'éléphant qui porte sa tour armée en guerre. Lui il portait sa pensée. Sa voix, lors même qu'il ne jetait qu'un mot de son banc, avait un accent formidable et révolutionnaire qu'on démêlait dans l'assemblée comme le rugissement du lion dans la ménagerie. Sa chevelure, quand il secouait la tête, avait quelque chose d'une crinière. Son sourcil remuait tout, comme celui de Jupiter, cuncta supercilio moventis. Ses mains quelquefois semblaient pétrir le marbre de la tribune. Tout son visage, toute son attitude, toute sa personne était bouffie d'un orgueil pléthorique qui avait sa grandeur. Sa tête avait une laideur grandiose et fulgurante dont l'effet, par moment, était électrique et terrible. Dans les premiers temps, quand rien n'était encore visiblement décidé pour ou contre la royauté; quand la partie avait l'air presque égale entre la monarchie encore forte et les théories encore faibles ; quand aucune des idées qui devaient plus tard avoir l'avenir n'était encore arrivée à sa croissance complète; quand la révolution. mal gardée et mal armée, paraissait facile à prendre d'assaut, il arrivait quelquefois que le côté droit, croyant avoir jeté bas quelque mur de la forteresse, se ruait en masse sur elle avec des cris de victoire : alors la tête monstrueuse de Mirabeau apparaissait à la brèche et pétrifiait les assaillans. Le génie de la révolution s'était forgé une égide

avec toutes les doctrines amalgamées de Voltaire, d'Helvétius, de Diderot, de Bayle, de Montesquieu, de Locke et de Rousseau, et avait mis la tête de Mirabeau au milieu.

Il n'était pas seulement grand à la tribune, il était grand sur son siége; l'interrupteur égalait en lui l'orateur. Il mettait souvent autant de choses dans un mot que dans un discours. Lafayette a une armée, disait-il à M. de Suleau; mais j'ai ma tête. Il interrompait Robespierre avec cette parole profonde: Cet homme ira loin, car il croit tout ce qu'il dit.

Quelquesois il caractérisait d'un mot, qu'on eût dit traduit de Tacite, l'histoire et le genre de génie de toute une maison souveraine. Il criait aux ministres, par exemple: Ne me parlez pas de votre duc de Savoie, mauvais voisin de toute liberté!

Quelquefois il riait. Le rire de Mirabeau, chose formidable!

Il raillait la Bastille: « Il y a eu, disait-il, cin-« quante-quatre lettres de cachet dans ma famille, « et j'en ai eu dix-sept pour ma part. Vous voyez « que j'ai été traité en aîné de Normandie. »

Il se raillait lui-même. Il est accusé par M. de Valfond d'avoir parcouru, le 6 octobre, les rangs du régiment de Flandre, un sabre nu à la main, et parlant aux soldats. Quelqu'un démontre que le fait concerne M. de Gamaches, et non pas Mirabeau; et Mirabeau ajoute: « Ainsi, tout pesé, tout « examiné, la déposition de M. de Valfond n'a « rien de bien fâcheux que pour M. de Gamaches, « qui se trouve légalement et véhémentement soup-« çonné d'être fort laid, puisqu'il me ressemble. »

Quelquefois il souriait. Lorsque la question de la régence se débat devant l'Assemblée, le côté gauche pense à M. le duc d'Orléans, et le côté droit à M. le prince de Condé, alors émigré en Allemagne. Mirabeau demande qu'aucun prince ne puisse être régent sans avoir prêté serment à la constitution. M. de Montlosier objecte qu'un prince peut avoir des raisons pour ne pas avoir prêté serment; par exemple, il peut avoir fait un voyage outre-mer ... - Mirabeau répond : « Le discours « du préopinant va être imprimé; je demande à a en rédiger l'erratum. Outre-mer, lisez outre-« Rhin. » Et cette plaisanterie décide la question. Le grand orateur jouait ainsi quelquefois avec ce qu'il tuait. A en croire les naturalistes, il y a du chat dans le lion.

Par momens, au milieu de ses plus violentes déclamations populaires, il se rappelait tout à coup qui il était, et il avait de fières saillies de gentilhomme. C'était une mode oratoire alors de jeter dans tout discours une imprécation quelconque sur les massacres de la Saint-Barthélemy. Mirabeau faisait son imprécation comme tout le monde; mais il disait en passant: Monsieur l'amiral de Coligny, qui, par parenthèse, était mon cousin. La

parenthèse était digne de l'homme dont le père écrivait: Il n'y a qu'une mésalliance dans ma famille, les Médicis. — Mon cousin monsieur l'amiral de Coligny, c'eût été impertinent à la cour de Louis XIV, c'était sublime à la cour du peuple de 1791.

Son dédain était beau, son rire était beau, mais sa colère était sublime.

Quand on avait réussi à l'irriter, quand on lui avait tout à coup enfoncé dans le flanc quelqu'une de ces pointes aiguës qui font bondir l'orateur et le taureau, si c'était au milieu d'un discours, par exemple, il quittait tout sur-le-champ, il laissait là les idées entamées, il s'inquiétait peu que la voûte de raisonnemens qu'il avait commencé à bâtir s'écroulat derrière lui, faute de couronnement, il abandonnait la question net, et se ruait tête baissée sur l'incident. Alors, malheur à l'interrupteur! malheur au toréador qui lui avait jeté la vanderille! Mirabeau fondait sur lui, le prenait au ventre, l'enlevait en l'air, le foulait aux pieds. Il allait et venait sur lui, il le brovait, il le pilait. Il saisissait dans sa parole l'homme tout entier, quel qu'il fût, grand ou petit, méchant ou nul, boue ou poussière, avec sa vie, avec son caractère, avec son ambition, avec ses vices, avec ses ridicules ; il n'omettait rien , il n'épargnait rien , il ne manquait rien, il cognait désespérément son ennemi sur les angles de la tribune, il faisait trembler,

il faisait rire, tout mot portait coup, toute phrase était flèche, il avait la furie au cœur, c'était terrible et superbe. C'était une colère lionne. Grand et puissant orateur, beau surtout dans ce momentlà! C'est alors qu'il fallait voir comme il chassait au loin tous les nuages de la discussion. C'est alors qu'il fallait voir comme son souffle orageux faisait moutonner toutes les têtes de l'assemblée! Chose singulière! il ne raisonnait jamais mieux que dans l'emportement. L'irritation la plus violente, loin de disjoindre son éloquence dans les secousses qu'elle lui donnait, dégageait en lui une sorte de logique supérieure, et il trouvait des argumens dans la fureur comme un autre des métaphores. Soit qu'il fit rugir son sarcasme aux dents acérées sur le front pâle de Robespierre, ce redoutable inconnu qui, deux ans plus tard, devait traiter les têtes comme Phocion les discours; soit qu'il mâchât avec rage les dilemmes filandreux de l'abbé Maury, et qu'il les recrachât au côté droit, tordus, déchirés, disloqués, dévorés à demi et tout couverts de l'écume de sa colère; soit qu'il enfonçat les ongles de son syllogisme dans la phrase molle et flasque de l'avocat Target , il était grand et magnifique, et il avait une sorte de majesté formidable que ne dérangeaient pas ses bonds les plus effrénés. Nos pères nous l'ont dit, qui n'avait pas vu Mirabeau en colère n'avait pas vu Mirabeau. Dans la colère son génie faisait la roue et étalait toutes ses splen54 ÉТИВЕ

deurs. La colère allait bien à cet homme, comme la tempête à l'océan.

Pour qui l'a vu, pour qui l'a entendu, ses discours sont aujourd'hui lettre morte. Tout ce qui était saillie, relief, couleur, haleine, mouvement, vie et ame, a disparu. Tout dans ces belles harangues aujourd'hui est gisant à terre, à plat sur le sol. Où est le souffle qui faisait tourbillonner toutes ces idées comme les feuilles dans l'ouragan? Voilà bien le mot, mais où est le geste? Voilà le cri, où est l'accent? Voilà la parole, où est le regard? Voilà le discours, où est la comédie de ce discours? Car, il faut le dire, dans tout orateur il y a deux choses, un penseur et un comédien. Le penseur reste, le comédien s'en va avec l'homme. Talma meurt tout entier, Mirabeau à demi.

Dans l'Assemblée constituante il y avait une chose qui épouvantait ceux qui regardaient attentivement, c'était la Convention. Pour quiconque a étudié cette époque, il est évident que dès 1789 la Convention était dans l'Assemblée constituante. Elle y était à l'état de germe, à l'état de fœtus, à l'état d'ébauche. C'était encore quelque chose d'indistinct pour la foule, c'était déjà quelque chose de terrible pour qui savait voir. Un rien sans doute; une nuance plus foncée que la couleur générale; une note détonnant parfois dans l'orchestre; un refrain morose dans un chœur d'espérances et d'illusions; un détail qui offrait quelque discor-

dance avec l'ensemble; un groupe sombre dans un coin obscur; quelques bouches donnant un certain accent à de certains mots; trente voix, rien que trente voix, qui devaient plus tard se ramifier, suivant une effrayante loi de multiplication, en Girondins, en Plaine et en Montagne; 93, en un mot, point noir dans le ciel bleu de 89. Tout était déjà dans ce point noir, le 21 janvier, le 31 mai, le 9 thermidor, sanglante trilogie; Buzot, qui devait dévorer Louis XVI, Robespierre, qui devait dévorer Buzot, Vadier, qui devait dévorer Robespierre, trinité sinistre. Parmi ces hommes, les plus médiocres et les plus ignorés, Hébrard et Putraink, par exemple, avaient un sourire étrange dans les discussions, et semblaient garder sur l'avenir une pensée quelconque qu'ils ne disaient pas. A notre avis, l'historien devrait avoir des microscopes pour examiner la formation d'une assemblée dans le ventre d'une autre assemblée. C'est une sorte de gestation qui se reproduit souvent dans l'histoire, et qui, selon nous, n'a pas été assez observée. Dans le cas présent, ce n'était certes pas un détail insignifiant sur la surface du corps législatif que cette excroissance mystérieuse qui contenait l'échafaud déjà tout dressé du roi de France. C'était une chose qui devait avoir une forme monstrueuse que l'embryon de la Convention dans le flanc de la Constituante. OEuf de vautour porté par un aigle.

Dès lors, beaucoup de bons esprits dans l'Assemblée constituante s'effrayaient de la présence de ces quelques hommes impénétrables qui semblaient se tenir en réserve pour une autre époque. Ils sentaient qu'il y avait bien des ouragans dans ces poitrines dont il s'échappait à peine quelques souffles. Ils se demandaient si ces aquilons ne se déchaineraient pas un jour, et ce que deviendraient alors toutes les choses essentielles à la civilisation que 89 n'avait pas déracinées. Rabaut-Saint-Étienne, qui croyait la révolution finie et qui le disait tout haut, flairait avec inquiétude Robespierre qui ne la croyait pas commencée et qui le disait tout bas. Les démolisseurs présens de la monarchie tremblaient devant les démolisseurs futurs de la société. Ceux-ci, comme tous les hommes qui ont l'avenir et qui le savent, étaient hautains, hargneux et arrogans, et le moindre d'entre eux coudoyait dédaigneusement les principaux de l'Assemblée. Les plus nuls et les plus obscurs jetaient, selon leur humeur et leur fantaisie, d'insolentes interruptions aux plus graves orateurs; et, comme tout le monde savait qu'il y avait des événemens, pour ces hommes dans un prochain avenir, personne n'osait leur répliquer. C'est dans ces momens où l'assemblée qui devait venir un jour faisait peur à l'assemblée qui existait, c'est alors que se manifestait avec splendeur le pouvoir d'exception de Mirabeau. Dans le sentiment de sa toutepuissance, et sans se douter qu'il fit un chose si grande, il criait au groupe sinistre qui coupait la parole à la Constituante : Silence aux trente voix! et la Convention se taisait.

Cet antre d'Eole resta silencieux et contenu tant que Mirabeau tint le pied sur le couvercle.

Mirabeau mort, toutes les arrière-pensées anarchiques firent irruption.

Nous le répétons d'ailleurs, nous croyons que Mirabeau est mort à propos. Après avoir déchaîné bien des orages dans l'État, il est évident que pendant un temps il a comprimé sous son poids toutes les forces divergentes auxquelles il était réservé d'achever la ruine qu'il avait commencée; mais elles se condensaient par cette compression même, et tôt ou tard, selon nous, l'explosion révolutionnaire devait trouver issue et jeter au loin Mirabeau, tout géant qu'il était.

Concluons.

Si nous avions à résumer Mirabeau d'un mot, nous dirions: Mirabeau, ce n'est pas un homme, ce n'est pas un peuple, c'est un événement qui parle.

Un immense événement! la chute de la forme monarchique en France.

Sous Mirabeau, ni la monarchie, ni la république n'étaient possibles. La monarchie l'excluait par sa hiérarchie, la république par son niveau. Mirabeau est un homme qui passe dans une épo-

que qui prépare. Pour que l'envergure de Mirabeau s'y déployât à l'aise, il fallait que l'atmosphère sociale fût dans cet état particulier où rien de précis et d'enraciné dans le sol ne résiste, où tout obstacle à l'essor des théories se refoule aisément, où les principes qui feront un jour le fond solide de la société future sont encore en suspension, sans trop de forme ni de consistance, attendant dans ce milieu où ils flottent pêle-mêle en tourbillon l'instant de se précipiter et de se cristalliser. Toute institution assise a des angles auxquels le génie de Mirabeau se fut peut-être brisé l'aile.

Mirabeau avait un sens profond des choses, il avait aussi un sens profond des hommes. A son arrivée aux États-Généraux, il observa long-temps en silence, dans l'Assemblée et hors de l'Assemblée, le groupe alors si pittoresque, des partis. Il devina l'insuffisance de Mounier, de Malouet et de Rabaut-Saint-Étienne, qui révaient une conclusion anglaise. Il jugea froidement la passion de Chapelier, la brièveté d'esprit de Pétion, la mauvaise emphase littéraire de Volney ; l'abbé Maury qui avait besoin d'une position ; Desprémesnil et Adrien Duport, parlementaires de mauvaise humeur et non tribuns; Roland, ce zéro dont la femme était le chiffre ; Grégoire , qui était à l'état de somnambulisme politique. Il vit tout de suite le fond de Sieves, si peu pénétrable qu'il fût. Il enivra de ses idées Camille Desmoulins, dont la tête

n'était pas assez forte pour les porter. Il fascina Danton, qui lui ressemblait en moins grand et en plus laid. Il n'essaya aucune séduction près des Guillermy, des Lautrec et des Cazalès, sorte de caractères insolubles dans les révolutions. Il sentait que tout allait marcher si vite qu'on n'avait pas de temps à perdre. D'ailleurs, plein de courage et n'ayant jamais peur de l'homme du jour, ce qui est rare, ni de l'homme du lendemain, ce qui est plus rare encore, toute sa vie il fut hardi avec ceux qui étaient puissans; il attaqua successivement dans leur temps, Maupeou et Terray, Calonne et Necker. Il s'approcha du duc d'Orléans, le toucha et le quitta aussitôt. Il regarda Robespierre en face et Marat de travers.

Il avait été successivement enfermé à l'île de Rhé, au château d'If, au fort de Joux, au donjon de Vincennes. Il se vengea de toutes ces prisons sur la Bastille.

Dans ses captivités, il lisait Tacite. Il le dévorait, il s'en nourrissait, et quand il arriva à la tribune en 1789, il avait encore la bouche pleine de cette moelle de lion. On s'en aperçut aux premières paroles qu'il prononça.

Il n'avait pas l'intelligence de ce que voulaient Robespierre et Marat. Il regardait l'un comme un avocat sans causes, et l'autre comme un médecin sans malades, et il supposait que c'était le dépit qui les faisait divaguer. Opinion qui

d'ailleurs avait son côté vrai. Il tournait le dos complètement aux choses qui venaient à si grands pas derrière lui. Comme tous les régénérateurs radicaux, il avait l'œil bien plus fixé sur les questions sociales que sur les questions politiques. Son œuvre, à lui, ce n'est pas la république, c'est la révolution.

Ce qui prouve qu'il est le vrai grand homme essentiel de ces temps-là, c'est qu'il est resté plus grand qu'aucun des hommes qui ont grandi après lui dans le même ordre d'idées que lui.

Son père, qui ne le comprenait pas plus, quoiqu'il l'eût engendré, que la Constituante ne comprenaît la Convention, disait de lui: Cet homme n'est ni la fin ni le commencement d'un homme. Il avait raison. « Cet homme » était la fin d'une société et le commencement d'une autre.

Mirabeau n'importe pas moins à l'œuvre générale du dix-huitième siècle que Voltaire. Ces deux hommes avaient des missions semblables, détruire les vieilles choses et préparer les nouvelles. Le travail de l'un a été continu et l'a occupé, aux yeux de l'Europe, durant toute sa longue vie. L'autre n'a paru sur la scène que peu d'instans. Pour faire leur besogne commune, le temps a été donné à Voltaire par années et à Mirabeau par journées. Cependant Mirabeau n'a pas moins fait que Voltaire. Seulement l'orateur s'y prend autrement que le philosophe. Chacun attaque la vie du

corps social à sa façon. Voltaire décompose, Mirabeau écrase. Le procédé de Voltaire est en quelque sorte chimique, celui de Mirabeau est tout physique. Après Voltaire, une société est en dissolution; après Mirabeau, en poussière. Voltaire, c'est un acide; Mirabeau, c'est une massue.

TONE I.

S VII.

Si maintenant, pour compléter l'ensemble que nous avons essayé d'ébaucher, de Mirabeau et de son époque nous reportons les yeux sur nous, ilest aisé de voir, au point où se trouve aujourd'hui le mouvement social commencé en 89, que nous n'aurons plus d'hommes comme Mirabeau, sans que personne puisse dire d'ailleurs précisément de quelle forme seront les grands hommes politiques que nous réserve l'avenir.

Les Mirabeaux ne sont plus nécessaires, donc ils ne sont plus possibles.

La Providence ne crée pas des hommes pareils

quand ils sont inutiles. Elle ne jette pas de cette graine-là au vent.

Et en effet, à quoi pourrait servir maintenant un Mirabeau? Un Mirabeau, c'est une foudre. Qu'y a-t-il à foudroyer? Où sont, dans la région politique, les objets trop haut placés qui attirent le tonnerre? Nous ne sommes plus comme en 1789, où il y avait dans l'ordre social tant de choses disproportionnées.

Aujourd'hui le sol est à peu près nivelé; tout est plane, ras, uni. Un orage comme Mirabeau qui passerait sur nous ne trouverait pas un seul sommet où s'accrocher.

Ce n'est pas à dire, parce que nous n'aurons plus besoin d'un Mirabeau, que nous n'ayons plus besoin de grands hommes. Bien au contraire. Il y a certes beaucoup à travailler encore. Tout est défait, rien n'est refait.

Dans les momens comme celui où nous sommes, le parti de l'avenir se divise en deux classes: les hommes de révolution, les hommes de progrès. Ce sont les hommes de révolution qui déchirent la vieille terre politique, creusent le sillon, jettent la semence; mais leur temps est court. Aux hommes de progrès appartient la lente et laborieuse culture des principes, l'étude des saisons propices à la greffe de telle ou telle idée, le travail au jour le jour, l'arrosement de la jeune plante, l'engrais du sol, la récolte pour tous. Ils vont courbés et

64 Еторе

patiens, sous le soleil ou sous la pluie, dans le champ public, épierrant cette terre couverte de ruines, extirpant les chicots du passé qui accrochent encore çà et là, déracinant les souches mortes des anciens régimes, sarelant les abus, cette mauvaise herbe qui pousse si vite dans toutes les lacunes de la loi. Il leur faut bon œil, bon pied, bonne main. Dignes et consciencieux travailleurs, souvent bien mal payés!

Or, selon nous, à l'heure qu'il est, les hommes de révolution ont accompli leur tâche. Ils ont eu tout récemment encore leurs trois jours de semailles en juillet. Qu'ils laissent faire maintenant les hommes de progrès. Après le sillon, l'épi.

Mirabeau, c'est un grand homme de révolution. Il nous faut maintenant le grand homme du progrès.

Nous l'aurons. La France a une initiative trop importante dans la civilisation du globe pour que les hommes spéciaux lui fassent jamais faute. La France est la mère majestueuse de toutes les idées qui sont aujourd'hui en mission chez tous les peuples. On peut dire que la France depuis deux siècles nourrit le monde du lait de ses mamelles. La grande nation a le sang généreux et riche et les entrailles fécondes; elle est inépuisable en génies; elle tire de son sein toutes les grandes intelligences dont elle a besoin; elle a toujours des hommes à la mesure de ses événemens, et il ne lui manque

dans l'occasion ni des Mirabeau pour commencer ses révolutions ni des Napoléon pour les finir.

La Providence ne lui refusera certainement pas le grand homme social, et non plus seulement politique, dont l'avenir a besoin.

En attendant qu'il vienne, sans doute, à peu d'exceptions près, les hommes qui font de l'histoire pour le moment sont petits ; sans doute il est triste que les grands corps de l'État manquent d'idées générales et de larges sympathies; sans doute il est affligeant qu'on emploie à des badigeonnages le temps qu'on devrait donner à des constructions; sans doute il est étrange qu'on oublie que la souveraineté véritable est celle de l'intelligence, qu'il faut avant tout éclairer les masses, et que quand le peuple sera intelligent alors seulement le peuple sera souverain; sans doute il est honteux que les magnifiques prémisses de 89 aient amené de certains corollaires comme une tête de syrène amène une queue de poisson, et que des gâcheurs aient pauvrement plaqué tant de lois de plâtre sur des idées de granit; sans doute il est déplorable que la révolution française ait eu de si maladroits accoucheurs; sans doute, mais rien d'irréparable n'a encore été fait ; aucun principe essentiel n'a été étouffé dans l'enfantement révolutionnaire ; aucun avortement n'a eu lieu; toutes les idées qui importent à la civilisation future sont nées viables, et prennent chaque jour force, taille et santé. Certes,

66 ÉTUDE

quand 1814 est arrivé, toutes ces idées, filles de la révolution, étaient bien jeunes et bien petites encore et tout-à-fait au berceau, et la restauration, il faut en convenir, leur a été une maigre et mauvaise nourrice. Cependant, il faut en convenir aussi, elle n'en a tué aucune. Le groupe des principes est complet.

A l'heure où nous sommes, toute critique est possible, mais l'homme sage doit avoir pour l'époque entière un regard bienveillant. Il doit espérer, se confier, attendre. Il doit tenir compte aux hommes de théorie de la lenteur avec laquelle poussent les idées; aux hommes de pratique, de cet étroit et utile amour des choses qui sont, sans lequel la société se désorganiserait dans des expériences successives; aux passions, de leurs digressions généreuses et fécondantes; aux intérêts, de leurs calculs qui rattachent les classes entre elles à défaut de croyances; aux gouvernemens, de leurs tâtonnemens vers le bien dans l'ombre; aux oppositions, de l'aiguillon qu'elles ont sans cesse au poing et qui fait tracer au bœuf le sillon; aux partis mitoyens, de l'adoucissement qu'ils apportent aux transitions; aux partis extrêmes, de l'activité qu'ils impriment à la circulation des idées, lesquelles sont le sang même de la civilisation; aux amis du passé, du soin qu'ils prennent de quelques racines vivaces; aux zélateurs de l'avenir, de leur amour pour ces belles fleurs qui seront un

jour de beaux fruits; aux hommes mûrs, de leur modération; aux hommes jeunes, de leur patience; à ceux-ci, de ce qu'ils font; à ceux-là, de ce qu'ils veulent faire; à tous, de la difficulté de tout.

Nous ne nierons pas d'ailleurs tout ce que l'époque où nous vivons a d'orageux et de troublé. La plupart des hommes qui font quelque chose dans l'État ne savent pas ce qu'ils font. Ils travaillent dans la nuit, sans y voir. Demain, quand il fera jour, ils seront peut-être tout surpris de leur œuvre. Charmés ou effrayés, qui sait? Il n'y a plus rien de certain dans la science politique; toutes les boussoles sont perdues; la société chasse sur ses ancres; depuis vingt ans on lui a déjà changé trois fois ce grand mât qu'on appelle la dynastie, et qui est toujours le premier frappé de la foudre.

La loi définitive de rien ne se révèle encore. Le gouvernement, tel qu'il est, n'est l'affirmation d'aucune chose; la presse, si grande et si utile d'ailleurs, n'est qu'une négation perpétuelle de tout. Aucune formule nette de civilisation et de progrès n'a encore été rédigée.

La révolution française a ouvert pour toutes les théories sociales un livre immense, une sorte de grand testament. Mirabeau y a écrit son mot, Robespierre le sien, Napoléon le sien. Louis XVIII y a fait une rature. Charles X a déchiré la page. La chambre du 7 août l'a recollée à peu près, mais voilà tout. Le livre est là, la plume est là. Qui osera écrire?

Les hommes actuels semblent peu de chose sans doute; cependant quiconque pense doit fixer sur l'ébullition sociale un regard attentif.

Certes, nous avons ferme confiance et ferme espoir.

Eh! qui ne sent pas que dans ce tumulte et dans cette tempête, au milieu de ce combat de tous les systèmes et de toutes les ambitions qui fait tant de fumée et tant de poussière, sous ce voile qui cache encore aux yeux la statue sociale et providentielle à peine ébauchée, derrière ce nuage de théories, de passions, de chimères qui se croisent, se heurtent et s'entre-dévorent dans l'espèce de jour brumeux qu'elles déchirent de leurs éclairs, à travers ce bruit de la parole humaine qui parle à la fois toutes les langues par toutes les bouches, sous ce violent tourbillon de choses, d'hommes et d'idées qu'on appelle le dix-neuvième siècle, quelque chose de grand s'accomplit?

Dieu reste calme et fait son œuvre.

Janvier 1834.

Mirabeau adopta, en 1783, un enfant né l'année précédente; il voua à cet enfant une tendresse toute paternelle; depuis il le garda constamment auprès de lui, l'emmena dans ses voyages, ne s'en sépara qu'au dernier soupir; le mit, en mourant, dans les bras de ses amis; et, comme s'il eût deviné que ceux-ci, renfermés dans une admiration muette et stérile, ne feraient rien pour défendre sa mémoire contre les haines de parti, il la recommanda à l'enfant qui ne pouvait le comprendre, et chargea madame du Sail-

lant de donner à l'orphelin des soins de mère, de lui enseigner son devoir, de l'y aider autant qu'il dépendrait d'elle.

Cette mission, la digne sœur de Mirabeau, madame du Saillant, l'a fidèlement remplie.

Cet enfant, c'est moi.

Ce devoir, je vais essayer de l'accomplir.

Mirabeau est un des hommes des temps modernes qui ont le plus occupé le public; cependant c'est un de ceux que le public connaît le moins bien. La vérité manque également aux pamphlets et aux factums, aux libelles et aux panégyriques, aux simples notices et aux gros livres dont cet homme extraordinaire a été l'objet depuis cinquante ans.

Une mission de famille, la possession de tous les papiers domestiques, de longues recherches, des études assidues, ont mis entre mes mains les preuves qui établissent cette vérité. Je les mets aujourd'hui sous les yeux du public.

J'envisage Mirabeau sous trois rapports distincts : je considère en lui

L'homme privé;

Le littérateur et l'écrivain politique ;

Le législateur et l'homme d'État.

L'homme privé : j'aurais voulu qu'il dépendit de moi d'en parler peu. Mais d'autres, par haine, par légèreté, ou par spéculation, ayant épuisé les sources les plus suspectes et les plus impures pour en tirer de minutieux détails sur les égaremens de la jeunesse de Mirabeau, sur ses misères domestiques, j'ai dû réduire les exagérations à la mesure de la vérité; j'ai dû démentir les calomnies; expliquer, en les avouant, les faits qui sont certains; démontrer, preuves en main, que lorsqu'il est tombé, moins souvent qu'on ne l'a cru, dans de graves désordres privés, il a été beaucoup plus malheureux que réellement coupable.

Le littérateur, l'écrivain politique ne pouvait être bien apprécié que par un examen circonstancié de tous les travaux de Mirabeau. Dans le compte que je rends, j'indique l'occasion, le motif et l'effet de chaque ouvrage; je prouve que l'auteur présumé est resté étranger à plusieurs des écrits qu'on lui attribue; je détermine sa véritable part dans ceux dont il n'est pas le seul auteur; tantôt par voie de transcription littérale, tantôt à l'aide d'analyses et de citations partielles, en attendant la publication ultérieure; je fais connaître ceux qu'il a réellement composés, et qui sont restés inédits.

Quant au législateur et à l'homme d'État, j'explique le rôle qu'à ces deux titres Mirabeau a rempli au-dehors et au-dedans de l'Assemblée nationale,

dans le cours de la révolution qu'il avait, quinze ans d'avance, appelée par ses vœux, sollicitée par ses efforts, et à la direction, aux résultats de laquelle il contribua plus que personne. Dans ses correspondances privées et politiques, dans ses travaux oratoires, déjà connus ou encore inédits, je le montre ce qu'il fut toute sa vie, homme à la fois populaire et monarchique; adversaire toujours habile et conséquent, ennemi toujours ardent et courageux de l'anarchie comme du despotisme. Je transcris un petit nombre de ses discours déjà imprimés ; dans d'autres je ne prends que des citations ; j'analyse tont le reste. J'y entremêle, selon l'ordre des temps et des matières, plusieurs autres grands discours qu'il avait préparés pour la tribune, et dont sa mort prématurée a, jusqu'ici, privé le public. Enfin, je donne une analyse complète des lettres et mémoires que Mirabeau, vers la fin de sa vie, adressa au roi et à la reine; ainsi que des plans qu'il avait concus, et dont il commençait l'exécution , pour défendre , à la fois, la constitution et la monarchie contre les hommes qui, dès-lors, cherchaient à ébranler le trône, et, après lui, réussirent à le renverser, à souiller une révolution si nécessaire et si pure dans son origine, et à en compromettre temporairement les légitimes conquêtes.

Voilà mon but, voici mes moyens:

Jusqu'à présent, Mirabeau, surtout comme personnage privé, n'a guère été peint que par des écrivains malveillans, copiés ensuite par des auteurs insoucians.

Les premiers ont soigneusement trié les calomnies et les scandales que renferment les Mémoires judiciaires publiés contre Mirabeau, ainsi que la correspondance de Vincennes, volée et falsifiée, comme je le prouverai; et les furieux libelles qui furent dictés, à l'égard de ses écrits de finances, par le ressentiment des agioteurs; quant aux travaux d'homme d'État, on sait s'ils ont eu d'autres juges que les haines politiques.

Moi, j'ai cherché ailleurs, et quoique j'aie eu souvent à réfuter ses ennemis, ce n'est pas à ses amis que je me suis adressé.

Les trente premières années de Mirabeau se sont, en quelque sorte, passées entre son père le marquis et son oncle le bailli de Mirabeau, deux hommes supérieurs et presque également inconnus; tous deux graves, austères, religieux, pleins de savoir, de vertus et de génie; nobles et forts par la tête et par le cœur; semblables entre eux sur beaucoup de points, mais différens en ce sens que l'un, le père, avait toute l'inflexible raideur d'un caractère despo-

tique, et d'un esprit uniquement spéculatif; tandis que l'autre, l'oncle, laissait persuader sa raison, laissait émouvoir son ame par les conseils et les enseignemens d'une philosophie pratique qui, au fond, n'était très sévère que pour lui-même.

Etroitement unis par l'affection la plus tendre, par la complète fusion des intérêts, surtout par le commun fanatisme du nom, mais toujours séparés de domicile, les deux frères se sont écrit, pendant cinquante ans, plus de quatre mille lettres, restées inédites, et qui sont en ma possession. De 1750 à 1784, on y trouve, à chaque page, Mirabeau enfant, adolescent, jeune homme, adulte. Il occupe d'autant plus son père et son oncle, que, jusqu'à l'âge de vingt-trois ans, il réside toujours auprès de l'un ou de l'autre, et que pendant les onze années suivantes, il reste sous leur dépendance : ainsi ces correspondances le réfléchissent en quelque sorte comme au foyer d'un miroir domestique, dans les extraits dont se compose en partie le premier volume de cet ouvrage. Mon travail s'est donc presque réduit à un simple assemblage.

Plus tard, je tire le complément de la vie privée, de ces mêmes lettres de famille, de celles que Mirabeau lui-même écrivit à son père, à son oncle, à sa mère, à sa femme, à ses sœurs, à madame de Monnier, à plusieurs de ses amis, tels que Boucher, Lafage, Dupont de Nemours, etc., pièces inédites, inconnues, où tout se trouve exposé, soupçons et accusations, explications et apologies, celles-ci toujours émanées, non de Mirabeau, mais de ses témoins, de ses contradicteurs, de ses juges naturels.

En ce qui concerne les deux parties de sa vie publique, je peins de même Mirabeau en prenant mes couleurs, non seulement dans ses ouvrages imprimés, mais encore dans une foule de lettres qu'il écrivit à des hommes publics, et ensuite dans les manuscrits nombreux qu'il m'a laissés en fidéicommis.

Il ne s'agit plus ici de ces compilations ressassées où, sauf quelque changement de forme, on ne présente au public que ce qu'il possède déjà, ni de ces sortes de suppositions de Mémoires, si usitées depuis quelque temps. Dans mon livre, il n'y a pas de doute possible sur l'authenticité des matériaux. Tous les originaux sont dans mes portefeuilles, où pourra les voir quiconque voudra bien s'adresser à moi; j'ajoute que, n'y fussent-ils pas, nulle incertitude ne resterait à quiconque aurait lu deux pages des citations inédites prises au hasard, dans tout l'ouvrage dont elles composent la plus grande partie.

Il y a, en effet, des choses qu'on ne saurait in-

venter; et, quelque habile que fût un arrangeur, un fabricateur de Mémoires apocryphes, il lui serait impossible de supposer, par exemple, une des cent lettres, une des mille pages transcrites du marquis ou du bailli de Mirabeau; car si, pour des puristes, il y a beaucoup à reprendre dans ce style, si l'on en connaît de meilleur, de plus élégant, de plus pur, il n'y a pas de manière d'écrire qui retrace plus vivement, plus spirituellement des temps, des situations, des caractères, auxquels rien ne ressemble autour de nous; il n'y en a pas qui exprime avec plus de justesse la force rude et attérante des hommes qui vont juger, l'un son fils, et l'autre son neveu; et je crois même qu'on ne pourrait pas , jusqu'à présent, citer d'écrivain qui saisisse davantage par une forme inattendue, et qui soit à ce point original et inimitable.

Je n'étendrai pas plus loin cette espèce de préface d'un ouvrage qui n'est pas un panégyrique, mais qui est un livre de bonne foi et de vérité. Je ne parlerai pas de moi, car je n'ai jamais songé à moi dans cette œuvre toute d'abnégation, de conscience et de dévouement. Je ne m'excuserai pas même des imperfections de mon travail, car c'est la seule piété filiale qui me l'a fait entreprendre, et je n'y ai été ni préparé par mon éducation, que Mirabeau n'a pas même pn commencer, ni aidé par les circonstances, qui

m'ont toujours interdit, au contraire, toute littérature pratique. Je ne m'excuserai pas non plus sur le retard de cette publication, parce que la cause même de ce retard peut, jusqu'à un certain point, être opposée à un des reproches les plus injustement adressés à la mémoire de Mirabeau : en effet, si l'homme qu'on accuse de s'être vendu n'était pas mort pauvre, la pauvreté n'aurait pas forcé son fils adoptif d'ajourner un devoir sacré pendant plus de trente années, obscurément employées à un travail administratif, aussi pénible qu'absorbant.

Je me borne à ce peu de mots sur l'auteur, qu'on ne verra plus reparaître une seule fois. Mais avant de m'effacer pour toujours, je dois offrir ici l'hommage de ma reconnaissance aux amis de la vérité, du génie et de la gloire civique, qui m'ont aidé par de précieuses communications; je me bornerai toutefois à nommer feu MM. Frochot et Pellenc, amis, confidens et collaborateurs de Mirabeau; M. de Comps, son loyal et dévoué secrétaire; sa nièce, madame Sirey, née du Saillant, dont l'esprit, l'ame et le talent sont dignes de sa famille; M. le duc de Bassano, dont les premiers travaux politiques furent faits sous les yeux de Mirabeau, qui lui accordait une tendre estime; le vénérable docteur Ysabeau, qui fut, à Gien, le bon ange de Sophie, comme Boucher

était, à Vincennes, le bon ange de Mirabeau; M. Ernest de Blosseville, auteur d'un bel ouvrage d'humaine et haute philosophie ; et M. Pontier, savant libraire d'Aix, qui, avec autant de désintéressement que de bonté, m'a donné une partie des correspondances de famille, dont les extraits vont justifier victorieusement la jeunesse de Mirabeau, par la plume même de ses seuls juges compétens.

LUCAS- MONTIGNY.

Le janvier 1834.

Histoire des Colonies pénales de l'Angleterre dans l'Australie; Paris, 1831. Ouvrage couronné par l'académie française, qui a décerné à l'auteur le prix Montyon.

LIVRE PREMIER.

LIVAE PARMIER.

of the Stock of Lance 1942 Street, which the

Quand un homme a beaucoup occupé l'esprit, et fixé l'attention de ses contemporains, quand il a exercé une grande influence sur son époque et sur les temps postérieurs, la curiosité publique s'attache à lui, et, à cause de lui, à tout son entourage. Elle sait ce qu'il a été, elle voit, éprouve, apprécie, juge ce qu'il a fait; elle veut savoir quels furent son origine, ses antécédens, ceux de sa famille, son point de départ, les influences qu'il a subies, les inspirations qu'il a reçues; enfin quelle progression, d'abord lente, secrète, inaperçue, l'a conduit à la vie publique, et de là, aux résultats qui ont marqué fortement dans le

passé, qui feront subsister jusqu'à un avenir indéfini les traces d'une existence passagère.

Cette curiosité s'est principalement exercée sur Mirabeau. On a dit qu'en lui, plus qu'en tout autre, l'homme moral était sous la domination de l'homme physique, en était l'expression exacte, mais involontaire et forcée ; qu'il était le produit des circonstances privées non moins que des circonstances publiques ; des individualités de famille non moins que des conjonctures, des lieux, et des temps; rien n'est plus vrai : nul homme en naissant n'eut les conditions de sa vie plus nettement marquées dans le hasard de son origine, dans l'organisation corporelle et morale de ses pères, dans la constitution particulière du sang d'où il sortit; nul homme ne présenta une application plus claire et plus frappante du grand principe de la nature qui, pour perpétuer les espèces, a voulu que les générations successives se transmissent leurs formes et leurs facultés, leurs besoins et leurs appétits, leurs qualités et leurs défauts.

Tel était le type de la race exceptionnelle des Mirabeau, qu'ils ne pouvaient engendrer que celui qui nous occupe, qu'il ne pouvait naître que d'eux. Cette vérité sera saisie par toutes les personnes qui liront la notice, jusqu'à présent inédite, que Mirabeau consacra au souvenir de ses aïeux, et surtout de son grand-père, le marquis Jean-Antoine; notice écrite dans la jeunesse de l'auteur, et que nous transcrivons en tête de notre ouvrage, non seulement parce qu'elle nous en fournit l'introduction la plus naturelle; non seulement parce qu'elle nous paraît digne

de Mirabeau, quelque inexpérimentée que sa plume fût encore; non seulement parce que cette narration révèle de beaux faits, des services utiles, de grands caractères, jusqu'ici inconnus, et présente une suite de récits intéressans, et une multitude de traits tour à tour énergiques et singuliers, plaisans et sublimes, enfin une peinture fort animée d'un temps prodigieusement différent du nôtre; mais encore et surtout, parce que, sans excuser ce qui n'est pas excusable dans la vie privée de Mirabeau, ce piquant tableau de famille sert à l'expliquer à certains égards, en montrant que de tels pères ne pouvaient manquer d'avoir un tel fils; et que, provenu d'eux, il ne pouvait guère être que ce qu'on l'a vu.

Nous donnons donc ce morceau tel qu'il l'écrivit au château d'If, à la fin de 1774, et notre transcription est tout-à-fait conforme au manuscrit autographe, si ce n'est que nous avons quelquefois mis en note des détails qui nous paraissaient embarrasser la marche du texte. Nous avons aussi cru devoir ajouter en renvoi, comme développemens intéressans et parfois nécessaires et justificatifs, quelques extraits empruntés aux Mémoires domestiques inédits du père de Mirabeau, dit l'Ami des hommes. Nous espérons que cette fidélité et cette précaution ne nous seront pas reprochées.

Vie de Jean-Antoine DE RIQUETI, marquis DE MIRABEAU, et Notice sur sa maison, rédigées par l'ainé de ses petits-fils, d'après les notes de son fils.

Les hommes sont fils avant de porter tout autre

titre, et d'avoir aucun droit. Le respect filial est donc le premier de leurs devoirs; par cela même il est aussi le premier des liens sociaux et le principe des mœurs publiques et privées.

La pratique, même superstitieuse, du respect filial que la nature nous a visiblement ordonné, paraît avoir principalement maintenu la morale dans cet empire privilégié ' qui, depuis quarante siècles, vieillit, immobile, au milieu des vicissitudes humaines: et l'on peut soutenir que toutes les institutions publiques des anciens, en déclinant avec les mœurs, se sont particulièrement affaiblies en proportion de l'affaiblissement du respect filial et de l'autorité paternelle.

Tout homme qui a de l'ame et du sens doit donc se croire obligé d'entretenir religieusement dans ses foyers les liens de sa famille intérieure, qui sont ceux de la grande famille. Il le doit d'autant plus que tout va à renverser ou déplacer ses anciennes et fortes bases; qu'une fausse civilisation tend à séparer le faisceau social, à dissoudre l'ensemble des intérêts communs, à en détacher les intérêts privés, pour les grouper mesquinement entre eux; à remplacer les fortes vertus publiques par les calculs d'un égoïsme étroit, les vices féroces par les vices honteux et làches; à n'admettre, enfin, de qualités que celles qui distinguent le jonc entre les arbustes; car, faibles, plians, lisses, et prompts à pourrir, voilà ce que nous sommes devenus forcément.

La Chine. (Note de l'éditeur.)

Depuis que je me connais, j'ai vu mon père et mon oncle contempler, honorer, célébrer la mémoire de nos pères, dont plusieurs furent illustres, non par des succès de cour et des profits de valetage, mais par de mâles vertus et des services rendus à leurs concitoyens, véritable et unique source des illustrations respectables. Désespérant de les imiter, placé même dans l'impossibilité d'essayer de suivre leur trace, je veux la montrer, du moins, à mon fils; et j'emploie mon loisir forcé à recueillir des traditions domestiques qui s'évanouiraient bientôt, à esquisser le portrait de celui de nos pères qui est le plus voisin de nos jours ; je m'efforcerai donc de sauver sa mémoire de l'injuste oubli qui la menace, en consignant ici plusieurs traits singuliers et généreux, plusieurs actions vraiment héroïques, où l'on trouvera l'idée d'un caractère qui ne fut point parfait, sans doute, qui eut des inégalités, et de l'excès dans ses qualités. mais qui fut noble et grand; et les taches humaines qui peuvent s'y rencontrer, loin de l'obscurcir, en relèvent quelquefois les fortes nuances et les couleurs vigoureuses.

En 1267 et 1268, et dans une de ces révolutions que produisait chaque jour la lutte de l'empire et du sacerdoce, toute la famille des Arrighetti, signalée dans le parti des Gibelins, fut chassée de Florence. L'acte de proscription indique le nom de neuf, et entre autres Azzucius Arrighetti filius Gherardi, et omnes masculi descendentes ex eis. Azzucius se retira, avec son fils Pierre, en Provence, où le père mourut en 1294. Pierre Ghérardus et Ugolinus, appelés

frères, furent les enfans de cet Azzo Arrighetti; et la filiation, appuyée de plus de titres originaux et authentiques qu'on n'aurait osé espérer d'en conserver dans un pays déchiré par les guerres de religion et les querelles de partis, a duré, toujours continue et directe, depuis ce chef de notre maison transplanté en France, jusqu'à celui qui écrit cette Notice 1.

¹ Voici les noms des Riqueti et de leurs épouses depuis qu'ils sont établis en France.

Azzo donna le jour à Ghérardus.

Azzucius, ou Azzucio, à Pierre.

Pierre, à Antoine. . . . Sibille de Fos, de la maison des comtes de Provence; c'est celle qu'ont chantée

plusieurs troubadours.

Antoine à Jacques. . . . Catherine de Cadenet. Jacques, à un autre Antoine. Louise de Pontevès.

Cet Antoine II, à Honoré. . Catherine de Lauthoin.

Honoré Ier, à Jean. . . Jeanne Tilhère.

Jean, à un autre Honoré. . Marguerite de Glandevès.

Cet Honoré II , à Thomas. . Jeanne de Lenche.

Thomas, à Honoré III. . . Anne de Pontevès de Buous.

Cet Honoré III, à Jean-Antoine. Élisabeth de Rochemore.

Jean-Antoine, à Victor. . . Françoise de Castellane.

Victor, à Honoré-Gabriel et Geneviève de Vassan.

Boniface.

On connaît universellement la célébrité de l'Ami des hommes, auquel celui de ses fils que la nature destine à lui survivre, paiera le même tribut dont il s'acquitte aujourd'hui envers son grand-père. (Note de Mirabeau.)

Ce n'est point ici le lieu de faire un arbre généalogique, on sait ce que valent ces jeux de la vanité humaine; et, sans doute, elle serait bien petite celle qui s'efforcerait de se rehausser par un genre de mérite si peu personnel, et que tant d'autres partagent. Il nous paraît plus convenable de rendre, dans une espèce d'introduction, honneur à la mémoire de nos pères et aux vertus de ceux dont quelques actions sont restées dans le souvenir des hommes, à travers l'ignorance et les ténèbres des temps orageux où ils vécurent. Nous avouerons qu'il faudrait, pour que cette notice ne fût pas très incomplète, que nous eussions pu nous livrer à des recherches qui, peutêtre, auraient été infructueuses, mais que nous n'avons pas même eu la possibilité de tenter. Voici tout ce que nous avons pu recueillir, à l'aide de la tradition, des papiers de la famille, et des matérianx préparés par le marquis de Mirabeau.

Il est démontré que les Arrighetti parurent en Provence avec le titre et l'esprit de la haute noblesse de ces temps. Ils conservèrent soigneusement les prééminences de leur ordre, se hâtèrent d'acquérir des fiefs, et furent militaires et fondateurs. Leur devise était juvat pietas. A peine posé en France sur une pointe de montagne (car Seyne, où les Arrighetti abordèrent, est la première ville dans les Alpes), y fonda un hôpital. Cette anecdote, célèbre encore dans le pays, est attestée par la double enquête municipale et judiciaire que Jean de Riqueti eut soin de

Mort en 1349. (Note de l'éditeur.)

faire dresser, au temps de la destruction de cet hôpital. Nos ancêtres fondèrent depuis à Marseille les Jésuites, des couvens de Chartreux, de Récolets, et d'autres maisons religieuses. Le goût des fondations était la manie de ces siècles; mais le trait est plus singulier peut-être pour les Arrighetti, car depuis six cents ans aucun d'eux n'a pris l'habit ecclésiastique, si ce n'est un seul, de nos jours, et encore n'eut-il, comme on le verra, guère de vocation; et tous les autres paraissent s'être ressentis d'un esprit ardent et actif, vrai type de la race.

Ils songèrent de bonne heure à se rendre utiles. Pierre avait épousé cette Sibille de Fos, de la maison des comtes de Provence, dont tant de troubadours ont chanté les talens et la beauté. Cette alliance prouve assez de quelle considération jouissait la maison du proscrit qui trouvait un tel établissement en abordant la contrée où il cherchait un asile.

Son fils, Antoine Ier, fut juge-mage de la province. Cette charge revenait à celle de grand-sénéchal. Le juge-mage, officier militaire, jugeait en dernier ressort dans un temps où la Provence n'avait pas de parlement 1, c'était en son nom que se rendait la justice dans toute la province. C'est apparemment cet Antoine, qu'une si grande charge, dans un temps où la faveur ne suffisait pas pour constater le mérite, n'ac-

On a encore des sentences rendues au nom d'Antoine de Riqueti à Marseille, à Digne et à Tarascon, c'est-à-dire aux trois extrémités de la province. (Note de Mirabeau.)

cuse pas d'avoir été un homme médiocre, qui transplanta sa famille à Digne 1.

Jacques, fils de cet Antoine, acheta en 1412 la co-seigneurie de Riez, ville épiscopale; nous possédons l'acte d'acquisition.

Un autre Riqueti était, en même temps, seigneur de Sièyes; deux générations après, ces diverses branches se transportèrent à Marseille; et c'est là que notre maison eut son véritable lustre, fondé sur l'utilité publique. Honoré I^{er}, petit-fils de Jacques de Riqueti, fut celui qui opéra cette transplantation.

Il n'en était pas de ces temps comme de celui où le frein de l'obéissance et l'unité des forces étant réunies dans la main de l'autorité souveraine, on a vu, grace à l'augmentation des moyens de communication, et à l'affluence des métaux du nouveau monde, un petit nombre de capitales réduire toutes les autres villes au nom et à la qualité de villes du second ordre; alors l'esprit de république régnait dans toutes les cités, et surtout dans celles où fleurissait le com-

Antoine mourut en 1412. (Note de l'éditeur.) C'est à un des fils de cet Antoine que la tradition provençale, d'accord avec beaucoup de manuscrits, attribue la chaîne de fer que l'on voit encore à Moustier; elle traverse d'une montagne à l'autre, et l'on aperçoit au milieu une grande étoile à cinq raies, ce qui a fait penser que cette chaîne avait été placée par un chevalier de la maison de Blacas, dont les armoiries présentent une semblable étoile. Cette bizarre idée d'enchaîner deux montagnes était, dit-on, l'accomplissement d'un vœu fait en mer, vers 1390, par le chevalier Anne de Riqueti.

merce; peu auparavant, liguées entre elles sous le nom de villes anséatiques, elles avaient formé une association, qui non seulement servit à garantir leur liberté, mais qui assura tellement leur indépendance, qu'on les voit, peu après, déclarer en leur propre nom la guerre, et faire des alliances avec les puissances du nord.

Marseille, étape de commerce renommée dans tous les temps, ne fut soumise aux Romains mêmes, que comme alliée. Sa situation, les avantages maritimes, la stérilité de son territoire, qui ne laissait guère d'autres ressources à ses habitans que leur industrie, et surtout le génie de ses premiers fondateurs, Grecs et navigateurs commerçans, en avaient fait, dans les siècles, le principal entrepôt des mers alors fréquentées. Elle avait reconnu les comtes de Provence de la maison d'Anjon, mais à des conditions qui lui conservaient une sorte d'indépendance, et la séparaient absolument du reste de la contrée.

Marseille passa, avec la Provence, au pouvoir de nos rois, mais toujours investie de ses priviléges; et, même quand elle reconnut Henri IV pour son souverain, elle obtint par son traité d'avoir pour elle une cour souveraine. Duvair, depuis garde-dessceaux, lui fut donné pour premier président, et pendant quelque temps cet arrangement subsista.

Dès le commencement du seizième siècle où toutes les grandes villes de commerce se gouvernaient ellesmêmes, Marseille, assiégée par le connétable de Bourbon et abandonnée à ses propres forces, ne fut pas prise. Un des priviléges de cette florissante cité, privilége qu'à la vérité toutes les villes de la Provence partageaient avec elle, mais que Marseille exerçait dans la proportion de son importance et de son opulence, un de ses priviléges, disons-nous, était de n'avoir à sa tête, pour premier consul, qu'un noble d'extraction et d'armes: l'influence de cet officier était très considérable dans les temps orageux.

Jean de Riqueti, fils d'Honoré Ier, se trouva premier consul de Marseille l'an 1562; ce fut dans cette célèbre et tragique année qu'éclatèrent les premières conspirations des religionnaires, par la surprise d'un grand nombre de villes. Entre autres principales . Rouen et Orléans furent enlevées. Pour reprendre la première, il en coûta la vie au roi de Navarre, père de Henri IV. Le grand-duc de Guise 1 périt en assiégeant la seconde. Marseille et la Provence, où, depuis les Vaudois et les Albigeois, il s'était conservé un levain de non conformisme populaire, avaient d'ailleurs trop de relations avec le Dauphiné pour n'être pas agitées par les querelles de religion. L'ancienne haine pour les ducs de Savoie, toujours mauvais voisins de toute liberté, cette haine, qui contribua autant que la foi à décatholiser Genève et le Dauphiné. était enracinée dans la haute Provence, et pénétra aisément chez les habitans des plages et surtout à Marseille. Le trafic que l'on appelle commerce dans les villes maritimes est naturellement républicain. La loge, la bourse, la banque, toutes ces dénominations

(Note de l'éditeur.)

François de Lorraine, duc de Guise, assassiné par Poltrot, devant Orléans, le 15 février 1563.

d'assemblées de négocians sont une sorte de sénat démocratique. Or, la nouvelle religion était républicaine, et l'abord nécessaire d'hommes de tous les pays dans les grands ports introduit aisément les nouveautés. L'entreprise sur Marseille, conduite et poussée jusqu'au moment de l'exécution, devait donc moins manquer que toute autre ville.

Jean de Riqueti la prévint. Les précautions mêmes qu'il fit prendre à l'hôtel-de-ville, et qui semblaient n'avoir d'objet que de contenir le peuple, l'ameutèrent: ce coup de tête vraiment supérieur ôta aux conspirateurs tous leurs avantages en éveillant les bons citoyens. La commotion fut forte. Jean pensa perdre la vie, en voulant sauver un gentilhomme nommé Cipierre, envoyé par les chefs des novateurs. Cet infortuné fut enlevé de ses bras mêmes et mis en pièces, lorsqu'à la tête de sa garde il le conduisait en prison. Enfin il nettoya la ville, envoya au comte de Sommerive, chef des catholiques, trois cents hommes à sa solde, et fournit aussi, à ses dépens, les convois de blé dont il approvisionna Marseille.

Une déclaration si formelle ne pouvait que lui attirer la haine de l'autre parti : c'est alors que le capitaine Mouvans, célèbre officier des huguenots, détruisit à Seyne l'hôpital que Pierre Arrighetti y avait fondé, et le tombeau sur lequel on voyait encore sa statue, revêtue d'une cotte d'armes. Cet implacable ennemi brûla autant qu'il le put tous nos papiers et nos titres de famille. Heureusement ces faits furent constatés par une enquête juridique, que Jean eut soin de faire dresser sur les lieux en 1584,

car cet homme paraît avoir eu une tête forte, et une prudence consommée.

A l'égard des moyens pécuniaires avec lesquels il subvint à tant de choses, nous n'avons point assez examiné les papiers de détail de nos archives pour avoir acquis des certitudes. Mais il y avait alors à Marseille une compagnie du corail qui fit des affaires avantageuses, et probablement Jean de Riqueti eut part à ses succès. Quoi qu'il en soit, cet homme, célèbre dans les annales de Provence, parvint à un grand degré d'opulence, puisque, malgré les efforts prodigieux que nécessitèrent les temps de sédition où il fut homme public, il acheta les terres de Mirabeau, de Beaumont, et de Negreaux, partagées, depuis à sa nombreuse famille, et réunies postérieurement. Il acquit encore à Marseille une belle bastide, de vastes jardins et plusieurs autres biens considérables. que nous possédions il y a peu d'années.

Ce chef fidèle obtint en pur don les lods et ventes de toutes ces acquisitions sous Charles IX, à qui il ouvrit les portes de Marseille, comme son neveu les ouvrit à Henri IV, son fils à Louis XIII, et son petit-fils à Louis XIV. Mais l'évêque de Digne, à qui le souverain avait fait antérieurement le même présent, disputa ce don, et fit un grand procès à Jean de Riqueti. Nous ne citons ce fait que parce qu'il nous rappelle une réponse singulière insérée dans les défenses de Jean, laquelle donne à penser que le caractère d'esprit tranchant et gai, dans le sérieux même, est ancien dans notre famille. L'évêque allègue dans une de ses écritures que Jean de Riqueti, marchand

de Marseille, a surpris le don du roi. Jean répond :
« A l'égard de la qualité de marchand de Marseille,
« qui ne dégrade personne, puisque nos rois ont
» même invité la noblesse à s'intéresser au commerce
« de cette ville, je suis ou fus marchand de police,
» comme M. l'évêque est marchand d'eau bénite. On
« se souviendra que je fus premier consul de Mar» seille en l'an 1562; et chacun sait qu'il faut être
« noble d'extraction et d'armes pour cela. » Une
pareille manière de s'exprimer est assurément originale pour le temps, et de la part d'un des principaux tenans de la catholicité ¹.

1 Il est certain que Jean s'intéressa très utilement dans le commerce; toute la noblesse qui habitait à Marseille faisait de même. Or, il n'était peut-être pas une bonne maison en Provence dont une branche ne fût établie dans cette ville opulente et populeuse.

Il faut distinguer, à cet égard, les villes maritimes dépendantes, de celles qui étaient ou capitales, ou, en quelque sorte, séparées. Bordeaux, Nantes, etc., etc., dépendaient de leurs provinces, et la noblesse n'y trafiquait point, du moins en son nom; mais Venise, Génes, et, dans le genre mitoyen, Marseille, puisque, sous Louis XIV même, on la privilégia d'un port franc, furent censées villes sans territoire, et les généalogistes conviennent que la noblesse y fut commerçante, comme ailleurs elle fut rurale.

Nous ne faisons que discuter ici un simple fait historique et important pour les familles de nos provinces, car nous sommes bien loin de songer à l'apologie d'une antique dérogeance. Certainement il y aurait de l'ingratitude et de la bassesse. Jean de Riqueti fut le plus illustre de nos pères, en France, et l'un des plus illustres de notre race, dont La longue vie de Jean lui fit supporter toutes les vicissitudes de ces temps orageux; et l'on voit qu'en-

quelques-uns possédèrent cependant les premières dignités de leur république ; à Dieu ne plaise que nous méconnaissions la main qui nous procura une fortune indépendante. Il faut bien que cette fortune ait quelque origine, et le commerce sans monopole (or, le monopole n'avait pas lieu dans ces temps, car il est toujours produit par le gouvernement, qui ne pesait guère alors), le commerce, dis-je, dans un pays où, de tout temps, il était le lot de la plus haute noblesse, ne vaut-il pas mieux pour fonder une fortune légitime, que le pillage à la guerre, ou l'intrigue à la cour? Ses moyens et ses succès ne sont-ils pas plus à nous que le hasard des héritages et des mariages? C'est par le noble et utile usage qu'un homme a fait de sa fortune, et non par la profession qui la lui a acquise, qu'il faut le juger. Au reste, les faits que nous venons de rapporter et le crédit que notre maison a conservé dans Marseille jusqu'à nos jours , attestent assez que Jean de Riqueti reçut de ses aïeux et donna à sa postérité le ton le plus noble, selon les lieux et les temps.

Nostradamus, homme célèbre dans les opinions populaires, en ces temps dévoués aux superstitions de l'astrologie, et qui a fait une histoire de Provence, rapporte, à ce sujet, un trait qui a fourni pâture à la malignité, et que mon père a noté sur son édition, pour être, dans sa famille, un exemple de la foi que l'on doit aux anecdotes, et aux traditions fondées sur des anecdotes. Voici les propres paroles de Nostradamus: « Or, passant outre à une telle et tant tyran-« nique levée de deniers, ils trouvèrent que le sieur de « Mirabeau, de la famille des Riqueti, très honorable à Mar-« seille, l'un des plus riches traficans de Marseille, s'était « retiré pour ne pas payer une tant excessive portion qui lui

core en 1596, lors des vexations du tyran Casaux (ainsi fut surnommé le féroce viguier de Marseille,

« allait de quatorze mille écus. Cette retraite enflamma « tellement ces tyranneaux , qu'ils emprisonnèrent d'une » par trop vilaine audace la femme de cet homme , noble , « demoiselle d'honneur et d'âge , emblèrent tout ce qui « était dans sa maison , y logèrent leurs bélitres de satel-« lites. »

Cette dame, qui avait épousé notre cinquième aïeul, en 1564, était en son nom Marguerite de Glandevès. Elle n'avait pas moins de courage que son mari, et l'histoire de Marseille porte que le tyran Casaux, étant allé la voir dans sa prison, pour lui persuader de payer sa rançon, elle lui répondit avec autant de sagesse que de fierté, méprisa ses menaces, lui reprocha ses hrigandages, et lui en annonça la punition prochaine.

Notons ici ce bonheur très rare et si important pour le bonheur des familles, que nos pères ont eu presque tous des femmes de mérite; leurs testamens montrent un esprit de famille singulièrement énergique, et un concert parfait avec leurs époux.

Jeanne de Lenche, belle-fille de la dame de Glandevès, dont j'ai parlé, était une femme d'un grand sens. C'est elle dont la tradition a transmis ce conte populaire.

Jeanne de Lenche *, qui avait épousé Honoré II en 1592, lui avait apporté en dot la maison de la place de Lenche, la plus belle de Marseille, Cette place était alors le seul marché de cette ville si fort agrandie depuis. Jeanne, de sa

^{*} Le frère aîné de Jeanne de Lenche avait épousé la fille du maréchal d'Ornano. C'est ainsi que s'explique la parenté dont Mirabeau parle, sans la bien connaître, dans un récit touchant inséré au premier volume, page 179, de la Correspondance de Vincennes, Paris, Garnery, 1792; 4 vol. in-8.

(Note de l'éditeur.)

qui se rendit alors maître de cette ville, et qui la livrait aux Espagnols quand il fut tué), on voit, dis-je,

terrasse, voyait les chambrières et connaissait les maîtres de qui elles appartenaient ; elle remarquait celles qui achetaient le poisson le plus cher, afin, disait-elle, de ne pas préter son argent à leurs maîtres. Ce trait peint la simplicité des temps.

Sa belle-fille, Anne de Pontevès *, était une femme très haute, mais remplie d'ame et de fermeté; il nous est venu d'elle plusieurs anecdotes caractéristiques qui me rappellent ce que disait une tante de notre grand'mère (madame de Châteauneuf), morte en 1710. Elle était si pénétrée de la fierté de ces temps, héroïques auprès du nôtre, qu'elle adressait à son neveu, dont cet écrit fera connaître l'indomptable courage et l'imposant caractère, ces propres paroles: V'aoutrés sias d'homès? sias houmachomes; c'est-àdire: Vous autres, vous êtes des hommes? vous êtes des diminutifs d'hommes; elle ajoutait: Nous, de notre temps, nous portions des pistolets de ceinture et nous savions nous en servir. Ces femmes-là, sans doute, ne tournaient pas la tête aux élégans du siècle, mais elles perpétuaient les familles, elles en conservaient l'honneur.

Cette Anne de Pontevès se trouvant croisée au bénitier par madame de Foresta (ce nom cependant est connu en Provence), l'écarta d'un soufflet, en lui disant : Ici comme à l'armée, le bagage doit passer le dernier. On trouvera plus bas son aventure avec le chevalier de Griasque, et cette anecdote donnera quelque idée des femmes de ce temps.

Élisabeth de Rochemore **, belle-fille de cette Anne de

^{*} Mariée le 27 septembre 1628 , à Thomas de Riqueti.

[&]quot; Marice le 7 juillet 1660 , à Honoré III.

que Jean de Riqueti, mis par l'âge hors de combat, fut contraint de fuir, et que le tyran dévasta ses propriétés.

Pontevès, fut fort distinguée dans un siècle d'urbanité par toute sorte d'agrémens. C'est en parlant d'elle que madame de Sévigné écrivit: Madame de Beaumont a-t-elle toujours bien de l'esprit? Elle eut davantage, elle eut toutes les verlus d'une excellente mère de famille, elle gouverna la maison pendant douze années de viduité, avec beaucoup de sagesse et de succès.

Mon père a célébré, dans un éloge imprimé, Françoise de Castellane, sa respectable mère, épouse de ce Jean-Antoine de Riqueti, pour qui j'ai pris la plume.

Revenons à Jean : il fit donc une fortune très considérable, et ce fut à Marseille, et par le commerce, car certainement on n'amasse pas de grandes richesses à Seyne, à Digne, à Riez, à Moustier, et les Riqueti n'étaient descendus à Marseille que du temps d'Honoré Ier, père de Jean. Que celui-ci n'ait dû qu'à lui-même son opulence, cela est évident, par les grands sacrifices que lui coûtérent les affaires publiques, et par son héritage qui suffit pour doter trois branches, et qui, partagé entre sept fils et deux filles, leur offrit d'assez fortes légitimes pour que des cadets aient fondé la première maison des Jésuites à Marseille (la maison de Sainte-Jeaume). Jean était donc l'auteur de sa fortune. Mais, diront les puristes en généalogie, Nostradamus cite Jean de Riqueti comme L'un des plus riches traficans de MARSEILLE, Certainement il fallait qu'il le fût ou qu'il eût volé; ses largesses publiques, l'éclat, l'étendue de ses entreprises, sa grande influence l'attestent assez. On voit d'ailleurs qu'il fut taxé, par Casaux, à une amende de quatorze mille écus, somme exorbitante alors, qu'on peut évaluer par cette remarque de Nostradamus, que le tyran faiLa tyrannie de Casaux finit par la reddition de Marseille à Henri IV, en la personne du duc de Guise,

sait payer trente sous pour entrer en prison, trente sous pour en sortir, et dix sous par jour au geolier tout le temps qu'on restait, et l'historien appelle cela une vexation énorme.

Quelque intérêt au surplus que Jean de Riqueti pût avoir dans de grandes entreprises de commerce, on peut voir par sa réponse à l'évêque de Digne, s'il souffrait patiemment qu'on l'appelât marchand. On voit surtout, si l'on pouvait lui donner de bonne foi cette qualité, quand on lit l'enquête qu'il demanda au parlement en 1584, et qui fut faite sur les lieux de l'ancienne habitation de ses pères. Guidé par les ravages mêmes de ses ennemis, qui détruisirent tous les monumens dont nous pouvions tirer quelque gloire, Jean constata l'état et conserva la mémoire de ses ancêtres par cette enquête authentique et très détaillée, qui a été reçue dans toutes nos preuves et notamment dans celles du chapitre de Maubeuge, les plus fortes de l'Europe.

Mais à quoi bon insister?... O vanité des vanités! n'avonsnous pas tous le ciel sur nos têtes *?

Mais quand la Providence vous a chargé d'un nom, il convient de le soutenir, par la même raison qu'il convient de s'en faire un quand on n'en a point, c'est-à-dire qu'il faut lui conserver ou mériter une sorte de reconnaissance publique, tôt ou tard, mais toujours accordée à ce qui a été fait pour l'utilité générale; nous l'avons déjà dit, tout notable inutile à la société, qui le reçoit et maintient tel, est un

Ce mot, emprunté à Sénèque (epist. 31), a été répété par Mirabeau dans les Lettres de Cachet, tome 1, page 343, de l'édition originale, Hambourg, 1782; 2 vol. in 8.

gouverneur de la province (fils de Henri tué à Blois). Cette révolution fut le fruit d'une conjuration contre la tyrannie municipale qui opprimait la ville. L'alarme fut donnée à une porte; Casaux y courut, et Liberta, chef des conjurés, le poignarda au moment même où il recevait les Espagnols dans le port ¹. Le duc de Guise fut introduit, et dans le traité fait avec ce prince, il fut stipulé que Liberta serait viguier, et Ogier de Riqueti, neveu de Jean, premier consul; preuve assez manifeste que le parti de notre maison appuya Liberta, homme de courage, mort sans postérité, et dont la famille, originaire de Corse, avait reçu ce nom de Liberta, pour un exploit du même genre dans sa patrie.

Ainsi Jean de Riqueti, qui avait conservé Marseille

banqueroutier. Toute notabilité a ses devoirs, le premier est de la conserver. Ainsi le soin de la famille est la première des fonctions sociales, les occasions et le temps font le reste. Je ne sais ce qu'il arrivera de notre maison qui décline avec plus de rapidité qu'elle ne s'accrut, et dans quelles circonstances! Mais je sais qu'elle fut noble et voulut se maintenir telle dans tous les temps, par de nobles moyens et une grande considération ; quoique la vanité soit bien commune, celle-ci n'est pas triviale; elle ne le fut pas, surtout aux siècles où la mode d'acquérir la noblesse à prix d'argent n'avait pas confondu toutes les nuances de la hiérarchie sociale, et remplacé les inconvéniens sans nombre de la noblesse héréditaire, invention bizarre et vraiment antisociale, par l'abjection de la noblesse achetée, vendue, (Note de Mirabeau.) commercée.

Le 17 février 1596. Palma Cayet, qui nous fournit cette date, écrit Casault. (Note de l'éditeur.) à Charles IX, eut la consolation de voir sa patrie rendue par sa famille à Henri IV. Ainsi les longues vies, même orageuses, apportent toujours des consolations à la vertu; et les temps de troubles ont, au milieu d'une foule de maux, ces avantages, qu'ils forment, éprouvent les hommes, et qu'ils rendent les nombreuses familles précieuses, ne fût-ce que comme points de ralliement : alors la folle jeunesse trouve l'emploi utile et sérieux de son activité turbulente, la vieillesse est révérée, consultée, crue, obéie.

Honoré II, fils de Jean Riqueti, soutint, comme son père, l'autorité royale dans Marseille. Il eut, dès l'année 1614, des lettres de gentilhomme de la chambre, alors aussi honorables qu'elles sont déchues aujourd'hui. Premier consul en 1621, il fut député à la tête de la noblesse, pour aller saluer Louis XIII qui faisait le siége de Montpellier; un convoi considérable que le député offrait au nom de la ville lui valut un accueil distingué, et le roi emmena son fils Thomas à la cour 1.

¹ Nous ajouterons ici une anecdote que Mirabeau a oubliée, et qui est rapportée par La Chenaye des Bois, dans son Dictionnaire de la Noblesse, tome XII, page 121: « Deux jours après (l'audience), les espions donnèrent avis « d'une grande sortie que les ennemis devaient faire, com-« mandés par M. d'Argencourt, ce qui obligea toutes les « troupes, tant de cavalerie que d'infanterie, qui étaient « dans l'armée du roi, de se trouver à leurs postes, pour « renforcer les lignes et repousser cette sortie. Le sieur de « Mirabeau ne manqua pas de s'y trouver avec toute la no-

Cet Honoré paraît avoir eu un grand crédit dans Marseille; son autorité y maintint, contre une puissante cabale, les jésuites, de tout temps accusés de vices cachés et politiques, mais de tout temps assez utiles pour justifier le zèle de leurs partisans, au nombre desquels leurs fondateurs devaient naturel-lement être. Honoré fut surpris d'une apoplexie 1, et c'est le seul dans la ligne dont il y ait un inventaire, chose à noter comme une preuve honorable d'union et de confiance domestique.

Le fils d'Honoré II, Thomas, fut comme on vient de le voir, laissé jeune à la cour; il fut marié de bonne heure avec une demoiselle de maison fort orgueilleuse, du moins autant qu'on le peut augurer de cette formule: Magnifique seigneur Pompée de Pontevès et de Buous, et magnifique dame Marguerite de la Baume de Suze, beau-père et belle-mère de Thomas. Devenu son maître avant l'âge de la maturité, il fit la guerre en Italie, et tint un état brillant. Le premier il introduisit à Marseille l'usage des

a blesse qui l'avait accompagné; et, comme elle n'était pas a en nombre pour former juste un escadron, M. le conné« table (Lesdiguières), qui commandait et ordonnait les a postes, lui proposa de l'incorporer dans une autre troupe « de cavalerie, à quoi il répondit qu'il avait l'honneur de « porter le caractère d'une ville trop considérable, pour « être confondu avec qui que ce fût, et qu'il le priait de lui « vouloir donner un poste à part, qu'il descendrait avec tous a ses braves gentilshommes qu'il voyait auprès de lui. M. le « connétable, à qui ce sentiment plut, lui accorda sa de« mande de fort bonne grâce. » (Note de l'éditeur.)

1 1622. (Note de l'éditeur.)

livrées ¹, porta très loin le luxe et le faste. Aussi laissa-t-il ses affaires dérangées, premier et infaillible effet du vent de la cour. Cependant il rendit des services essentiels à sa maison, par la manière dont il éleva et dont il établit sa famille, qui fut nombreuse; car il eut trois filles et six fils; les deux aînés furent élevés à Paris, et les quatre cadets reçus chevaliers de Malte en minorité ².

Les troubles de la régence d'Anne d'Autriche gagnèrent Marseille comme le reste du royaume. Le parti de notre maison y fut royaliste, et Thomas fut même blessé à cette occasion, à l'hôtel-de-ville, avec son fils Honoré. Peu après ³ le jeune roi fit son entrée à Marseille, où il ordonna la construction d'une citadelle, aujourd'hui le fort Saint-Nicolas, et logea dans notre maison de la place de Lenche, lui, la reine mère et le cardinal Mazarin. Au reste, comme on voulut que cette ville imposante ne fût plus que simplement marchande, on détruisit le consulat, on établit l'échevinage et l'on ordonna que le premier échevin serait désormais tiré

¹ a Ses valets étaient rouges. Ma grand'mère a oui dire, à a des vieux, que le peuple courait, et disait : Véné veiré a les Souisses dé mousou dé Mirabéau. (Note de Mirabeau.)

² Nous n'avons pas dans nos papiers de preuves faites dans l'ordre avant celle de François de Riqueti, l'aîné de ces quatre chevaliers, et cela n'est pas étonnant, puisque c'est le chapitre général de 1583 qui le premier ordonna aux prieurs de Malte de faire des archives, et que ce réglement n'eut son exécution qu'au chapitre général de 1631.

du corps des marchands; ce changement de constitution a banni de Marseille notre maison, et presque toute la noblesse. Le roi accorda pendant ce voyage des lettres d'érection de la terre de Mirabeau en marquisat, mais les formalités de l'enregistrement n'ayant point été remplies, ce ne fut que vingt-cinq ans après, sous notre bisaïeul Honoré III, que l'érection eut lieu.

Cet Honoré, troisième du nom, fut un homme d'un très grand mérite, tout à la fois ferme, adroit, sage et surnommé le Salomon du pays. Né en 1622, il perdit son père seulement en 1672, de sorte qu'il arriva tard à la tête de sa maison. Il la trouva obérée d'engagemens excessifs et chargée de nombreuses légitimes envers des frères qui tous eurent des têtes vives et même étranges. Honoré III se retira avec sa famille à Mirabeau, où il vécut plusieurs années dans la plus étroite économie ¹. Heureusement il avait la

a Depuis l'année de son mariage (1660) jusqu'en 1672, a qu'il perdit son père, Honoré III fut, ainsi que sa femme, a laissé dans une véritable détresse, par la dureté injuste du droit écrit. J'ai vu encore à Pertuis la maison où ils se reatirèrent dans ces temps-là. A peine cette maison pouvait- elle, en mon enfance, loger un artisan qui l'occupait; et a c'est là que cet homme si supérieur, et cette femme que madame de Sévigné cite en disant: A-t-elle toujours bien a de l'esprit? passèrent leurs helles années. A la mort de son père, il s'enferma pendant six ans à Mirabeau, séjour plus que triste, dont je suis chargé de perpétuer le nom, a mais non pas de vanter les agrémens. Ils y vécurent avec la plus grande économie, tandis qu'il vaquait à arranger les affaires de sa maison, très chargées de dettes et de lé-

ressource de l'étude, qui fait tout supporter, et qui offre à l'homme des jouissances, aussi bien qu'un emploi de ses talens digne de sa nature et de sa destination. Honoré de Riqueti faisait surtout ses délices de la lecture de Tacite, ce qui l'aida sans doute à devenir un bon citoyen. Il avait porté les armes en Italie, en Catalogne, à la levée du siége de Turin, à ceux de Collioure et de Perpignan, à la bataille de Lérida 1, aux prises des villes de Villeneuve, d'Ast et du Trin 2; il fut blessé en plusieurs occasions.

Déjà les services à rendre à la patrie n'avaient presque plus rien de ce que j'ose appeler filial et pieux. Le vice des monarchies mal constituées est de ne point aimer les autorités naturelles. Bientôt les notables n'ont plus rien à faire dans les gouvernemens absolus, qu'à porter les armes, ou à valeter à la cour. La ville de Marseille, subjuguée pour ainsi dire, n'offrait plus aucune carrière aux services publics. Mais la Provence a une constitution particulière, et nos pères, quoique voués à l'administration de Marseille. étaient entrés dans les affaires des différens corps qui composent notre municipe. Honoré II, grand-père de celui dont nous parlons ici, fut plusieurs fois syndic de la noblesse ; Thomas, son père, l'avait été de même. Honoré III était à Mirabeau dans la retraite qu'exigeait l'arrangement de ses affaires domestiques,

[«] gitimes. » (Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.)

^{1642. (}N. de l'éditeur.)

^{2 1643. (}N. de l'éditeur.)

quand il fut élu premier procureur du pays en 1678 1. Honoré III sortit de la retraite où il vivait, et se montra

1 a La constitution du pays de Provence est telle, que ses a procureurs, c'est-à-dire ceux qui sont annuellement les e chess des communautés et du corps de la province sont, en « même temps, officiers municipaux, ou consuls d'Aix, ville a capitale. Cet ordre ne fut pas toujours le même. Anciena nement, les procureurs du pays étaient plus nombreux et a n'étaient pas consuls d'Aix. Ces deux caractères furent « réunis sur les mêmes têtes par François Ier. Prévenu par « Anne de Montmorency (depuis connétable, en 1538), grand « fauteur de despotisme militaire, et qui avait précédé le « roi , quand , en 1622 , il accourut pour se défendre contre « l'invasion du connétable de Bourbon , le roi voulut affaia blir l'autorité des procureurs du pays, en les adjoignant « à la municipalité d'Aix , qui n'eut plus depuis d'autres con-« suls; et cette réunion d'une charge municipale et subalterne « à celle de principal administrateur de la province, affaia blit beaucoup l'autorité des procureurs du pays.

a Ils sont, aujourd'hui, composés d'un premier procureur a du pays, gentilhomme possédant fief titré dans la province; a d'un second administrateur, gentilhomme, d'un assesseur, avocat notable, et d'un troisième procureur du pays, bourgeois de la ville d'Aix. Ces quatre officiers sont, conjointement avec l'archevêque d'Aix, à la tête des affaires de la province; mais, comme ils ne sont qu'annuels, et que le prélat est perpétuel; comme la plupart, nonchalans et peu instruits, laissent faire et parler l'assesseur, leur crédit est souvent médiocre.

« Il n'en était pas de même dans le siècle précédent, et « d'ailleurs Honoré paraît avoir été un de ces hommes qui se « cachent quand il n'y a rien à faire, précisément pour se « montrer mieux au besoin. » (Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau) à la tête de la province avec la plus grande dignité. Sa femme était très aimable et du meilleur ton. Ils s'établirent à l'hôtel-de-ville d'Aix, avec un train considérable. Une popularité sans exemple plut à la bourgeoisie, et leur magnificence en imposa. On comprend qu'un homme de mérite, âgé de cinquante-six ans, ne crut pas un tel extérieur nécessaire pour le seul apparat. Sa prudence et sa fermeté devaient être mises à plus d'une épreuve, et déjà elles étaient connues; on se rappelait une assemblée de la noblesse, où M. Delamolle, conseiller au parlement, ayant insulté le marquis d'Oraison, alors un des notables de la province, Honoré de Riqueti, cité cependant pour sa sagesse, dit nettement qu'il fallait chasser toutes ces robes, et se levant, la canne haute, il eût réellement fait justice à la manière du temps, si M. de Cormis ne l'eût arrêté en se jetant entre ses jambes. L'anecdote était d'autant plus connue, que depuis cette époque. on n'a plus paru en robe aux assemblées de la noblesse.

Un tel homme, à la tête des affaires en devint bientôt le maître; elles demandaient, vu le temps et les circonstances, une main ferme et sûre. Cette époque était la plus brillante du règne de Louis XIV, si l'on en juge par la splendeur de sa cour, par l'appareil de ses armées et de ses flottes, par ses prodigieux efforts; mais c'était, en réalité, le moment du plus grand mécontentement dans ses provinces. Le régime de Colbert, dont le plan mercantile fut de transformer tout en droits, en douanes, et de repousser tous les priviléges, toutes les conventions, toutes les habitudes, ce régime couvrait le royaume, et surtout les provinces maritimes, de commis exacteurs, despotiquement protégés, et dévoués à l'horreur et à la vengeance publiques dans tous les pays du monde. A la vérité, le long règne de Louis XIV, qui a tout soumis, tout étouffé, tout éteint, enracina le régime fiscal; mais il est aisé de sentir qu'il ne fut pas supporté patiemment par les générations qui avaient encore vu la liberté et les troubles.

Les Provençaux, toujours comprimés, n'ont jamais été patiens; foulés et mécontens, ils n'attendaient que l'occasion d'exterminer les satellites du fisc, et ce qu'ils ont de tout temps appelé les partisans. Le cas supposé opportun s'en présenta alors ; on apprit que le duc de Savoie était entré en Dauphiné et descendait en Provence. Aussitôt soulèvement dans la province, émeute dans la ville d'Aix. Honoré de Riqueti court chez l'intendant Rouillé de Meillan : « Sauvez-vous , a monsieur, lui dit-il, sauvez-vous tout-à-l'heure, et « je réponds au roi de la ville et de la province. Dans « une heure, peut-être, il n'en serait plus temps; si « une fois le peuple était engagé par un attentat, on « ne pourrait plus le ramener. » L'intendant le crut, et s'enfuit par les toits. La cohorte des suppôts de la finance disparut, et les procureurs du pays prirent le timon du gouvernement.

Leur chef osa demander alors au peuple mutiné s'il voulait donc se donner au duc de Savoie? Les Provençaux haïssent ce voisin inquiet et toujours usurpateur. Cette question faite à propos, et adroitement semée, étonna les esprits et les rendit dociles. Une fois la première explosion passée, le plus grand ordre s'établit et se maintint. Le duc de Savoie, arrêté de son côté par la petite-vérole, ne pénétra point en Provence, où les vigueries avaient ordre de dévaster leur territoire et de ne livrer aux troupes ennemies qu'un désert sans subsistances, l'administrateur de la province leur promettant une indemnité suffisante pour ces dégâts salutaires.

Les choses étaient ainsi disposées, lorsque les troupes françaises parurent. Le régiment d'Hamilton avait ordre de châtier la ville d'Aix. Il trouva les portes fermées; mais les procureurs du pays sortirent pour le recevoir. M. d'Hamilton, qui ne connaissait pas la constitution de la province, conçut peu d'idée de ces chaperons, car le militaire avait appris déjà à mépriser le municipal; il demanda avec hauteur à Honoré de Riqueti de quel droit il avait fermé les portes aux troupes du roi. « Jeune homme, lui ré-* pondit le premier procureur du pays, un ton plus « bas! et songez que d'un signe je puis faire sortir « sur vous vingt mille hommes qui répondraient pour « moi. Votre troupe sera reçue, mais par mes ordres « seulement; et quant à vous, c'est chez moi que vous « logerez, et vous me direz, dans deux heures, si

« dement ait quelque grace. »

Les trois bataillons furent conduits sur la place par des rues bordées de tout le peuple. Là , les logemens furent distribués et les faisceaux réunis chez chaque capitaine, trop bien logé pour être tenté de faire du bruit; les drapeaux furent portés à l'hôtel-de-ville, où

10

TONE I.

« vous croyez que de vous à moi le ton du comman-

le comte Hamilton, environné de la dignité de celui qui en était l'ame, ne fut plus qu'un courtisan de madame de Mirabeau; on fit d'ailleurs le même accueil à son régiment. Ainsi tout se passa dans l'ordre et dans la paix.

A la fin de l'année, le premier procureur du pays porta dans l'assemblée de la province, qui tient lieu d'États, l'avis de ne point délibérer de levées pour cette année, attendu les frais extraordinaires pour les troupes, et les secours dus aux vigueries de la montagne. Heureusement le cardinal de Grimaldi, archevêque d'Aix, était un bon et digne prélat, toujours résidant, qui aimait sincèrement la province, et ne s'opposait à rien de ce qu'on proposait pour son avantage. L'avis passa avec fermeté et sans acclamations. L'homme sage remit son chaperon plus honoré qu'il ne l'avait reçu; sur l'ordre de venir rendre compte de sa conduite, il partit pour la cour, où il parvint à faire tout approuver.

Sur la fin de ses jours, la ville de Marseille reçut encore de lui un service important. Elle le pria de se charger de sa députation, en 1686. Il s'agissait d'exposer plusieurs griefs, et d'obtenir des dédommagemens. Il vint à la cour, et ce fut à cette occasion que M. de Seignelai, jeune et hautain, ne le recevant pas convenablement, il lui dit: « Je vois bien, monsieur, « qu'il vaut mieux traiter avec le roi qu'avec ses gens, « et j'y vais. » On avait ce recours, alors; nous ne l'avons plus, et peut-être ne l'aura-t-on jamais en France. M. de Seignelai eut peur, rappela le négociateur aguerri aux tons de la cour, et répondit favora-

blement au cahier des demandes. Honoré revint dans sa patrie. Il y mourut à la fin de 1687, âgé seulement de soixante-cinq ans, et couronné de l'estime publique ¹.

· Honoré avait en le projet d'écrire des Mémoires :

« J'ai entre les mains un manuscrit de la main de notre « parfaitement digne grand-père , qui n'est autre chose que « des dates d'événemens successifs, mis en notes si courtes « qu'il serait impossible d'en rien tirer. Tout ce que j'y ai « compris , c'est qu'il préparait l'histoire des derniers trou-« bles domestiques de Marseille, dans lesquels le parti de « notre maison joua un si beau rôle, puisque ce fut lui qui « ouvrit au roi les portes de cette ville , ainsi que son grand-« père l'avait fait à Louis XIII, et son bisaïeul à Charles IX. « Il était tellement témoin oculaire de ces événemens, qu'il « avait été blessé dans l'Hôtel-de-Ville, ainsi que son père, a le même jour. Un tel morceau historique, écrit par l'homme u le plus sage de son temps (car telle était sa réputation), a l'homme qui n'avait de livres, après les livres sacrés, que "Thucydide, Tacite, Machiavel, et quelques historiens; a homme de poids et d'autorité, et entièrement rompu aux affaires, serait sans doute un morceau très précienx, mai-« gré la petitesse apparente de l'objet, en égard aux histoires générales. Mais c'est la plume qui fait le mérite d'un oua vrage historique, et non l'étendue du sujet. La conju-« ration de Venise, par l'abbé de Saint-Réal, et celle de " Jean de Fiesque, par le cardinal de Retz, passeront toua jours pour deux chefs-d'œuvre. Je plains donc beaucoup « l'ouvrage en question , qui eût illustré mon grand-père, et . enrichi les lettres ; et prends garde que tes neveux ne plai-« gnent un jour tes Mémoires , toujours remis à des temps « tranquilles. Je sais qu'il en faut ; mais un homme tel que a toi doit posséder son ame, de façon qu'il soit toujours le

Avant de passer à Jean-Antoine, fils d'Honoré III, et principal sujet de ma narration, je dirai un mot de ses oncles, frères d'Honoré.

De cinq frères qu'il avait eus, et dont quatre lui survécurent, l'aîné, François, fut le premier et le dernier de sa race, destiné à l'église; malin, dérangé, dissipé, avide d'indépendance, il ne voulut jamais rien faire. Un de ses frères, capitaine aux gardes, dont nous parlerons tout-à-l'heure, lui obtint, au temps de sa faveur, l'expectative de l'évêché de Digne, et lui manda qu'on exigeait seulement qu'il se retirât trois mois au séminaire; il répondit froidement que si le sort lui destinait une mitre, il fallait qu'elle lui tombât perpendiculairement sur la tête, au cours de Marseille; que sans cela il y renonçait. Ce système ne lui ménagea pas une grande fortune, comme on peut le croire; il demeura dans ses foyers domestiques, et il en fut le patron très destructeur.

« maître de profiter d'un quart-d'heure de loisir pour la besogne la plus étrangère à celle qu'il entrecoupe; j'arrive
à ce point, et par conséquent tu y viendras de plein saut.

Scipion avait plus de besogne que toi; je ne crois pas que
tu en doutes, car la vie du plus simple particulier, dans
une république, est plus compliquée que celle d'un homme
en place dans une monarchie; cependant, il guidait Polybe, il faisait les comédies de Térence, et disait n'être
jamais plus occupé que quand il n'avait rien à faire. »
(Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 9 décembre 1754). (Note de l'éditeur.)

L'abbé François avait été élevé à Paris, où il était du temps de la Fronde, et j'ai oui dire à ma mère qu'elle

Le second des cinq frères d'Honoré III, aussi François de Riqueti, fut chevalier de Malte et signala son adolescence par un trait audacieux. Sa mère, Anne de Pontevès de Buous, fut un jour grièvement insultée par le chevalier de Griasque, bretailleur renommé : « Malheureux, lui dit-elle, en lui appuyant un pis-« tolet sur l'oreille : je te ferais sauter la cervelle, si « je n'avais des enfans qui tireront de moi une ven-« geance plus honorable. » Cette violence causa de l'émeute entre les partis, et fit fermer les barrières. Mais un vaisseau qui sortait du port donna cette nouvelle à Malte. François, qui n'avait pas dix-sept ans et faisait ses caravanes, partit aussitôt. Arrivé à Marseille, il fut, avant de voir sa mère, chercher le chevalier de Griasque, qui dit à ses amis en les quittant pour se battre : «Je vais saigner un poulet.» Ce poulet, amené dans un jardin, le ferma, jeta les cless par-dessus les murs, et tua l'insolent agresseur.

Ce François de Riqueti est le seul de cette génération qui n'eût pas autant d'esprit que de feu. Mais en revanche, il fut très mauvais railleur; simple caravaniste, il donna un soufflet au général des galères, neveu du grand-maître, et se sauva aussitôt à la nage

[«] avait trouvé dans un garde-meuble des restes de lettres « abandonnées au bras séculier, et qui servaient depuis long-« temps de chiffons à qui en voulait prendre, auxquelles elle « eut grand regret, car c'était une suite de nouvelles du temps « et du jour, dont il faisait le journal à ses parens; et Dieu « sait quel récit ce devait être que celui d'une époque si bouf-» fonne par une plume si maligne et si spirituelle! » (Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.)

dans un bâtiment qui, heureusement pour lui, partait au moment même. Dégradé de l'ordre alors, on le rétablit ensuite; mais il perdit son ancienneté, de sorte que bien qu'appelé le commandeur de Mirabeau, jamais il ne fit ses vœux. Il fut capitaine des galères de France et ensuite major et inspecteur de ce corps. Cette place d'inspecteur demeura attachée dans sa personne à la majorité, grace à sa très singulière rhétorique; car, ayant appris qu'un M. de La Jonquière, qui n'était pas du corps, avait été nommé inspecteur des galères, François arbora désormais une grosse canne, ne la porta plus que sur l'épaule; et, quand on lui demanda la raison de cette nouvelle attitude : « C'est, répondit-il, que j'attends mon su-« périeur à la parade. » M. de La Jonquière ne jugea point à propos de se compromettre avec un tel et si brutal raisonneur; et François de Riqueti continua ses fonctions.

Cet homme bizarre était très économe; et, attendu les graces qu'il mettait à tout, il passait pour fort avare. Il avait considérablement épargné sur ses appointemens, et peut-être à la flibusterie, passe-temps fort ordinaire de la jeunesse maltaise de ce siècle. Il demeurait avec madame de Puget sa sœur¹, ils avaient bâti ensemble, à Marseille, une belle maison dont elle laissa en mourant sa part à son frère. Honoré III était mort alors; mais son habile veuve sut ménager à ses enfans la bienveillance de l'intraitable François. Tous

¹ Jeanne de Riqueti, mariée le 11 avril 1643, avec François de Clapiers, seigneur du Poget. (Note de l'éditeur.)

les ans elle lui apportait le reçu de sa pension qu'il se gardait bien de payer ; il le serrait bien soigneusement et s'en tenait là, ne songeant au fond qu'à faire valoir son héritage pour ses neveux. Notre aïeul, Jean-Antoine, dont nous allons nous occuper, s'accusait, en plaisantant, de l'avoir involontairement capté, et voici comment. Dans une des courtes apparitions que son service lui permettait de faire à Marseille, il trouva son oncle dangereusement malade d'une rétention d'urine, et obligé de se faire sonder. L'opération réussit, et François se sentit soulagé. Le neveu tira quatre louis de sa bourse et les donna au chirurgien. Le vieillard, économe et Provençal dans toute la force du mot, fut si surpris de cette magnificence, qu'il s'écria : « Aquel enfant m'aime ben ; jamais degun « qu'aquéou n'aura mon ben. Et en effet il le fit son héritier 1.

Le troisième des frères d'Honoré de Riqueti, Thomas-Albert, eut beaucoup d'esprit, mais encore plus de fougue; il fut chevalier de Malte, et capitaine de vaisseau du roi. En cette dernière qualité, comme et avec son frère François ³, il courait sus aux Espa-

En 1690. (Note de l'éditeur.)

² La Chenaye des Bois dit cependant (tom. 12, pag. 122, du Dictionnaire de la Noblesse), que le chevalier François « fut chargé, le 12 avril 1657, par le duc de Vendôme, « grand-maître et surintendant-général de la navigation et « commerce de France, de faire le voyage de Malte sur la « frégate Saint-Joseph, et d'attaquer tous les vaisseaux du « roi d'Espagne et des autres ennemis de l'État qu'il ren« contrerait, (Note de l'éditeur.)

gnols, avec qui la France était en guerre, et mettait pavillon maltais lorsqu'il trouvait des Turcs; son procès et celui des chevaliers de Forbin et de Clapiers, tous deux capitaines de vaisseau, qui manœuvraient de même sans regarder à la formalité de la circoncision, et aux archives de Mirabeau.

Cet accident ne le dégoûta point des aventures. Ce fut lui qui conduisit à Mirabeau la connétable Colonne et la belle duchesse de Mazarin sa sœur, quand elles s'échappèrent et coururent le monde en dignes héroïnes de roman. « Poi fuimo a Mirabello, » dit madame de Mazarin dans ses mémoires; elle ne dit pas ce qu'elles y firent. La tradition porte à Mirabeau qu'une troupe de gens que son mari envoyait après elle, munis d'ordres du roi dans ces temps où l'obéissance passive n'était pas encore très consolidée, arriva par hasard un samedi soir, où la coutume est de sonner toutes les cloches à l'heure de l'angelus, et fut tellement effrayée des rochers, des montagnes, des tours crénelées, de la réputation des patrons, et de cette apparence de tocsin, que les alguazils se signèrent, et regagnèrent promptement la barque, sans tenter l'exécution de leurs ordres. Cependant, il fallait sortir du royaume, et les portes étaient fermées. Le chevalier de Beaumont (ainsi s'appelait Thomas-Albert de Riqueti), assisté de ses frères et de ses camarades, ne trouva d'autre expédient que de rompre la chaîne du port de Marseille, et c'est ainsi qu'il dégagea les belles fugitives. Mais il en résulta un autre procès criminel, dont pourtant il se tira. Il fut commandeur de la Selve, et ensuite nommé au grand

prieuré de Toulouse 1, mais il mourut 2 avant d'avoir pris possession du grand prieuré; il se rompit une veine en voulant dompter un cheval fougueux, et ce redoutable coursier est le seul présent qu'en sa vie il ait fait à sa famille 3.

- La Hilière Polastron, grand commandeur, laissa passer le grand prieuré, afin de conserver le poste où il pouvait le plus commodément contrarier le grand-maître, qu'il haïssait mortellement. (Note de Mirabeau.)
 - 2 En 1690. (Note de l'éditeur.)
- 3 Il v a sur ce cheval une singulière anecdote, qui peut donner une idée de la vigueur militaire du marquis de Mirabeau, et faire connaître la différence de la gymnastique de ce temps, si rapproché du nôtre, à nos exercices actuels. Ce cheval indomptable fut envoyé à notre aïeul, Jean-Antoine, alors à Arles. On le lui amena coiffé de lunettes, et entravé. Le cheval reposé, mon grand-père le fait amener sur le cours, autour de la ville, tout harnaché. Il saute sur la selle, et les palfreniers desserrent les entraves et ôtent les lunettes. Le cheval sent son maître, tremble, s'effraie, se rassemble. D'un côté étaient les murs de la ville. de l'autre, le canal de Crapone, large, en cet endroit, au moins comme est celui de Languedoc. L'animal, nerveux et furieux, s'élance, et franchit le canal entier. Plus de cinquante ans après, on montrait encore l'endroit, et l'on racontait le fait comme un prodige. Ni le cheval, ni le cavalier ne furent renversés. Là se trouvait un champ labouré. Vainement le cheval voulut mordre, se cabrer, se rouler: il était d'une grande finesse; l'excellent écuyer, d'une taille qui embrassait le cheval, d'une vigueur qui le domptait, le força à dévorer son ardeur, à parcourir les sillons, à obeir

Louis de Riqueti, le dernier des cinq frères, était mort jeune à Malte ¹ en faisant le métier d'armateur corsaire contre les Turcs, chose usitée alors; telle fut l'école des Tourville, et de plusieurs autres illustres marins.

Mais le quatrième, qui s'appelait Bruno, et que j'ai réservé pour le dernier, comme plus singulier et plus connu, survécut à tous ses frères. Il s'était échappé de bonne heure, et presque encore enfant, de la maison paternelle. Il était chevalier de Malte, mais il cacha sa croix, et courut d'étranges aventures.

à toutes sortes d'allures, et l'indomptable coursier devint obéissant et renommé pour ses qualités et sa beauté.

(Note de Mirabeau.)

Nous ajouterons, à propos du même cheval, une autre anecdote que nous trouvons dans les mémoires domestiques, inédits, du père de Mirabeau : « Le cheval du commandeur a fit une frasque à mon père, un jour de revue, et il y était « chanceux. Le roi, étant à l'armée, faisait la revue de la a cavalerie. Mon père montait son beau cheval, tout bouil-« lonné de rubans couleur de feu, car le roi aimait les rubans. « Le cheval fut remarqué et admiré. Le roi, dans les derniers « et fastueux voyages qu'il fit à son armée de Flandre, menait « les dames et la cour privilégiée. Quand il eut passé , les « dames , aussi à cheval , venaient à la suite ; et voilà que le a coursier impatient s'avise de prendre en mauvaise humeur a les hautes coiffures qu'elles portaient alors ; il s'avance sans « cérémonie, puis se cabre, et vient jouer de l'épinette sur « les bouffettes de ces dames, L'escadron coiffe fut bientôt " mis en déroute; et le roi envoya savoir si le cavalier n'avait (Note de l'éditeur.) a point eu de mal. » (Note de l'éditeur.) · En 1654, à 19 ans.

Vieux et retiré, il aimait, comme homme d'esprit, les ouvrages de Port-Royal; comme frondeur, il détestait les jésuites, tant en faveur sous Louis XIV. Au reste, comme l'essor de sa gaîté maligne et de sa langue médisante était au fond ce qui l'amusait le plus, on ne savait guère ce qu'il haïssait ou ce qu'il aimait. Mais il se piquait de haïr les jésuites, et il assurait les avoir pris en aversion depuis que, se sauvant de sa maison, deux de ces pères l'avaient pris et amené d'Avignon à Paris comme s'il eût été leur valet.

Quoi qu'il en soit de cette prétendue anecdote, le jeune homme, plein d'esprit et d'audace, ne tarda pas à se faire connaître; il parut chez madame de Venelle, dont la maison était l'asile naturel des Provençaux. Cette dame avait été gouvernante des nièces du cardinal Mazarin. Le roi qui, dans son adolescence et ses premières amours, ne l'avait pas trouvée complaisante, conçut de l'estime pour elle à cause de cette même sévérité pour laquelle il disgracia depuis madame de Navailles. Madame de Venelle fut sous-gouvernante des enfans de France, et devint la patrone des Provençaux.

Bruno de Riqueti parut à la cour sous le nom de chevalier de Villebonne, nom distinctif qu'il avait dans la famille. Il était précisément de l'âge du roi 1, bien fait, hardi, spirituel. Le roi le prit en amitié, lui donna une enseigne aux gardes 2, et l'admit aux exer-

^{&#}x27; Il avait quatorze mois de plus, étant né le 19 juillet 1637. (Note de l'éditeur.)

² 1662. Il fut sous-lieutenant en 1670, aide-major en 1672, capitaine en 1674. (Note de l'éditeur.)

cices de sa jeunesse. J'ai oui dire à quelques vieux, qui le tenaient de leurs prédécesseurs, qu'en sa qualité de Provençal il sautait mieux que son jeune maître, qui pourtant avait des prétentions, et qu'en dépit de tous les avis de cour, il n'eut jamais la complaisance d'abattre un seul des chapeaux qu'on mettait les uns sur les autres sur un piquet, et que le roi ne pouvait franchir sans en abattre. S'il ne se fût donné que ce tort, il aurait fait une haute fortune, car il avait de grandes qualités: la valeur la plus brillante, beaucoup d'esprit, un corps de fer, une excessive audace, portée quelquefois jusqu'à la plus haute insolence, laquelle sous ce règne même, comme en tout autre temps, eut ses succès; l'art du commandement et tous les talens militaires: il n'en fallait pas tant pour faire un beau chemin ; mais il ne fut point maître de sa tête, et parut un fou brillant, mais un fou; il faut l'être un peu, mais il l'était trop des trois-quarts.

Quand il entra dans le régiment des gardes, ce corps, plus à la portée des bourgeois de Paris que de la noblesse militaire, n'était pas bien composé pour la naissance; et le duc de La Feuillade, sorte de favori insensé qui se piquait de le rendre tel, se fit honneur de commander à des gens de l'espèce du comte de Mirabeau, ainsi s'appela de bonne heure Bruno, qui épousa une riche veuve 1, laquelle lui fit don de la belle terre de Vaugien. Il était aimé et redouté des femmes, qui l'empoisonnèrent deux fois. Il perça son régiment sans rien acheter; compris dans des tracas-

[·] Catherine Forest, dame de Vaugien. (Note de l'éditeur)

series de cour pour des dames du plus haut parage, on l'envoya plusieurs fois, et long-temps, commander une partie de son corps à Lille et à Nancy. C'est dans ce dernier séjour qu'il laissa croître sa barbe et ses ongles, en signe de deuil d'une telle disgrace. Le roi, qui l'aimait, et sur qui il avait pris, en son genre, une sorte d'ascendant, lui passait toutes ses folies. Il serait impossible de croire le nombre ni l'espèce de celles que j'en ai ouï raconter. Il suffira de dire qu'il suivit un jour un homme bleu (ce sont des valets galonnés qui garnissent les cheminées, et font le service des appartemens à Versailles) jusque dans le cabinet du roi, qui ordonna au duc de La Feuillade de mettre Mirabeau aux arrêts. Quand cet ordre lui fut signifié, il refusa d'obéir, et répondit qu'il ne serait point puni pour avoir châtié l'insolence d'un valet; que d'ailleurs il irait au dîner du roi, qui serait bien le maître de lui donner son ordre lui-même. Il v parut en effet; et le roi demanda au duc de La Feuillade pourquoi il n'avait pas exécuté son ordre ; sur l'explication que le favori ne pat pas se dispenser de donner, le roi, aussi bon que grand , dit : « Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous « savons que c'est un fou ; il ne faut pas le perdre 1. »

11

Pendant ses campagnes, il perdit sa femme, et le contrat de mariage par lequel elle lui donnait sa belle terre de Vaugien n'ayant point été insinué, grace à la friponnerie d'un homme d'affaires qui s'entendait avec la famille de la dame, il perdit tout. Alors il vint représenter au roi qu'il se trouvait ruiné pour son service. La formalité de l'insinuation était nouvelle, le roi fit négocier avec la famille, qui, TOME I.

Au reste l'impétuosité de cet homme et sa cynique franchise n'étaient pas sans dignité. Il est de lui ce trait qui a demeuré, et que M. Thomas a rappelé dans son essai sur les éloges. Quand on fit l'inauguration de la statue pédestre de la place des Victoires i, chef-d'œuvre de l'adulation du duc de La Feuillade, et monument de la faiblesse du roi pour tout ce qui avait de l'éclat, le comte de Mirabeau, passant sur le pont Neuf, à la tête des gardes, mit le sponton sur l'épaule devant la statue d'Henri IV, et saluant le premier, il s'écria: Mes amis, saluons celui-ci; il en vaut bien un autre?

Ses emplois et des tontines le rendirent fort riche dans une vieillesse très avancée; il avait épousé en secondes noces Anne de Boulainvilliers³, fille de qualité, d'esprit et de mérite, mais qui n'avait aucune fortune. Un motif singulier, comme tout le reste de la conduite de Bruno, lui fit choisir cette seconde femme.

On parlait un jour, dans un cercle, des filles d'hon-

par arrangement, fit au comte de Mirabeau une pension viagère de 8,000 liv. (Note de Mirabeau.)

Le 18 mars 1686. (Note de l'éditeur.)

² Grimm, page 147, tome 2 de la Correspondance Littéraire (Paris, Furne, 1829), attribue à Honoré III ce trait qui, comme on vient de le voir, est de Bruno, le quatrième de ses frères. Grimm, ajoute à cette erreur, le récit imaginaire d'une disgrace que le courageux officier n'encourut pas. (Note de l'éditeur.)

3 Anne-Aimée de Boulainvilliers, dame et chanoinesse de

Poussay. (Note de l'éditeur.)

neur de Madame. Le comte de Mirabeau, dont l'esprit vif et mordant était inépuisable en médisances, égava la compagnie par ses contes sur un sujet si fertile. Il fut légèrement contrarié par une dame qu'il ne connaissait pas, mais sans aigreur, et de manière à faire valoir le talent du beau diseur. La conversation tomba sur les dames de Maubeuge, pays militaire, et très connu de tous les gracieux du temps. Nouvelle excursion, nouvelle défense; mais toujours obligeante et douce. L'aimable apologiste sortit enfin, et le comte de Mirabeau demanda qui elle était; alors seulement il apprit qu'il avait disputé avec mademoiselle de Boulainvilliers, chanoinesse de Maubeuge, et qui avait été fille d'honneur de Madame; surpris et confus, il jura qu'il épouserait une femme d'un si bon esprit, et tint parole.

Après de longs services, après avoir commandé long-temps les gardes, il fut pour la première fois rebuté par une blessure grave qu'il reçut à la bataille de Saint-Denis 1, où son bataillon fit des merveilles. J'en ai assez, et celle-ci sera ma dernière. Ce fut son mot, et pourtant il servit encore quatorze ans, avec la même bravoure et le même dévouement 2. On lui

^{· 1678,} qui fut livrée par Guillaume, prince d'Orange (depuis Guillaume III, roi d'Angleterre), malgré les négociations de paix commencées, et dans l'espérance de prolonger la guerre, qu'il croyait utile à l'agrandissement de son pouvoir. (Note de l'éditeur.)

² Bruno de Mirabeau avait encore été blessé grièvement à la bataille de Steenkerque 1692), et c'était sa dix-septième

donna le gouvernement du Quesnoi, dont le titulaire passa pour mort. Mais le gouverneur ne mourut point, et le comte de Mirabeau se retira sans gouvernement, jouissant d'ailleurs d'une très grande considération; car quelque bizarre qu'il fût, ses qualités supérieures lui avaient fait et conservé des amis. On demandait un jour au maréchal de Vauban comment un homme aussi sage que lui pouvait être l'ami d'un homme si étrange. Ah! répondit-il, ce fou-là a des qualités qu'on ne trouve point dans les sages. Il vécut jusqu'à 95 ans, retiré à Provins, petite ville auprès de laquelle il avait acheté une terre, et ne laissa qu'une fille unique qu'il avait mariée au marquis de Saint-Micaud, gentilhomme de Bourgogne, alors colonel du régiment de Bourbon.

La hauteur, les emportemens, et les bizarreries malignes de cet oncle singulier, mais brillant, furent d'un mauvais exemple pour mon grand-père, saisi par les qualités dominantes d'un homme qui fut, en quelque sorte, son patron et son mentor; car mon grand-père servit d'abord dans les mousquetaires, et se trouva sous la tutelle du comte de Mirabeau. Aussi madame d'Estoublon², sœur de mon grand-père, femme supé-

blessure : il avait assisté à trente sièges de tranchée ouverte. (Note de l'éditeur.)

' Catherine-Edmée de Riqueti, née du second mariage de Bruno, mariée, en 1711, avec François-Emmanuel de Royer, marquis de Saint-Micaud. (Note de l'éditeur.)

² Eugénie de Riqueti, fille d'Honoré III, mariée, en 1684, à François de Grille de Roubiac, marquis d'Estoublon.

(Note de l'éditeur.)

rieure à tous égards, et qui l'aimait tendrement, disait de son oncle, par rapport à son frère: Aquéou fouy de Paris me l'a gastat (ce fou de Paris me l'a gâté).

Après avoir passé en revue les frères d'Honoré III, je n'ai plus présentement qu'à m'occuper de son fils, de leur neveu, Jean-Antoine, notre aïeul, qui sera désormais le seul sujet de cette notice.

Jean-Antoine de Riqueti, né le 29 septembre 1666, se trouva le chef de sa famille à l'âge de vingt-un ans, il avait eu un frère aîné ¹, mais qui mourut jeune.

Son père avait été élevé à Paris avec beaucoup de soin. Mais Honoré III ne suivit pas le même plan pour ses fils : l'étude des colléges ne lui avait servi à rien, disait-il; c'en fut assez, à son avis, pour s'en tenir au préjugé du temps, où l'on pensait qu'il suffisait d'élever rustiquement la jeune noblesse, et que l'usage du monde faisait le reste. Jean-Antoine et son frère Annibal passèrent donc leur enfance à Mirabeau, sous les yeux d'un excellent père et d'une mère digne de lui, mais avec des exemples domestiques assez bizarres, de la part des oncles dont je viens de parler.

[·] Thomas-Eucher , mort en 1677. (Note de l'éditeur.)

² Jean-François-Annibal, né le 5 novembre 1669, reçu chevalier de Malte et page du grand-maître, le 21 octobre 1681; sous-lieutenant de la galère la Brave, le 15 janvier 1693; lieutenant de la galère la Réale, le 1^{er} janvier 1669; mort à Gibraltar en 1701. Ajoutons que le même emploi de page du grand-maître avait été exercé, en 1675, par Jean-Antoine, qui ne quitta la croix de Malte qu'à la mort de son frère Thomas-Eucher. (Note de l'éditeur.)

Il me sera difficile de rendre compte avec ordre des différentes époques de la vie de mon grand-père. J'ai ouï dire à mon père et à plusieurs de ses contemporains, que ce n'était point un homme que l'on questionnât; imposant à tous égards par sa réputation, ses services, sa haute et noble figure, son éloquence rapide, son humeur fière, ses qualités, ses vertus, et jusqu'à ses défauts; quoique d'une très grande politesse, il était d'une vivacité si prompte et si susceptible que le tout ensemble en faisait un homme fort redoutable, qu'on ne se familiarisait point avec lui, et que ses enfans n'auraient pas même osé lui adresser un culte direct.

On peut en juger par l'extrait suivant des mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau : « Les mœurs « imposantes d'alors, et dès ce temps-là même bien chan-« gées , car le système fit une révolution absolue , et boule-« versa tout, âges, mœurs, fortunes et conditions; ces « mœurs, dis-je, paraîtraient bien étranges aujourd'hui, « que tout est dehors, semblant et afféterie, et où l'affec-« tation et la prétention de sensibilité a pris la place de a toute affection raisonnable, solide et sensée. Je n'ai jamais « eu l'honneur de toucher la chair de cet homme respecta-« ble , de ce père essentiellement bon , mais dont la dignité « contenait la bonté , qui se faisait toujours sentir, sans se « montrer jamais en dehors. Il me fit partir très brusque-« ment à la fin de 1729, sur quelque nouvelle de revue. Je « me rappelle que, devant partir matin, l'on me dit qu'il « était jour chez lui, et je m'y rendis. Comme la voiture a n'était pas arrivée, de crainte de s'impatienter il me fit e prendre et continuer une lecture de dévotion qu'on lui « faisait ; et quand il fut temps : Voilà , dit-il , votre voiture,

Ce que je sais sur sa première jeunesse, c'est qu'il fut mousquetaire avant l'âge de dix-huit

« Jétais parti enfant *, pour ainsi dire, en 1729, de la maison paternelle. J'y revins pour la première fois en 1733, après le siége de Kelle, à la première guerre de Louis XV, pour faire un équipage; je fus pareillement très peu de temps auprès de lui. Je me rappelle que le lendemain de mon arrivée, comme il allait à la messe de très bonne heure, il était sorti avant que je pusse lui rendre mes devoirs. Je le joignis sur le cours d'Aix, comme il revenait, et j'avais mon habit uniforme, le meilleur que j'eusse en ce moment. Monsieur, me dit-il, quand on doit paraître devant gens à qui l'on doit du respect, on quitte son habit de caporal, qui ne va nulle part qu'à la tête de la troupe: allez quitter cet habit.»

« Ni mes frères ni moi n'eûmes jamais d'entretien suivi « avec mon père. Il observait, je crois, de dire devant nous « de bonnes choses, au moins autant que devant tous les « autres : mais, à cela près, il nous faisait peu ou point de « leçons directes; il n'en avait pas besoin pour nous incul- « quer ses principes, et s'il est vrai que initium sapientiæ « timor Domini, il nous avait inspiré tout ce qu'il fallait « pour nous rendre sages; et franchement, s'il n'eût pas été « craint de ses enfans, ils auraient eu un privilége particu- « lier, car il l'était de tout autre. Je me rappelle bien, du « moins, qu'à l'académie, étant à deux cents lieues de lui, « son seul souvenir me faisait craindre toute partie de jeu- « nesse qui pouvait avoir quelque suite un peu bruyante. Et

^{*} Le narrateur était né en 1715. (Note de l'éditeur.)

ans ¹, puisqu'il se trouva dans ce corps au siège de Luxembourg, que l'incendiaire Louvois entreprit en 1684, en pleine paix.

Il est difficile d'être plus favorisé de la nature que ne l'était ce beau jeune homme. Il avait cinq pieds dix pouces et la taille parfaite. Adroit à tous les exercices, il avait le talent de se mettre comme personne ne l'eut jamais. Sa figure, noble, militaire et charmante, exprimait tout le feu qui dévorait son ame. Généreux et même fastueux, fier, mais humain, obligeant, poli, ingénieux, il était fait pour attirer tous

« comme, faute de bras, il n'écrivait plus, et faisait écrire « par ma mère, j'avais été si accoutumé à craindre, en rece- « vant ses lettres, que de ma vie, alors, comme quarante « ans après, je n'en ai pu ouvrir de ma mère, sans battement « de cœur. » (Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.)

I J'ai oui raconter qu'un jour de revue il se trouva tellement serré dans des souliers neufs, qu'il les coupa avec un rasoir; mais à peine il eut fait jour au pied captif, que le bas rouge contrasta fort avec la couleur de l'empeigne. Le roi était très minutieux dans ses revues. Le jeune mousquetaire se procure de l'encre, et croyant noircir son bas, il ne fait qu'une place couleur de sang de bœuf. Le roi arrive, et le jeune homme troublé pose le talon de son pied droit sur la solution de son pied gauche. Louis XIV attentif, et dans toute sa pompe, s'arrête et dit: Mousquetaire, vous n'êtes pas bien sous les armes. Il fallut se remettre en pied, et ce mouvement guida droit au défaut; et toute la suite de rire autant que la majesté du maître le permettait. Combien de gens découvrent ainsi leur endroit faible, par les précautions mêmes qu'ils prennent pour le cacher! (Note de Mirabeau.)

les regards, et sa dignité personnelle les fixa toute sa vie.

La jeunesse de ce temps était très vive et peu disciplinée. Les mousquetaires, quoiqu'ils fussent alors l'initiation nécessaire de la jeune noblesse, quoiqu'ils fussent commandés par de dignes chefs, et sous l'inspection immédiate de Louis XIV qui les aimait, étaient une assez mauvaise école, comme le sera du plus au moins, mais toujours, toute réunion de jeunes gens. Cette méthode d'entasser la jeunesse, la dispense de toute décence, de toute tutelle domestique, et c'est, selon moi, un des plus prompts moyens de conduire à la corruption absolue toute civilisation amenée par la progression naturelle des choses, et non méditée par des têtes fortes et perspicaces.

Mon grand-père échappa à ces dangers, qu'il connaissait tellement, qu'on lui a entendu dire plusieurs fois : J'aimerais mieux étouffer mes enfans que de les placer aux mousquetaires. Il était très gai et très vif dans sa jeunesse; mais jamais le jeu, les femmes, ni le vin n'eurent sur lui aucun empire. On ne soupait qu'entre hommes alors ; il portait le vin , mais il n'allait pas à son tempérament, et jamais la chaleur des repas ne tira de lui que des espiégleries, qui se trouvaient sans cela dans son caractère. J'ai entendu faire de lui des contes singuliers, mais agréables et jamais méchans. On exagère toujours les oui-dire anecdotes; et comme cet homme rare, en arrivant à l'âge mûr, ne devint que plus audacieux, plus original et plus élevé, les histoires que l'on faisait de lui, jointes à celles de son oncle, et peut-être de ses oncles, avaient fait une telle impression, que notre nom, lorsque mon père entra dans le monde, était, pour les singularités tranchantes, aussi noté que celui de Roquelaure pour les bons mots; avec cette différence que ces notes, toutes dans le genre noble, étaient comme une sorte de porte-respect et de chasse-coquin, si l'on peut parler ainsi.

Honoré III, mort comme je l'ai dit en 1687, avait laissé sa veuve héritière de ses biens, sous la charge de rendre son héritage à celui de ses enfans qu'elle en jugerait digne, avec substitution générale. L'habile et noble veuve se montra digne de la confiance de son mari. Sans se prévaloir de la qualité d'héritière, elle laissa aller les choses selon le cours de la nature; et tandis qu'elle vivait personnellement avec la plus grande économie, son fils aîné, dont l'air véritablement grand donnait du lustre à tout, se montrait avec éclat à Paris et à l'armée.

Annibal, son frère cadet, chevalier de Malte, bien fait, doux, aimable, rangé, officier des galères, corps alors très distingué, avait rassemblé, des dons de ses oncles et de ses tantes, le fond d'un revenu très honnête; il passait pour fort riche, parce qu'à tout l'ordre possible il joignait une inépuisable générosité; il vivait dans la plus intime union avec son frère, tout autrement impétueux, et la famille prospérait à souhait.

Mon grand-père fut quatre ans mousquetaire; dès l'année 1687, où il perdit son père, la guerre recommença pour durer jusqu'à la fin du siècle. A la paix

La paix de Nimègue, en 1678. (Note de l'éditeur.)

le roi avait réformé toute sa cavalerie, ne gardant que la compagnie mestre-de-camp de chaque régiment, laquelle conserva les étendards. Il fallut alors ramasser hommes et chevaux, et mon grand-père, avec toute la jeunesse brillante de son temps, eut une commission pour lever une compagnie de cavalerie. La sienne fut incorporée dans le régiment de Besons, et les choix furent tels, quant à la naissance et au mérite, que sept de ses camarades eurent, la même année que lui, un régiment. Ce fut en Provence qu'il fit sa compagnie. Il lui fallait quarante hommes; il choisit sur quatre-vingts bourgeois de ses terres qui s'offrirent sans engagement, et, sur quarante qu'il emmena, onze furent depuis officiers; soit que les appétits belliqueux fussent tout autres alors en France qu'ils ne l'ont été depuis, soit que le peuple fût moins pauvre, soit aussi moins de goût dans la jeunesse pour les emplois de finance et de gratte-papier, soit, comme je le crois, ces trois raisons ensemble.

Louis XIV était encore dans toute sa pompe; à peine âgé de cinquante ans, il avait déjà quitté les plaisirs et la galanterie; il n'avait pas renoncé au goût du faste et de la magnificence, qui, se combinant avec les décences de l'âge, auxquelles il fut toujours si exact, s'était tourné en dignité majestueuse sur sa personne et ses entours. Il aimait l'éclat et la dépense, et les livrées, et les plumes, et les rubans dans le militaire et dans la noblesse. Personne n'eut, comme lui, l'art d'assortir la dignité et la grace, l'ostentation et le naturel; et la nation, avide de faveur, facile à l'imitation, flexible dans ses goûts et manières, était devenue

pimpante, pour ainsi dire, et donnait tout à l'extérieur. Lors de la conquête de la Lorraine, en 1755, les vieillards, qui se souvenaient encore des Français du siècle précédent, assuraient ne pas les reconnaître dans leurs enfans. « Autrefois, disaient-ils, les cors, les trom- pettes, les valets de livrée, les chevaux, les pi- queurs, les voitures brillantes interceptaient les avenues des spectacles; vous n'êtes que de mai- gres soudarts auprès de ces brillans chevaliers. » Ainsi les beaux siècles ruinent les siècles suivans, mais la dignité personnelle est le premier des luxes, et nous sommes encore plus déchus d'existence que de moyens.

M. de Besons, ancien officier d'un mérite vrai et reconnu, et brigadier, commandait le régiment où mon grand-père et une jeunesse brillamment empanachée, montée, harnachée, venait joindre une poignée de vieux reitres. Le chef était l'homme de son temps le moins sensible aux belles manières, et il avait pour second un vieux M. de Bondy, plus raboteux encore, qui avait servi avec les Suédois, et tenait à la bonne et antique école militaire. Habillé simplement, coiffé d'un grand feutre sur une perruque rousse; sans manières et presque sans paroles, il parut un automate habituel à nos jeunes gens, qui se promirent bien de s'en tenir avec lui au cérémonial strict de l'ordonnance ou de l'usage. Ils l'allaient voir , le matin , une fois dans la semaine : visites courtes et muettes ; et nul rapport d'ailleurs, car la forme du service était loin de ce qu'elle est aujourd'hui.

La campagne ouverte, il se présenta bientôt une

occasion. On se trouva au combat de Valcour 1, nos jeunes gens n'en sont que plus gais, de voir de près l'ennemi. Montés sur leurs grands et beaux chevaux, ils caracolent et plaisantent. Bondy élevant la tête, et du ton du commandement le plus absolu, dont on ne lui connaissait pas une note : « Silence, messieurs ! dit-il, * rentrez dans les rangs; il faut, que je voie ma droite « et ma gauche. » Le ton, le geste, l'inusité, tout interdit nos matamores. Ils obéissent en silence, et leur attention se fixe sur cette tête, ci-devant réputée nulle, alors attentive, fière, imposante, prête à fixer le destin du combat. Un peu après M. de Bondy appelle l'aide-major. « Pleinesève , lui dit-il , montez « votre cheval blanc et rendez-vous à la troupe dorée 1 « que vous voyez là-haut. Tenez-vous le plus à la « portée du général que vous pourrez. Bientôt vous « entendrez demander de la cavalerie, alors vous jet-« terez votre chapeau en l'air ; entendez-vous? allez! « je vous suis de l'œil. » La chose arriva comme l'avait prévu l'expérience. Le signal se donne. Cet homme, en apparence affaissé sous sa cuirasse, rejette sur son épaule un des côtés de son manteau, grandit d'un pied. prend la figure martiale. « Allons, enfans! dit-il. " timbalier! haut les bras! " Il marche et arrive avec sa troupe au lieu et au moment où on le désirait. Le combat fut à notre désavantage. Le vieux et habile officier arrêta l'ennemi, et le soir on ne parlait au quartier-général que de Bondy et de la brigade de

^{1 1689. (}Note de l'éditeur.)

² L'état-major. (Note de l'éditeur.)

Besons. Nos jeunes gens, glorieux d'en être, mais honteux des complimens, vinrent pour en faire hommage à leur sage et brave chef. Mais ils ne trouvèrent plus que celui de la veille, aussi lourd, aussi froid, aussi insensible. Ils ne s'y méprirent plus, et désormais ils lui témoignèrent le plus grand respect. C'est ainsi qu'à la guerre, comme partout ailleurs, et plus que partout ailleurs, le vrai mérite se cache, attend l'occasion, la saisit, ne s'en prise pas davantage, et laisse le plus souvent aller la gloire du succès aux avantageux et aux fanfarons.

La jeune noblesse française fut toujours militaire, et celle de ce temps l'était encore avec beaucoup de zèle et d'élévation. Mon père ne sait et n'a raconté que peu de détails sur les premiers services de mon aïeul ¹, mais il eut de bonne heure la réputation d'un des meilleurs officiers de son temps, et véritablement personne n'était mieux né que lui pour ce métier. Leste, brillant, ardent, infatigable, nul besoin du

[&]quot; a Il était partout dans ses campagnes; mais cet homme, a magnanime en tout, ne parlait jamais de lui; il parlait guerre sans cesse, comme c'était la mode du temps, après avoir, néanmoins, demandé pardon aux dames, sorte de compliment dont j'étais, certes, fort étonné, car je ne trouvais rien de plus agréable à entendre que leurs récits parlans et animés; et, à vrai dire, son éloquence, quoi- qu'un peu absorbante pour les autres, quand la vivacité l'emportait sur la politesse du temps, était si brillante et si noble, qu'on venait les soirs, chez lui, l'écouter unique- ment, pour ainsi dire. » (Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.)

sommeil; audace sans bornes, vigilance sans égale, le sourire de l'intrépidité dans les yeux et sur les lèvres, au milieu des plus terribles dangers; généreux pour le soldat, noble avec l'officier, quoique dur pour les négligens. Sa troupe était à lui, uniquement à lui; et toute troupe était la sienne lorsqu'elle le voyait à sa tête; sa première campagne dut le présager tel qu'il serait bientôt. Mais il n'a rien écrit dans sa retraite, parce qu'il était privé, par ses blessures, de l'usage du bras droit. On sait seulement qu'il allait sans cesse à la guerre, comme on disait alors, c'està-dire en parti avec les plus habiles gens, pour apprendre son métier.

Les troupes légères n'étaient pas connues, on n'en ent que bien long-temps après, et si Louis XIV, qui n'entretint pas moins de 500,000 hommes sur pied, leva deux ou trois régimens de hussards, ce fut afin de donner asile à quelques notables bannis de Hongrie, dont il avait appuyé l'insurrection pour faire diversion contre l'empereur. Ce qu'on appelait les compagnies franches , pillards par état , étaient fort méprisées ; et ce n'étaient point de telles troupes que la jeunesse suivait à la guerre, car elle n'aimait alors ni à marauder, ni à fuir. Si la faveur passagère de Lauzun avait fait créer les dragons, si l'on avait cherché à les mettre en vogue. en disant qu'on y apprenait le métier des deux armes; si quelques officiers-généraux notables, sortis de ce corps, ont paru faire preuve en faveur de cette opinion, elle ne fut jamais universelle. Et M. de Vendôme, comme Turenne, disait que quand il avait deux régimens de dragons dans l'armée, il en avait un de trop et ne savait qu'en faire. Au reste, tout a changé, tout est devenu fort léger; et je serais médiocrement étonné de voir un jour la cavalerie pesante.

Ces commissions d'aller à la guerre, ou en parti, par détachemens, le général les donnait à son choix, et mon grand-père ambitionnait fort de s'y trouver. C'est là que nous étions accusés de n'être jamais assez en force contre les Allemands, toujours plus nombreux. C'est à l'occasion de ces détachemens souvent téméraires, que le généreux Turenne arrêtait la malignité publique, toujours trop prompte à se déchaîner contre ceux qui ont été battus. « C'est ma faute, » disait ce grand homme, « je devais savoir qu'il trouverait là un détachement plus fort que le sien. Mais

« je le connais; c'est un brave homme, et je lui don-

« nerai occasion de prendre sa revanche 1. »

chaussée d'un pantalon de soie ou de basin, pousser un bidet à courte queue. (Note de Mirabeau.)

'Mirabeau rapporte ailleurs une anecdote qui fournit, dans un fait particulier et fort remarquable, la preuve de cette admirable magnanimité du grand Turenne.

« Le maréchal de Choiseul racontait qu'étant colonel, il « eut le malheur de faire une course hâtée, pour quelque a amourette; et, précisément en son absence, son régiment « eut ordre de sortir de la place, pour couvrir un convoi. Il « y eut une action où ce corps, commandé par le lieutenant « colonel, se fit beaucoup d'honneur; c'était une faute irré- missible alors, et ce doit l'être toujours. Le régiment avait « ordre de rejoindre l'armée, et Choiseul suivait, désespéré, « bien résolu de se jeter dans la première chartreuse, quand, « par des lettres de complimens de ses amis, il apprend que « M. de Turenne a dit : J'avais chargé le comte de Choiseul « d'une commission secrète, et je lui ai fait manquer ainsi « l'occasion de se distinguer; j'en suis vraiment fâché. Le « pauvre comte vint en secret baigner de ses larmes les pieds-

Outre ces détachemens de détail, il s'en faisait de plus considérables pour des courses et des expéditions, surtout en hiver. N'y eût-il eu qu'un Boufflers en Europe, les troupes n'auraient jamais été sûres d'un mois de repos. Cet homme infatigable et d'acier, ambitieux de tout, et surtout de bien servir et de bien faire, parvenu à force de travail, de zèle et d'intrépidité, donnait toujours l'exemple, et avait pour principe que souffrir et mourir doit être le vœu du guerrier, et sa joie. Il disait froidement qu'à la fin d'une campagne le cavalier et sou cheval ne devaient peser que quatre-vingts livres, et le fantassin que

- « de son second père, qui n'eut pas la peine de lui faire une « leçon ; et lorsque le jeune étourdi fut devenu maréchal de
- « France, il conta cette anecdote; voilà la vraie tolérance, « voilà la magnanime bonté!... Mais voyez ce qu'y gagne un « prince : un général au lieu d'un chartreux. » (Conseils à un jeune prince qui sent la nécessité de refaire son éducation, par le comte de Mirabeau; 1788, pages 54-55.

Ajoutons ici deux remarques pour en faire honneur à ces illustres personnages: lo c'est plus de vingt ans après la mort de Turenne que le comte de Choiseul fit cet aveu, qu'un homme plus vain et moins reconnaissant aurait pu s'épargner; 2° ce même comte de Choiseul était le neveu du général qui gagna à Rhetel, en 1650, la seule bataille que Turenne ait réellement perdue.

Ajoutons encore que Thomas attribue un pareil trait de générosité au maréchal de Saxe, dans les notes qui suivent son éloge. Page 418 du tome 2 des œuvres de Thomas. Paris, Firmin Didot, 1822. (Note de l'éditeur.)

Louis-François, duc et maréchal de Boufflers, né en 1644, mort en 1711. (Note de l'éditeur.)

vingt-sept livres, y compris son bagage; exagération militaire qui prouve seulement qu'il ne fallait point se servir avec lui du mot impossible.

1 Ce grand homme, car on doit accorder ce titre à celui auquel on n'a jamais rien reproché, quoiqu'il ait fait une haute fortune, ce grand homme était déjà fort renommé pour sa terrible défense de Namur. Il avait le commandement de la Flandre, d'où il harcelait les ennemis, sans cesse, dans leurs quartiers d'hiver, qui tenaient alors fort à cœur aux Allemands; car il suffisait de les y troubler, pour leur faire abandonner quelquefois des provinces entières, comme on le vit dans la fameuse campagne de Turenne de 1674. M. de Boufflers tenait donc les ennemis fort alertes, mais encore plus la jeunesse ambitieuse de services et de distinctions. Venait-il à Paris ou à la cour, ceux dont la troupe était dans les villes de son commandement, à portée de recevoir des ordres subits, avaient des espions auprès de lui pour être avertis de sa marche. Paraissait-il à l'Opéra, l'on ne se croyait en sûreté qu'autant qu'il n'y avait chez lui aucun préparatif de départ : encore y était-on trompé, car il voyageait fort à la légère. Les neiges et les glaces étaient les tapis favoris de cet homme indomptable. Il pénétrait jusque dans les provinces les plus reculées des Pays-Bas, et quelquefois jusque dans la Westphalie, franchissant comme un fondre, les canaux, les rivières, les bois, les montagnes, revenant toujours par un autre chemin; et lorsqu'il prenait congé de son détachement, qui rentrait dans ses quartiers, éreinté, déferré, déchaussé, décharné, il disait en riant à ses compagnons de course : Je vous renvoie aux dames, pour vous reposer, et votre troupe ne bougera plus jusqu'à l'ouverture de la campagne. Mais à peine ils avaient repris la route de Paris, qu'ils apprenaient que M. de Boufflers, reparti à la tête d'une autre troupe, allait encore faire parler

L'esprit d'indépendance et d'audace, particulièrement propre à la jeunesse française, et surtout à la jeune

de lui : quel regret pour une jeunesse ivre de bonne volonté, et du désir de paraître! et comment aller se montrer à la ville, et s'entendre dire, ou lire dans tous les regards : Vous n'avez donc pas pu attendre jusqu'à la fin?

Telle était l'école où se formaient les corps et les courages. On a dit depuis, et les poètes et autres écrivains parasites et flatteurs des mœurs quelconques du temps qu'ils veulent encenser, ont avancé que la mollesse et ses passe-temps n'empêchaient pas les Français d'être toujours également braves et aventureux, au premier bruit de guerre. Braves et hardis, soit; mais la valeur, fût-elle la même dans un corps amolli, ce qui n'est pas vrai, la valeur n'est pas tout ce qu'il faut à la guerre. Il y faut de la force, de la durée, l'habitude de souffrir, sans se croire à plaindre ; le dédain des commodités, une sorte de penchant pour la fatigue forcée et pour les intempéries, et les rigueurs des saisons bravées par la constance militaire, dont elles deviennent les auxiliaires, tandis qu'elles sont les tyrans du reste des humains. Or, c'est cette constance qui s'associe rarement avec une éducation molle et l'habitude d'une vie commode; c'est cette coustance qu'on ne saurait attendre de nos élèves des arts, de nos habitans des théâtres et autres réduits corrupteurs ; de nos sybarites enfin , qui ne savent ni priser autrui , ni s'estimer eux-mêmes; qui ne reçoivent ni de l'exemple, ni du préjugé, aucun désir de réputation élevée, aucune idée de gloire, objet fantastique, illusion ridicule aux yeux de la philosophie citadine, mais que le concours des opinions réalisait autrefois au grand avantage de la chose publique, pour l'âge où la fermentation de la jeunesse donne un corps et une ame à toute illusion. Aussi, quoique les candidats fussent nombreux, et que le vice rongeur de l'excessive multiplicité des troupes réglées eût donné des places sans noblesse de ce temps, était à un trop haut degré dans le caractère et le tempérament de mon grand-père,

nombre, les vraiment bons officiers devinrent, dès lors, plus rares chaque jour.

Au reste, il est impossible de juger de l'esprit militaire de ce temps-là par celui de nos jours. Quoique Louis XIV eût établi l'ordre et l'obéissance dans toutes les parties de l'État, et que Louvois, surtout, eût mis dans l'administration du militaire tout son art, tout le poids de l'autorité, tout l'impétueux de son caractère, et tout l'ascendant que lui donnaient les succès et l'appui du maître qui sut le mieux dire et faire : Je veux ; quoiqu'il eût établi la discipline , et surtout la subordination des chefs, d'où dépend celle de tous les autres, il restait encore beaucoup de sève et de verdeur : et l'esprit d'indépendance personnelle avait succédé à celui de faction. Si le militaire n'était plus oppresseur dédaigneux, et souvent cupide, il était encore fort libre, et prompt à la main, Le roi, d'ailleurs, l'aimait et le soutenait dans l'occasion contre les privilégiés et les formalistes. Car il sentait le besoin qu'il avait d'officiers de mérite, et l'impossibilité de faire trembler devant un valet de police celui qui doit être fier à la vue de l'ennemi ; il voulait soumettre le militaire, et non l'avilir; et la pédanterie prédominante de la plume n'entrait pour rien dans le régime de son gouvernement à cet égard. Un grand général était le premier homme de l'État, et ainsi dans les proportions de grade en grade : à vrai dire, le génie national, qui peut être aisément corrompu et par suite anéanti, mais qui ne saurait être forcé, n'aurait pas supporté des modifications plus rapides. La noblesse avait encore de la hauteur, et n'aurait pu être assujétie à une résidence oisive, à des déférences serviles, en un mot à des minuties inutiles, ridicules et dégradantes, que l'on a depuis regardées comme la perfection de la discipline. Mon grand-père disait, par exemple, que de sa vie il n'avait

pour qu'il ne fournit pas son contigent de traits singuliers et fiers, en un temps qui fut l'aurore du siècle des innovations. Par exemple, un des grands appuis de l'ordre que Louvois voulut établir dans le militaire, ce fut l'inspection. Par-là, sans doute, il étouffait tous les abus anciens et usités de passe-volans et de morte-paie; mais, par cela même, cet établisse-

voulu assister à un camp de paix, qui lui avait paru un exercice de marionnettes. On sait qu'il n'eût pas fallu proposer aux officiers de ce temps de porter l'uniforme; encore moins, apparemment, de fixer les dimensions de leurs cheveux et de leurs manchettes. L'anecdote du marquis de Coetquen est connue. Ce Breton, homme d'une grande naissance, à la vérité, et chef d'une maison encore puissante, se fit casser à la tête de son régiment par le roi lui-même qui en faisait la revue, et qui lui avait fait ordonner d'y paraître en uniforme, et dit: Heureusement, Sire, que les morceaux me restent. (Note de Mirabeau*.)

[•] Il nous a paru piquant de présenter à nos lecteurs ces observations sur des changemens de mœurs et d'usages si marqués à peu d'années de distance. Nous les complèterons par trois citations empruntées aux mêmes écrivains.

[«] Qui aurait dit alors qu'on assouplirait le génie militaire, et qu'on le ferait « dégénérer en esprit légionnaire, au point de faire des habits uniformes pour « les officiers-généraux, et même pour les maréchaux de France! » (Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.)

[«] On a donné un uniforme aux officiers-généraux, sans penser qu'on avousit, » par cette bizarre prérogative, que les officiers-généraux sont des êtres incon-« nus aux soldats. Il est aisé de juger quelle est la confiance qu'un soldat peut » avoir dans des chefs qu'on est obligé de lui désigner par une marque distinc-» tive, sans laquelle il ne les cût pas connus. » (Essai sur le Despotisme , édit. de 1775, page 162.)

[«] Un officier qui eût mis son habit uniforme un jour de bataille eût été « déshonoré, il y a quarante ans. Un officier qui ne le mettrait pas aujourd'hui « serait regardé comme fou , indépendamment de l'ordonnance. » (Essai sur le Despotisme , page 137.)

ment fut vu, d'abord, de très mauvais œil. Les abuseurs de ce genre ne sont jamais ceux qui résistent et se plaignent le plus; mais ils ameutent les jeunes gens, ceux qui sont le plus au-dessus de tout soupçon d'intérêt, et à qui leur fierté naturelle montre comme prérogatives sacrées tout ce qui avoisine l'indépendance.

Louvois commença par donner ces inspections à de vieux officiers endurcis, qu'il nomma apôtres. Quoique vendus et livrés, ils se lassèrent bientôt du rôle de bouc émissaire, et l'on nomma des commissaires qui n'avaient de pouvoir que celui de compter, et dont les fonctions furent érigées en charges. Des officiers généraux eurent, sous le nom d'inspecteurs, un ressort sur le nombre des soldats et leur police, pour une revue annuelle seulement. Quelque soutenus qu'ils fussent, il leur fallut aller très doucement d'abord, témoin la scène de M. de Santena avec M. d'Artagnan, depuis maréchal de Montesquiou; et, quant aux commissaires, ils furent long-temps tout-à-fait étrangers au militaire, et tout au plus tolérés. C'était donc par une soumission noble et très légère que l'on consentait à paraître devant eux. Cette explicationétait nécessaire pour faire entendre et noter, seulement comme une espiéglerie plus que forte peut-être, le trait que je vais raconter.

Un jour, mon grand-père n'arriva à sa troupe, pour la revue, qu'au moment même où la revue se passait. Il descend de cheval sur la place même, et va droit au major, qui dit à l'instant au commissaire : « Monsieur, » voilà M. de Mirabeau que je vous disais ne pouvoir

« manquer d'arriver dans la journée. » Le commissaire répond qu'il est bien fàché, mais que son devoir est de passer la troupe en revue, et de noter ce qui v manque d'hommes; qu'au moment où la compagnie a passé devant lui, le capitaine n'y était pas; qu'il ne peut prendre connaissance d'autre chose, qu'en conséquence la revue est fermée pour M. de Mirabeau. et qu'il passera absent. Celui-ci laisse le major plaider sa cause et se récrier contre la rigueur du commissaire, qui, cramponné sur ses distinctions d'exactitude, persiste dans son refus. Le jeune capitaine, muet jusqu'alors, prend d'un grand sang-froid la parole, et dit au commissaire : « Monsieur, je suis « donc absent? - Oui , monsieur. - En ce cas , mon-« sieur, ceci se passe en mon absence. » Et, tombant sur M. le commissaire à grands coups de cravache, il lui donne à résoudre, en pleine place, un dilemme fort embarrassant.

Les railleurs alors n'étaient pas pour les hommes du ministère, et mon grand-père se chargeait volontiers de leur faire des niches. Le maréchal de Maulevrier, son contemporain, a raconté à mon père qu'étant un jour dans l'antichambre de M. de Saint-Pouange, adjoint au ministère de la guerre, la Chétardie, vieux officier de fortune, brave, recommandable, mais homme de confiance des ministres, car il avait le commandement du Vieux-Brissach, avare d'ailleurs, grossier, et fait apôtre au temps où les inspecteurs étaient appelés ainsi, sortit du cabinet redoutable. Mon grandpère, qui avait les gros yeux de sa race, s'était donné le petit talent de se défigurer, en retournant ses pau-

pières, de manière à se rendre méconnaissable, et de se contrefaire aussi grostesquement que s'il n'eût pas été un très bel homme. Il joint la Chétardie, et lui dit bien haut : a Bonjour, M. le commissaire ; vous venez « de nous couper bras et jambes là-dedans, n'est-ce « pas? » La Chétardie envisage cette figure extraordinaire, et ne la reconnaît point; il va joindre un groupe d'officiers qui n'avaient garde de déceler l'espiègle. · Connaissez-vous cette figure? - Non, c'est appa-« remment quelque Hongrois ou quelque Hibernois « nouvellement débarqué..... » En ce moment la figure s'avance et continue : « Au fond , M. le commissaire , « vous faites là un vilain métier. - Mais que veut dire « cet homme avec son commissaire? » dit la Chétardie en se retournant, « il vaut mieux lui céder la place; « car ce n'est pas le lieu de lui répondre..... » Puis il sortit; et quand plus tard il rentra, il demanda à mon grand-père lui-même, qui avait abattu ses paupières, remis les paremens et les revers de son surtout, lequel, selon la mode du temps, présentait deux faces, ce qu'était devenu le vilain étranger.

Il est rare d'allier cette tournure d'esprit avec une très grande élévation d'ame et de caractère; et cette singularité notable distinguait l'homme extraordinaire dont nous parlons. Le mème M. de Maulevrier racontait qu'étant un jour dans l'OEil-de-Bœuf, avec bon nombre d'officiers, ils virent passer le père La Chaise, suivi de sa cour. Mon grand-père demanda à ses camarades ce que c'était que cette calotte. «C'est le confesseur du roi, » lui dirent-ils, et il le savait aussi bien qu'eux. — « Et pourquoi suit-on cette calotte? —

« Parce qu'elle a la feuille des bénéfices. — Voulez-« vous que je vous apprenne comment on parle à cette a calotte? - Ne vas-tu pas faire encore quelque folie? a - Oh non! vous allez voir... » Il aborde le père La Chaise, d'un air très respectueux; le père, peu accoutumé à se voir accosté par des gens de cette robe, et d'ailleurs très poli, s'arrête et l'écoute.... « Mon ré-« vérend père, je me suis présenté plusieurs fois chez « vous , mais il est naturel que mon âge et ma profes-« sion n'aient pas les entrées privilégiées ; cependant a mon frère, occupé de ses devoirs, et résidant au loin, a n'a que moi pour le rappeler au souvenir du roi, par « l'organe de ceux qui ont mérité sa confiance. Il sert « l'église de son mieux , tandis que je sers S. M. dans « les armées. C'est à ses supérieurs à vous rendre « témoignage de son zèle ; mais c'est à moi à le mettre « sous votre protection particulière , et je le fais avec « d'autant plus de confiance que n'ayant pour lui que « son nom et les services de ses pères, il est d'ailleurs « dépourvu de tout appui. - C'est à nous sans doute « à y suppléer, » répond le jésuite affectueux, à qui l'air aisé et noble du client fit sentir qu'il parlait à quelqu'un qu'il devait connaître; « oui, monsieur, « M. votre frère est un bon sujet, tous les rapports « qu'on m'en a faits sont à son avantage, et je les rap-« pellerai bien volontiers au souvenir du roi. C'est un « devoir, monsieur, mais les occasions, pour un homme « comme lui, sont rares, et la foule des demandeurs « est telle que le roi ne peut pas tout ce qu'il voudrait. « Il sait qu'à mérite égal, les services militaires des · parens qui servent et dérangent leur fortune au ser« vice doivent peser dans la balance des distributions;

« et que de braves officiers désintéressés pour eux-

« mêmes se trouvent récompensés dans la personne

« de leurs proches. Tel est son principe, monsieur,

« et je serai le premier à lui en offrir l'application en

a faveur de M. votre frère, quand l'occasion s'en pré-

« sentera. - Vous me le promettez donc? mon père.

« - Oni, quand l'occasion s'en présentera. »

Mon grand-père se retire avec une profonde révérence, et ceux qui avaient écouté sa harangue l'assurent qu'il n'a dit que ce que disait tout le monde.

— « Et la réponse? — Eh bien! c'est à peu près aussi « celle qu'il fait à tout le monde. — Fort bien,... mais « c'est que je n'ai point de frère... » Il n'avait en effet d'autre frère que le chevalier Annibal de Mirabeau, et qui n'était rien moins que grand-vicaire, car il servait dans la marine avec le grade de lieutenant de vaisseau.

Ces traits de caractère de la jeunesse d'un homme devenu depuis si imposant, peignent le naturel et dénotent ce genre d'esprit libre, sincère et vrai qui, joint à l'audace, forme et constate les hommes dominans, chefs naturels des autres hommes. Mon grandpère était un de ces personnages d'élite, et avec d'autant plus d'assurance qu'il ne commandait rien qu'il ne l'exécutât le premier, pour peu qu'il y eût de péril et de fatigue à essuyer, ou de dévouement à signaler; qu'il n'avait pas un défaut de caractère qui ne tînt à une vertu de sa grande ame. Telle était la compensation connue d'une excessive impétuosité. M. d'Estoublon, son beau-frère, lui sauva une fois la vie en le nom-

mant; ils entraient ensemble à l'Opéra par le cul-desac où était une barrière; ayant trouvé quelque camarade avec lequel ils se promirent de souper, mon grand-père rappela son laquais pour lui donner une commission de vin à porter à l'endroit désigné. Ce domestique s'avança trop, et était près de dépasser la barrière, tandis que son maître allait à lui. En ce moment, le sergent repousse rudement le laquais, et l'imprudent jeune homme détache au sergent un soufflet qui le jette dans son corps-de-garde. Dans le temps que le sergent criait : « A moi ! » d'Estoublon proféra heureusement ce peu de mots : « Ah! Mirabeau , que " fais-tu? " A ce nom le sergent fit rentrer ses soldats. et dit : « Monsieur, vous avez failli vous faire tuer par « un sergent de la compagnie de monsieur votre oncle. « - Mon ami, je vous fais mes excuses, » répondit mon grand-père; « mais vous faites le métier d'un a homme sage, ne repoussez jamais personne sous la « barbe d'un jeune fou. » Le lendemain il lui envoya un beau présent, et cet homme se serait dévoué pour lui.

L'audace est vraiment odieuse pour peu qu'elle soit oppressive, et qu'elle ne respecte pas le droit d'autrui, le faible soit de sexe, soit d'âge, soit d'état, de rang ou de moyens. Elle devient orgueil alors, vice repoussant, ou insolence, vice lâche. Mais, jointe à l'équité et à la générosité, qui est la vertu naturelle des hommes forts et bouillans, l'audace s'attire infailliblement l'amour et le respect des petits, portion de la société la moins brillante, sans doute, mais la plus utile et celle qui exécute. Cette audace fut un

des caractères distinctifs de notre race, et lui attira toujours l'amour du peuple. Les deux frères, Jean-Antoine et Annibal, l'éprouvèrent à Marseille dans une occasion critique, et qui fera connaître les mœurs de ce temps, d'où l'on date cependant, avec raison, le complément du despotisme.

On avait, en Provence, une aversion horrible pour tout ce qu'on appelle partisans, gens d'aides, douanes, impôts indirects, etc. Il est aisé d'augurer de ce que j'ai dit, relativement aux commissaires et aux inspecteurs, que mon grand-père n'était pas des plus souples à subir le joug des interrogations et perquisitions aux portes, barrières et passages. Tous ces établissemens étaient nouveaux alors, résultats oppressifs de la fiscalité moderne, et des prohibitions mercantiles au profit de nos manufactures exclusives; ces inventions de Colbert (non quant à la découverte, mais quant au principe funeste de faire porter sur ces objets le pivot des finances, et de soutenir ce système de tout le poids de l'autorité), ces inventions, dis-je, non encore émoussées par l'habitude, inspiraient une horreur universelle. Cependant le roi mettait à les protéger son exactitude extrême, et sa volonté constante. Il donnait l'exemple, il faisait fouiller ses propres équipages, et la méthode inquisitrice n'en prospérait pas plus.

Mon grand-père et son frère se trouvaient alors à Marseille; un porteur à leur livrée, mais connu pour contrebandier, est suivi par les employés, et se réfugie dans la cour de notre maison. On ferme les portes sur eux, et les valets d'armée tombent sur les gardes.

Ils étaient trois; ils furent cruellement vexés, et l'un d'eux, au moment où, les portes enfin rouvertes, ils sortaient, tomba demi-mort d'un coup qu'il recut à la tête. Tout ce bruit émeut le peuple, il crie qu'on a voulu forcer les portes de MM. de Mirabeau, et se répand par toutes les rues, avec des clameurs et des menaces. « Vivent MM. de Mirabeau! Voulez-« vous que lei boujarren touteis à la mar? (Voulez-« vous que nous les jetions tous à la mer?)» Les bureaux furent fermés; et pour faire cesser le tumulte il fallut que les deux frères quittassent la ville et se retirassent à Mirabeau. Aussitôt, grandes plaintes des directeurs et commis à M. Le Bret, père, alors intendant. D'abord il promit beaucoup et ne fit rien. A la seconde complainte, il leur dit : « Messieurs, j'ai fait « attention que votre établissement demandait à être « consolidé par le temps, et qu'il fallait surtout éviter « les querelles personnelles. MM. de Mirabeau sont « fort apparentés et appuyés dans cette province, et « plus aisés à exciter qu'à retenir. Je crois donc que « le meilleur parti... » Ils entendirent ce langage et il n'en fut plus question en Provence. Mais mon grandpère, accommodeur d'affaires alors s'il en fut, écrivit poliment à M. Le Riche, fermier-général de ce département, et père de cet élégant de La Popelinière, que nous avons vu se signaler dans la ferme par la singularité et la folie de ses dépenses, que s'il entendait encore parler de cette affaire, il lui parferait, à lui Le Riche, la charge départie sur ses gens, à Marseille, la première fois qu'il le trouverait à l'amphithéâtre de l'Opéra. Le Riche fut porter cette lettre à M. de Barbezieux, car la ferme n'était pas encore sur le pied de se faire justice elle-même. Quand ce ministre, jeune encore, revit mon grand-père, il lui dit « qu'il fallait « se contenter de tuer ces gens-là, sans les menacer « encore par lettres.»

Cette indulgence était-elle excessive? Peut-être oui; mais on aurait perdu des têtes de cette trempe plutôt qu'on ne les aurait assouplies. Les hommes qui ne se découragent jamais, les hommes qui ont le ressort, et, pour ainsi dire, l'appétit de l'impossible, sont trop précieux pour que les vrais hommes d'état, et les princes qui veulent exécuter de grandes choses, ne les ménagent pas. Un grand général, lui-même, ne préserve toute une nation que par le secours d'une bonne armée; et une bonne armée n'est telle que par des officiers qui braveront toujours toute autre subordination que celle du devoir sérieux et de l'honneur.

L'ardeur brusque et folâtre que mon grand-père montra dans sa verdeur, et qui changea de forme avec l'âge, sans jamais l'abandonner, se portait sur son métier avec une toute autre énergie. On lui a entendu dire souvent qu'il fallait toujours, dans un grade, étudier et faire celui qui était au-dessus. Telle était son émulation: « Il est des hommes faits pour obéir; « il en est de faits pour commander, et cela ne se « ressemble pas. » C'est un mot de lui bien autrement profond, bien autrement vrai, que l'aphorisme trivial « qu'il faut savoir bien obéir pour apprendre « à bien commander. » Il était vraiment un de ces hommes à qui la nature a déféré le commandement, mais la présomption ne le séduisit pas. Il disait sou-

vent qu'au bout de deux campagnes, s'il ne se flattait pas dans son intérieur de devenir un aussi grand général que MM. de Turenne et de Vendôme, ses idoles, du moins il pensait que le métier de commander des armées n'était pas si difficile, et qu'au moyen d'un état-major bien monté, d'une extrême vigilance, et d'une continuelle attention à multiplier et surpayer les espions au-delà de leurs espérances, il s'en tirerait comme un autre; mais, quand il eut fait dix campagnes, ajoutait-il, il était presque découragé sur sa propre capacité.

Au reste, cette sorte de liberté tranchante, geste naturel des mœurs militaires, dont j'ai cité plusieurs traits, n'empêchait pas les hommes d'élite qui visaient au grand ¹ de prendre de bonne heure l'attitude du

· Les nuances les plus légères à cet égard sont précieuses, parce qu'elles peignent le siècle. Mon grand-père avait de très beaux cheveux , et pourtant il avait pris dès l'âge de 25 ans la perruque, la parure de ce temps qui nous paraît la plus extraordinaire, et son motif avait été le calcul et le désir de rendre sa physionomie plus imposante, en la vieillissant. A peine passerait-on aujourd'hui cette spéculation à quelque jeune suppôt d'Esculape, avide de pratiques! Mais il faut se rappeler l'âge qu'avait alors Louis XIV. Ce prince, que mon père a nommé « le modèle achevé de la forme du commandement, » dès long-temps en possession d'être l'objet et le maître des opinions de sa nation , en tout genre , était alor s précisément au période où l'air imposant, fruit naturel de l'habitude de dignité qu'il eut toujours, est à son plus haut point de perfection, et devient la seule ressource d'un amour-propre attentif à se ménager les avantages extérieurs. Il suffit d'avoir vu des portraits de Louis XIV depuis son e ncommandement; et, pour s'y former, ils portaient un très grand respect aux réputations acquises et

fance jusque par delà 30 ans, pour voir qu'il fut en effet le plus bel homme de son royaume, en un temps où la nature semblait avoir fait effort en ce genre, comme on a toujours l'occasion d'en faire la remarque sous les princes qui prisent cet avantage avec une prédilection marquée. Cependant il avait l'air doux et rien de fort absolu dans la physionomie. Les arcs-de-triomphe, les emblêmes sous lesquels on le représenta dans ses monumens, dans ses palais, après l'avoir fait ressembler à l'Apollon de Phidias dans sa jeunesse, lui donnérent ensuite l'air fier, et tous ses assortimens. Le génie de Lebrun, son premier peintre, et celui de Rigaud et Largillière, vraisemblablement déterminés par le goût du maître, et d'attant plus aisément que l'exagération est plus aisée à rendre que la nature vraie, saisirent le genre fier; Henri IV et Gustave-Adolphe, dans leurs portraits, nous regardent de niveau, et comme ferait un autre homme; et du temps dont je parle, il n'est pas un docteur de Sorbonne, il n'est pas un bourgeois de Paris , dont l'effigie ne semble prononcer le quos ego de Virgile. On le retrouve jusque dans l'estampe du bon Lafontaine; et l'on est tout fâché d'y voir un demi-profit ombragé d'une menacante perruque, et du nez d'un major qui dit marche l à la bataille des rats et des belettes.

Ainsi, Louis XIV donna le tour à ses portraits, à ses statues, et le reçut d'elles ensuite pour son attitude journalière. Il aimait les cheveux, et le corps des perruquiers se vante encore des priviléges dont l'honora ce prince réglementaire. A l'âge où cette parure nous abandonne, il y suppléa par des perruques, devenues ornemens, chose inconnue parmi nous, où elles n'avaient été jusque-là qu'une bordure à la calqtte nécessaire aux têtes chauves. Ces perruques durent

méritées, ce qui suppose une vive émulation d'y atteindre.

J'ai entendu raconter une méprise en ce genre à mon père qui la tenait du sien, d'où j'ai conclu que les hommes recommandables sont bien précieux dans un état, lors même qu'on n'a plus besoin de leurs talens, parce qu'ils sont les points de ralliement naturels de l'estime publique et de l'émulation ambitieuse d'une jeunesse bouillante qui ne peut être subordonnée que par ce sentiment. Voici l'aneedote:

être exhaussées pour assortir la physionomie qu'il voulut se donner; sorte d'adresse qu'il eut toujours, d'autant plus parfaitement, que jamais l'art ne parnt chez lui. Tout était pris dans la nature relevée, dont il avait fait sa propre décence, en homme qui sent qu'il est toujours en vue. Or, autant la vanité et l'affectation sont gauches et déplaisantes, parce qu'elles rapportent tout à soi, autant la décence et le naturel ont de graces, parce que ces objets sont relatifs à autrui. Quelque ridicule qu'on ait jeté, depuis, sur toute étiquette et tout appareil, on a, pour toute injure, traité d'antiques les grandes perruques, et véritablement on ne peut nier que cette coiffure ne fût tellement à l'air de Louis XIV. qu'elle est comme annexée à l'idée et au souvenir que l'on conserve de ce prince. Or , tout le monde de son temps . émules, détracteurs, amis, ennemis, tout le monde recevait la loi de ses signaux, pour parler ainsi. On quittait donc les cheveux pour prendre la perruque, quand on voulait s'en imposer à soi-même et aux autres. En effet, n'eût-il pas été difficile, avec cette coiffure, de jouer aux barres, comme nous l'avons vu faire de nos jours en public à de grands princes? Et voilà comme les mœurs tiennent aux modes, et les modes aux mœurs. (Note de Mirabeau.)

Mon grand-père vit un jour, dans un cercle, un petit vieillard borgne, et assez mal vêtu, qui parlait beaucoup, avec chaleur et d'un ton tranchant, se levait, s'asseyait brusquement, et se permettait même quelquefois d'achever sa phrase le dos à la cheminée. liberté qu'alors on n'osait prendre. L'ordre de Saint-Louis n'avait point encore été créé 1, et ce vieillard n'avait aucune marque d'état ni de profession. Il décidait cependant, et tellement qu'il lui parut un impertinent bayard, et qu'il ne pouvait comprendre comment on souffrait un tel homme en bonne compagnie. Mon grand-père fort scandalisé demanda enfin qui était cet homme ; et la réponse fut : « Comment ! vous « ne connaissez pas M. Du Montal? » Ce marquis Du Montal, l'un des plus grands officiers de son temps, était un des héros de l'infanterie. Il n'avait jamais été fait maréchal de France, à cause d'une réponse trop militaire qu'il osa adresser un jour à Louis XIV. M. Du Montal, dans le parti de M. le Prince, avait défendu Mézières contre le roi, à qui il le rendit après une très belle défense. Long-temps après, il se trouve à l'armée et au diner du roi dans cette même ville de Mézières. Le roi lui dit : « Montal, vous souvenez-« vous de nous être rencontrés ici autrefois? Oui, « sire, dit Montal; et si la poudre ne m'eût pas man-« qué, votre majesté v serait encore . » Montal, peu

(Note de l'éditeur)

[.] La fondation de cet ordre date de 1693.

² Mirabeau, qui n'a ici joint aucune réflexion à cette anecdote, a, en la rapportant ailleurs, justement blâmé l'interpel-

en faveur après une telle véracité, n'en était pas moins renommé. Mon grand-père avait entendu à Steinkerque le cri général « à moi, Montal! » ramener toute l'infanterie à la charge, avec une intrépidité, qui, d'une surprise absolue, fit une victoire complète. Tel était le petit vieillard pris d'abord pour un bavard impertinent. « Du moment, disait mon « grand-père, qu'on me l'eut nommé, je lui trouvai « l'air grand, les mouvemens et l'impatience décisive « d'un héros, l'éloquence mâle, forte, persuasive. « C'était pourtant le même homme, et je ne fus qu'un « sot. »

Mon grand-père eut, en 1696, un régiment d'infanterie, ou, comme on disait alors, la permission de traiter avec M. de Clérembault. Sous l'ordre établi par Louvois, on devait être quatre ans mousquetaire, et dix ans capitaine de cavalerie. Ce ministre mourut en 1691, et son régime lui survécut jusqu'à l'époque de la grande guerre du commencement de notre siècle; temps où Chamillard, inhabile et surchargé, laissa tout se relàcher. Mon grand-père ne subit donc pas tous les délais ordinaires. Il approchait de trente ans lorsqu'il eut son régiment qu'il trouva très bien composé. Un trait, que mon père lui a entendu raconter et qui fait honneur à l'homme, donnera une idée des soldats de ce siècle.

lation faite par le roi à Montal, et l'a qualifiée un propos indiscret, peut être, dans la bouche d'un maître. (Conseils à un jeune Prince qui sent la nécessité de refaire son éducation, pag. 63.)

En faisant sa revue, mon grand-père vit un soldat qui tenait mal son fusil sur l'épaule. Quand il voulut en faire la remarque, le major lui dit à demi-voix : « Monsieur, vous saurez ce que c'est. » Ils passèrent, et il lui raconta le fait suivant. Le régiment était à Sarrelouis, et, dans les places, il était, comme il est, défendu aux soldats, par un ban général, de mettre l'épée à la main, sous peine d'avoir le poing coupé. Cet homme trouve deux de ses camarades qui se battent, court à eux, et, suivant la règle qui dit qu'il ne faut jamais séparer deux épées croisées qu'avec une épée, il tire la sienne, se jette entre eux et leur dit : « Amis! que faites-vous? » la garde accourt. Les deux coupables fuient, et le caporal, car c'en était un , qui reste parce qu'il n'avait rien à se reprocher, est saisi l'épée à la main et conduit au corpsde-garde. Il raconte la chose telle qu'elle est; on assemble un conseil de guerre; il y paraît avec fermeté et répète la vérité. On lui demande le nom des coupables, et, sur son refus de les dénoncer, on le menace de lui faire subir la peine qu'il a encourue, quoique avec de bonnes intentions. Il répond froidement : « Je les connais, messieurs, mais je ne les « nommerai pas, et moins encore pour les mettre à « ma place. Qui de vous dénoncerait son camarade? « non , je sauverai deux hommes au roi. Peu de sol-« dats sont surs de rendre un tel service. J'ai encouru « la peine , je la subirai. Je demande seulement une « grâce; c'est qu'on veuille bien ne me faire perdre « que le poignet gauche, afin que je puisse encore « tirer l'épée pour de plus belles occasions. » Hélas!

il n'y a dans le subalterne que trop de cet esprit servile, qui se fait une gloire de s'attacher à la lettre de l'ordonnance dans toute sa rigueur, et ne veut ou n'ose s'écarter de cette raideur superstitieuse qui coûte si peu aux ames routinières, lorsqu'elle s'exerce aux dépens d'autrui. Ce digne soldat fut condamné, et remercia de l'échange du poignet qui lui fut accordé. Arrivé au billot, il dit au bourreau: « J'ai subi « l'humiliation et l'appareil pour l'exemple, c'est là « la peine; le reste est ordre du roi; je l'exécute; il « doit l'être de la main d'un soldat, retire-toi, et me « donne le couteau. » Il le prend en effet et d'un coup fait sauter son poignet gauche. C'était là le soldat qui soutenait du moignon la crosse de son fusil!

On peut juger si l'amour pour le soldat, que porta toujours au plus haut degré mon grand-père, fut refroidi par ce trait héroïque. Il regardait le soldat comme l'enfant des officiers, et le colonel comme le chef de famille. Aussi était-il adoré, et les troupes qu'il commandait comptaient sur cet amour particulier qui faisait dire en Italie, bien des années après:

a N'approchons pas de Mirabeau, il n'y fait pas bon a aujourd'hui; le soldat se mouille. » On m'a raconté à ce sujet un trait d'espiéglerie militaire plus sérieux que les précédens, mais qui, changeant de nuance avec l'âge et l'acquis, appartient à cette vivacité tranchante qui ne l'abandonna jamais.

A la fin d'une campagne, ils rentraient dans le royaume, le marquis de Nettancourt et lui, ramenant leurs régimens. Après avoir dépassé la première barrière, ils avaient déjà logé deux journées, quand,

arrivant à une place en troisième ligne, et dans l'intérieur du royaume, les officiers de logement vinrent leur dire que la troupe camperait sur les glacis, et qu'il n'y aurait que les officiers de placés dans la ville; nouvelle d'autant plus désagréable pour la troupe. qu'elle avait séjour, et que la saison était avancée. On avait cru les tentes pliées jusqu'au printemps, et ce mécompte, qu'ils attribuaient à des prédilections de l'autorité militaire du lieu pour les bourgeois, mit les chefs de fort mauvaise humeur. Aussitôt ils prennent leur parti. Il fallait passer auprès de la porte pour gagner le lieu du campement. Ils ordonnent à un lieutenant de grenadiers de prendre la tête, de doubler le pas au moment où il serait le plus près du corps-de-garde, et de saisir les armes avant que les tambours pussent avertir la garde que les régimens défilaient. L'officier, bien choisi, remplit sa commission fort lestement et facilement, puisqu'on ne s'attendait à rien moins qu'à une invasion. Alors, les régimens arrivant, au lieu de gagner les glacis, entrent dans la ville, et vont se mettre en bataille sur la place. Aussitôt on détache une garde à la porte du commandant; on mande l'hôtel-de-ville pour qu'il ait à faire le logement ; l'étape était prête ; ainsi rien ne change à cet égard, et l'on observe le plus grand ordre. Puis les colonels font partir un courrier pour la cour, et mandent au ministre qu'ayant déjà été reçus et logés dans les autres places de guerre, et voyant refuser aux troupes du roi les portes de celleci, ils avaient cru devoir, en temps suspect, s'en assurer, ainsi que du commandant; et que, comme ils

devaient séjourner, selon leur route, ils avaient le temps de recevoir les ordres du roi. Leur courrier revint trois jours après, et le ministre, qui les connaissait, leur écrivit que le roi n'avait nulle inquiétude sur la fidélité du commandant, et qu'ils eussent à suivre leur route.

Le régiment qu'on avait confié à mon grand-père avait le plus grand besoin d'arrangement, relativement aux finances. Deux majors successifs avaient emporté la caisse, et étaient actuellement détenus dans des forts. M. d'Apremont, lieutenant-colonel. homme respectable par sa naissance et par sa réputation, voulut absolument prendre sa retraite. La paix venait de se faire 1. Ce digne homme, brisé de longs services et de lourds travaux, prévoyait que la succession d'Espagne ferait recommencer la guerre. et craignait qu'alors il ne fût de mauvaise grâce de quitter. Mon grand-père demanda la retraite de M. d'Apremont , la lieutenance-colonelle pour M. de Narbonne, qui le suivait, et la majorité pour M. de La Javellière, capitaine peu avancé. La retraite de d'Apremont arriva telle qu'elle avait été demandée : la lieutenance-colonelle fut accordée à M. de Narbonne ; mais , à l'égard de la majorité , il y eut sursis. Mon grand - père , peu accoutumé aux refus , et qui ne voulait pas en laisser prendre l'habitude, part sur-le-champ pour la cour, et va trouver M. de Barbezieux, à qui il demande la raison du fait. Le ministre lui dit que le roi ne voulait pas de M. de La Ja-

^{&#}x27; La paix de Riswick. 1697. (Note de l'éditeur.)

vellière. « Le roi , monsieur , m'a-t-il confié un ré-« giment pour s'en réserver la tutelle? - Mais, re-« prend le ministre surpris , pensez-vous que le roi « vous ait donné votre régiment? - Non, sans doute, « je l'ai acheté pour me faire casser les bras à son « service. Mais , comme il v va de ma vie et de mon « honneur, je lui en réponds sur l'un et sur l'autre. « et c'est à moi à connaître, et à disposer de ceux « dont je réponds. Le roi donc et son ministre se sont « réservés toute inspection sur ma conduite, mais « nulle sur mon régiment que de mon aveu. - Eh « bien! monsieur, vos mémoires, vos choix, surtout « quant à l'état-major, font portion de votre conduite. « Le roi en confirme ce qu'il en approuve, et refuse « le reste. - C'est ce refus, monsieur, dont je viens « vous demander la raison. - Vous aimez M. de La « Javellière, mais il est un des plus nouveaux du « régiment, et n'a pas des talens qui doivent le faire « préférer à ses anciens. - Monsieur, je n'ai pas de-« mandé à commander un régiment pour y former des « amitiés, et exercer des prédilections, et M. de La « Javellière est peu propre à s'en attirer; mais il « est sage, il a six mille francs de rente (chose très « rare dans l'infanterie). Mon régiment, pillé deux fois « par des majors, qu'encore il est obligé de tenir et « nourrir en prison, a besoin que ses deniers soient « en sûreté; à l'égard des talens, je m'en charge et « ne veux que de la volonté et de l'exactitude à mes « subordonnés. Mais je vous demande avec instances « sur quoi peut être fondé ce reproche de prédilection? « - On a remarqué qu'un jour, faisant votre revue, et

« ayant trouvé la compagnie de La Javellière mal te« nue, ce fut le lieutenant que vous envoyâtes en
« prison. — Sans doute, monsieur, le complet, l'ar« mement, l'espèce des hommes sont l'affaire du ca« pitaine; mais la tenue, la propreté, l'exactitude
« sont celles du lieutenant. La compagnie n'était en
» faute que par là, et ce fut lui que je punis. Mais,
« monsieur, je ne me croyais pas si considérable, et
» je ne pouvais penser que le ministre du roi me suivît
« de si près. Mais je saurai ici qui vous instruit si bien,
« ou, en arrivant, je les fais tous mettre à la ques« tion! »

Pour cette fois, le ministre se mit à rire, et lui dit d'aller au bureau faire expédier le brevet de son major. Il y fut, et là il apprit que la lettre d'avis était signée de quatre capitaines réformés, qu'on lui avait envoyés, et écrite de la main de M. Fise l'un d'entre eux. En arrivant, il les manda, leur conta le fait, et leur conseilla d'avoir le plus tôt possible des affaires au loin, les assurant que si jamais ils osaient paraître sous les armes, il les ferait chasser honteusement du champ de bataille. Ils le connaissaient homme de parole, et prirent leur parti. La guerre ayant recommencé peu après, on lui renvoya ces quatre messieurs, pourvus d'une compagnie chacun, dans un nouveau bataillon qu'on lui donna. Mais, quand il fallut s'embarquer pour l'Italie, il leur signifia avec tant de précision que s'ils étaient assez hardis pour y passer. il les ferait fusiller à la première occasion, que trois d'entre eux s'absentèrent de nouveau. Il ne resta qu'un M. Desaulnais malade alors, tranquille depuis,

et qui fit sa paix, car mon père le trouva lieutenantcolonel lorsqu'il entra dans ce régiment.

Au reste, ce La Javellière si disputé, et qui n'avait, à la vérité, que l'apparence la plus simple et les dehors les moins prévenans, était un homme d'un grand mérite. Au milieu des guerres d'Italie il devint aidemajor-général de l'infanterie. Sous M. le maréchal de Berwick, il fut major-général de l'armée, et mon père l'a vu gouverneur à Philisbourg.

C'est ainsi que bientôt, le régiment de cet homme extraordinaire n'eut plus qu'une ame et qu'un corps que le colonel tenait dans sa main. Adoré des soldats 1, dont il était respecté, comme la foudre qu'ils étaient sûrs d'avoir à leur tête en toute occasion, redouté des officiers que trop de hauteur naturelle tenait à de grandes distances, à moins que leur mérite, leur conduite et leurs services ne les rapprochassent; tout dévoué à leurs affaires; patron zélé, tuteur actif; non seulement il leur obtenait tout ce qu'il voulait, parce qu'il ne demandait que pour les autres, et ne cédait ni ne se lassait jamais; non seulement il était leur bouclier contre toutes les vexations de détail, parce que nul commissaire n'aurait osé compter après lui, et faire d'autre revue que celle de se promener avec lui sur le front du régiment en

^{&#}x27; « Je me souviens qu'en 1742, suivant un détachement « de bonne volonté, et marchant à cheval à côté de la co- « lonne, j'entendis un vieux soldat qui dit : Vois-tu ce pare- « ment rouge? il est des Mirabeaux ; ce sont tous des dia- « bles. » (Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.)

bataille, avec un air de confidence qui les flattait, tant la splendeur que la nature avait mise dans toutes les manières de cet homme rare, subjuguait jusqu'à ses supérieurs; mais encore il les appuyait dans leurs affaires, était de loin, mais efficacement, leur solliciteur dans les tribunaux de toute espèce. Ces détails ne sont point exagérés; ils ont été attestés par tous ses contemporains, et sont confirmés par la considération incroyable, l'ascendant universel dont jouissait cet homme, qui au niveau de tant d'autres par sa naissance, son grade et sa fortune, ne laissait jamais mettre en question sa supériorité naturelle, hasardait et emportait tout.

En recherchant les causes de cette singularité, j'ai cru voir qu'un nom sonore (avantage réel, comme dit Montagne), successivement porté et transmis par des hommes d'un mérite distingué, quoique peu analogues, par leur caractère, à la fortune, une audace constante, une hauteur impérieuse mais généreuse. et jamais démentie par la conduite et les procédés. un extérieur imposant, et toutes les vertus intérieures qui appartiennent à la magnanimité, forment un ensemble auquel il est difficile que la tourbe des humains se défende d'obéir et de se rallier, quand ces qualités héroïques sont animées d'un esprit supérieur, et qu'elles ne se refusent jamais à la justice. Né dix ans après l'époque dont je rendrai bientôt compte, et que mon grand-père appelait : LE JOUR OU JE FUS Τυέ, mon père ne l'a vu qu'àgé et criblé de terribles blessures, dont l'effet et les suites détruisirent et changèrent son caractère, devenu son maître à

quelques égards; cependant mon père m'a dit souvent qu'il était de la politesse la plus grande, la plus noble et la plus naturelle, bon et affable pour les petits; rempli d'égards et d'honnêteté pour tout ce qu'il estimait; et que sa hauteur qui était lui, son geste, son regard, le son de sa voix pouvait être sentie, mais jamais exprimée.

Ce fut au moment de la paix qui finit le dernier siècle, que la mort de sa mère rappela chez lui mon grand-père. En cette occasion, il fut, en vingt-quatre heures, de Tarare à Marseille. On ne connaissait point les chaises de poste alors, on peut se faire par une telle course une idée de la vigueur de cet homme. Il trouva sa mère morte; elle l'avait institué héritier. Il proposa à son frère Annibal de se marier, sur sa parole que lui, Jean-Antoine, renoncait au mariage, tant il était alors uniquement avide de gloire militaire. Il avait en effet refusé plusieurs mariages, et même la fille du maréchat d'Humières, qui l'avait en grande affection, et à qui le roi accorda depuis de faire passer son titre sur la tête de son gendre, en prenant son nom. Le chevalier de Mirabeau ne fut pas plus curieux que son frère de devenir père de famille.

La guerre recommença peu après, et mon grandpère fut destiné à passer en Italie avec son régiment, auquel on donna alors un second bataillon. Il y entra avec le duc de Lesdiguières, son ami intime, qui mourut dans cette fatale contrée. Ce fut le dernier duc de ce nom, et le dernier héritier de l'énorme fortune que le célèbre maréchal et connétable avait amassée. Noble, généreux, et l'un des plus grands seigneurs du royaume, ce duc de Lesdiguières avait de l'ordre comme ils en ont. Il possédait la terre de la Tour d'Aigues, une des plus magnifiques habitations du royaume, qui touche Mirabeau, et fut vendue depuis au financier Bruni, un million, par les Villeroi. Lesdiguières savait combien elle était à la convenance de mon grand-père, et voulait absolument la lui eéder pour 400,000 francs. Mon grand-père refusa opiniâtrement, disant qu'il ne recevrait jamais de présent indirect, ni ne ferait de marché au rabais, et moins avec son ami qu'avec tout autre. Cette terre jointe à Mirabeau aurait fait un des plus beaux établissemens de particuliers qu'il y eût en Europe.

Mon grand-père ne revint d'Italie que criblé des blessures qui lui firent quitter son métier de prédilection. Il y tint constamment le plus grand état pour son grade, et le temps de ruine qui signala cette guerre désastreuse, et sans doute il se dérangea, mais avec un ordre merveilleux ¹.

¹ Sa dépense de table était réglée, par exemple, avec une intelligence qui peut servir de modèle à l'armée. Dès le commencement de la campagne, il mettait dans les mains du major cent pistoles par mois pour cet objet, et 1500 liv. pour chacun des derniers mois, temps où les fonds manquant à presque tous les autres, sa dépense devenait plus utile et plus honorable. Pour quelque besoin que ce pût être, il s'interdisait à lui-même de toucher à cet argent, qu'il regardait comme un dépôt. Cette manière adroite et noble, et surtout un désintéressement universellement connu, et une

Un peu avant cette époque, M. de Barbezieux, ministre de la guerre, était mort 1; le roi ne lui avait point encore nommé de successeur. Louis XIV avait trouvé à cet emploi Letellier, qui l'avait transmis à son fils Louvois; celui-ci en fit, au grand préjudice de l'État et des affaires de son maître, le plus important des départemens. Barbezieux, son fils, en hérita encore; et, à sa mort, quand il fallut choisir, le roi qui croyait avoir formé Louvois jeune, et son fils enfant, nomma Chamillard, robin dont il était engoué, et qui ne manquait ni d'honnêteté ni de docilité, mais qui était incapable à l'excès. Dès-lors, tout s'en fut en lambeaux. Plus de plan, plus d'ordre, plus de règle. Augmentation énorme de troupes; expéditions éloignées partout, et partout pillage sur les vivres, les hôpitaux, les fournitures de toute espèce. L'épuisement était universel; et Chamillard, inepte et surchargé du département des finances, totalement anéanties, ne pouvait que laisser faire, et devenir le prête-nom des signatures. La suprématie des bureaux, qu'on a tant vu croître depuis, devient d'autant plus impérieuse qu'elle est moins respectée. Mon grandpère n'était pas d'humeur à reconnaître un tel empire. Peu flexible en tout temps, il le devenait encore moins à mesure qu'il prenait plus d'acquis et de réputation,

générosité constante, le distinguèrent dans ce temps de décadence absolue, autant que son ardeur pour les occasions, son intrépidité et ses talens, en un pays où tout est guerre d'infanterie. (Note de Mirabeau.)

^{1 1701. (}Note de l'éditeur.)

et qu'il sentait mieux ses forces. Les bureaux représentant le ministre, ou le faisant parler, eurent plus d'un débat avec lui, et voulurent lui donner des désagrémens; en revanche il afficha le plus grand dédain pour le ministre et les bureaux; et désormais, il adressa tous ses mémoires au roi, suivant d'ailleurs sa manière décisive et peu endurante.

Il avait, par exemple, demandé des lettres de souslieutenant pour treize cadets qu'il avait amenés. On lui répondit que le roi n'aimait point les cadets, et ne voulait qu'un petit nombre d'officiers de fortune dans ses régimens.

Ce bel adage de pédanterie était d'autant plus déplacé qu'on était alors au milieu d'une guerre désastreuse par sa forme, avant même qu'elle le fût par ses événemens. Nos armées expatriées, et dépourvues de tout, dépérissaient à vue d'œil. L'augmentation des troupes s'était faite par des régimens nouveaux. dont la création avait été poussée à un excès décourageant et ridicule, au point qu'on finit par les appeler des régimens de salade, et qu'on en vendit pour des rations de pain. Le roi, avec un fonds de 500,000 hommes de troupes, n'en avait pas, à beaucoup près, la moitié d'effectifs. Les colonels devenaient pillards, ainsi que les officiers-généraux, surtout en Italie où le pays est riche, les quartiers fort distans du centre d'où part l'obéissance; et les princes faibles, suspects et peu respectés. Les colonels profitaient de la paie des officiers, s'entendaient avec les commissaires, laissaient les emplois vacans. Et c'est au milieu de ce désordre, en un temps où tout le monde était capitaine, et marchait nu-pieds, qu'on chicanait à un chef d'élite de malheureuses lettres de sous-lieutenant!

Aussi, dans l'instant même ou la lettre édifiante et négative arriva, mon grand-père fit assembler son régiment, et recevoir les treize cadets aux emplois qu'il leur avait destinés. Ensuite il écrivit qu'en se chargeant de ces jeunes gens, il avait promis à leurs familles de les faire tuer officiers; qu'en conséquence, comme il les y exposait chaque jour, il n'avait pas cru devoir attendre l'expédition des lettres; qu'ils étaient reçus, et qu'on enverrait les brevets quand on voudrait.

En effet, il ne ménageait ni lui ni son monde ¹: tout est attaque de postes, de cassines et de navilles, dans le Milanais, le Lodesan, le Mantouan, le Crémonois, qui devinrent le théâtre de la guerre. Non seulement il demandait et obtenait toutes les occasions; mais encore il suivait ses amis dans leurs détachemens; entre autres le marquis de Morangié, son intime, tou-

[«] Son ardeur valeureuse n'excluait cependant pas la « prudence qui non seulement est compatible avec le de- « voir, mais même en fait partie : il me disait qu'à la guerre « il importe de ne point s'exposer mal à propos et par for- « fanterie. Vous ne verrez autre chose, me dit-il, que des « jeunes gens empressés à rechercher des blessures. J'en ai « vu plusieurs tués raides du premier coup, ou estropiés, « saus nécessité, pour toute leur vie. Un homme qui rai- « sonne prise son sang et sa vie, et les réserve pour les sa- « crifier dans l'occasion à son honneur ou à son devoir. » (Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.) (Note de l'éditeur.)

jours blessé du premier coup, tandis que lui ne l'était jamais; et l'ardeur des soldats redoublait d'avoir à leur tête cet homme intrépide, imposant, avare du sang humain, quoique n'avant jamais vu couler le sien, et sous lequel ils se croyaient invincibles. Personne, en effet, ne fut plus brillant à la guerre; animé de la gaieté française et de la fierté généreuse des héros, fallait-il tenir ferme au milieu du feu? sa troupe était ventre à terre, et lui seul jugeait, du haut de sa taille colossale, des mouvemens de l'ennemi. Fallait-il charger? défense à qui que ce fût de le dépasser; défense de frapper un ennemi au dos, ni d'en épargner un au visage. Dans les attaques de poste, la hache d'une main pour couper les chevaux de frise, le brandon de paille de l'autre, pour effrayer du fer et du feu. L'ennemi faisait-il un signal de se rendre? il n'était plus ennemi, et ce nom de camarade que mon grand-père accordait au soldat qu'il voulait illustrer et ravir (car dans les occasions ordinaires il prétendait que celui de soldat était le plus honorable des titres), le nom de camarade, dis-je, était d'adoption protectrice et de salut. Aussi fut-il bientôt aussi respecté chez l'étranger que dans notre propre armée; et on en vit la preuve, lorsque relevé par l'ennemi sur le champ de bataille où il avait été laissé pour mort, il fut tout de suite rendu avec dix-sept officiers de son régiment, qui avaient été pris dans la même affaire.

Il y a, relativement à son maintien supérieur dans l'occasion, un mot bien honorable de M. de Vendôme, qui peint à la fois ce héros séduisant, et celui qu'il daignait appeler son bras droit. Il disait un jour au milieu de son quartier-général : « Mirabeau est bien « grand! — Oui, monseigneur, lui répondit-on, il a « près de six pieds. — Ah! reprit le héros, il est bien « grand un jour d'affaire! » Faut-il s'étonner que le cœur des braves gens fût plus à ce général qu'à eux-mêmes? Aussi mon grand-père lui était-il attaché d'un amour qui tenait de la superstition.

Ce valeureux chef était, au reste, plus exact à la discipline que son indulgent général. On doit juger qu'avec un homme de ce caractère, les franchises des églises et des monastères n'avaient pas beaucoup d'appui. Il apprit que l'on commençait à en abuser, et fit dire aux moines de ne pas se compromettre, parce qu'il saisirait chez eux ses déserteurs. Malgré cet avis, des cordeliers en recelèrent; il fit prendre les armes et marcher droit à l'église. Les grandes portes lui furent fermées, « Grenadiers! la hache à la main! » dit-il, et aussitôt il fut obéi. A peine les premiers coups étaient portés que tout à coup les portes s'ouvrent, et montrent la cohorte intérieure in pontifica libus, et le Saint-Sacrement à leur tête. « Dauphin, « dit-il en se retournant vers son aide-major, qu'on « appelle l'aumônier du régiment, et qu'il vienne re-« tirer le bon Dieu des mains de ce drôle-là 1. » Cette

Dans ses mémoires domestiques inédits, le marquis de Mirabeau s'exprime ainsi au sujet de cette anecdote : a On a aurait grand tort de penser qu'il entrât, dans cette maa nière militaire, aucune teinte d'irréligion; on n'en était a pas encore à l'impiété philosophique et raisonnée, et elle

résolution met la procession en déroute; il marche, fait prendre les déserteurs sous le maître-autel, et leur fait casser la tête devant la porte. Quoi qu'en pays alors ami, et dont on ménageait les usages comme

« n'a gagné le militaire qu'en le dégradant; de mon temps a même, les vieux traitaient fort mal les raisonneurs pour et contre, disant qu'il ne faut point parler de religion. Il a n'y avait donc pas alors, dans le militaire, des philosoa phes; et les esprits forts, que La Bruyère appelle esprits « faibles, étaient comme cantonnés à Paris dans les cercles a à la Ninon et autres ; mais les impies de débauches étaient « connus, et le furent toujours au milieu des guerres et des a désordres. Or, mon père, quoique bon compagnon dans a sa jeunesse, fut toujours fort éloigné de ce vice. Je lui ai « ouï dire que, dans le temps qu'il fut à Mirabeau pour les a travaux de son château (1702, Jean-Antoine avait alors a trente - six ans), le feu ayant pris à notre pinède (bois a planté de pins), comme la flamme était horrible, il v fit a porter le Saint-Sacrement, et les flammes se rejeterent sur « elles-mêines. »

Nous lisons ailleurs, dans les mêmes mémoires: « Il avait « toujours eu de la religion; et, par exemple, depuis ses » blessures (il en reçut vingt-sept du même jour), comme « ce jour fut celui de Notre-Dame du 15 août, il avait tou- jours fait, depuis, ses dévotions ce jour-là en reconnais- « sance de son salut, qui fut un miracle. L'âge et l'habitude « de vivre avec de bons exemples, et d'en donner, avaient « accru cette disposition, mais à la manière de Bayard: avec « ces gens-là l'homme d'honneur était chrétien, cela allait « sans dire; et l'on ne se fût pas plus avisé de hasarder une « légèreté philosophique sur la religion devant eux, que de « leur donner un démenti. Cela ne venait en pensée à per- « sonne. » (Note de l'éditeur.)

appartenant à la couronne d'Espagne, il n'y fut plus question d'asile pour les Français.

Dès la première campagne, il se ménagea si peu, que son premier bataillon, décimé, fut hors de service et laissé en garnison; mais il obtint de servir à la tête du second. Il marchait avec ce bataillon pour joindre l'armée, lorsqu'il recut un ordre du prince de Vaudemont, gouverneur du Milanais, de se détourner de sa marche pour se porter sur un village voisin ; et bientôt il apprit que c'était pour servir de garde au roi d'Espagne, qui vint cette année, en Italie, et qui couchait là cette nuit. Il arriva, en effet, avec sa cour espagnole, et les officiers-généraux des deux nations. Le soir, mon grand-père s'étant présenté pour recevoir l'ordre, le duc de Médina s'avance pour le lui donner. Après avoir fait le sourd de la manière la plus marquée, il se redresse, et déclare que le roi de France faisant l'honneur aux colonels qui sont à sa porte de leur donner l'ordre de sa propre bouche, il ne le recevra que de celle du roi. L'alarme est aussitôt dans toute la cour espagnole. On sait ce qu'est pour cette nation l'étiquette ; et il était surtout recommandé au jeune roi d'avoir les plus grands égards pour les formes et les manières espagnoles. Ce fut, de toutes les leçons qu'on lui avait faites, celle dont il se souvint le mieux, et elle lui fut très utile. Toute sa cour s'opposa donc à la dérogeance proposée, et les sollicitations se tournèrent vers le colonel prétendant. Généraux et ministres, tout vint à lui, on lui demanda la chose en grâce. Il répondit qu'il pouvait tout, si ce n'est de laisser humilier sur sa

tête le grade dont le roi l'avait honoré. On lui représente les ordres précis et répétés d'éviter et d'écarter tout ce qui pourrait le moins du monde mécontenter les Espagnols; les conséquences d'une querelle de préséance : les provinces suspectes, les royaumes ébranlés..... Il assura qu'on lui prodiguait trois fois plus de politique qu'il n'en pouvait entrer dans sa tête, et qu'il se bornait à ce point que le roi lui donnerait l'ordre, ou qu'il n'en recevrait pas. Assez d'officiers, qui le connaissaient, avertirent que c'était une tête invincible, et l'on prit le parti d'oublier de donner l'ordre. Il s'en aperçut, et, avant demandé deux fois, à voix haute, s'il n'y avait point d'ordre. voyant que chacun baissait la tête, il descend, et dit : Tambours! rappelez! Tous les rois de la terre n'auraient pas empêché son régiment de lui obéir, quand il était à la tête; il lève la garde et se met en marche. Voilà les senores en émoi, comme si tous les houzards de la Hongrie eussent été là. On le rappelle, et Philippo quinto vient lui souffler dans l'oreille : Saint Ambroise et Milan. Quand tout fut apaisé, il dit aux officiers-généraux que, s'ils eussent su le renvoyer à son état-major, qui était son poste naturel, son commandant de bataillon, demeuré seul, eût reçu l'ordre d'un valet de chambre, si l'on eût voulu. Le lendemain le roi lui tourna le dos, quand il se trouva sur son passage; mais on se tint pour dit, désormais, qu'il ne fallait pas tenter de faire reculer un tel homme.

Mon grand-père se trouva au combat de Chiari ' à

^{1701. (}Note de l'éditeur.)

la bataille de Luzara 1, et fut enfermé dans le célèbre blocus de Mantoue. — Cette longue station fut une arène de combats continuels. Chaque jour on sortait pour aller chercher des munitions, des vivres, des fourrages; pour attaquer des postes, pour faire des diversions. Partout, il se distingua, et, surtout à l'action la plus notable, appelée le combat de Saint-Antoine 2. Ce fut lui qui l'entama à la tête de douze compagnies de grenadiers. Il trouva un si gros corps, que c'était presque une armée. Il tint bon et donna le temps au maréchal de Tessé, qui commandait dans la ville, de venir avec l'élite des troupes 3. Mon père

^{1702. (}Note de l'éditeur.)

^{2 1703. (}Idem.)

³ Nous insérons ici une anecdote qui était inconnue à Mirabeau, et qui ajoutera une touche piquante au portrait d'un personnage si singulier et si grandiose : « Puisque je a me délasse en causant avec toi, il faut que je te raconte un « fait ramassé l'autre jour : Le comte de Cologon conta tenir « du maréchal de la Fare, alors tout jeune, colonel, en « Italie, du régiment du Gâtinois, qu'après une affaire bril-« lante et terrible où le régiment de mon père fut détruit, « et lui ses habits percés et criblés, tout le régiment et les « drapeaux revenaient à Crémone en une seule charrette. Il a fut reçu en héros par le maréchal de Tessé et l'armée. Un a frère de M. de Chamillard était maréchal-de-camp, et lui a dit : Monsieur, je vous promets que je rendrai bon compte a a mon frère. Ce diable d'homme le regarda, et lui dit : a Monsieur, votre frère est bien heureux de vous avoir, car a sans vous il serait le plus sot homme du royaume. Le bon « homme Cologon ajoutait : on fit alors une promotion , et a il n'en sut pas. Je t'avoue que je n'aurais pas cru, à ma

a entendu raconter aux généraux de ce temps-là que rien n'était si frappant que de voir un homme de cette taille, monté sur une de ces hautes buttes de terre qu'on fait en ce pays spongieux pour les brûler ; ce qui, de loin, le faisait paraître comme un clocher; et cet homme, exposé au feu constant, et de choix, de 4,000 hommes, feu d'autant plus dangereux que les navilles approchent et arrètent à dix pas, examinant impunément les ennemis, tandis que sa troupe était ventre à terre. Le combat fut à notre avantage . et le duc de Mantoue, véritable Italien, vint à la porte de sa ville voir rentrer les troupes victorieuses. Comme on louait beaucoup mon grand-père, il se prit pour lui d'enthousiasme, et, le lendemain, l'ayant fait venir dans sa loge au spectacle, il lui dit qu'il écrivait au roi, et lui demandait en grâce de le faire brigadier. Mon grand-père le supplia de n'en rien faire, ne voulant pas qu'on pût lui reprocher de devoir son avancement à une telle faveur. Je ne sais s'il n'a pas reconnu depuis que ce trait de générosité avait eu, pour le temps, quelque chose d'extrême; mais mon père lui en ayant parlé un jour, comme le tenant du marquis de Leuville, il lui dit seulement : « Il est vrai : et si « j'eusse été fait brigadier alors , j'aurais été lieute-« nant-général à la promotion où je fus brigadier. »

a soixante-sixième année, apprendre un nouveau fait de nos a antécédens. » (Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 5 janvier 1781.) Nous avons copié le nom Cologon tel qu'il est écrit sur la lettre autographe d'après la prononciation vicieuse du temps; le nom véritable est probablement Coetlogon. (Note de l'éditeur.)

Cependant nos affaires allaient très mal en Italie. M. de Catinat, comme on sait, n'avait fait que paraître à cette armée. Son nom me rappelle une anecdote que j'ai entendu raconter à mon père, comme la tenant du sien . qui , depuis , avait beaucoup connu et révéré ce grand homme. Mon grand-père vint un jour au bureau de M. de Saint-Pouange, et ne le trouvant pas il s'adressa à un commis assis à un bureau dans son avant-cabinet, et lui dit que c'était peut-être pour la dixième fois qu'il venait pour telle expédition ; cet homme répond qu'il ignore si elle est faite. Cherchez, lui dit l'impérieux interrogateur, car vous ne devez pas ignorer. A ces mots, cet homme tire des lunettes de sa poche, prend un grand livre sur une étagère derrière lui, feuillette avec soin, et lui répond ensuite qu'il ne trouve aucune trace de cela. Mon grand-père lui tourne le dos, en murmurant encore quelque à parte d'impatience, le quitte, sort, et trouve au bas de l'escalier M. de Saint-Pouange qui rentrait. Quel fut son étonnement quand, mettant le pied dans le bureau, il entend M. de Saint-Pouange dire à ce prétendu commis : Ah! mon Dicu, M. le maréchal, vous voilà, et vous avez la bonté de m'attendre! Honteux, il demande à son voisin ce que cela veut dire. Il apprend que c'était le maréchal de Catinat qui s'était ainsi joué de lui, et s'était laissé traiter en commis atteint et convaincu de négligence. Ce trait philosophique de l'orgueil vertueux d'un grand homme ne doit pas être perdu.

Ce grand général ne pouvait convenir au duc de Savoie qui nous trahissait, et qu'il avait si bien contenu et battu dans la guerre précédente. Après lui, le maréchal de Villeroi vint étaler son incapacité, et heureusement se faire prendre à Crémone 1. Enfin parut M. de Vendôme, héros vraiment français par le cœur et par la conduite ; adoré de son armée , négligent et inégal, mais toujours assuré de réparer ses fautes avec la supériorité d'un grand homme, et un éclat qui leur donnait le caractère des plus hauts exploits. Ce prince, trop relâché, sans doute, dans ses mœurs, mais adorable par ses sentimens et ses manières, avait, pour ainsi dire, le défaut de trop priser la valeur militaire, qui dans son opinion comprenait tout; qu'on juge ce qu'était pour lui un homme parfaitement brave, toujours irréprochable, et au plus haut point habile, tel qu'était mon grandpère. Il trouvait tout en lui, esprit, audace, activité, intrépidité sans exemple, ame infatigable, en un mot, le naturel, la science et le génie du métier. Aussi se l'attacha-t-il de manière à le gâter encore. Il l'employait sans cesse, le cautionnait toujours, lui passait ses fantaisies, ne savait pas lui donner tort, était son seul modérateur, et lui disait, après une boutade : « Toi et moi nous ne ferons pas fortune. Mais a je répondrais de celle de la France avec un petit a nombre d'hommes comme toi. » Aussi quiconque trouvait sur son chemin l'impétueux colonel, s'adressait à M. de Vendôme.

Le lieutenant de la colonelle *, auquel il laissait

^{1701. (} Note de l'éditeur.)

² Compagnie commandée par le colonel. (Note de l'éditeur.)

tous les émolumens et ses appointemens de colonel. pourvu qu'il entretint bien sa compagnie, vint lui dire un jour qu'on avait fait une retenue pour la capitation. Il sut que c'était par l'ordre de M. d'Andrezel, commissaire-ordonnateur qui faisait les fonctions d'intendant de l'armée. Aussitôt, il charge le caporal qui était à sa porte d'aller, avec quatre fusiliers, au quartier-général, prendre chez M. l'intendant un beeu cheval pie qu'il lui connaissait, et de l'amener. La chose fut ponctuellement exécutée; monsieur l'intendant, fort étonné, est prêt à verbaliser; on lui conseille de ne pas s'exposer contre un tel joûteur. et d'aller invoquer M. de Vendôme. Le prince ne put s'empêcher de rire, en entendant raconter cette douloureuse chance, et promit d'accommoder la chose. Il manda, en effet, mon grand-père, et s'enquit de la cause d'une telle hostilité. « Monseigneur , lui a dit-il, M. Picon d'Audrezel a une plume et des a bureaux avec lesquels il fait des ordonnances; il « retient sur mes appointemens une capitation que « je ne dois point, attendu que je la paie chez moi. « J'ai des fusiliers, moi, par le moyen desquels j'ai « fait prendre son cheval pie, qui vaut bien ma capia tation, et mieux. Chacun de nous se sert de ses « armes; c'est le droit de la guerre, et s'il le trouve « incommode, nous en demeurerons-là. » Le prince n'eut pas de peine à tirer parole que, pourvu qu'on fît main-levée de la retenue, le palefroi de l'intendant lui serait rendu. Mais il voulut de plus les faire diner ensemble chez lui. a Non, monseigneur, lui dit mon « grand-père, je ne saurais. » Enquis de la raison,

« Monseigneur, je ne dinerai pas avec un homme qui » peut être pendu pour crime de péculat. » La chose s'en alla en risée; mais il n'en fut pas de même d'une question plus sérieuse que M. de Vendôme ne put accommoder.

Le marquis de Créqui, officier-général de beaucoup de réputation et de mérite, mais haut et ambitieux, était directeur général de l'infanterie. Il obtint alors des ordres du roi portant que, désormais, tous les colonels d'infanterie seraient tenus de faire passer par lui leurs mémoires pour leurs régimens. Il en fit donner part, à l'ordre, à tous les majors, pour qu'ils eussent à le notifier à leurs colonels. Mon grand-père recut très mal son major, et n'en voulut rien croire. Mais le fait ne fut pas long-temps douteux, non plus que son sentiment à cet égard. Une des choses qui le faisaient craindre, c'était la manière dont il exprimait ses opinions, souvent très tranchantes. Choqué d'abord d'une telle innovation, mécontent, surtout. qu'on ne l'eût pas cru digne de quelque communication particulière, et du moins préparatoire; enfin, résolu à rompre plutôt qu'à plier, il en parla si hautement, qualifiant, selon son idée, et très militairement, quiconque serait assez lâche pour laisser ainsi dégrader son emploi, que c'était exciter une émeute générale. M. de Vendôme n'était point à son armée. et la chose resta en suspens jusqu'à son arrivée; mais on l'attendait pour la décider. Sitôt donc qu'il parut, on se rendit chez le général, et le marquis de Créqui, se trouvant dans l'antichambre, aborda poliment mon grand-père, et se plaignit qu'il n'eût pas daigné

s'expliquer avec lui, ajoutant qu'il l'aurait assuré, avec grand plaisir, que de tels ordres n'étaient pas faits pour lui, ni pour ceux qui servaient comme lui. Qu'en revanche, il n'aurait pu disconvenir que le plus grand nombre des colonels pillaient les régimens, laissaient les emplois vacans, et commettaient ou permettaient mille autres désordres, qui ne pouvaient être réprimés que sur les lieux, et par une autorité surveillante.

Mon grand-père honorait fort le marquis de Créqui , lieutenant-général de la plus grande distinction , par sa naissance, sa réputation, son talent, et son courage. Il lui répondit qu'il serait toujours prêt à faire vers lui les premiers pas, toutes les fois qu'ils seraient à billes égales; mais qu'il ignorerait toute sa vie ce que c'était que de négocier sur ses droits acquis; que, d'ailleurs, il ne lui appartenait pas de prétendre à aucune distinction sur ses camarades. M. de Créqui répliqua qu'ils devaient tous s'attendre aux égards qu'un homme comme lui savait rendre, et qu'il ne voyait pas que ce fût déchoir que de l'avoir pour interprète, à la place d'un premier commis. « Tranchons le mot , lui dit mon grand - père , si « quand vous étiez colonel, et M. de La Chétardie « apôtre, il vous eût demandé vos mémoires, qu'au-« riez-vous fait? » Le marquis de Créqui, piqué de la comparaison, lui répondit qu'il y avait gens et gens. « Il n'y en a point pour moi, monsieur. Le roi peut « me retirer mon emploi, mais non pas me forcer à « vous donner mes mémoires. »

On entra alors chez M. de Vendôme, à qui il dit

la même chose, devant toute l'armée; et le prince, voyant qu'il s'agissait ou de démentir l'autorité, ou d'ameuter toute l'infanterie, leur dit de demander une décision à la cour. Mon grand-père écrivit, en effet, et mit le marché à la main. La réponse fut que cet ordre n'était point pour les colonels qui servaient comme lui, et qu'il pouvait adresser directement ses mémoires; ceci signifia clairement que l'ordre n'était pour personne, et l'infanterie fut ainsi préservée, de son temps, de cette sorte de dégradation.

Au reste, une telle fierté n'était pas sans titre et sans motifs. Sa manière de servir était tous les jours plus distinguée. Il eut la fièvre quarte, qui lui dura quatre années ; et on lui a entendu raconter à ce propos que, s'étant trouvé à Milan avec des dames qui se faisaient dire la bonne aventure, la devineresse. qu'il ne questionnait pas, lui dit : « Vous avez la « fièvre quarte, vous en guérirez; mais le remède « sera pire que le mal. » En effet, alors qu'il fut tué. comme il disait, en parlant de la fatale journée où il reçut tant de blessures, il guérit de sa fièvre. Elle ne lui faisait pas perdre un seul jour. Son régime fut toujours un peu trop proportionné à sa volonté, à ses forces, et à son impatience; il portait partout sa bouteille de kinkina, à la tranchée, aux affaires, en marche; il prenait quelque avance, et tremblait le fort de sa fièvre derrière un buisson. Mon père, qui servit après lui dans son régiment, a entendu dire aux vieux officiers qu'absent comme présent ils le craignaient également. En effet, de derrière son buisson inattendu, il avait vu défiler son monde, et

compté ses soldats dont il savait l'état, par compagnie. En manquait-il un seul, il appelait le lieutenant, et s'il ne pouvait lui rendre compte de cet homme, « Allez, lui disait-il, allez chercher votre soldat, et « ne reparaissez pas que vous ne l'ayez ramené. »

L'hiver d'après, il fut laissé commandant à Desinsano, ville auprès du lac de Garda, limitrophe, ou peut-être enclavée dans l'État vénitien. Quoique ce poste fût bien près des débouchés des montagnes du Tyrol, et par conséquent très propre à être insulté, on comptait tellement sur l'intrépidité et la vigilance du chef, qu'on y établit des magasins, un dépôt et un grand hôpital. C'est en ce lieu et sous lui, que le maréchal de Belle-Isle fit ses premières armes, et il a dit souvent à mon père et à mon oncle, devant toute la cour, qu'il se glorifiait d'avoir appris son métier sous un des officiers les plus distingués de l'Europe.

On croit bien qu'en un tel poste le couvre-feu était ordonné de bonne heure, et que le chef veillait pour tous. A onze heures du soir passées, on sonne l'alarme, et le feu est au grand hôpital; mon grand-père y court enveloppé de sa hongreline; et, en entrant, il trouve un homme poudré, galonné, composé, qui vient à lui, en disant: « Ah! M. le marquis, quel « malheur! » — « Qui est cet homme-là? » dit mon grand-père; on lui répond que c'est le directeur de l'hôpital. « Qu'on l'arrête et qu'on m'en réponde. » Il va ensuite au plus fort du feu qu'il trouve allumé de toutes parts. La générale battue, et les troupes rassemblées à l'instant mirent bientôt tout l'ordre pos-

sible au-dedans et au-dehors; mais on ne put s'empêcher, pour sauver le principal corps du bâtiment, de faire un abattis qui isola et livra aux flammes toute une aile qui renfermait deux mille malades. Quelle angoisse pour un chef ami des soldats! « Ah! Mes-« sieurs, disait-il le lendemain aux officiers assem-« blés, combien, dans le métier que nous faisons, « il faut souvent se rappeler qu'un autre ferait pis à « notre place, pour que le cœur en soutienne les « affreuses nécessités! » Les sentimens d'humanité dans une ame forte, fière et dédaigneuse du danger, sont les meilleures leçons que puisse procurer l'exemple.

Quant au directeur, mon grand-père l'avait jugé au premier coup d'œil. « Je suis, se dit-il, certaine-« ment le premier debout, et le plus prompt à l'a-" lerte; et je dois l'être où je commande. Cependant, « quand j'accours au désordre, je trouve un homme vêtu, paré, calme, posé. Cet homme ne s'est donc a pas couché; mais, depuis deux heures, tout de-« vait l'être, il s'attendait donc à cet événement? il « ne l'a pas empêché; donc il en est l'auteur, pour a brûler les comptes, pour livrer aux flammes de « prétendus dépôts pleins de médicamens et de « linges, et vides en effet. » Il ne se trompait pas. Il résulta des informations locales, que cet homme avait paru, rôdé, cachotté, enfin donné tous les indices qu'on trouve en semblables occasions, quand, par extraordinaire, on les cherche. Il fut conduit au quartier-général chargé de fers, et de là en France, avec son procès tout instruit. On n'en entendit plus

parler, mais ces sortes de gens ont trop de complices pour ne pas échapper, surtout en un temps de pillage et de désordre 1.

Je ne sais si c'est au même endroit qu'il logeait dans le palais d'un noble Vénitien, qu'on avait laissé tout meublé. Il v avait de fort beaux tableaux. Des officiers généraux étant venus d'iner chez lui : un d'eux lui demanda ce qu'il ferait de ces tableaux, en s'en allant. Mon grand-père répondit que, les avant trouvés là , il les y laisserait. « En ce cas , dit le ques-« tionneur, j'en prendrai soin. » Mon grand-père fit avertir aussitôt le maître de les retirer, ainsi qu'un dépôt de vaisselle que ses gens découvrirent caché entre deux toits. Le monsignor voulut les gratifier d'un présent de cent ducats ; mais, comme leur maître les avait dressés à ne rien prendre, usage qui s'est conservé dans sa maison tant qu'il a vécu, ils renvoyèrent cet argent. Ce trait m'a paru peu notable, quand il m'a été raconté; mais il l'était beaucoup alors, dans un temps et un pays où tout le monde pillait sans honte et sans scrupule; et ce que l'on a vu en Westphalie 2 montre assez que ce genre de bas-

Dans la guerre de 1733, mon oncle, le bailli de Mirabeau, vit encore à Desinsano un vieux curé et quelques anciens habitans qui lui firent toutes sortes d'honnêtetés en commémoration de son père, dont on se souvenait parfaitement. (Note de Mirabeau.)

² Allusion aux concussions reprochées pendant la guerre de sept ans, à des généraux français, et principalement au duc de Richelieu. « Dans mon voyage de 1730, mon père « me fit monter deux fois, le matin, auprès de son lit, et

sesse n'est pas de ceux qui cèdent à la marche de la civilisation.

Cependant la guerre et les actions de vigueur renaissaient avec la saison. Mon grand-père eut alors un avertissement qui , loin de lui faire penser qu'il n'était pas invulnérable, le confirma dans l'idée de son bonheur à cet égard. Il était à la tranchée de je ne sais quel siège; il visita la sappe et trouva les travailleurs engourdis. Il voulut les animer, et sa manière était toujours d'aller droit, quoique en un lieu si périlleux, surtout pour un homme de sa taille. Il recut dans sa poitrine un coup qui lui ôta la respiration. Son surtout n'avait que trois gros boutons, tous les trois boutonnés, et ce fut précisément sur l'un d'eux que vint s'aplatir la balle, qui lui fit néanmoins une terrible contusion. Il ne s'en crut que plus assuré de son étoile; mais la guerre, selon le maréchal de Grammont, dit, comme le Pharaon : « Attends-moi, et je t'aurai. » En effet elle lui fit payer, en une seule occasion, sa longue impunité.

Nous avons dit que nous n'avions aucun détail suivi des divers exploits de cet homme généreux, qui parlait si bien guerre, et jamais de lui. Mais, il était

me fit la première fois l'honneur de m'adresser une recommandation directe; ce fut pour ne jamais rien prendre
à la guerre, ni penser que rien, de l'ennemi, m'appartînt. Je puis dire que, quant à cet article, je n'avais pas
besoin d'avis: je n'ai pas même, de mon temps, vu beaucoup d'exemples de ce vice bas, fort à la mode de son
temps en Italie. » (Mémoires inédits du marquis de Mirabeau.)

tellement brisé de coups de fusil qu'il était impossible que ses enfans ignorassent que ce fût à la célèbre journée de Cassano qu'il fut tué, comme il le disait, ainsi que plusieurs de ses contemporains. Et en effet, soixante ans après, le vieux marquis de Bissy ayant trouvé ma grand'mère chez madame de Castellane, sa belle-sœur, lui dit qu'il avait connu autrefois un homme de son nom, qui fut tué en Italie en 1705; et, quoiqu'elle l'assurât qu'elle l'avait épousé depuis, et qu'il avait survécu trente-deux ans, il n'en voulut jamais rien croire.

Cette affaire de Cassano fut précédée pour mon grand-père d'une de ces actions capitales qui décident du sort d'une campagne.

M. de Vendôme ne rendait pas au prince Eugène toute la justice qui lui était due comme général : ce n'est qu'un finasseur avantageux, disait-il, et Staremberg vaut mieux. Ce finasseur ne laissait pas de prendre sur le héros français quelques avantages, que le coup-d'œil admirable de M. de Vendôme réparait avec une audace qui lui conserva toujours une sorte de supériorité sur son émule. Notre général, dans l'occasion dont je parle, s'était trop reposé sur son frère, le grand-prieur, qui commandait le gros de l'armée. Tout à coup, M. de Vendôme apprend que le prince Eugène a surpris et gagné deux marches forcées, et qu'il va jeter un pont sur l'Adda. Dans l'impossibilité d'arriver à temps pour empêcher ce passage, le plus court était d'envoyer un courrier à son frère, avec ordre de s'y porter sur-le-champ, et de se faire précéder par un corps léger, en toute hâte. Mais il connaissait la lenteur de son frère, et sa rénitence, qui l'a souvent fait accuser d'avoir été jaloux de la gloire de son aîné, Dans cette perplexité, M. de Vendôme mande mon grand-père, et lui dit qu'il donnerait tout au monde pour qu'un détachement pût arriver sur les lieux assez tôt pour rompre les mesures du prince Eugène, ajoutant que la conservation du Milanais dépendait de ce passage. Mon grand-père lui demande les grenadiers de la division. On lui en confie trente compagnies. Il fut question de les faire prendre en croupe par la cavalerie; mais on n'en avait point à portée; et d'ailleurs des soldats confians, et bien menés, passent partout, et la cavalerie est souvent obligée de faire des circuits, dans un pays tout coupé de fossés. Mon grand-père connaissait à fond cette partie de l'Italie; il ne s'agissait pas moins que de faire faire trente-six lieues en vingt-quatre heures à sa troupe. Il part, résolu d'y faire l'impossible, et après avoir bien annoncé qu'il était question de sauver le Milanais que le passage de l'Adda livrait à l'instant à l'ennemi, et la réputation de Vendôme compromise. Tous, au nom du général qu'on idolàtrait, marchent avec un zèle et une ardeur inconcevables. Montluc a raison de dire qu'on trouve plus tôt le terme des forces du cheval, que de celles de l'homme ; et qu'une fois à ce terme, rien ne peut faire aller plus loin le cheval; tandis que l'homme, épuisé et rendu en apparence, peut, tout à coup, sur une idée de gloire et de butin doubler sa tâche, et repartir comme s'il était tout frais. Mon grand-père ne donna à son détachement qu'une fois le temps de repaitre. Pendant la

halte, cet homme ardent fit faire la distribution des provisions qui s'étaient trouvées sur les lieux; le vin manqua pour quelques compagnies, il fallait en aller chercher à des villages assez éloignés. « Mes amis, « dit-il, il s'agit de l'honneur de notre général, et de « justifier sa confiance en nous. Le temps brûle, j'ai « deux cents louis dans ma poche; ce sera pour les compagnies qui n'ont pu repaître. Les voulez-vous? « - Allons, mon colonel, s'écrièrent les grenadiers, « votre bien est à nous, notre sang est à vous, au « dernier vivant les gages , et fourche de qui demeu-« rera! » Tous se lèvent..., tous marchent comme des hommes frais; il achève son énorme traite, et, en arrivant, il a la joie de voir qu'on en est encore aux apprêts du pont. Il place aussitôt sa troupe, se confie à quelques hommes sûrs, et rendu de fatigue il s'endort un instant, la tête sur un porte-manteau. Le jour paraît, et l'aubade qui le réveille est un soufflet que lui donne le bras d'un soldat qui s'était servi d'un bout de son oreiller, et qui venait d'être emporté par le début de la canonnade dont on le salua. Tout ce bruit, qui ne fit pas grand mal, car sa troupe était à plat ventre dans les halliers le long de la rivière, fut le signal de l'abandon de l'entreprise; et, bientôt après, le grand jour fit voir les bateaux et les madriers amassés à l'autre bord, qui s'en allaient à la dérive.

Il ne s'agissait plus que d'attendre de nouveaux ordres. M. de Vendôme avait suivi en diligence. Il arrivait, et manda à mon grand-père de suivre avec son détachement le cours de l'Adda, que le prince Eugène remontait de son côté. La division de M. de Vendôme atteignit bientôt le détachement, et marcha vers le pont de Cassano, où elle devait passer l'Adda pour aller joindre la grande armée qui, sous les ordres du grand-prieur, était au-delà dans la plaine, quelques milles en avant. La division de M. de Vendôme n'était guère qu'un gros détachement d'infanterie. Tandis qu'elle se hâtait de passer sur le pont de Cassano, on aperçut l'armée entière du prince Eugène qu'on ne croyait pas si près, et qui marchait précisément droit au pont.

Soixante-cinq mille hommes, tant infanterie que cavalerie, et toute une artillerie proportionnée, telles étaient les forces de l'ennemi. M. de Vendôme n'avait que dix-sept bataillons d'infanterie, sans cavalerie ni canons; tout le reste de sa division était en arrière, et la grande armée en panne, qui, quoiqu'entendant le bruit du combat, ne vint ni n'envoya de secours; seulement le brave Cadieu, îndigné de cette inaction, quitta brusquement l'armée, et amena sa brigade, qui n'arriva qu'un peu avant la fin de l'action ¹.

C'était dans ce moment de désespoir pour tout autre, que Vendôme était un dieu. Il allait être coupé; il ordonne qu'on fasse défiler les troupes, en hâte, il fait déblayer le pont, et précipiter les équipages qui l'embarrassaient; puis il choisit un champ de bataille dans la plaine, où il range les régimens à mesure qu'ils arrivent. Ce fut au pont de Cassano que mon grand-père, fit violence à un de ses meilleurs amis pour le précéder au passage et courir avant lui au

^{· 15} août 1705. (Note de l'éditeur.)

danger. Il conduisait la brigade de son régiment. Le marquis de Chaumont commandait la brigade d'Auvergne. Ils arrivèrent tous les deux à la fois au débouché du pont. Chaumont prétendit passer, sa brigade étant plus ancienne. Mon grand-père mit le pistolet à la main, et passa. Il en parlait depuis avec d'autant plus de regret, qu'ils ne se virent plus. Comme tout le monde fut tué ou pris à ce choc, le marquis de Chaumont ayant été blessé mortellement, demanda où était son ami Mirabeau. On lui dit qu'il avait été tué; il s'enveloppa dans son manteau, et mourut.

La Ritorte, ruisseau peu considérable, mais encaissé et profond, va se jeter dans l'Adda à Cassano, et forme un arc dans la plaine. M. de Vendôme porte ses troupes, à mesure qu'elles se forment, le long de ce ruisseau pour y arrêter le prince Eugène. Vers le centre du terrain qu'il put occuper était un pont de pierre, avec des moulins à la tête. On n'avait pas eu le temps de rompre le pont, M. de Vendôme jette le marquis de Guerchois dans les moulins, avec les grenadiers, et donne à garder à mon grand-père et à sa brigade la partie des bords qui aboutissait à ce pont.

Le prince Engène, toujours primé dans l'occasion par l'audace de son rival, suspend sa marche, quand il le voit se porter en avant, et forme lui-même son armée sur l'autre bord du ruisseau. Tous les avantages du local étaient pour lui; son terrain était plus élevé, et couvert d'arbres, tandis que le nôtre était inférieur et découvert. Il se forme sur quatre lignes, place des batteries, écrase d'un feu insoutenable cette poignée de bataillons qu'il fallait déplacer. Mon grand-

père ne pouvait rompre le pont, puisque c'eût été mettre ses troupes à la boucherie, et avertir l'ennemi, qui voyait tout, du lieu où il pouvait arriver en force. Il se contente de faire jeter des fagots et des branchages sur le pont, comme s'il était rompu. Puis il fait mettre ventre à terre à sa brigade, et, selon son usage, il se tient sur le revers, à examiner la manœuvre de l'ennemi, à travers une grêle effroyable de coups de fusil presqu'à bout portant.

L'ennemi crut long-temps le pont rompu; mais enfin un aide-de-camp du comte de Linanges vint vérifier le fait; et, quoique mortellement blessé, il eût encore le temps de rapporter à l'ennemi que le pont était entier. Aussitôt, comme le prince Eugène avait trois fois plus de troupes que son terrain n'en pouvait utilement occuper, ce général habile, sans dégarnir ses lignes d'infanterie dont le feu balayait la plaine, fait attaquer par une forte colonne les moulins, enlève Guerchois et ses grenadiers, débouche le pont, et perçant ainsi dans la plaine, par notre centre, il partage notre petite armée.

Mon grand-père avait prévu cette manœuvre.

Il ne fait point, comme il est arrivé depuis à Malplaquet, à Fontenoy, etc., la faute de se présenter en bataille devant une colonne dont le poids emporte tout. Il les laisse pénétrer en avant, emportés par la fougue, et poussés par ceux qui les suivent; quand il les voit bien engagés, il fait lever sa troupe, et, marchant lui-même à la tête, en colonne sur la droite, il prend les ennemis en flanc, les partage, les culbute, et les poursuit jusqu'au delà du pont, qu'il

leur fait repasser avec beaucoup de désordre et de vitesse. Les choses remises en leur état, il reprend son poste, et redonne le même abri à sa troupe, qui, ayant fait toute cette manœuvre sous le feu terrible et assuré des doubles lignes de l'ennemi, avait considérablement perdu. M. de Vendôme, arrivant à toute bride à l'attaque, la trouva déjà finie, toute la ligne ventre à terre, et le colosse debout! il lui ordonna alors de faire comme les autres, et de ne se faire tuer qu'au moment de la retraite. Son serviteur fidèle lui cria : « Jamais je ne m'expose qu'au besoin ; « je suis nécessaire ici ; mais vous, monseigneur, « vous n'y devez pas être. Je vous réponds du poste. « ôtez-vous de là ou je vous l'abandonne. » Le prince, alors, lui ordonne de la part du roi, de descendre. « Allez vous faire.... vous et le roi ; je suis à ma be-« sogne, allez faire la vôtre. » Le bon et généreux prince céda; et en effet la place n'était pas tenable.

Un peu après, mon grand-père eut le bras droit cassé. L'ame de cet homme rare n'en fut point ébranlée. Il fit d'un mouchoir une sorte d'écharpe dans laquelle il mit son bras, et il tint à son poste, car il se préparait une nouvelle attaque. Le moment arrivé, il prend une hache de son bras gauche, et recommençant la même manœuvre, il défait l'ennemi, et lui fait repasser le pont.

C'était là que la fortune l'attendait. Au moment où il arrêtait et ralliait sa troupe, il reçut un coup de fusil qui lui coupa les nerfs et la jugulaire. Il tomba sur le pont même, et sa brigade se dissipa. M. de Montolieu, chevalier de Malte, homme de qualité de Provence, et son parent, fut blessé à côté de lui. Il épuisa sa chemise et celles de quelques autres pour étancher son sang; mais ce généreux homme perdit connaissance. Un vieux sergent nommé Laprairie pria le garçon major du régiment, nommé Gaudin, gascon, officier de fortune, et qui devait tout à son colonel, de l'aider à l'ôter de dessus le pont. Cet officier refusa, disant qu'il était mort; aussi, quand on sut que le prince Eugène le renvoyait, le sieur Gaudin n'osa plus reparaître.

Mon grand-père servit donc de marche-pied à la foule des ennemis qui s'empressèrent à profiter du désordre. La cavalerie passa en grande hâte, à la suite de l'infanterie. Qui cût dit alors que notre race renaîtrait de ce malheureux corps ainsi abandonné? Heureusement le bon Laprairie lui jeta une marmite sur la tête; encore fut-elle étrangement fracassée.

M. de Vendôme, voyant sa ligne rompue, les ennemis se formant dans la plaine, et par conséquent le pont emporté, s'écria: Ah! Mirabeau est mort! éloge à jamais cher et mémorable que nous ne devons point oublier! il prit aussitôt son parti en héros. Il retira ses troupes, les rallia, forma la corde de l'arc qu'il traçait dans son premier plan, porta sa gauche à l'Adda au pont de Cassano, et sa droite au ruisseau, de sorte qu'il ne laissa à la grosse armée ennemie qu'un champ de bataille fort resserré, que l'intrépidité de nos débris l'empêcha d'étendre. Nos bataillons étaient pêle-mêle; mais ils formaient encore une ligne inébranlable. M. de Vendôme, voyant qu'un grand nombre de soldats rebutés filaient par les der-

rières, et se retiraient vers le pont de Cassano, se met gaiement à leur tête, repasse le pont, et là, leur fait apercevoir qu'en se jetant dans les maisons, et en les crénelant, on prendrait les ennemis en flanc, et on les fatiguerait d'un feu très incommode. Aussitôt il fut obéi avec ardeur; on vit en un instant les maisons en feu, et le prince Eugène ayant été blessé, donna l'exemple de la retraite et au comte de Linanges l'ordre de la faire. C'est ainsi qu'une poignée d'hommes, mais animés d'une seule et même volonté, se fit laisser et remporta ce qu'on appelle la victoire, sur une grande armée aguerrie et menée par un général de premier ordre ¹.

Mais tout ce qui n'était pas mort 1 était prisonnier ou

r Cette description est si conforme aux détails donnés par Fenquières (Mémoires, Paris, Rollin, 1740, tom 4, pages 7 à 16), qu'on peut supposer que Mirabeau s'en est aidé, non moins que de ses documens domestiques. Il n'en est pas de même du récit qu'en fait Saint-Simon (tome 4, pages 399 et 400 de l'édition de 1829. Paris, Sautelet), récit inexact, et tout-à-fait empreint de l'animosité qui excite partout l'auteur contre le duc de Vendôme. Du reste, il se trompe sur le nom du marquis Jean-Antoine, qu'il appelle Mirebaut.

Ce même champ de bataille de Cassano a été, 94 ans après, le 27 avril 1799, le théâtre d'un combat où la supériorité du nombre donna l'avantage aux Russes, commandés par Suwarow, sur les Français qui avaient le général Moreau à leur tête. (Note de l'éditeur.)

² Saint-Simon (même page) cite parmi les morts MM. de Chaumont, de Moriac, le Chevalier de Fourbin (sic) de Vaudray, de Praslin. (Note de l'éditeur.) blessé. Entre colonels et officiers généraux, MM, d'Albergotti et de Saint-Pater furent les deux seuls qui se trouvèrent sains et saufs à la fin de l'affaire. Il manqua trente-deux officiers tués ou blessés dans les deux bataillons du régiment de mon grand-père; quant à lui, heureusement, selon la mode du temps et son usage personnel, il avait ce jour-là un très bel habit qui le fit remarquer parmi les morts. On le dépouilla, comme de droit; mais les ennemis lui trouvèrent quelque signe de vie et l'emportèrent à leur quartiergénéral; puis le jetèrent encore une fois parmi les morts. Il ne devait pas mourir. Villevieille, officier de son régiment, prisonnier, et qui était particulièrement attaché à son colonel, crut le reconnaître, lava le sang et la boue qui le défiguraient, et le reconnut. Il lui restait encore quelque signe de vie, et le fidèle ami fit avertir le prince Eugène. Celui-ci avait connu mon grand-père dans sa jeunesse. Sa réputation, d'ailleurs, était distinguée; il ordonna qu'on en prit le plus grand soin; mais comme il sut qu'il y avait une opération urgente à lui faire, et comme, en ce temps-là, il était défendu aux chirurgiens des troupes allemandes d'en faire aucune, il le renvoya aussitôt. sans exiger de rançon, avec dix-sept officiers de son régiment, faits prisonniers comme lui.

C'est ici que commença la carrière de douleur que parcourut pendant tout le reste de sa vie un homme jusque-là si fort, et de sa nature si impatient. Dumoulin, depuis le plus célèbre médecin de Paris, était alors celui de l'armée. Il lui fit faire une opération que toute la chirurgie de l'Europe regarda et a re-

gardée depuis comme un phénomène. Dumoulin luimême en pensait et en parlait ainsi cinquante ans après. Le terrible coup de mousquet avait, comme j'ai déjà dit, coupé les nerfs et les veines jugulaires. Des caillots de sang qui s'étaient formés avaient arrêté l'hémorragie entière; mais ce corps étranger ne pouvait subsister sans putréfaction; il fallut donc. pour ainsi dire, couper la gorge et insérer des tentes au-dedans du vaisseau, pour voir si la nature ferait un miracle, et se recoudrait elle-même. Mon grandpère qui avait alors encore tout son sang-froid plaisantait à sa manière ; les chirurgiens se crurent obligés de lui dire que si le sang venait au moment où l'on retirerait la tente, il serait étouffé; et que sur dix mille l'apparence n'était pas qu'il en pût échapper un seul. Il se moqua d'eux, fit un testament militaire, et remplit ses devoirs de chrétien, demandant au prêtre s'il trouvait quelque petite adjonction à faire à sa pénitence. Il a depuis, néanmoins, avoué à sa femme que, quand il fallut lever cette fatale tente, il regarda attentivement les chirurgiens, et, que leur voyant un air satisfait, il fut bien aise aussi. Il lui restait, cependant, une cruelle tâche à remplir; car tous les nerfs étaient attaqués, raccourcis, les os moulus, etc. Ce fut apparemment dans le cours du pansement, ou de tant de pansemens, qu'il eut la fièvre et le délire ; car mon père lui a entendu raconter, comme preuve du dévouement sans bornes et de l'obéissance aveugle que M. de Vendôme savait inspirer à ses officiers, que, dans son délire, une de ses manies ayant été de ne vouloir point uriner, on trouva l'expédient de faire entrer dans sa chambre un homme inconnu, dans le costume d'aide-de-camp de M. de Vendôme, qui venait lui ordonner d'uriner, et il obéissait. Enfin il fut en tel état qu'on le crut mort, que l'on donna son régiment à M. de Narbonne, son lieutenant-colonel; que les gazettes l'annoncèrent, et que sa famille en porta le deuil.

Il ne fut plus question pour lui alors, et sitôt qu'il fut en état d'être transporté, que de rentrer en France; et cela lui épargna la vue des malheurs qui nous obligèrent, la campagne d'après, à évacuer l'Italie. Il fallut le transporter à bras d'homme et dans un brancard. qui existe encore à Mirabeau. On juge avec quelles dépenses se fit un tel trajet, et dans quel état pouvait être un homme naturellement impatient, impérieux, volontaire, qui, par conséquent, ne pouvait être gouverné, qui ne dormait plus, et qui souffrait des douleurs inouïes. Il en était venu jusqu'à prendre quatrevingts grains d'opium tous les soirs pour fermer les yeux. Les eaux de Barèges, nouvellement découvertes alors, le remirent sur pied, et comme son courage fut entier jusqu'au bout, et que, selon l'urbanité noble et imposante qui régnait alors, on gardait ses incommodités pour l'intérieur de sa domesticité, il reprit toute sa bonne mine. Cependant il resta privé de l'usage du bras droit, mais il s'était fait une parure d'une grande écharpe noire, qui soutenait ce membre fracassé. En outre il fut obligé de porter le reste de sa vie un collier d'argent pour soutenir sa tête.

L'abbé François de Mirabeau, son oncle, mourut à cette époque; et comme il avait très mal administré

les affaires de son neveu, celui-ci, écrasé par tant de campagnes et de catastrophes, trouva de grandes brèches faites à sa fortune; mais il n'en fut pas plus asservi pour cela. On ne prodiguait point alors les graces pécuniaires aux officiers; et cet abus, quoiqu'ayant eu une sorte d'essor passager sous la régence. ne date vraiment que du ministère de M. d'Argenson, c'est-à-dire de près de quarante ans après le temps dont je parle. Cependant on voulut lui donner une pension de trois mille livres pour ses blessures et ses services. Il la refusa, et écrivit qu'il n'avait jamais servi que pour l'honneur; que quoiqu'il eût dissipé une partie de sa fortune à l'armée (c'était la mode alors), il lui en restait encore assez pour n'être point à charge à l'Etat. Mais il demanda, comme une grace spéciale, que cette pension fût partagée entre six capitaines de son régiment qui avaient été blessés à la même affaire que lui, et de manière à ne pouvoir plus suivre leur emploi, qui était leur unique ressource. Cela lui fut accordé, et ces malheureuses victimes d'une guerre désastreuse n'auraient eu aucune retraite dans ce temps d'épuisement absolu. Mon père a vu depuis un de ces six officiers, blessé à Cassano d'un coup de fusil qui lui traversait de part en part les deux bras et le corps, dont il lui est resté un hoquet qui a duré toute sa vie. Il se nommait Villegenet. Le régiment où mon père servait, et qui était celui que son père avait commandé, passait, en 1750, à Mézières. où cet homme s'était retiré caduc, et même voisin de l'enfance. Il vint revoir ses drapeaux chéris et embrasser ses anciens camarades. On lui dit qu'il y avait

au régiment un fils de son ancien colonel et bienfaiteur. Il le serra dans ses bras et le mouilla de larmes, avec les paroles les plus touchantes; et mon père a trouvé cet acte de générosité tellement consacré et honoré dans ce militaire, que tous les dons des rois, et surtout les dons en monnaie, ne lui auraient pas donné de telles avances!

C'est à Digne, dont mon grand-père alla chercher les eaux en 1706 , qu'il retrouva des moyens d'être heureux, malgré ses infirmités, et choisit l'appui consolateur qu'il eut le reste de sa vie contre ses douleurs et contre les effets de cette humeur impétueuse et violente qui le dominait, effrayait les conseils, soumettait la résistance, et lui aurait fait beaucoup de mal, si la nature ne lui eût pas donné une excellente judiciaire pour préservatif de son extrême vivacité. Il trouva aux eaux madame et mademoiselle de Cas-

[&]quot; a C'est ici la première époque de l'événement par lequel

" le ciel voulut lui donner la récompense de ce qu'il avait de

" vertus solides et méritoires, l'exemple et l'encouragement

" aux vertus chrétiennes qu'il avait toujours respectées, une

" compagne enfin, du premier mérite, pour le soutien de sa

" maison, et pour la restauration de sa race. Bien est-il que

" la Providence lui avait accordé contre les inconvéniens d'un

" caractère décisif et tranchant, une haute, droite et ferme

" raison, qui, jointe à l'esprit le plus supérieur, s'exerçait,

" sans doute, intérieurement sur lui comme sur les autres,

" et lui faisait le choix de ce qui était bon à ses défauts ainsi

" qu'à ses qualités. "

⁽Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.)

tellane. De tant et tant de branches de cette maison qu'on a vues éclore et même s'éteindre depuis, aucune ne portait le nom de Castellane, si ce n'est les Castellane-Norante, qu'ils regardaient tous comme leur aîné; car, à cela près, jamais plus grande et plus ancienne maison n'a été si ignorante sur ses filiations et ses titres.

Mon grand-père fut frappé de la beauté de mademoiselle de Castellane, et plus encore de sa sagesse et de sa dignité ¹. Il le fut au point de désirer d'en

' Malgré sa beauté vraiment extraordinaire, cette jeune personne était d'un caractère grave, solide et même austère. Nous citerons, à son sujet, un seul passage des écrits de son fils qui en parle continuellement : « Jamais femme n'eut, à a tout âge, l'air plus imposant et ne fut plus éloignée d'aucune « sorte de prétention quelconque. A douze ans, elle se croyait a laide, attendu qu'elle ne vovait point de figure qui lui a ressemblât. A seize on la citait, on la craignait pour la « gravité et la sagesse. Elle disait qu'elle s'était toujours « trouvée trop jeune ou trop vieille pour être dans le monde. « Sérieuse et trop retirée, même par caractère , un gracieux « quelconque n'eût su par où la prendre. Elle disait que a M. de Turenne eut été dangereux pour elle, elle l'a dit « toujours. Avant. dès l'enfance, aimé la société des gens a d'âge et de réputation, elle avait beaucoup oui parler de « ce grand homme avec l'enthousiasme qu'il inspira à tons « ceux qui l'avaient vu. Ayant épousé un homme fortim-« posant et fort respectable, et le voyant honoré de tout le a monde, cela, sans doute, lui avait élevé le cœur. Une « dame voulait un jour lui faire entendre qu'on se plaignait, « et qu'on la plaignait de l'humeur hautaine et impétueuse « de mon père : Ah! madame! répondit-elle, si vous

faire sa femme, lui qui, de sa vie, n'avait songé à se marier. Elle n'avait point de fortune. Il sentit qu'il en perdrait d'autant moins son indépendance, et que ce serait une compensation avec les défauts de son humeur et de sa santé. Il était fort renommé dans le monde, et, par conséquent, fort respecté dans sa province; mais si difficile et si fier, qu'on le redoutait beaucoup, et qu'on en faisait des récits sans nombre, très exagérés, comme il arrive toujours quand on veut charger un caractère. Son faste, d'ailleurs, sa manière, l'habitude d'une grande dépense, et son propre sentiment intérieur, le faisaient passer pour fort riche; car il avait beaucoup d'ordre, et personne ne compta avec lui de sa vie.

Il fut donc très accueilli par la mère; heureusement mademoiselle de Castellane était pétrie d'élévation, et de ces femmes dont Montluc dit: « Quelle « est l'honnête dame qui voudrait s'associer à un » homme qui eût tous ses nerfs et tous ses os? » Nous disons, heureusement, car sa réputation dans sa province était telle qu'elle avait refusé des partis fort au-dessus de ses espérances naturelles, sans songer à la fortune, et seulement parce qu'elle se trouvait bien dans sa famille, et auprès de son père qu'elle adorait. Mais la réputation et la distinction de mon grand-père la frappèrent vivement.

[«] saviez combien on est heureuse de pouvoir respecter son « mari ! »

⁽ Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.)

Celui-ci mit dans cette négociation la singularité de son caractère, il proposa à mademoiselle de Castellane de se marier sans en parler à ses parens, que le lendemain que la chose serait faite. Elle lui répondit que les surprises n'étaient bonnes qu'à la guerre, et la chose en demeura là. Elle a dit depuis à ses enfans que, sur le bruit qui avait couru dès lors des desseins de M. de Mirabeau, madame de Valavoir, la femme la plus illustre de son temps, dès lors très âgée, et qui aimait beaucoup cette jeune personne. avait voulu qu'elle lui contât la chose, et mademoiselle de Castellane fut bien surprise lorsqu'elle lui dit: vous avez mal fait. Cette digne dame, voyant l'étonnement de la jeune personne qui la regardait comme un oracle, ajouta : « Il fallait le prendre au mot ; per-« sonne ne nie son honneur et sa probité même « exagérée; il vous donnait, à sa manière, la plus « grande des marques de confiance; il méritait que vous vous missiez à son niveau. Souvenez-vous, si · vous venez à vous unir de nom et d'intérêts avec « un homme respectable, que rien de vulgaire ne a doit, dès-lors, faire règle pour vous. »

La jeune personne s'en souvint depuis; mais, pour lors, malgré l'autorité de cette sorte de blàme, elle ne put se persuader qu'elle eût mal fait. Un tel propos, néanmoins, de la part de la dame si renommée qui, cinquante ans auparavant, avait été jugée digne de prendre la place de son mari blessé à Valence, en Italie, dont il soutenait le siége, et qui, revêtue du commandement, par le choix de la garnison et des habitans, le fit lever; un tel propos sorti de sa

bouche prouve l'opinion qu'avaient de notre aïeul les personnes distinguées dans la province où, certainement, il s'était le moins gêné.

Ce projet n'eut donc point alors de suite. Mon grand-père fut à Paris et à Versailles, où M. de Vendôme le présenta, et dit au roi, que depuis l'entrée des Français en Italie, jusqu'à l'évacuation, il n'avait pas quitté le harnais un seul moment. L'humeur et le mécontentement qui dominaient alors cet homme altier, le firent s'échapper à répliquer à une réponse. qui ne le satisfaisait pas : « Oui, sire, et si, quittant « les drapeaux, j'étais venu à la cour payer quelque · catin, j'aurais eu mon avancement, et moins de " blessures. " Ce monarque majestueux, qui toujours sut se posséder mieux que personne, parla à quelque autre; et M. de Vendôme, en se retirant, dit à son impétueux chef de bandes : « J'aurais dû te con-« naître; mais, désormais, je te présenterai toujours « à l'ennemi, et jamais au roi. » Au reste, M. de Vendôme était trop libre et trop franc lui-même pour ne pas tolérer de tels coups de tête, que l'impatience connue, la réputation belliqueuse, l'audace, l'intrépidité, les blessures de l'homme extraordinaire qui avait hasardé le propos excusaient et même relevaient. comme un noble élan d'une trop juste indignation. Jamais on ne fut plus ennemi de toute gêne, de toute étiquette, plus abandonné à ses premiers mouvemens, que ce prince; et l'on peut noter que, vers ce temps-là même, lorsqu'il alla se faire recevoir à son gouvernement de Provence, ayant vu venir aux approches d'Aix les députés des compagnies à cheval, et

en robe, la peur des harangues fit plus que le prince Eugène et tous les ennemis de Louis XIV. Elle le mit en fuite; il gagna les champs, fit dire à ces messieurs que son cheval ombrageux avait pris l'épouvante, et vint au galop jusqu'à Marseille, où il chercha celui qu'il daignait appeler le brave Provençal; et descendit chez mon grand-père, qu'il vint embrasser dans son lit. Il lui dit qu'il le demandait pour son armée.

Eh! monseigneur! vous m'avez déjà fait casser les bras, les jambes et le cou; vous me voulez faire achever de tuer pour des gens qui ne vous traitent pas mieux que moi! Telle fut la réponse du frondeur, mais de tels frondeurs étaient toujours les premiers au feu.

Cependant, ses idées d'établissement ayant mûri dans sa tête, il traita et conclut promptement avec les parens de mademoiselle de Castellane 1; mais à sa manière. Il voulut, non seulement qu'elle fût sans

[«] Son attachement pour Mle de Castellane était devenu un sentiment décidé. J'ai ouï dire à sa cousine, Mme de « Saint-Micaud (fille de Bruno), qui habitait alors Paris « avec son père, que son cousin était devenu inquiet et sau- « vage. On le recherchait beaucoup, on voulait le voir. Son » propos au roi, en un temps d'impatience publique, ses « vingt-sept blessures reçues à la fois, le miracle de sa re- « surrection, sa réputation militaire, les récits exogérés de « son audace, de son intrépidité, de ses hauteurs, tout ex- « citait une curiosité universelle; on le désirait, on venait « chez son oncle pour le voir, mais il rebutait tout et se re- « fusait à tout. De manière que sa cousine, l'entendant par- « ler sans cesse des perfections de Mle de Castellane, lui

dot, mais il donna quittance de tous ses droits, et ne reçut pas même son linge et ses vêtemens. Il est des singularités si noblement naturelles qu'elles subjuguent tout le monde. Il épousa donc Françoise de Castellane, au mois de mai 1708, au château de Norante, où son père résidait. Elle avait vingt-trois ans, il était dans sa quarante-deuxième année 1.

Il mena sa femme à Mirabeau, et partit presque aussitôt pour aller servir dans la vallée de Pougelas, où son régiment était employé. Il venait d'être fait brigadier, mais dans une promotion, et sa considération à l'armée n'était pas du tout au niveau de son grade, à cette époque où les grades étaient quelque chose. Malgré ses incommodités et peut-être son mécontentement, son zèle était toujours le même.

C'est alors que le marquis de Forville, viguier et gouverneur de Marseille étant mort, la ville écrivit à mon grand-père, pour le prier de demander cette charge, et les plus riches habitans lui offrirent des fonds pour la payer, attendu qu'elle était financée. Il remercia, et répondit qu'ayant toujours été ami du

[«] conseilla d'aller l'épouser, et qu'il n'y avait que cela qui « pût le rendre à la vie ordinaire. »

⁽Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.)

^{&#}x27; a J'ai ouî dire à maman que comme le bruit avait couru a qu'elle épousait un vieux, le curé avait demandé, même en sa présence, où il était, attendu qu'il ne le paraissait a pas du tout, malgré la disproportion d'âge et la beauté extraordinaire de la mariée. » (Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.)

marquis de Forville, il ne chercherait pas à l'emporter sur son neveu; et, certainement, M. de Vendôme, gouverneur de la province, l'eût fait préférer. Alors, encore, le bruit ayant couru que les Villeroi vou-laient vendre la terre de la Tour-d'Aigues, cette riche communauté elle-même et les principaux négocians de Marseille lui offrirent des fonds pour la payer. Il refusa, car sa fortune était fort dérangée, mais il ne se sentait pas pauvre, et on le croyait riche, parce qu'on le voyait noble et indépendant.

Il fut heureux de n'avoir point suivi le duc de Vendôme en Flandre. On sait, et l'histoire n'oubliera pas les étranges et tristes événemens de cette campagne de 1708, où le héros, toujours contrarié par le conseil de conscience du duc de Bourgogne, méprisant une armée de flatteurs ameutés ou de soldats avilis, dédaignant de la conduire, cédant, tantôt au dégoût des contradictions, tantôt à l'indignation de voir les ennemis prendre sous ses yeux les avantages les plus décisifs, perdit celui de l'universalité des opinions, et de la confiance absolue du roi. L'homme qu'il appelait à l'armée son bras droit eût été plus que déplacé au milieu des partialités qu'élevèrent les dissensions des généraux ; et Vendôme qui , dans l'occasion , eut plus d'une fois la noble imprudence de dire : Ah! où est mon armée d'Italie? eût été mal servi par l'affection trop décidée d'un homme qui ne souffrait jamais un moment de contradiction qu'il ne la sentit juste, et ne se la fît à lui-même avec effort.

Il fut employé, l'hiver de 1709, à l'armée de Dauphiné, où il résista, par équité, au marquis de Bro-

glie, lieutenant-général et inspecteur, l'aîné de tous, qui fut en une sorte de favori sous la régence, et qui était son ami. Broglie avait entrepris de perdre le sieur d'Angervilliers, alors intendant de Dauphiné, et mort depuis ministre de la guerre. Par son emploi. il était intendant de l'armée, et on avait fait un mémoire de ses prétendus péculats, tendant à prouver qu'il l'avait affamée dans ses quartiers. Broglie connaissait le peu d'attrait et d'égards du marquis de Mirabeau pour les intendans, et lui proposa son mémoire à signer. « Je m'informerai des faits, lui dit " l'homme juste, et tu peux compter sur moi, après « vérification faite. » Broglie, surpris de cette réticence, lui représenta qu'il ne sagissait que d'un intendant, qu'on pouvait bien pendre sur sa parole; à quoi il répondit : « Permets, avant tout, mon ami, « que je sache s'il vaut la corde; car, aussi bien, il « n'en sera ni plus ni moins. »

En effet, il se fit rendre compte, et trouva que, bien que les soldats n'eussent eu que de faibles rations de pain d'avoine, et qu'ils eussent été exposés aux privations et aux misères de ces temps de désastre, ce n'était point la faute de l'intendant, qui même avait servi avec zèle et exactitude. Il le dit au marquis de Broglie, et le mémoire tomba. Il ne connaissait pas l'intendant, accusé par erreur, et ce n'est que bien long-temps après que ce dernier l'instruisit lui-même de cette circonstance, en réponse au compliment que notre aïeul fit, selon l'ancien usage du militaire, à d'Angervilliers, quand celui-ci fut nommé secrétaire-d'état.

S'il trouva d'Angervilliers intact, en revanche il n'y avait qu'un cri de toute l'infanterie contre un commissaire nommé Ruel, qui, non moins célèbre dans des temps plus modernes, et lorsque mon père était au service, était connu sous le nom de M. Cruel. De pareils hommes sont rarement chassés, tant ils savent bien persuader à l'autorité qu'elle ne doit pas reculer, et qu'elle est intéressée à les soutenir. Mon grand-père sut que M. Ruel avait, comme on disait. coupé bras et jambes à l'infanterie, déjà assez maltraitée par la cessation de la solde, la mauvaise qualité du pain et des autres fournitures. Il s'en expliqua à sa manière. Un jour, se trouvant chez M. Dillon, lieutenant - général, commandant dans le canton, il dénonça hautement Ruel, ajoutant que partout où il le trouverait, il en ferait justice, comme du maraud le plus pervers qui eût jamais exercé un emploi de confiance. Un des spectateurs dit alors que M. le marquis avait été mal informé. « C'est toi, coquin! dit-il « en se levant; car nul autre ne voudrait prendre « son parti. » Ruel allait tomber sous le terrible bras gauche de son formidable dénonciateur, si le marquis de Mison n'eût arrêté mon grand-père en le tenant par le milieu du corps, et donné le temps au sieur Ruel de déloger au plus vite. Le jour de la revue arrivé, Ruel, qui se serait bien vengé sur le régiment, si le colonel n'eût été là, se tenait à l'écart, fort embarrassé, sans doute de sa personne. Mon grand-père, qui l'apercut, lui annonça tout haut qu'il le ferait assommer à coups de hallebardes, s'il était assez hardi pour s'approcher; et la revue eût été

nulle, ou faite au moyen de porte-voix, ou de lunettes d'approche, si le marquis de Broglie, qui se trouva présent pour se réjouir, peut-être, car il était malin, ou pour donner une solution à la chose, n'eût pris lui-même le cahier; et, en qualité d'inspecteur, signé la revue la plus complète.

M. de Chamillard fut déplacé alors 2, et la nouvelle en vint à l'armée. Ce fut, comme il est d'usage, un déchaînement universel contre le disgracié. On fut

' Voilà, certes, un bon nombre de traits qui signalent la caractère d'impétuosité et de violence que Jean-Antoine déployait, même dans les actes les plus justes et les plus louables au fond. Le marquis , son fils qui en avait rapporté beaucoup d'autres que Mirabeau, avec raison, a passés sous silence, termine ainsi une narration du fait qu'on vient de lire : « Il semblerait sans doute, et depuis long-temps, que « je me complaise à montrer ce grand homme (j'ose l'appe-« ler ainsi, et je le prouve à qui peut s'y connaître) sous une a forme étrange et redoutable ; mais je dois cet hommage à a la vérité : ce fut là son écorce et son attitude la plus coma mune, surtout depuis que ses blessures et ses incommoa dités eurent éprouvé son tempérament : et autant il était a obligeant et noble, brillant même dans ses politesses, a aimable et saillant quand il voulait plaisanter, autant son « indignation et même ses impatiences étaient formidables et son caractère absolu; mais cet extérieur couvait un « vrai fond de généreuse et inépuisable bonté, et cela se sentait. (Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.)

2 1709 L'expression n'est pas exacte, car Chamillard quitta volontairement ses deux ministères, les finances en 1708, la guerre en 1709. (Note de l'éditeur.) étonné de voir mon grand-père, qui le ménageait si peu pendant sa faveur, se taire absolument sur son compte. Il répondit à ceux qui étaient surpris de cette réserve : « Quand cet homme était en place, il « perdait l'État par son incapacité, je le voyais, je le « disais et n'en disais autre chose. C'est, d'ailleurs, « un honnête homme, contre lequel je n'ai rien à « dire, non plus que pas un de vous, depuis qu'il « n'est plus en place. »

Il fut, dans cette campagne, chargé du commandement d'un corps détaché de cette armée pour aller renforcer celle de Flandre. Ce corps était de cinq bataillons et de cinq régimens de dragons. Cette marche, dans laquelle il traversa le royaume, fut remarquée. Malgré ses blessures et ses incommodités nombreuses, causées par la longueur du traitement et sa propre impatience, il fit toute la route à pied à la tête de son infanterie, et prêta mille pistoles à ses officiers épuisés dans ce temps caduc qui dévorait tous movens et toutes ressources. En Dauphiné, il fit un logement forcé dans de fort bons villages, parce qu'ayant trouvé un jour de marche excessif pour sa troupe, il s'informa et sut qu'il traversait les plaisirs protégés de M. de Médavi, commandant dans la province, et peu après maréchal de France. Mon grand-père trouva ce dérangement injuste; il changea de son autorité, la route et le séjour, fit fournir l'étape avec beaucoup d'ordre, et passa son chemin. Dijon prétendait au privilége de ne point laisser passer de troupes dans ses murs. En conséquence le soldat était obligé de faire, par un temps

affreux, une lieue de plus. Mon grand-père osa faire forcer les postes, et passer par une ville, qui, disaitil, n'était ni étrangère ni ennemie. Enfin, un officier supérieur, chargé de faire conduire les équipages, ayant embarqué sur la Saône des filles avec lui, et fort mal rempli sa commission, il le fit casser à la tête de sa troupe, quoique cet officier fût frère du grandaumônier.

Ces traits de caractère sont bizarres, sans doute; et qu'on ne croie pas que nous nous complaisions à montrer cet homme respectable sous une forme sévère. Mais d'abord, écrire, c'est s'imposer le devoir de dire la vérité; ensuite si l'attitude la plus commune de cet homme impétueux fut telle, son ame obligeante et noble, sa politesse aimable et brillante, compensaient un caractère décisif, des impatiences inquiétantes, une indignation redoutable; et de là cette utile leçon qu'une généreuse bonté couvre des défauts que l'extérieur le plus lisse ne saurait déguiser; et que c'est par l'ame et non par les dehors, qu'on attache les gens de bonne volonté et de courage. Il est trop vrai que l'homme veut un maître, et ne peut fortement honorer et servir que son supérieur; mais ne l'est pas qui veut, et je doute qu'on atteigne en ce genre aux succès durables sans un grand fond de bonté.

Louis XIV, à bout de ses forces et de celles de son royaume, ne soutenait l'effort d'une imposante caducité que par les soins d'un intérieur attentif uniquement à le conserver, et par un régime très retiré. Les réputations tranchantes, soit en bien, soit en mal, effraient presque également une administration pénible et chancelante; et, sans le vouloir, on y prend même en dégoût les hommes d'un caractère trop marqué. Au reste, quand le mérite demeure, c'est souvent faute de quelques qualités, et surtout de celles qui apprivoisent la fortune. Si elle manqua à notre aïeul, celle du moins qu'il eût puisée, c'est qu'il quitta au moment où il devait infailliblement l'atteindre. Nous voudrions les hommes complets pour ne pas dire parfaits, saus songer si nous avons, si nous pouvons même avoir une idée bien assurée de la perfection, et si les hautes montagnes ne supposent pas les grandes vallées.

Mon grand-père se dégoûta de son métier, et mille circonstances y concoururent. Il allégua, surtout, sa santé qui ne lui permettait plus de servir comme par le passé. L'attachement de sa digne femme aida, sans doute, à l'y déterminer, et l'état de ses affaires acheva de le décider. Beaucoup de pères de famille font la guerre comme on capte un héritage; mais il n'était pas de ceux-là.

La campagne de 1710, en Flandre, mit le comble à ses dégoûts. Mon père a oui dire au vieux maréchal de Duras, qui en était, et dont l'idiôme avait un peu l'accent de la taverne, que les tambours de l'armée d'Italie n'auraient pas voulu boire avec les lieutenans-généraux de l'armée de Flandre. C'était l'expression exagérée et burlesque d'une opinion générale fondée sur les faits; on peut juger quel effet dut produire un tel parallèle sur un officier distingué; il ne déguisait pas sa pensée, et les occasions de la dire se rencontraient trop souvent.

Un jour, il était chargé de commander un fourrage. Il se trouve au rendez-vous de bonne heure, et à la tête des troupes. Un homme vient à lui, et lui dit, de la part de M. de Puységur, que tel est l'objet de la chose, tel le plan de l'enceinte, la droite ici, la gauche là, et le tout mêlé de quelques il faut. Ce verbe était malheureusement antipathique à l'auditeur ; et jamais il n'avait entendu un il faut, à lui adressé, qu'il n'eût mis l'interlocuteur dans le cas d'abjurer toute récidive. Pour cette fois, la totalité du discours lui parut si nouvelle, qu'il se contint, et demanda d'un grand sangfroid, au donneur d'avis, qui il était. - Je suis aidede-camp de M. le marquis de Puységur, monsieur, et envoyé de sa part. - Et qui est M. de Puységur? L'étonnement de l'envoyé fut énorme. M. de Puységur, officier de beaucoup de mérite et de réputation alors, et mort depuis maréchal de France, était, en effet, maréchal-général-des-logis très accrédité, et dans les armées vastes et inanimées, un tel personnage est, d'ordinaire, la cheville ouvrière unique. Des officiers-généraux sans nombre, ignorans et paresseux qui appellent faire campagne être de jour cinq ou six fois dans l'année, espérant bien qu'ils ne seront pas assez malheureux pour que leur tour arrive sur quelque échauffourée, sont très contens, lorsque quelque chose roule sur eux, en apparence, qu'on leur apprenne à épeler. L'armée de Flandre était dans ce cas beaucoup plus qu'aucune autre; de sorte qu'il était passé en règle que M. de Puységur leur faisait leurs thêmes. Mais, pour cette fois, il s'était mal adressé. Monsieur, dit fortement l'écolier indocile,

dites à M. de Puységur qu'il aille se faire..., et vous, une autre fois, tâchez de vous mieux connaître en apprentis.

Ce ne fut pas tout. Après le fourrage fait, il entreprit hautement de pousser la chose , en demandant . avec ce genre de plaisanterie qui atterre, « combien « on payait le cicérone de l'armée, cet homme lumi-« neux qui , du fond de son lit , enseignait aux offi-« ciers-généraux à distinguer leur droite de leur gau-« che. » Paységur, qui n'était pas homme supérieur peut-être, mais appliqué, sage et modéré, lui fit porter des paroles d'honnêteté et de conciliation, s'excusant sur ce qu'il avait pu penser qu'autant M. de Mirabeau serait en état de lui servir de guide en Italie, autant il était possible que lui, qui avait toujours servi en Flandre, pût lui donner quelques lumières sur ce local. Mon grand-père, alors, répondit qu'il avait moins été question du local, dans les instructions gratuitement prodiguées, que de l'emploi et de la manœuvre des troupes qu'il devait commander ; qu'à la vérité, ces choses dépendaient beaucoup du terrain ; mais que , sans prétendre pouvoir être maréchal-des-logis, il avait toujours observé, en faisant son devoir présent, d'étudier son devoir futur, au moyen de quoi il connaissait fort bien le pays ; que, d'ailleurs, il n'avait de sa vie pris d'instruction, ni reçu d'ordre, qu'en se réservant de faire tout le contraire, si l'occurrence et le bien de la chose l'exigeaient ; que c'était ainsi que l'on servait en Italie . et que si l'on valetait en Flandre, on avait eu tort de l'y envoyer ; qu'au reste , il n'avait pas cru tout de bon M. de Puységur assez sot pour vouloir lui apprendre quelque chose; mais que le bruit qu'il avait fait n'avait d'autre but que d'aviser MM. les généraux de l'armée de Flandre, de l'abjection à laquelle ils s'étaient volontairement voués 1.

Il nous semble, à ces récits, entendre MM. les pédans du jour dire que la discipline moderne aurait bien su réduire de tels hommes. Comme il est impossible de leur offrir l'aspect redoutable qui ferait sur eux, peut-être, l'effet de la tête de Méduse, nous les prierons de considérer qu'à la guerre il faut de braves hommes; que, quand ils sont éclairés par la nature, par trente ans d'expérience et l'habitude de combats continuels ; doués d'une forme extérieure qui effraie l'ennemi, et rallie le soldat, précédés d'une réputation décidée, et plus tranchans encore que leur réputation ; criblés d'honorables blessures . et fiers d'une généreuse indépendance, il faut, quel que l'on puisse être, les prendre où les laisser. Les prendre est le besoin de la chose, et il n'y a qu'une méthode, c'est celle de M. de Vendôme et de Henri IV. son aïeul. Les laisser est celle de M. de Puységur, et de tous les gens sages qui n'ont point de royaume à perdre, ni à gagner.

^{&#}x27;Outre l'entraînement d'un caractère impérieux, une circonstance explique cette algarade faite par le marquis Jean-Antoine à M. de Puységur. C'est que celui-ci était l'ennemi déclaré du duc de Vendôme. Voir Saint-Simon, tome 7, page 162 et suivantes de l'édition de 1829. Paris, Sautelet. (Note de l'éditeur.)

La mort du général 1 qu'il avait tant aimé, et qui le prisa par-dessus tous les officiers de son temps. aurait suffi plus tard pour achever de dégoûter mon grand-père du service. Mais l'aspect et les manœuvres de l'armée de Flandre, comblèrent la mesure. Il commandait la brigade d'Alsace, et il a parlé tout le reste de sa vie de ce beau régiment étranger avec la plus grande estime. Mais la campagne fut si pitoyable, il faisait si peu de cas du général, de ce maréchal de Villars, tant vanté, qu'il regardait, à bon droit, comme un fanfaron, héros de carrefour, qu'il prit son parti plutôt que d'être plus long-temps le témoin des humiliations que recevait une armée si nombreuse. Il ne se retira, néanmoins, qu'après avoir vu tenter inutilement le secours de Douai, et bien convaincu qu'on ne ferait plus rien de la campagne. Mon père lui a entendu dire que l'armée se retirant, après s'être présentée devant les lignes du prince Eugène, et laissant prendre cette place importante, avec une artillerie immense, il vit passer le maréchal de Villars, le long de la colonne, dans sa chaise de poste, chantant un air d'opéra du temps :

> La saison est belle, Le vent nous appelle, Il faut s'embarquer.

L'indécence d'une telle légèreté, à l'époque d'un échec si récent et si honteux, le choqua de manière

^{&#}x27; Vendôme mourut le 11 juin 1712, à cinquante-huit ans, à Tignaroz. (Note de l'éditeur.)

qu'il partit le lendemain, sans prendre congé du général radieux, dont la gaîté affectée faisait le principal mérite auprès du soldat.

Mon père a entendu conter à un M. Duparquet, homme de bonne compagnie, et très fêté à Paris, l'aubaine que ce retour lui procura, et cette anecdote montrera l'originalité de caractère que conservait dans la vie privée l'homme que nous avons tâché de faire connaître.

« Je m'en allais par congé, disait ce M. Duparquet, « et je quittais l'armée en 1710, quand je fus obligé « de me ranger, pour un homme qui allait à cheval, « tout comme moi ; mais , suivi de chevaux de main « et de tout son monde ; grand homme de bonne mine, « l'air martial et impératif. - Jeune homme, appro-« chez, me dit-il, après m'avoir considéré. - J'obéis. « - N'êtes-vous pas mousquetaire gris? - Je lui dis « que je l'étais. - J'ai reconnu, dit-il, la housse uni-« forme de la compagnie. Je l'ai été dans mon temps; a ils ne valaient rien alors, et je doute qu'ils vaillent « mieux aujourd'hui , qu'en dites-vous? - Je lui ré-« pondis que monsieur était physionomiste : il s'en-« quit ensuite où j'allais. Je lui répondis qu'ayant été « malade, on m'envoyait chez moi, me refaire. - Et « où cela? - A Montélimart. - Tant mieux , j'v vais « aussi, et vous me servirez d'escorte. - Je le remera ciai fort. J'étais moins sot alors que je ne suis au-« jourd'hui , attendu que j'avais moins d'argent ena core. Je compris à peu près que j'avais dit l'oraison « de Saint-Julien. Il fit prendre la valise que j'avais « derrière mon cheval, et me voilà côte à côte de mon TOME 1. 19

« ancien camarade , qui prit , de ce moment , empire « sur moi comme s'il eût été mon père. Nous arrivons « à l'auberge ; son cuisinier et son équipage nous « précédaient 1; ses gens, à l'instar de leur maître. « semblaient les maîtres de leurs pareils , l'aubergiste « à l'étrier, les petits écus pleuvaient sur les cham-« brières; bon souper, vin de sa provision; j'étais « gaillard parce qu'il m'ordonnait de l'être ; bon pro-* pos, contes joyeux; bref, il m'enivre, on me conche: « et , de bon matin , il envoya savoir comment i'avais « passé la nuit. Je voulais être honteux, il n'y prit pas a garde. Requis de déjeuner, je n'en avais guère a d'envie : il n'y prit pas garde. Nous marchions tout « d'une traite ; le soir j'avais débuté de même et fini « par le même dénouement ; et nous traversames ainsi « le royaume depuis la Flandre jusqu'en Dauphiné, « toujours faisant même vie. toujours couché sans « effort, toujours réveillé avant le jour, et n'avant que le temps de m'étonner que cet homme, qui « subjuguait tout le monde, fût connu dans tous les a cabarets de France, et reçu partout comme le gou-« verneur de la province. Pour moi , j'avais oublié « ma propre existence, et je n'avais plus que celle « d'être son aide-de-camp, son serviteur, son geste, a ou tout ce qu'il vous plaira. Je ne vis, en effet,

^{&#}x27;a Outre les chevaux de toute espèce, il avait douze mulets et un chariot de six bœufs; sa vaisselle plate, un contrôleur excellent et de la meilleure mine, maître-d'hôtel, tout le train de cuisine et de pharmacie pour ses officiers. * (Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.) (Note de l'éditeur.)

« jamais un homme servi comme celui-là; ses gens. « ses chevaux , tout allait à l'œil , car de doigt il ne lui en restait guère! Enfin, l'air du Dauphiné et l'ap-« proche du domicile me redonnèrent un peu d'air à « moi ; et , comme nous touchions à Montélimart , je « lui dis que j'espérais qu'il voudrait bien prendre un « gite chez mes parens , et les mettre à portée de lui a marquer ma reconnaissance. Il me dit qu'il les ver-« rait, sans doute, ne fût-ce que pour me servir de « caution ; mais que , pour ce soir , il était fatigué , « que tout était prêt à l'auberge , et que son premier « soin serait de se reposer. Je n'osai insister davan-« tage; nous arrivons, et je lui demande la permis-« sion de le quitter un instant , pour aller embrasser « mes parens. - Non , dit-il , le souper est prêt , je « vais manger un morceau et me coucher ; vous irez « alors chercher vos parens, qui ne trouveront pas « mauvais que nous ayons compté le soir encore pour « jour de route. - Il fallut obéir , bien souper, bien « jaser sur les dames de Montélimart, bien boire à · leur santé, et voilà mon dénouement ordinaire, et « ma famille encore frustrée pour ce jour! On me couche, mais, pour cette fois, on me laissa dormir « tout à mon aise ; et quand , en me réveillant en sur-« saut, je demandai ce qu'était devenu M. le marquis, « j'appris qu'il était parti depuis deux heures , lais-« sant mon écot encore payé au cabaret, et moi bien · honteux d'aller apprendre à mes chers parens que « j'étais en ville depuis quinze ou vingt heures , et « m'étais enivré , avant d'avoir obtenu loisir et licence · d'aller leur rendre mes devoirs ! .

Telles étaient, au dehors, les manières de cet homme extraordinaire qui, dans la vigueur de l'age et la carrière presque infaillible des plus hauts honneurs militaires, se voua à la retraite. Bien des années auparavant, il avait vu en Languedoc un homme en habit, figure et perruque rousse, qui faisait travailler des ouvriers en murs de pierre sèche. C'était M. de Pérignan, qui était dans sa terre. « Qui m'eût prédit alors, disait-il dans sa retraite, que trente-cinq « ans plus tard je verrais cet homme, sans sortir de « sa terre, devenir duc et pair, et cordon bleu, et « que moi, après m'être fait casser les bras, les jama bes et le cou, je reviendrais faire, à mon tour, des a murs de pierre sèche, m'aurait fort étonné. » Ce fut, en effet, depuis, le premier duc de Fleury, père de celui d'aujourd'hui, que le cardinal choisit entre ses parens pour en faire le prête-nom de sa fortune, et envoya chercher dans sa terre, où il s'enivrait avec le maréchal-ferrant du lieu. On le décora comme on put, afin d'illustrer une génération de plus dans sa famille.

Le déchet de ses forces, le désabusement des grandes idées sur les fortunes militaires, le désordre de ses affaires, son attachement pour son épouse, décidèrent mon grand-père à vendre son régiment, et à quitter le service : « Je n'ai, dit-il au roi, jamais « obtenu de grâce de Votre Majesté, que celle de « donner mon régiment avant que je ne fusse mort; » je ne lui demanderai jamais que celle de le vendre.» On a prétendu qu'après lui avoir permis de traiter.

le roi, frappé de voir dans la galerie cette haute taille,

et son écharpe noire, et ses grands yeux rarement doux, lui avait fait dire que n'ayant plus rien à faire à Versailles, il eût à se retirer. Le fait n'est ni vrai, ni vraisemblable. Louis XIV n'était pas désobligeant, et quiconque n'est pas courtisan ne saurait être disgracié. On a bien prononcé depuis ce mot disgrace, au conseil, contre son fils, qui ne fut pas plus courtisan que lui; mais c'était sous Louis XV, et les différences sont grandes pour les convenances. Louis XIV les observait, et surtout ne disgraciait point un bon officier.

Loin d'être disgracié, on lui donna une marque d'estime distinguée. Les deux campagnes suivantes, on lui envoya des lettres de service, pour servir sous M. d'Argenson, qui commandait alors en Dauphiné. Il pouvait en user, en avoir les émolumens, sans sortir de chez lui, et tenir ainsi au service. Il ne voulut pas d'une sorte de capitulation qui blessait sa religieuse délicatesse. Il vendit donc son régiment au marquis de Gensac, et ne s'occupa plus que d'arranger et liquider ses affaires, dans une retraite très âpre, sur un roc escarpé, qui barre une double gorge sans cesse battue du vent du nord. Il mit, à ce genre de vie si nouveau pour lui, son ardeur naturelle, et devint utile à toute la contrée. Car une bonté toute généreuse et toute paternelle était inséparable de sa méthode militaire de faire la police, qui ne laissait pas d'être fort étrange.

Il mit à profit la sorte de terreur que sa réputation à la guerre, et ses traits d'audace, exagérés comme il est d'ordinaire, avaient inspirée, pour rétablir l'or-

dre dans les terres trop voisines du séjour d'un parlement, et peuplées de communistes trop inquiets, pour n'être pas infestées de procureurs ambulans et de conseils de campagne. Il fit dire qu'il y avait ordre de nover au bateau 1 tous ceux qui viendraient apporter leur fatale péritie. Un seul, plus imprudent et plus avide que les autres, voulut tenter l'aventure, et vint établir son étude au Grand-Logis à Mirabeau 2. Mon aïeul dit alors à un de ses gens de le défaire de cet homme. Le valet, bien instruit, descend avec un de ses camarades, et vient s'établir à boire dans le même lieu. Un procureur de campagne ne s'enfuit pas pour un bruit de verres. Celui-ci s'approche, et lie une sorte de conversation ; cependant les deux champions boivent, devisent, affirment, contestent, se disputent, et des paroles en viennent aux menaces. Le procureur alors leur remontre la modération et les égards dus à la contubernalité : mais quand des hommes sont en pointe de vin, la raison ne fait que les échauffer! Ceux-ci s'animent et s'attaquent, et si maladroitement, que tandis que le consultant veut poursuivre son office d'ami commun, il reçoit, des deux parts, les émolumens de partie adverse. Tous les coups tombent sur lui. Chaque horion lui vaut une excuse; tant et si bien qu'il en sortit tout moulu. Cette scène de comédie fut une leçon pour lui et pour

Le bac de Mirabeau, sur la Durance, au pied du rocher qui porte ce château. (Note de l'éditeur.)

² Auberge à une demi-lieue du château sur la route de Gap, Sisteron et Manosque à Marseille. (Note de l'éditeur.)

les gens de sa robe, et l'on n'en entendit plus parler.

Un autre incident lui fit liquider la communauté de Mirabeau envers le roi, d'une façon singulière. Il se reposait sur sa femme de tous les détails de ses terres, ainsi que de ceux de sa maison. Un homme vint la demander pour quelque reliquat oublié d'impositions : cet homme éleva la voix, cela n'était pas usité, et le maître du château étant sorti à ce bruit, cet homme s'enfuit; mais peu de jours après, il envoya une assignation, moins recevable encore. Mon grand-père sut qu'il était trésorier de la viguerie, et qu'au fond il était dans son droit. Il se modéra, et joignit la peau du renard à son armure ordinaire. Il se fait apporter les comptes de la communauté, la trouve reliquataire, et de plus obérée comme elles l'étaient toutes dans ces temps d'épuisement. Il se met au fait des règles et des usages, reconnaît des doubles emplois, des sur-exigés, des manœuvres, des vexations de toute espèce; il attaque cet homme, et des qu'on le sait à la tête de cette insurrection , les mémoires lui viennent de toutes parts, avec les notes des différentes communautés du ressort; en un mot, il le suivit si sérieusement et de si près, que cet homme eut recours aux recommandations. Mon grand-père ne put rien refuser à celle du marquis de Pontevès-Buous, son cousingermain, homme fort considéré dans la province, et à la prière de madame de Valavoire, qui l'était dans toute l'Europe; mais, par arrangement, cet homme donna quittance, à la communauté, de 16,000 francs qu'elle lui devait en principal, arrérages et intérêts, et quitta le pays.

Un propriétaire si actif et si respecté parvint bientôt à en changer la face. Ses vastes terres étaient, comme tout pays ruiné, habitées par des colons paresseux et pleins de vices ; pour les rendre laborieux, d'abord, il ouvrit des travaux très durs et très difficiles ; il entreprit de faire , d'une montagne de roches à portée du château, un verger; il en fit casser les roches, voiturer les pierres dont il fit une longue enceinte en très gros murs de pierre sèche, puis faire des trous dans le roc pour y planter quatre mille pieds d'oliviers. Les hommes forts étaient occupés aux ouvrages durs, armés de pieux de fer et d'énormes massues ; les femmes, les enfans mêmes voituraient des pierres, et ces travaux, régulièrement payés, ne discontinuaient qu'au temps des récoltes; le maître toujours à la tête, quelque temps qu'il fit, et il en est d'atroces en ce pays. Les commencemens furent difficiles, mais bientôt cette rigueur fut visiblement salutaire; plus de querelles dans les ménages, plus de jeux, plus de cabarets, plus de mendians. Les biens furent mieux tenus; les familles moins misérables, et le seigneur paternel donna bientôt à ses habitans, sous un léger cens et à bail emphytéotique, de bons biens à défricher qui leur procurèrent de l'aisance. Ces devoirs sont du premier ordre, et peut-être le plus méritoire pour les propriétaires. Mais, quoi qu'il en soit, tout ce que peut et doit faire un homme de bien, c'est de rendre les qualités qu'il reçut de la nature utiles en quelque état qu'il plaise au sort de le placer 1.

¹ Un passage des mémoires domestiques inédits du mor-

Ses devoirs de père de famille ne furent pas moins exactement remplis. Il eut six garçons et une fille. Il fit recevoir tous ses cadets de minorité chevaliers de Malte, et cette charge fut excessive, parce que le temps de payer le passage du plus grand nombre tomba précisément dans les circonstances où les altérations énormes, subites et successives des monnaies ¹, qui tourmentèrent cette agioteuse régence, les tours de banque dont on voulut étayer le Système, les suites des dettes et des engagemens presque incalculables où Louis XIV avait laissé le royaume abimé, avaient absolument interverti tout commerce d'argent en France.

Il fut d'ailleurs tout entier à ses arrangemens avec l'ardeur et la ténacité qu'il mettait à tout. Il songeait à s'établir à Paris, où des restes d'ambition l'attiraient encore; le marquis de Broglie l'y appelait au nom du

quis de Mirabeau prouve que son père, en exécutant ces travaux, ne déploya pas moins l'autorité du seigneur que la sollicitude et la bienfaisance du patron. « Nul n'eût pu, « sous aueun prétexte, se dispenser de travailler, qu'il ne fût « malade, et, en ce cas, secouru, ou occupé à travailler à « son propre bien, article sur lequel mon père ne se laissait « pas tromper, et nul ne l'aurait osé. » (Note de l'éditeur.)

1 On paie à l'Ordre en piastres ou pistoles d'Espagne; nos monnaies étant décriées et totalement suspectes, il fallait payer les autres un prix excessif. Mais ce père de famille essentiellement bon et toujours occupé de ses devoirs avait trop senti le prix de l'indépendance pour ne pas la vouloir procurer à ses enfans, et il ne voulut pas qu'ils perdissent même le temps de leur enfance. (Note de Mirabeau.) régent, et tout lui promettait la récompense de ses services et le plus prompt avancement. Le sort ne le voulut pas. Mille chicanes de détail le retinrent d'abord chez lui, où il fallait faire des arrangemens relatifs à une transplantation. Un rapport d'experts et d'usurpations faites dans la terre de Beaumont ayant intéressé un chicaneur, celui-ci souleva la communauté, chose très aisée dans l'ordre ou plutôt le désordre municipal et judiciaire qui nous régit. On voit son droit, on croit finir promptement; mais il faut forcer la chicane dans ses détours. Mon grandpère, bien neuf à ce métier, mais qui y mit sa suite et son activité, qui sont de tout métier, obtint huit arrêts consécutifs, et finit par faire grace et n'user d'aueun de ses avantages.

Cependant le temps s'était consumé à ces fastidieuses plaidoiries, et l'année 1718 était arrivée, avec les terribles secousses qui la suivirent. Dans cestemps de variations subites et folles des monnaies, telle ou telle pièce ravalée à six francs la veille, était portée à quarante-huit livres le lendemain. Le paiement des fermages cessa tout à coup, attendu que quand l'un voulait payer, l'autre ne voulait plus recevoir, et quand celui-ci voulait recevoir, le premier ne voulait plus payer; et les billets, et les papiers, et les faillites, et le désordre, et le désespoir qui suivent toujours les délires de l'agiotage!

Tout à coup des bruits sourds de peste se répandent; l'alarme est vive et terrible, on ferme les passages. Il n'était que trop vrai que l'horrible fléau s'avançait. Mon grand-père n'était pas homme à fuir. Il savait d'ailleurs que le proverbe ancien disait : Lors de la guerre à la ville, lors de la peste à la campagne. Le château de Mirabeau était aisé à fermer et à garder. Il fit relever les murs et les portes du village; il voulait laisser au château, bien muni, sa femme et ses enfans, et s'aller jeter dans Marseille, son ancienne patrie, que le gouvernement viguier et les officiers municipaux venaient d'abandonner à toutes les horreurs indicibles, incroyables même, de la contagion et d'une anarchie qui réunit et déchaîna subitement tous les crimes, et en fit un théâtre d'atrocité. qu'on attribua à un ferment extraordinaire répandu dans l'air. La marquise de Mirabeau, incommodée depuis long-temps, et attérée de tant d'inquiétudes, soit qu'elle fût au bout de ses forces, soit que ce dernier trait de générosité, si naturel à un homme énergique qui sent son talent et voit l'occasion, surpassât la portée d'une vraie mère de famille, la marquise de Mirabeau, dis-je, refusa de lui obéir, et voulut absolument le suivre, en laissant leurs enfans sous la garde de leur maison et de leurs vassaux. Son mari céda; si c'est une faute 1, c'est une de celles

I a Il n'aurait pas cédé, même à ma mère, s'il n'avait été appelé par un devoir direct. A la fin de l'année 1730, le « régiment où je servais se trouvant dans les Cévennes, mes « mentors eurent peur de la petite-vérole pour moi, attendu « qu'elle était forte dans ces quartiers, et me renvoyèrent à « ma tante, madame d'Estoublon, à Arles. Celle-ci, par la « même crainte, me fit passer jusqu'à Mirabeau, où mon « père était alors. Quand il eut vu toutes mes lettres de « créance : Fuir, me dit-il, quoi que ce puisse être, quand

que la morale absout; il fit murer toutes les portes du lieu, à la réserve d'une, où devait être une garde bourgeoise; d'ailleurs il ouvrit son château à toutes les familles fugitives qu'il put contenir et qui s'y jetèrent; se retira avec sa femme et ses enfans à Gap, en Dauphiné, qu'il trouva en combustion, et parvint à y rétablir l'ordre sans lettres de commandement, qu'il refusa.

« on est à son devoir, n'est pas dans les principes que je « leur ai donnés, et que je veux qu'on vous donne; mais « puisque vous avez quitté les drapeaux, un subalterne ne « doit pas s'en éloigner qu'il ne ramène deux hommes. « Quand vous les aurez faits vous partirez. » (Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.)

Qu'on ne s'y trompe pas : ce langage altier était dans les mœurs du temps et dans le caractère du personnage, dont la sensibilité, au contraire, était d'autant plus vive qu'il prenait plus de soin de la cacher. « En 1728, il perdit, par un accident bien fatal, mon frère ainé, déjà officier dans son « ancien régiment, et jeune homme de la plus grande espé-« rance. Mon père qui, sous son écorce dominante, était « fort sensible et aimait fort ses enfans , avait toujours été a très touché de la mort même des plus petits; et il prenaît « d'autant plus sur lui, que selon le rite et les mœurs de ces « hommes-là, il fallait que rien ne parût au-dehors, et des « preuves d'affliction eussent été censées une faiblesse. Ma a mère, soit par principe, soit par habitude, avait contracté « les mêmes mœurs. Ils s'enfermaient dans leur oratoire , et « ils reparaissaient ensuite avec une pleine et entière séréa nité. Mais la nature en perd d'autant moins ses droits ; et a pour cette fois il en fut fort malade. » (Mémoires inédits du marquis de Mirabeau.)

Comme si ce n'eût pas été assez des convulsions de la nature, le délire des administrateurs portait au comble les maux du royaume presque anéanti. La crise du Système était à son plus haut période de démence. Les ordonnances monstrueuses que cette orgie funeste occasiona, portaient dans les provinces un désordre encore plus marqué que dans la capitale, où tous les genres d'extravagance réunis s'émoussaient, en quelque sorte, l'un l'autre. Ces édits qui autorisaient les remboursemens de toute espèce. en effets absolument décriés, et qui forçaient à les recevoir, suscitaient dans un pays pauvre, et par conséquent intéressé et chicaneur, l'injustice universelle, les animosités dévorantes, la spoliation, la guerre et la désolation de toutes les familles. Ce fut ce torrent de maux et de désastres que notre aïeul arrêta dans le pays qui fut son asile pendant cet accès d'épilepsie générale ; et je regarde ce triomphe civique, dont on ne retrouverait pas aujourd'hui la moindre trace peut-être, comme une des plus belles, ou du moins des plus méritoires actions de sa vie 1.

¹ Une anecdote a resté en ce genre, je ne me la rappelle pas sans attendrissement, et je veux la consigner ici, car il n'en resterait aucun souvenir.

Dans ce déchaînement universel de l'intérêt et de l'injustice, un exemple se présentait qui aurait entraîné toute la province. Le marquis de Rocheblave, jeune homme très estimé jusque-là, et dont la femme était mademoiselle Dillon, fille de celui sous lequel mon grand-père avait servi, ayant long-temps vécu dans l'union avec ses sœurs, s'était C'est ainsi qu'un seul homme peut quelquesois régénérer les mœurs de tout un pays par le poids de la

refroidi par suite de quelques débats d'intérêt. Ses sœurs, mal conseillées, l'avaient aigri; enfin, il venait de leur faire signifier le dépôt en billets de banque pour la valeur de toutes leurs prétentions et de leurs légitimes. Les sœurs, ruinées et réduites à la mendicité, inspiraient une vive pitié; mais ceux qui étaient bien aises de s'appuyer de l'exemple d'un homme comme M. de Rocheblave, ou qui se disaient ses amis, le justifiaient sur ce qu'il avait une nombreuse famille, et cet événement allait être de la plus grande conséquence dans le pays.

M. de Rocheblave vint voir mon grand-père, et la conversation roula bientôt sur les malheurs du temps. Mon grandpère, dont l'éloquence était irrésistible, déplora des événemens et des circonstances qui faisaient trouver, dans les hommes, ce qui n'y eût jamais été sans les effets combinés de la chûte de toutes les espérances, et du choc de toutes les craintes. Feignant de citer la position d'un de ses amis, il disait : « Comme au sac d'une ville prise d'assaut, chacun a dit : Si je ne pille on me pillera ; si je n'égorge on m'échar-« pera; si je ne brûle on me surprendra. Tous le font, je « dois donc le faire aussi. D'ailleurs , j'ai tout risqué, j'ai tout « perdu, il faut que je me récupère. Ainsi, les plus grauds « crimes sont les conséquences des premiers pas, et ces pre-« miers pas furent involontaires, furent forcés même. On me rembourse : tout mon bien me tombe dans les mains « en feuilles de chêne ; il faut donc que je profite de la même « loi qui me dépouille pour me libérer de mes créanciers, à « qui , aussi bien , il ne restera rien. Qui n'a rien et ne doit « rien a perdu son existence et ses droits. Mes frères légiti-« mèrent sur des droits réels ; aujourd'hui cette détraction « du cinq , du six , est devenue la moitié de ce qui me reste,

parole, quand d'ailleurs sa conduite et sa dignité lui ont mérité la confiance publique. Au reste, ce talent

« N'est-il pas juste que chacun supporte sa part de l'anathème a de la loi? Ma mère, si elle cût vu périr sa maison entre ses « mains, n'eût-elle point participé à la perte? Le cas est le a même ; je puis donc lui rembourser sa pension veuvagère « et ses droits, d'autant que j'ai des enfans venus sur la foi « de ma fortune passée, débiles encore, et auxquels je dois a des secours réels. Ainsi, de raisons en raisons, de nécesa sités en nécessités, d'abîme en abîme, autorisé d'une pré-« tendue multitude de farouches exemples, on méconnaît, « on repousse, on rompt, on déchire tous ses liens, on abjure a honneur, vertu, conscience, nature. On se retrouve seul a enfin, on voudrait s'échapper à soi-même; on se voit le a satellite hideux d'une loi folle et généralement désavouée, a citoyen sans loi , homme sans foi , gentilhomme sans hon-« neur, propriétaire sans crédit et sans réputation ; notable a par le scandale, émule des scélérats, fratricide, parricide, « que sais-je? On frémit de sa solitude, on s'effraie de soia même, et l'on cherche en vain alors le fantastique cortége « de fausses raisons, et de vils exemples qui nous aidèrent à a nous égarer ! - Ah ! monsieur ! s'écrie Rocheblave attéré . a vous ne savez pas devant qui vous parlez. - Devant vous « monsieur, qui n'avez pas le même malheur, et qui n'auriez a pas cette criminelle faiblesse; devant vous, qui partagez · l'horreur qu'elle m'inspire! - Eh! c'est précisément moi " qui suis dans ce cas malheureux... - " Vous? monsieur! « pour garantir le contraire je mettrais au feu la main qui « me reste. Depuis que je vois des hommes, je dois m'y cona naître, votre physionomie ne saurait tromper, je suis votre « caution , je le répête. Mais s'il était vrai que vous vous in-· quiétassiez sur vous-même, puisque votre cœur m'honore a d'une confiance dont je sens tout le prix, daignez me l'oupour la conciliation dominante était très réel dans l'homme respectable dont nous esquissons ici le ca-

« vrir tout-à-fait, et me dire qui sont les pervers qui ont pu « vous pousser à des extrémités dont les conséquences vous a effraient. - Ah! monsieur, si vous saviez par combien de « procédés... - Mais encore, qui? monsieur, je vous en cona jure. - Mes propres sœurs ! - Vous me soulagez, mon-« sieur, je craignais de vous voir contraint à vous montrer « généreux envers quelque ame vile, à l'égard de laquelle on « ne saurait pratiquer qu'avec dégoût même la vertu. Mais « des malentendus de famille ne tiennent pas long-temps « dans un cœur comme le vôtre, rendu à son ressort. Non! « d'exécrables conseils ne sauraient vous séduire ; non , vous « ne voulez pas réduire mesdames vos sœurs à la misère! -« Non, sans doute, elles ont dû me connaître; et c'était pour « les forcer à me rendre justice que je voulais les mettre dans « une dépendance dont je n'aurais certainement pas abusé. « - Vous vous abusiez vous-même en vous faisant tort pour « faire grâce à autrui. Non , monsieur, la nature a marqué le « point on doit s'arrêter la sorte de dépendance qui peut « être entre vous et vos sœurs, la nature et la loi légitime « qui fut le garant de votre naissance et de vos droits. L'hor-« rible loi qu'on veut faire tourner contre vous-même n'est a pas une loi pour les hommes tels que vous. Le roi, ou le « gouvernement en son nom , n'a pas le droit de changer la « nature des choses ; une ordonnance injuste est la loi du « plus fort. Destiné à en préserver vos sœurs, jamais vous « ne l'invoquerez contre elles ; mais vous leur imposerez « celle de votre propre générosité, de la reconnaissance « et de la vertu qui n'a pu permettre, même à une simple « tentation , d'approcher d'un cœur comme le vôtre. Allons , a monsieur, puisque vous m'avez fait l'honneur de me juger « digne d'être votre frère d'armes et de sentimens , permettez ractère et les faits 1. Ce n'est pas qu'il fût précisément propre au rôle d'arbitre, œuvre si méritoire et si

« que je prenne sur moi de vous rendre la paix et la joie. » En ce moment entra l'évêque, très digne homme, prélat exemplaire et zélé, et que la marquise de Mirabeau avait fait avertir sitôt qu'elle avait vu paraître M. de Rocheblave, et la conversation prendre le tour désiré. Ah! monsieur, lui dit le jeune homme, vous voyez un pécheur converti, et c'est à ce respectable homme que j'en suis redevable! L'évêque avait fait avertir les sœurs de venir aussitôt que lui. Elles se jetèrent dans les bras de leur frère. Mais les arbitres connaissaient trop et le pouvoir de l'émotion et son peu de durée pour donner le temps aux conseils de revenir. On avait souvent discuté les détails de l'affaire, et proposé des tempéramens; on envoya chercher un notaire. La honte, le regret et l'honneur avaient assoupli les parties. Tout fut concilié, rédigé, signé. Tous rentrèrent au salon satisfaits; et le bruit de cet accord, et l'opinion générale et l'exemple arrêtèrent le cours de ces iniquités. (Note de Mirabeau.)

" « J'ai souvent ouï faire, dans mon enfance, le conte d'un vieux chanoine régulier habitant de Perthuis, qu'il subjugua jusqu'à lui faire signer une transaction que le bon homme, dans sa passion, trouvait désavantageuse. En sortant il resta sur la place, où se promenaient les oisifs, à raconter la complainte du quéri malgré lui. On vint l'avertir alors qu'une dévote personne l'attendait au confession nal. Le plaintif acharné, s'impatientant de se voir intertrompu dans sa période, dit seulement, en se retournant vers le messager: Mardiou! qué me laissé. Morbleu! qu'elle me laisse; et il continua; mais un moment après, même requête; il se rend alors, mais se tournant vers la compagnie, il dit: L'y vau, mai je l'y vau donna une pénitence qué s'en souvendra. J'y vais; mais je lui vais

digne de lui ; il y faut beaucoup de patience, et cette vertu lui avait été refusée. D'ailleurs, dans toute contention quelconque, il entre toujours un peu de mauvaise foi. Je ne dis pas seulement de celle qui nous a fait illusion à nous-mêmes; mais aussi de celle par laquelle on veut sciemment en faire aux autres. Tranchons le mot, il y entre du mensonge, et ce vice était tellement antipathique à sa grande ame qu'il serait devenu partie et terrible partie pour le fripon qui se serait joué à lui. Mais quand il ne voyait que de l'opiniatreté de part et d'autre, une fois chargé d'une affaire, il fallait qu'elle finit, mais il ne se donnait cette peine que pour ceux qu'il aimait, ou que sa conscience lui recommandait, comme étant sous sa juridiction. Son cœur était trop sensible pour être bannal.

Le choc du Système le frappa autant et plus rudement qu'aucun autre. Il avait cent mille écus, en contrats, sur l'hôtel-de-ville de Paris. Ces fonds devinrent remboursables comme tous les autres. Enchaîné par la peste, il ne put aller, lui-même, veiller à ce revirement de parties, qui n'ent jamais d'exemple, et où les plus habiles voguaient à l'aventure. Le marquis de Castellane, son beau-frère, était à Paris. Il était de la cour du régent, et sa femme dame d'honneur de la duchesse d'Orléans. Notre aïeul s'adressa

[«] donner une pénitence dont elle se souviendra. C'est ainsi « qu'une pauvre conscience fèlée reçut les épices dues à « l'arbitre véhément. » (Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.)

à son beau-frère pour le placement de ses effets remboursés, et celui-ci lui en acheta des actions. Le marquis de Castellane, l'homme le plus mal entendu de son temps, se laissa aller au courant qui en entraînait tant d'autres. Aux actions succédèrent les billets, et tout cela avec la rapidité qui abîma dans cette crise fatale toutes les fortunes du royaume. Le marquis de Castellane, qui était dans le plus intime de cette orgie, qui jouait le jeu de cour, qui avait des amis, fut instruit à temps. Il l'a lui-même avoué à son beau-frère, qui ne lui en fit jamais un reproche. On l'avertit, en secret, que les billets allaient tomber, et qu'il était temps de réaliser, quelle que pût être la marche des effets sur la place. Il fut luimême à la rue Quincampoix (c'est ainsi que s'appelait le chef-lieu de l'agio) dans l'intention de ve ndre , et pour son compte, et pour celui de son beau-frère. Aujourd'hui que nous avons fait de grands progrès dans l'art des fripons de bourse, on sait que par le moyen des tours de gibecière des coryphées de l'agio, les décris sont toujours précédés par quelque faux bruit qui relève précisément les effets destinés à disparaître peu après. On avait pris à cet égard un soin aisément efficace, en un temps où tout le monde était la dupe des mêmes illusions, et où chacun, par le désir de se tromper soi-même, aidait encore à la commune erreur, ou plutôt à la fureur universelle. Ce jour, devenu célèbre dans les fastes de la folie. fut celui où la vogue des billets monta à son plus haut point d'effervescence. L'enthousiasme général gagna le marquis de Castellane, venu exprès pour en profiter, et bien averti. Au lieu de vendre, il acheta des billets, et se noya lui et les effets de notre aïeul. L'avis était bon; les billets tombèrent peu de jours après, avec une rapidité naturelle, puisque leur décri devrait être proportionné à leur vogue, et mon grandpère se trouva nanti de cent mille écus en effets nuls, et sans valeur quelconque; si ce n'est dans l'ordonnance dont nous parlions tout-à-l'heure, et dont il aurait eu horreur de profiter, quoiqu'il eût encore beaucoup de dettes. Ces billets demeurèrent tout-à-fait morts dans sa main, ils sont dans la bibliothèque de mon père, et nous les regardons comme nos plus beaux titres de noblesse.

Mon père a raconté, dans l'éloge historique de sa mère, la résolution qui fut prise alors, entre ces deux respectables époux; avec quelle délicatesse et quelle honorable confiance le mari consulta sa femme sur le parti qu'il avait à prendre; avec quelle sympathie noble, vraie et naturelle cette femme excellente répondit à une telle marque d'estime, sans se méprendre au motif de cette déférence, sans se parer d'un sentiment qu'elle eût l'air de prétendre faire naître, sans mettre un moment en doute que le parti d'un homme digne d'elle ne fût invariablement arrêté. On lit avec plaisir des traits de générosité et de désintéressement dans l'histoire, on les admire, on en est touché; et, quoique chacun n'en prenne que selon les proportions de son caractère, les ames même les plus étroites ne peuvent pas s'empêcher de sentir que la générosité est la racine des vertus, de la véritable élévation, et de la gloire réelle, qu'on demande en

vain à la fortune. Mais ces traits historiques sont saillans, ils sont célèbres, ils ont des spectateurs et des partisans liés par l'intérêt et la reconnaissance. Il demeure à ceux qui ont fait ces sortes de sacrifices l'honneur d'une action d'éclat, et même les ressources morales qui peuvent s'en suivre. Mais ici il s'agissait de tout perdre, seulement pour être juste, sans v obliger personne, sans être vu de qui que ce fût. Il fallait passer de la gêne à la pauvreté; car quinze mille livres de rente distraites d'une fortune épuisée par trente années de guerres mettaient notre aïeul désormais hors d'état de sortir de chez lui, d'aller où il était mandé, d'obtenir la récompense de ses services, l'avancement, les grâces, les dédommagemens même qui ne manquèrent point aux officiers notables, et à portée, qui perdirent quelque chose au Système. Il fallait dire adieu à tout cela, ou aller vivre d'emprunt et s'établir sur l'espérance. Quelle fin à proposer à un homme de ce caractère! Il fallait renoncer à tout dans le temps où il voyait une famille nombreuse croître et s'élever. Il fallait s'enfermer pour sa vie sur une roche pour y payer des dettes qu'il pouvait effacer en un jour, des legs à des hôpitaux, des créanciers inconnus, plusieurs même qui auraient reçu et payé leurs propres dettes avec ces effets verreux. « N'importe, dit-il; à la fin ces rema boursemens seraient forcés pour le dernier au « moins de ceux qu'ils pourraient atteindre ; et l'in-« justice partirait toujours de moi. » Il ne remboursa donc personne, il garda ses billets, et se résigna.

Ses succès domestiques firent voir, dans la suite,

ce que peuvent la constance, l'ordre et la régularité : à peine vécut-il dix-sept ans depuis cette époque : il tint toujours un état honorable, et dans ce période, non seulement il paya ses dettes et liquida tous les engagemens de sa maison, les passages de ses fils à Malte; mais à sa mort il laissa pour deux cent mille francs de contrats sur la ville de Marseille, sur la province, ou sur des particuliers. Or, il est à noter que ses épargnes ne pouvaient grossir d'elles-mêmes, car on était alors dans le principe que les dettes à jour, c'est-à-dire remboursables à terme, et dont le capital n'est point engagé, ne pouvaient, en conscience, porter intérêt. Et l'on sent bien qu'un tel homme pensait qu'en matière d'intérêt, ce qui blessait la conscience i blessait l'honneur. Son argent demeurait donc inerte dans les mains de son homme d'affaires, jusqu'à ce qu'il eût de quoi faire un remboursement ou remplacement.

Désormais fixé dans sa province, l'archevêque d'Aix, Vintimille, et M. Le Bret, premier président et intendant, le sollicitèrent de se mêler des affaires municipales et de se laisser nommer premier procureur du pays; il s'en défendit avec ténacité, et leur

[&]quot; a Depuis sa retraite, il vécut toujours en homme fort a timoré. Selon le rite théologique, il eût fallu s'intéresser a au commerce, ou à quelqu'entreprise, pour pouvoir tirer un revenu de son argent sur la place; c'est ce qu'ils appela lent damnum emergens, et cela n'était ni dans ses plans ni dans ses principes. » (Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.)

répondit en badinant : « Vous m'honorez l'un et l'au-« tre de quelque estime , et moi je vous respecte éga-« lement. Au bout de quinze jours , si j'étais là , vous « me prendriez pour un fou , et si j'osais je vous pren-« drais pour des fripons. Ainsi demeurons comme « nous sommes ; la charité y gagnera , et la province « n'y perdra rien. »

Au reste, l'âge ne l'affaissa pas plus que ne firent les malheurs, et il conserva toujours le feu de son caractère. J'en ai ouï citer une anecdote qui fit grand bruit. Des gardes du tabac, sur quelque dénonciation qui se trouva fausse, vinrent tout à coup faire une descente, et fouiller chez le curé de Mirabeau; ils ne trouvèrent rien et partirent au plus vite; mais aussitôt que notre aïeul en fut averti, il ordonna qu'on les poursuivît; et montant lui-même à cheval, chose qu'il ne faisait plus, il les suivit à la piste dans les friches et les bois, où la frayeur les avait jetés, et les lanca jusqu'au bord de la Durance que ces gens gayèrent 1 comme ils purent, attendu qu'heureusement pour eux elle se trouva basse alors. Il ne s'en tint pas là, il écrivit si fortement, demandant la révocation de tous les chefs, et assurant que s'il ne recevait pas cette réparation, tous les employés des Aides de la province iraient dans le Rhône ou dans la mer, qu'il fallut négocier avec cet homme redouté qu'on ne voulait pas et qu'on ne pouvait pas cabrer pour un cas semblable. Il y en eut de révoqués et le directeur de ce tripot vint lui-même faire satisfaction 2.

^{&#}x27; Gayer, vieux mot, passer à qué. (Note de l'éditeur.)

Aussi, jusqu'à sa fin, ces gens là le redoutérent telle-

Cette même chaleur le suivait partout dans le commerce de la vie et surtout lorsqu'il se présentait du bien à faire. Jamais on ne fut plus sensible, plus attentif, plus noble, plus officieux, plus infatigable à servir tous ceux qui avaient besoin de lui, et qui n'avaient pas de reproches à craindre ni à se faire. La nature semblait avoir fait de lui le protecteur naturel des hommes. Lui adressait-on de pauvres plaideurs de la montagne, ou des gens dépaysés pour d'autres affaires, il prenait leur fait et cause avec une ardeur. une vigilance qui n'eut jamais d'égale, qui entraînait tout, embrassait tout, et ne confondait rien. Ses conseils, ses gens d'affaires, son argent, sa maison, ses amis, tout était à eux; et sa vie entière, à cet égard, fut un tissu d'actions nobles et généreuses qui lui faisaient une réputation très distinguée, et une sorte de département de reconnaissance fort étendu. En un mot, toutes les grâces de la bienfaisance ornaient sa conduite, comme celles de la diction, et toute la chaleur de l'éloquence la plus majestueuse, étaient l'ame et le soutien de son esprit 1.

ment qu'on n'osa jamais lui parler d'une foule de droits et d'extorsions qui pullulaient déjà, et l'on attendit sa mort pour faire à sa femme une multitude de demandes de droits de contrôle, d'amortissement, de centième denier, etc., etc. On lui en fit pour 50,000 fr. à la fois, qu'on n'avait osé mettre en avant du temps de son mari, qui paraît avoir légué à ses enfans la haine des publicains. (Note de Mirabeau.)

 a Il vivait retiré, mais non pas solitaire; et, au cona traire, la meilleure compagnie lui faisait une cour assidue;
 a ses soirées, très recherchées, étaient un véritable lycée En 1727 il y eut de grands bruits de guerre et des dispositions de ce genre poussées fort loin. On lui

a d'honneur, de récits historiques, d'éloquence et de di-« gnité; il s'y rassemblait, très régulièrement, un bon « nombre de personnes choisies ; son genre d'esprit n'était « pas précisément celui qui fait valoir les autres , le meilleur. « sans doute, pour la société, mais aussi le plus rare. Il avait « trop de feu et de vivacité pour cela; il aurait volontiers « tourné vers la plaisanterie noble et piquante, mais comme « aussi elle eût aisément été mordante, vice de race, ses « principes l'en éloignaient ; le ton le plus sérieux et le plus « noble était donc accoutumé et dominait chez lui ; mais « rien n'égalait la chaleur, et l'entraînement, et la grace, et « la majesté de sa parole. Au reste , à ses yeux près, affaiblis « sans qu'il y parût rien au-dehors , mais de manière qu'il « voyait à peine à se conduire , il vécut jusqu'au bout , tout « entier , sa figure n'avait point changé ; sa tête imposante , « un peu inclinée jadis, était soutenue par le col d'argent « qui remplaçait les muscles hachés; ses vêtemens, qui eus-« sent été ordinaires sur un autre , paraissaient fastueux sur « lui : jamais homme n'eut meilleure mine et ne parut moins « y prétendre. »

« Sur ses fins, et après tant de fatigues et de blessures, sa « santé était si mauvaise qu'il n'était pas toujours maître de « son humeur ; cependant, il s'aperçut que sa digne femme, « élevée auprès du père le plus doux, et le meilleur des « hommes, était effrayée de ses terribles vivacités, et qu'un « changement de climat aussi total lui altérait le sang : par « honneur, par raison, et par tendresse, il prenait beaucoup « sur lui ; mais tandis que la violence qu'il était obligé de » se faire infinait même sur sa santé, ce qui restait de ses » mœurs anciennes et de ce feu violent dont il ne put jamais

21

TOME I.

écrivit pour savoir si on lui rendrait son rang, qui l'eût fait lieutenant-général ancien, et s'il passerait en Italie. Sa santé ne le permettait plus; elle alla désormais toujours en s'affaiblissant jusqu'à son dernier jour, et la vue lui manqua tout-à-coup, jusqu'à lui refuser de le guider. Du reste, il vécut jusqu'au bout tout entier. Sa figure n'avait point changé; et la majesté de la vieillesse ajoutait encore à la beauté de sa stature et à ses avantages naturels qui, sans doute, et quoi qu'on en dise vulgairement, sont beaucoup plus précieux pour un homme que pour une femme, qu'ils vouent presque toujours au malheur.

Notre aïeul mourut le 27 mai 1757, dans sa soixanteonzième année, également aimé et respecté de sa famille, révéré de ses compatriotes, estimé et honoré
partout où son nom fut connu; sa mort fit événement
dans sa patrie, comme une perte publique. Cependant
il n'avait ni charge, ni emploi, ni autorité, ni aucun
autre crédit que celui qu'il devait à sa considération
personnelle; et ses qualités dominantes n'étaient pas
sans plusieurs de ces défauts qui effarouchent les
hommes. Ses vassaux le craignaient; ses valets le
redoutaient; tous portaient autour de lui un air de
crainte qu'impose un maître absolu 1, et tous le re-

[«] devenir absolument le maître, était encore beaucoup.

« Aussi ne s'occupa-t-elle jamais tant que d'en prévenir,

« d'en écarter de lui les occasions, on peut dire qu'elle l'a

u fait vivre et maintenu. » (Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.)

Nous prenons, dans les mémoires inédits du marquis de Mirabeau, deux anecdotes qui prouvent que cette terreur,

grettèrent, tous le pleurèrent. Quelle est la cause de cette apparente singularité? Serait-ce que l'homme veut être dominé, pourvu, d'ailleurs, qu'en cas d'oppression il sache où trouver son refuge? Tout cela pouvait être pour ses commensaux; mais ceux qui ne

née d'une réputation exagérée d'emportement et de violence, atteignait des hommes d'âge et d'état bien différens. « J'ai ouï « dire , en 1737 , à Escursau , fils du maçon qui rajeunit le « château , en 1702 , qu'un jour , jeune et ingambe alors , il « était dans la grande salle, et fit une réponse leste à quelque « commandement que lui faisait son père. Le mien , entrant « dans le moment même, et l'ayant entendu, s'élança sur lui, « dont Escursau eut si grande peur , qu'à l'instant il sauta « dehors par la fenêtre la plus voisine , c'est de la valeur des « plus hauts étages , et la cour est pavée. »

a Le bateau de Saint-Paul , terre vis-à-vis de nous , la Du-« rance entre deux, a droit d'attache jusqu'à telle hauteur. « M. de Saint-Paul avait envoyé ses gens mesurer et tracer « pour prendre leur point. Mon père, averti, dit à ses valets, « d'aller jeter ceux-là dans la Durance. Leurs chapeaux et a leurs piquets y allèrent, du moins. Il n'y pensait plus, a quand, allant à cheval un jour à Aix, il voit un carrosse a à six chevaux s'arrêter, et d'icelui sortir un homme noir « qui, quittant le chemin, passe un ravin, et le laissant a passer , le salue profondément de dessus une butte. Avant a ensuite demandé qui c'était , il sut que c'était le président « de Saint-Paul, homme considérable par sa naissance et ses « richesses , qui avait eu peur en apprenant que c'était lui. « Il s'égaya, en arrivant à Aix, de l'honneur qu'on lui faisait « de penser qu'il s'était retiré pour épousseter les vieilles a robes dans sa province. » (Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.)

lui devaient rien? mais le public? mais la province? Je vois ce que c'est:

Cet homme mérita beaucoup, et n'obtint rien. Usé de services, criblé de blessures, chargé d'honneur et de réputation, toujours désintéressé, noble et juste, il n'eut aucune récompense, ni grades, ni emplois, ni pensions. Il ne fut sur le chemin de personne. On lui rendit après lui, en hommages, ce qu'il eût dû avoir de son vivant en récompenses. On pardonna à ses défauts; on ne vit que ses vertus et son mérite; il faut opter en ce monde; l'estime ou la fortune. Tous les hommes sont tels que ce peuple original qu'on a désigné sous le nom de gascon; on ne saurait avoir à la fois leur argent et leur amilié.

Ceux qui seraient étonnés des couleurs que nous avons osé employer pour peindre un homme qui n'est resté ni dans les fastes des cours qu'on appelle histoires des nations, ni dans les recueils mensongers des gazettes, auraient tort, à ce qu'il nous semble. Nous ne leur disons point qu'il en fut de tout temps comme du nôtre (car sous le tableau toujours changeant des mœurs, celui des mobiles et des moyens ne change point); que faire parler de soi fut alors, comme aujourd'hui, une prétention mendiante qui, affrontant le ridicule contemporain, et bravant le mépris des honnêtes gens, achète avec de l'or les vains avantages de la célébrité. Nous ne leur dirons pas que les divers moyens, ou tout au moins l'assiduité, la patience et le dévouement qui mènent à la fortune, répugnent beaucoup aux gens de mérite, pleins d'un honneur qui ne saurait fléchir devant les occasions

de complaisance servile et de basse docilité. Nous ne leur dirons pas que souvent aussi, détournés par les conseils de la sagesse, de se laisser éblouir au clinquant de la faveur, et de payer de leur temps et de leur liberté, biens les plus réels de la vie, le bonheur d'optique, ces hommes laissent au vulgaire les honneurs et les dignités. Mais nous leur dirons : Nul homme ne réunit toutes les qualités. Les hommes délicats sur l'honneur n'ont certainement pas celles qu'il faudrait pour percer la foule des assidus autour des comptoirs de la fortune. Quelquefois les circonstances les rendent nécessaires et forcent à les mettre en avant. Alors, ils produisent certainement un effet tout différent de celui qu'on peut attendre des favoris de l'aveugle déesse. Mais, heureuses les nations! heureux les siècles qui n'éprouvent pas ces circonstances!

Quoi qu'il en soit, nous n'imaginons pas que personne mette en doute que partout et dans tous les temps il ne vive et meure loin de tout éclat une multitude d'hommes fort supérieurs à ceux qui jouent un rôle sur la scène du monde, bien que chargés souvent du mépris public 1. Cependant ces derniers demeu-

Cette juste remarque se trouve dans Saint-Simon, rétrécie, nous l'avouons, par l'esprit de caste qui était propre à l'auteur, mais conçue dans des termes qu'on croirait choisis en vue du marquis Jean-Antoine, s'il n'était démontré que Saint-Simon ne l'a pas même connu : « Ainsi périssent « dans les emplois communs, des seigneurs de marque, dont « le génie supérieur soutiendrait avec gloire le faix des plus « grandes affaires de guerre et de paix, si la naissance, le « mérite n'étaient pas des exclusions certaines, surtout

rent notés par le titre, si ce n'est par l'aloi. L'homme respectable dont nous avons parlé ne fut point obscur. Il ne put même être dans la médiocrité un seul jour, un seul acte de sa vie. Mais il lui fallait un plus grand théâtre, et surtout un meilleur peintre. Nous n'entreprenons point de l'offrir à la vénération de la postérité. Mais il doit être à jamais révéré de la sienne. Heureuse si elle ne cesse de prendre cet homme pour modèle, ses actions pour exemple, et ses vertus pour leçons!

« quand ils sont joints à un cœur élevé qui ne peut se frayer « un chemin par des bassesses, et qui ne connaissent que la « vérité. » (Tome 4, page 100, de l'édition de 1829.)

' Mirabeau, en effet, n'a jamais songé à imprimer cette notice.



ir artis

Nous avons expliqué les raisons qui nous ont déterminé à placer au commencement de notre travail la notice écrite par Mirabeau sur ses ancêtres, et principalement sur Jean-Antoine. Les mêmes motifs nous engagent à faire connaître, dès à présent, à nos lecteurs, les fils de ce dernier, avant de nous occuper exclusivement de Mirabeau.

Jean-Antoine eut sept enfans; quatre moururent avant lui, trois fils survécurent. Victor, si connu par ses ouvrages et surtout par son fils, l'immortel Mirabeau; le bailli de Mirabeau, fort connu aussi; et enfin le comte Louis-Alexandre, qui n'a laissé que peu de souvenirs.

Les deux premiers devant avoir une notice plus détaillée, d'autant qu'ils reparaîtront continuellement dans la vie de Mirabeau, avec laquelle la leur est mêlée, nous dirons d'abord ici un mot du troisième.

Alexandre-Louis, né le 6 octobre 1724, fut recu chevalier de Malte le 7 avril suivant. Ses études, ses exercices, furent ceux de la jeune noblesse militaire de ce temps; il eut aussi sa part des singularités fougueuses et caractéristiques de sa famille. Des difficultés, à l'occasion de sa légitime, s'élevèrent, en 1746, entre son aîné et lui 1. Après avoir rapidement parcouru les grades inférieurs, il fut capitaine au régiment du roi 2. Il se trouva aux batailles de Dettinghen, Fontenov, Lawfeld, Rocoux; aux siéges de Menin, d'Ypres, de Furnes, et à tous ceux de cette guerre. C'est à l'époque de la paix 3 que se place son étrange aventure avec la demoiselle Navarre, espèce de fille entretenue, échappée du harem du maréchal de Saxe, et que Louis-Alexandre épousa dans le paroxysme d'une passion insensée. On peut lire ce romanesque récit dans les mémoires où la loquacité inconsidérée de Marmontel, vieilli, enjolive d'images érotiques les leçons morales qu'il destine à ses enfans.

¹ Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.

² Il servit d'abord sous les ordres de l'illustre Vauvenargues, son parent et son ami.

³ La paix d'Aix-la-Chapelle, conclue en 1748, et signée les 18 et 23 octobre.

Quoique la narration soit piquante, nous la réduisons ici à un court extrait 1, parce que le détail d'un pareil

En 1748, Marmontel, alors âgé de 25 ans, fit, en une soirée, la connaissance parfaitement intime de mademoiselle Navarre, qui, curieuse de voir le jeune auteur d'une tragédie jouée avec succès (Denis le Tyran), l'avait fait mander auprès d'elle, par le directeur de l'Opéra-Comique, Monet. Quoique si promptement satisfaite, la passion que cette courtisane, en effet séduisante, inspira à Marmontel, s'enracina profondément dans son cœur. Pendant un séjour, tête à tête, à la campagne, il fut tourmenté de toutes les manières par cette femme capricieuse et fantasque jusqu'au délire. Dans le cours d'une séparation qui ne devait être que temporaire, elle prit un autre amant, le chevalier de Mirabeau. et , tout simplement , vint avec lui faire visite à Marmoutel , dont nous copions présentement le récit. « Malade encore de « mon chagrin, et au lit, j'entends un matin quelqu'un entrer a chez moi. a Qui est là ? n On ne me répond point, mais on a entr'ouvre les rideaux de mon alcove , et, dans l'obscurité, « je me sens embrassé par une femme, dont le visage, apa puyé sur le mien, me baignait de larmes. « Quiétes-vous? » « demandai-je eucore. Et , sans me répondre, on redouble a d'embrassemens, de soupirs et de pleurs. Enfin on se lève, « et je vois mademoiselle Navarre, en déshabillé du matin, « plus belle que jamais dans sa douleur et dans ses larmes. « C'est vous, mademoiselle! m'écriai-je; hélas! qui vous a amène? voulez-vous me faire mourir? En disant ces mots « j'aperçus , derrière elle , le chevalier de Mirabeau , immo-" bile et muet. Je crus être dans le délire; mais elle , se « tournant vers lui , d'un air tragique : Voyez, monsieur, lui a dit-elle, voyez qui je vous sacrifie! l'amant le plus pas-« sionné, le plus fidèle, le plus tendre, et le meilleur ami « que j'eusse au monde : voyez en quel étal mon amour

épisode ne saurait entrer dans le cadre que nous nous

« vous vous l'a réduit, et combien vous seriez coupable si « vous vous rendiez jamais indigne d'un pareil sacrifice! — « Le chevalier était pétrifié d'étonnement et d'admiration. « Êtes-vous en état de vous lever? me demanda-t-elle. — « Oui, lui dis-je. — Eh bien! levez-vous, et donnez-nous à « déjeûner, car nous voulons que vous soyez notre conseil, « et nous avons à vous communiquer des choses de grande « importance.

« Je me lève, et je leur fais apporter du café au lait. Dès « que nous sommes seuls : - Mon ami, me dit-elle, mona sieur le chevalier et moi, nous allons consacrer nos amours « aux pieds des autels , nous marier, non pas en France, où « nous aurions bien des difficultés à vaincre, mais en Hol-« lande, où nous serons libres. Le maréchal de Saxe est « furieux de jalousie ; voilà la lettre qu'il m'a écrite. Il y « traite légèrement monsieur le chevalier, mais il lui en fera « raison! - Je lui représentai qu'un rival jaloux n'était pas « obligé d'être juste envers son rival, et qu'il ne serait guère « ni prudent ni possible de s'attaquer au maréchal de Saxe. « - Qu'appelez-vous s'attaquer? reprit-elle, un duel? l'épée « à la main? Ce n'est pas cela, je ne me suis pas fait enten-« dre. Monsieur le chevalier, après son mariage, s'en va de-« mander du service à quelque puissance étrangère. Il est a connu, il peut choisir; avec son nom, sa valeur, ses talens, « et cette figure, il fera un chemin rapide; incessamment on « le verra à la tête des armées, et c'est dans un champ de « bataille qu'il se mesurera avec le maréchal. - Fort bien! « mademoiselle, m'écriai-je, voilà ce que j'approuve, et je « vous reconnais l'un et l'autre dans un projet aussi géné-« reux. Je les vis, en effet, aussi fiers et aussi contens de « leur résolution , que si elle avait dû s'exécuter le lende-· main. Dans la suite, j'appris qu'après s'être mariés en Holsommes tracé . Louis-Alexandre, compromis sérieusement par ce triste mariage, mais bientôt veuf,

« lande, ils avaient passé par Avignon; que le frère du che« valier, le soi-disant Ami des hommes, et l'ennemi de son
« frère, avait eu le crédit de les faire poursuivre jusque dans
« les états du pape; qu'au moment où les sbires, par ordre
« du vice-légat, venaient pour l'arrêter, sa femme était en
« couche, et qu'en les voyant entrer chez elle, la frayeur
« qui l'avait saisie avait causé chez elle une révolution qui
« lui avait causé la mort. »

Nous devons dire que quelque minutieuses que soient nos correspondances de famille, nous n'y voyons aucune trace de l'abus de crédit que Marmontel reproche au marquis de Mirabeau; mais ces sortes de faits ne manqueront pas dans la suite de notre récit.

1 Quand, en suivant la lecture de notre travail, on verra combien les Mirabeau étaient vains de leur antique et pure noblesse, on comprendra l'affliction et le courroux que le premier mariage d'Alexandre-Louis dut causer à ses deux frères aînés. Pour ne pas nous arrêter sur un épisode étranger à notre sujet, nous n'extrairons des correspondances de la famille que le passage suivant d'une lettre du chevalier (depuis bailli) de Mirabeau, qui était alors gouverneur de la Guadeloupe. « Ma sagesse vient d'être mise à une rude « épreuve. Après avoir fini le dernier mot de l'alinéa précéa dent, entre un homme qui vient me demander mes bontés. « et me dit qu'il a connu beaucoup un de mes frères. Je lui a demande son nom. Il me dit qu'il est en droit de compter « sur mon amitié, qu'il s'appelle Navarre. Le sang des pieds « me monta à la tête. Cependant je lui réponds, de sang-" froid et sans m'agiter, que son nom, comme il doit le « savoir, n'est pas un titre pour mériter mon amitié ; que . « cependant , je suis homme public ; qu'il trouvera toujours TOME 1.

quitta la France, et prit du service en Allemagne; devint grand-chambellan et conseiller-privé du margrave de Brandebourg-Bareuth, épousa une jeune Allemande, Julienne-Dorothée-Silvie, née comtesse de Kunsberg, et mourut prématurément, sans postérité, le 21 juillet 1761.

Les deux frères aînés de Louis-Alexandre ayant eu, comme nous l'avons dit, une grande influence sur la vie de Mirabeau, fils du premier, neveu du second, il convient de donner ici une idée anticipée de leur caractère, qui se développera, du reste, dans la suite de notre récit.

Celui qui précéda immédiatement Alexandre-Louis, fut Jean-Antoine-Joseph-Charles-Elzéar, depuis connu sous le nom de chevalier, et ensuite de bailli de Mirabeau. Il naquit à Perthuis le 8 octobre 1717, et fut reçu chevalier de Malte le 31 juillet 1720.

Nous ne donnerons ici qu'un résumé très succinct de son histoire particulière, qu'il a lui-même tracée dans un mémoire, dont la véracité énergique, mais modeste, fit taire, comme nous en avons la preuve, la haine du ministre Berryer, d'autant plus acharné, pourtant, après le narrateur hardi, qu'il craignait de l'avoir pour successeur.

Le chevalier de Mirabeau entra dans le corps des

[«] chez moi la justice qu'il méritera, sans que je me sou-« vienne jamais de qui il est frère, ni en bien ni en mal. Je « suis encore tout ahuri de cette visite, et de savoir que cet

[«] homme sera mon habitant. » (Lettre inédite du bailli de Mirabeau au marquis , du 24 décembre 1753.)

galères, comme garde de l'étendard, le 15 mars 1750, à douze ans et demi. Il fit, sur la galère la France, la rude campagne d'hiver de 1751; il fit toutes les campagnes de 1752 à 1757; fut enseigne de vaisseau le 1er avril 1758; servit sans interruption dans les années suivantes; fut blessé, en 1744, au combat de la Ciotat; fut, en 1746, promu au grade de lieutenant de vaisseau; fut, cette année, blessé d'un coup de canon, et fait prisonnier par les Anglais; servit en 1747, 1748, 1749, 1750, 1751, et obtint alors le grade de capitaine de vaisseau; en 1752, fut nommé gouverneur de la Guadeloupe 1, avec la

Quelques mots de citations donneront une idée des devoirs de cette place et de la manière dont ils furent remplis par le bailli de Mirabeau. « Quel métier suis-je venu faire! « il est terrible pour un paresseux. Je t'ai déjà mandé que « j'étais ici Michel Morin : gouverneur, évêque, comman« dant, à demi-intendant, à demi-président, et même entièrement. Honoré, an moins quant à l'extérieur, comme un « Dieu et demi, et le roi n'est pas, à beaucoup près, aussi « grand à Versailles; craint comme six prévôts, peut-être « haïs parce qu'ils ne sont pas aimans. Quel diable de métier! « Si tu trouves sur ton chemin quelque homme d'honneur et « qui connaisse ses devoirs et veuille les remplir, qui désire « être prince, pour le corriger envoie-le dans cette partie » du monde, il sera guéri du désir de l'autorité.

Je n'ai point désiré de richesses immenses, et pour en acquérir je n'ai jamais rien fait dont je puisse rougir. Mais,
en simplifiant ma besogne, et en la réduisant à son plus petit pied, je suppose que ten principal domestique eût trop peu de gages pour la peine que tu lui donnes, ne te

promesse du gouvernement général des îles du Vent; revint, en 1755, pour cause de santé; servit en avril,

« demanderait-il pas son congé? Je crois que je vais en faire a de même. J'ai ici 12,000 francs de France, ce qui vaut au-« tant que 8 à Paris. Avec le devoir de représenter, juge ce « que je puis faire. Je sens bien le ridicule qu'il y a à un gou-« verneur de chanter misère. Je sais et connais bien les a movens de m'enrichir. Mais à Dieu ne plaise que la tenta-« tion même m'en vînt. J'aime mieux, et je pense toi aussi. a n'être pas riche que d'avoir à me reprocher quelque im-« pureté...... Je vois à fond toute la turpitude de nos af-« faires, et je rougirais des caresses de la fortune. Le vice « public ne diminue en rien mes devoirs. Dieu m'est témoin « que je ne donne que le moins que je peux à l'infirmité hu-« maine; le pauvre est sûr de trouver en moi un protecteur; a l'innocence un appui, la friponnerie un ennemi déclaré. a Ce langage te paraît bien singulier pour un cadet de Pro-« vence; mais ici je suis un souverain; quel poids pour un « homme qui se sent! Mais je prie Dieu de me traiter comme o je traite les autres. » (Lettres inédites du bailli au marquis de Mirabeau, 22 mars, 6 avril 1754.)

« Veux-tu savoir ce que disaît hier de toi, dans le salon du a maréchal (de Belle-Isle), un homme que l'on écoute et que a l'on croit? On est fort content de la manutention du chevalier, et l'on rend justice à la bonne envie qu'il a de bien faire. Les fripons, qui ne sont pas en petit nombre, tremblent; les honnêtes gens se réjouissent, et les pauvres a savent que la justice leur sera rendue, sans acception de personnes. La porte de leur gouverneur leur est ouverte, disent-ils, à toute henre, et toute la colonie sait qu'aucun de ses gens ne serait assez osé pour empêcher le plus petit et pauvre nêgre de conter ses raisons au gouverneur; ils

mai et juin 1756, au siége de Mahon, où il fut grièvement blessé et fort malade '; [inspecteur-général,

« savent aussi qu'il ne veut point de présent , ni de bien mal « acquis ; qu'il n'a ni femme , ni maîtresse , ni parens , ni « amis ; qu'il est un vrai Melchisédec , qu'il ne boit , ne joue , « ne représente; qu'enfin il ne pourrait manquer de rendre « justice que parce qu'il se tromperait ; et , partout , on par-« donne ce qui ne part pas du cœur. » (Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 27 avril 1754.) a Rea voyant, l'autre jour, notre homme, je lui parlai de ta pé-« nurie ; il me répéta tout un système de commerce licite « que tu serais à portée de faire ; que M. le comte de Tou-« louse y avait beaucoup gagné ; et que la maison de Penthiè-« vre le continuait. Que le maréchal d'Estrées , né sans biens. « et mort sans dettes , n'avait fait tant et de si folles dépen-« ses , que par le moyen du commerce qu'il faisait par tout « le monde. Je répondis que, préposé à la police de cette a partie, tu essuierais la calomnie, alors que tu ne cherche-« rais que la justice; il répondit que nous n'étions que des a buses, avec nos romans et nos systèmes, et je me tus. » (Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 26 octobre 1754.) « Laisse - les dire , répondit le bailli; ton a frère ne se soucie que d'avoir fait de son mieux, partout a où il a été et sera, ne voulant charger sa conscience. « comme honnête homme, comme citoyen et comme chré-« tien , d'aucun reproche; au surplus , jetant à croix ou pile « la fortune et le succès. » (Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du 19 avril 1755.)

L'Voici un extrait de lettre qui prouve que les fâcheux accidens du siége de Mahon avaient laissé au bailli de Mirabeau toute la sérénité quelquefois gaie de son esprit; son frère lui parlant, dans une lettre, d'un exemplaire de Virgile, anquel il mettait une importance de bibliophile, le en 4758, 1759, 1760, 1761, des gardes-côtes de Saintonge, de Picardie, Normandie, Bretagne; il fut présent et courut des dangers lors des expéditions des Anglais à Rochefort, en septembre 1757, à Saint-Malo, en juin 1758, à Saint-Cast, en août suivant; au bombardement du Hâvre, par les Anglais, en août 1759. Privé, par la mort du maréchal de Belle-Isle¹, d'un

bailli répond de son lit: « A quelques écorchures près, re-« çues aux fesses en courant la poste, le Virgile dont tu me « parles est en bonne santé. Il m'a suivià Mahon, où il n'a « été ni tué, ni blessé, et n'a pas eu la dyssenterie. » (Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, 4 juillet 1756.)

Charles-Louis-Auguste Foucquet, comte de Belle-Isle, maréchal de France, ministre d'état, etc., né le 22 septembre 1684, mort le 26 janvier 1761.

Petit-fils du surintendant Foucquet, né au milieu de la disgrace et de la ruine des siens, précipités d'une si haute fortune, il en fit une plus haute encore, et surtout plus noble, qu'il dut à ses travaux et ses services.

Le mérite et le sort de ce personnage illustre nous paraissent caractérisés d'une manière juste et piquante dans l'extrait suivant, d'un ensemble assez désordonné de morceaux détachés et de notes que Mirabeau avait écrits en grande partie au donjon de Vincennes, et que l'abbé Soulavie, comme nous le dirons plus tard, rassembla en corps indigeste d'ouvrage, publié sous le titre de Mémoires du ministère du duc d'Aiguillon.

« Le maréchal de Belle-Isle, cet homme aussi singulier « par ce que la fortune lui a coûté (allusion aux malheurs domestiques du maréchal qui perdit son frère au combat d'Exiles, en 1745, et son fils unique, le comte de Gisors, tué le 16 juin 1758, à vingt-sept ans, à la bataille de Crévelt), « par ce qu'elle lui a donné, et par la diversité des

juste et bienveillant appréciateur, et en butte à la jalousie haineuse du ministre Berryer, le chevalier de Mirabeau se retira à Malte ¹. Il accepta le généra-

« événemens qui formèrent le tissu de ses jours, que par la a variété de ses talens, au-dessus du médiocre et au-dessous a du grand, réunit sur sa tête tout ce qu'un sujet peut avoir u d'illustration dans le monde. Voyez-le sur sa route, voyez-a le au terme, personne ne fut plus fait pour parvenir, et ne rencontra des obstacles plus puissans; personne ne fut plus à même de jouir, et n'éprouva des chagrins plus a amers. Il fut un des hommes dont l'élévation a jeté le plus d'éclat, et enfanté le plus de jalonsie... De la citadelle de Pignerol, où Foucquet semblait devoir engloutir sa famille, ujusqu'à l'ambassade de Francfort, que d'obstacles! que de préjugés! que de résistances à vaincre! » (Page 197.)

Pendant la première année de la retraite du bailli à Malte, il eut occasion d'y voir un homme, alors jeune et inconnu, et qui, depuis, acquit une juste célébrité: « Ma « lettre te sera remise par un jeune homme qui retourne en « France, après être venu ici pour servir d'ingénieur-géograa phe; il a été lanterné ici par les ingénieurs et officiers « français, qui y ont été autorisés par une platitude des a bureaux de Versailles; ce pauvre jeune homme te verra en a arrivant; il a de l'esprit, de l'instruction, une bonne cona duite et n'est pas heureux; c'est assez pour s'intéresser à " lui; il s'appelle Saint-Pierre, il est d'une bonne famille « du Hàvre. » (Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, datée de Malte, 31 août 1761.) Nous ne trouvons plus d'autre mention de Bernardin de Saint-Pierre que dans ce peu de mots : « J'ai vu ton petit protégé, ingénieur amphibie; • je ferai ce que je pourrai pour lui auprès de Trudaine. » (Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau , 20 novembre 1761.)

lat des galères '; et ainsi se termina, sans aucune récompense, la carrière de fatigues et de dangers qu'il avait parcourue, pendant trente-un ans, dans la marine royale.

Le bailli de Mirabeau était un homme à un haut degré spirituel et sensé, instruit et vertueux, sensible

· Ce grand emploi était temporaire et durait deux ans ; mais le titulaire pouvait le conserver deux autres années. faculté dont on n'usait guère, à cause des inévitables dépenses de représentation. Le bailli, qui n'avait que sa légitime et une chétive pension, n'avait pu soutenir l'état de général des galères qu'en empruntant 150,000 fr. au marquis; aussi comptait-il rentrer tout de suite dans la vie privée; mais il s'était là , comme partout , attiré le respect et l'affection de ses subordonnés, il en recut une preuve jusqu'alors inouie, et bien touchante. « J'ai déjà abandonné le palais-général « qu'on meuble pour mon successeur ; et mes pauvres gens « des galères m'ont fait un compliment qui m'a fait une sen-« sation bien vive et bien agréable , car ils me dirent, et ce a fut le Pilote Réal, leur chef naturel, que le bourg, qui « est leur habitation, voulait se cotiser pour faire la dépense « du généralat , pourvu que je voulusse continuer ; tu penses « bien que j'ai refusé , mais ils m'ont bien attendri. » (Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, 20 novembre 1764.) Nous trouvons, dans une lettre du même temps, un des secrets du bailli dans l'art de se faire chérir de ses inférieurs, « Si jamais j'étais dans le cas d'avoir en devoir de a mettre les hommes à leur place, je consulterais la voix du « peuple; je voudrais que les croix de Saint-Louis fussent « données par les soldats; ni tort ni faiblesse vis-à-vis du « pelit, et tout homme sera l'idole de ses subordonnés, l'in-« juste sera en horreur, le faible en mépris. » (Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, 15 mai 1765.)

et bon; du reste, austère, profondément religieux, et d'une fermeté fière et inflexible. Son mémoire, que nous citions tout-à-l'heure, et les nombreux extraits de correspondance qui vont suivre, montrent qu'il n'y a rien de controuvé dans l'anecdote rapportée par Mirabeau sur son compte 1, anecdote qui eut lieu, le 15 octobre 1755, à la toilette de madame de Pompadour.

Il avait prouvé, comme marin, une grande habileté;

Dans les Lettres originales écrites du donjon de Vincennes, tome 2, page 317 de l'édition originale, Paris, Garnery, 1792, 4 vol. in-8º. (C'est à cette édition que se rapporteront les mentions très nombreuses qui vont suivre.) « L'abbé , depuis cardinal de Bernis , portait le chevalier de « Mirabeau au ministère. Le préliminaire essentiel était de u le raccommoder avec la marquise de Pompadour. Le che-« valier, un des plus beaux et des plus spirituels hommes « de son temps, est introduit à la toilette; il cause long-« temps; il brille de tous ses talens naturels et acquis; en a un mot, il est charmant, et tu sens bien que d'un homme a charmant à un homme d'état, il n'y a, en certaines cir-« constances , qu'un pas. Dans un de ces momens d'engoueo ment qui menent par sauts et par bonds ton respectable a sexe, madame de Pompadour dit au chevalier : Quel dom-« mage que tous ces Mirabeau soient si mauvaises têtes! Le « chevalier de Mirabeau reprend à l'instant toute l'apreté « d'un marin , et répond ces mots remarquables : Madame, « il est vrai que c'est le titre de légitimité dans cette maison. Mais les bonnes et froides têtes ont fait tant de sottia ses , et perdu tant d'états , qu'il ne serait peut-être pas · fort imprudent d'essayer des mauvaises. Assurément, du " moins, elles ne feraient pas pis. "

comme militaire, une bravoure éclatante ; comme gouverneur de la Guadeloupe et comme inspecteur-général des ports et côtes, une haute capacité d'administrateur; mais, du reste, il manquait des movens qui font les fortunes de cour; son moral était, en tout, d'accord avec son aspect imposant et sévère. Il avait, pour le séjour de Paris et de Versailles, et pour le rôle de courtisan, une aversion moitié féodale, moitié républicaine, qui tenait de la manie. Assez fier de l'antiquité de sa race, très ouvertement dédaigneux de la noblesse équivoque et récente de certains ministres, de la roture pédantesque, mais puissante, des commis ; avant la conscience de ses longs et utiles services; loyal, désintéressé, véridique, même un peu frondeur, il ne mettait dans ses démarches, ni la chaleur active, ni l'imperturbable assiduité, ni la patience obséquieuse qui font réussir. Indiqué pour une adjonction au ministère, puis pour le ministère même, après la sortie de M. de Moras, par le vœu unanime et hautement exprimé de la marine, il ne fit rien pour atteindre ce poste d'accès difficile, rien pour aider ses amis, rien pour écarter ses compétiteurs. Il refusa bientôt les emplois élevés, mais lointains, dans lesquels une tactique habile voulait le confiner, et qui, fatigans et stériles, usaient sa santé sans avancer aucunement sa fortune.

MÉMOIRES

Dès lors, il se dévoua aux affaires de son ordre, où il se rendit si utile et s'attira tant de confiance, qu'il fut question de l'élever à la dignité souveraine, qu'il refusa, en quelque sorte, en 1770, à la mort du grand-maître Pinto, et en 1775, à la mort du grandmaître Ximénès, son ami intime 1. Il avait été pourvu fort tard de la commanderie de Sainte-Eulalie, dans le Rouergue 2; il en consacra les revenus à rembourser au marquis, son frère, des avances considérables; ensuite à lui fournir une forte contribution annuelle dans les dépenses dont il était accablé; enfin, à former dans le vieux château paternel une riche bibliothèque 3, et à multiplier autour de lui les bonnes œuvres,

- Lettre inédite du bailli de Mirabeau au marquis, du 13 mai 1765. — Autre lettre du même au même, 3 décembre 1770.
- ² Le 15 juin 1766, en remplacement du bailli de Tencin qui, aspirant ouvertement à la dignité souveraine, et craignant la concurrence du bailli de Mirabeau, avait intrigué contre lui avec d'autant plus d'acharnement que le grandmaître Pinto était alors nonagénaire.
- 3 Un volumineux catalogue que nous possédons, et qui est écrit de la propre main du bailli , prouve que cette collection de livres était d'une grande valeur. On nous a raconté sur les lieux qu'en 1793, quand Mirabeau fut déclaré traître à la révolution, quelques voisins, qui ne comptaient pas le désintéressement au nombre de leurs vertus républicaines . vinrent, de Manosque, piller le château; plusieurs d'entre eux étaient dans la bibliothèque, vaste galerie, au premier étage, éclairée sur la cour intérieure par des fenêtres dont une surmontait un puits creusé à 200 pieds de profondeur dans la roche qui porte le château; parmi ces hommes, dont aucun, peut-être, ne savait lire, talent qui ne laissait pas d'être, alors, assez rare dans le pays (Dieu veuille qu'il n'en soit pas aujourd'hui de même), un plaisant s'avisa de lancer dans le puits ces projectiles de nouvelle espèce; il réussit ; cette prouesse excita une patriotique émulation ; et bientôt

sagement réfléchies et appliquées, qui le firent bénir à Mirabeau, à Perthuis, à Aix, à Malte, à Sainte-Eulalie, partout où s'écoula sa vieillesse majestueuse et révérée.

Du reste, un attachement inaltérable le lia toujours à son frère, pour qui il professait un véritable culte de tendresse et de respect, quoiqu'il ne partageat nullement ses illusions, ses manies, ses systèmes économiques. Le bailli fut toujours le confident, quelquefois le contradicteur réservé, plus habituellement l'ardent apologiste de son frère. Souvent, d'après ce dernier, il accusa avec véhémence les faibles persécutés, qu'ensuite, et d'après ses propres lumières, d'après les impulsions de sa raison et de son cœur, il défendait avec un zèle tantôt timide et patient, tantôt vif et courageux. En un mot, sa vie fut entièrement mêlée avec celle de son frère; sans partager ses torts, il accepta ses malheurs ; libre de jouir dans une paisible retraite, de ce qu'il appelait otium cum dignitate, sa généreuse abnégation le jeta dans les débats tumultueux, dans les noirs orages de sa famille. Ce fut, nous le répétons, un homme vraiment supérieur, doué d'une sagesse, d'une probité admirable, mais délaissé et méconnu; et dont les rares qualités furent sans fruit pour sa fortune, comme ses vertus pour son bonheur.

L'aîné des fils survivans t du marquis Jean-Antoine,

les 6,000 volumes qui composaient la bibliothèque passèrent tous par le même chemin pour arriver au même but où ils sont encore.

Deux frères l'avaient précédé, Jean-François, né en 1709,

fut Victor 1 de Riqueti, marquis de Mirabeau. Il naquit à Perthuis, en Provence, le 5 octobre 1715;

mort en bas âge, et Victor, chevalier de Malte, enseigne dans le régiment de Mirabeau, né en 1710. « Un accident bien « fatal coûta la vie à mon frère aîné, déjà officier dans l'an-« cien régiment de mon père, et jeune homme de la plus « grande espérance ; il était non seulement chéri, mais adoré « de tout le monde. Il avait les passions très vives, telles « qu'elles furent toujours calcinées dans notre sang, mais " toutes donces, ce qui n'est pas de même, le cœur le plus a aimant qui fut jamais, et l'ame tellement noble qu'il ena chantait tous ceux qui le connaissaient. a (Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.) Ce qui précède est. comme on voit, un développement de la note que nous avons mise au bas de la page 227 du premier livre, qui se compose de la vie du marquis Jean-Antoine de Mirabeau, et cette seconde note répéterait presqu'entièrement la première, si nous la transcrivions textuellement : nous évilerons, autant que possible, dans nos extraits, les espèces de redondances qui échappent souvent au marquis, surtout dans des écrits qu'il ne destinait qu'à lui-même et à sa famille.

Le tron Philippe, comme l'a inventé Cadet Gassicourt, dans son Essai sur la vie privée d'Honoré Gabrielle de Riquetti. Paris, an VIII. page 4 (1 dition), et page 2 de la 2 édition publiée en 1820. A la fin de cette seconde édition, l'auteur écrivit une note où il se plaignait d'avoir été copié par Publicola Chaussard, qui a aussi placé un Précis de la vie de Mirabeau au-devant d'une compilation intitulée: Esprit de Mirabeau. Le reproche semblerait plausible, parce que Cadet Gassicourt cite une édition de l'Esprit de Mirabeau, datée de 1804 (Paris, Fr. Buisson, an XII), postérieure par conséquent à l'Essai sur la vie privée, lequel, comme nous venons de le dire, est de l'an VIII. Mais, par malheur,

deux frères l'avaient précédé, qui moururent en bas âge. Il fut reçu chevalier de Malte le 1er septembre 1718; il entra, dès l'âge de quatorze ans, au service comme simple enseigne, et devint capitaine de grenadiers au régiment de Duras, dont son père, Jean-Antoine, avait été colonel, et qu'il avait vendu, en 1712, au marquis de Gensac.

Placé au service de si bonne heure, Victor se montra avec distinction aux siéges de Kehl et de Philipsbourg, à l'attaque des lignes de Dettingen, où il fut blessé; aux combats d'Hisperberg et de Clausen; il fit la campagne de Bavière, en 1742, et fut décoré de la croix de Saint-Louis en 1743.

le plaignant ignorait l'existence d'une première édition de l'Esprit de Mirabeau, datée de l'an V (Paris, Fr. Buisson, an V — 1797), et, en comparant celle-ci à l'œuvre postérieure de Cadet Gassicourt, le lecteur est tenté de retourner la question, et d'accuser l'accusateur. Quel qu'ait été, du reste, le véritable plagiaire, il fut bien maladroit, car l'Essai comme le Précis, le Précis comme l'Essai, sont de pauvres biographies et contiennent bon nombre d'erreurs qui prouvent peu de connaissance du sujet, que les auteurs traitèrent sans soin, sans étude et sans critique.

'Nous remarquerons, comme une singularité, que les insignes de l'ordre de Saint-Louis ne se trouvent pas sur les divers portraits du marquis de Mirabeau, dont trois ont été gravés; il en est de même sur les portraits de ses frères le bailli et le comte. Le bailli ne portait que la grande croix de Malte, comme le marquis que la plaque de Wasa, et ni l'un ni l'autre ne comprenaient le titre de Chevalier de Saint-Louis dans la longue énonciation de leurs qualités. Faut-il

Dès le 27 mai 1737, Victor, âgé seulement de vingt-un ans et demi, se trouva à la tête de sa maison, à la mort du marquis Jean-Antoine, qui ne laissait que de simples pensions viagères à sa veuve et à leurs deux autres fils ¹. Dès lors Victor tint peu à la profession des armes, qu'il avait embrassée sans goût, par pure soumission filiale, et qu'il ne voulait que traverser, en quelque sorte, comme toute la jeune noblesse, mais sans s'y fixer. « J'avais, dit-il, « fait tout ce qu'il fallait pour quitter le service, dès « que je vis, en 1740, l'acharnement du cardinal ² à « me tout refuser, et que j'eus été informé que c'était « par un tic personnel. Cependant, M. d'Angervil- « liers ³ m'y avait retenu. Je ne voulus plus joindre « le régiment, quoiqu'on m'y envoyât toujours des

en conclure que ces fiers gentilshommes mettaient peu d'importance à une distinction qu'obtenaient des roturiers?

"a Mon père laissa par son testament 4,000 livres de rente a viagère à ma mère; et à chacun de ses fils cadets 1,500 li« vres de pension viagère, et 10,000 livres argent comptant, a payables à leur majorité, énonçant dans son testament que, a quoiqu'il crût leur faire droit, il les priait, en cas que a cela ne leur parût de même, de considérer les grandes déa penses qu'il avait faites pour leur réception à Malte, eu minorité, dans un temps où les espèces étant fort hautes a en France, cela rendait l'achat des pistoles d'Espagne plus dispendieux. » (Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.)

· Le cardinal de Fleury.

³ Secrétaire-d'état de la guerre, sous Louis XV. Il en a été question dans la vie de Jean-Antoine, page 145.

« congés et reliefs :, et enfin je m'y trouvai réengagé,

« comme malgré moi , quand la guerre commença.

« Je me dis alors qu'il fallait faire encore une campa-

« gne pour ne pas sortir de mauvaise grâce. Au com-

« mencement de 1742 je fus en Bavière, et fis à

« Strasbourg un équipage d'aide-de-camp, devant

« l'être du maréchal de Broglie ; mais ce fut en vain,

a car le maréchal ne nous joignit jamais. Revenu à

« Paris en décembre 1742, j'y tentai une affaire

a (l'achat d'un régiment) qui devait naturellement

a m'attacher de nouveau au service; mais le peu

« d'intérêt qu'on paraissait alors prendre, dans la

« capitale, à l'état de crise où se trouvait le militaire

« de France m'en rebuta fort 2, et je m'en tins à ce

« que j'avais fait, pour sortir avec honneur du métier

« de mes pères 3. »

Ayant ainsi pris son parti, et donné sa démission le 7 mars 1745, Victor quitta la croix de Malte, et le 21 avril de la même année épousa une jeune femme plus recommandable par les avantages de la naissance et de la fortune, que par les agrémens de la figure,

¹ En style d'ordonnances militaires, ce sont des ordres du prince pour faire payer aux officiers absens les appointemens échus pendant la durée de leurs congés.

² a Pour être parti de l'armée en 1742 avec le seul congé a du général, on me fit une tracasserie qui me dégoûta touta à-fait. On prétendait qu'il fallait à un homme comme moi a un congé de la cour. » (Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 18 juillet 1754.)

³ Mémoires domestiques inédits déjà cités.

Marie-Geneviève de Vassan , qui était née le 3 décembre 1725, avait été mariée le 10 décembre 1737 à Jean-François de Ferrières, marquis de Saulvebeuf, et en était restée veuve l'année suivante, sans que ce premier mariage eût été consommé.

Ce n'était pas le seul dégoût du service militaire, et la seule crainte d'y rester sans avancement ou de se ruiner pour y parvenir, qui avaient motivé la retraite prématurée du marquis. La véritable raison, c'est qu'ayant fait d'excellentes études, conjointement avec son second frère le chevalier depuis bailli de Mirabeau, il avait, de bonne heure, résolu de s'adonner exclusivement au travail de cabinet.

Nous avons, en effet, la preuve que dès 1757, à peine âgé de vingt-deux ans, il s'occupait de rêveries d'économie politique, écrivait de gros volumes de mémoires particuliers, et traçait pour sa postérité, qui ne devait naître que dix ans plus tard 2, des con-

^{&#}x27;Et non pas Louise de Caraman comme l'ont écrit quelques biographes en se copiant l'un l'autre; s'ils avaient lu attentivement les lettres du donjon de Vincennes, où sont réunies les seules notions jusqu'à présent publiées sur la famille, ils auraient vu, aux tomes III, page 77, et IV, pages 138 et 167, qu'il n'y a jamais eu d'alliances ni de parenté entre les Riquet de Caraman et les Riqueti de Mirabeau, et pourquoi.

Nos documens de ce genre ne remontent qu'à 1737; mais il paraît que le marquis avait commencé deux ans plus tôt. « J'ai toujours gardé mémoire de tout, toujours tout « conservé, rendu compte de tout; à vingt ans, je parlais et « écrivais déjà à ceux qui me succèderaient. » (Lettre inédite

seils, des injonctions, des enseignemens, curieux à la fois par l'esprit dogmatique qu'il déploya toute sa vie, sans jamais le détendre ni l'humaniser, et par le style ostensible qu'il se fit pour le public.

Nous disons ostensible, parce que ses lettres familières, que nous avons par milliers, et qui furent toujours remarquables par un naturel abondant et facile, par une aisance spirituelle et gaie, forment, comme nos lecteurs vont bientôt le voir; le plus inexplicable des contrastes avec ses écrits destinés à la publicité, tracés pour ainsi dire en sa présence, et dans lesquels le fond toujours très sensé des idées, est décrédité par la couleur particulière de son style obscur 1,

du marquis au bailli de Mirabeau, du 29 novembre 1779.) Le marquis avait si bien tout conservé, que, sans compter les pièces originales, il laissa, en mourant, plus de 400 volumes in-folio de copies; aussi écrivait-il un jour à son frère : « Je « ris en songeant combien, si je venais à manquer, toi, et « mes cahiers, et mes recueils, et mes affaires, vous seriez « étonnés de vous trouver nécessités à vivre en société. » (Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 18 octobre 1783.) La conservation d'une partie de cette collection immense nous a fourni le nombre prodigieux de citations textuelles que comprend, ou plutôt qui compose la première partie de notre travail.

'Son frère le bailli lui donna quelquefois, à cet égard, des avertissemens qui furent inutiles; nous n'en citerons que deux exemples: « Tes Économiques m'ont fait plaisir; « mais je voudrais que tu pusses, ou plutôt que tu voulusses « t'expliquer d'une manière plus à la portée de tous; car « moi, qui suis fait à tes phrases, j'ai été souvent obligé de

pesant, et baroque, mélangé de tropes bizarres, d'incohérentes métaphores, en un mot, il faut le dire, de galimatias intolérable.

Ce penchant décidé pour les travaux littéraires lui avait fait déserter sa province natale, mais lointaine, où un aliment convenable aurait manqué à ses goûts, un but à son ambition, un théâtre à la gloire qu'il se croyait sûr d'atteindre 1. Il était pourtant rappelé en

« relire ; et je devine quelquesois plus que je ne comprends. » (Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, 27 mars 1770.) « Prends donc garde que ta manière d'écrire « n'est pas claire, même pour les gens instruits ; et que tes « figures rendent tes ouvrages intraduisibles dans les autres « langues. » (Lettre inédite du même au même, 7 décembre 1779).

¹ Il paraît cependant que le marquis de Mirabeau hésita quelque temps à livrer ses ouvrages au public : « Autant in-« fatigable dans mon travail que M. de Belle-Isle dans le sien, « j'ai des manuscrits de quoi remplir votre galerie. Je n'en ai " jamais fait paraître que ce petit morceau des États Proa rinciaux, pour l'utilité publique, et certaine analyse, que « vous avez lue , tribut d'amitié. » (C'est l'emphatique commentaire sur les poésies de Le Franc de Pompignan, dont La Harpe s'est moqué avec raison, Cours de Littérature, tome 13. page 168 de l'édition originale.) a Mais je ne m'en suis pas « moins amusé à composer tout le reste. Je ne veux point « d'honneurs littéraires , parce que tous honneurs quelcona ques, nous rendent acteurs sur un théâtre exposé à l'iné-« puisable malignité des spectateurs. » (Lettre inédite du marquis de Mirabeau adressée, le 26 décembre 1756, à la comtesse de Rochefort , Marie-Thérèse de Branças , mariée en secondes noces, le 14 octobre 1782, au duc de Nivernois, Provence par les intérêts essentiels de sa fortune, par le vœu de sa vénérable mère, qui ne le quitta jamais 1, par les sollicitations persévérantes et raisonnées de son frère; mais outre les motifs tirés de ses prétentions et de ses espérances philosophiques et littéraires, une raison caractéristique lui faisait déserter la patrie de ses ancêtres. « On n'y pratiquait » plus ce culte de respect attaché à des races anti- « ques, dont la toute-puissance est maintenant mé- « connue 2; on nè s'y prosternait plus devant les « vieilles races et les gros dos de Malte 3; enfin la « province , totalement conquise par l'écritoire 4,

Louis-Jules Babon-Mancini, né en 1716, mort en 1798. Sa seconde femme, dont nous parlonsici, mourut vingt-six jours après ce mariage.)

Remarquons que le marquis de Mirabeau ne tint pas long-temps à cette résolution, car ce fut dans l'année suivante qu'il publia son principal ouvrage, l'Ami des hommes.

- 'Elle mourut le 26 mai 1769, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Depuis son veuvage, c'est-à-dire depuis trente-deux ans elle résidait avec son fils aîné, qui ne cessa jamais de lui prodiguer les soins de la plus vive tendresse et de la piété filiale portée jusqu'à un culte que l'on ne comprendrait plus aujourd'hui.
- ² Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 23 août 1770.
 - 3 Ibid.
- 4 Lettre du même au même, du 29 décembre 1770. Ce mot qui se retrouve à tout moment dans la correspondance du marquis et du bailli de Mirabeau est une indication burlesque et dédaigneuse de la classe des hommes de robe, de

- « contenait plus d'animaux armés de plumes, que
- « vingt-deux royaumes bien policés n'en devraient
- « renfermer, espèce la plus venimeuse et la plus épi-
- « démique pour un seigneur 1. »

Il avait donc acheté, en 1740, la terre de Bignon, dans le Gàtinais (six lieues de Sens et de Nemours), pour être voisin de la capitale, quoique d'ailleurs

- « les biens à portée de Paris ne conviennent point
- « aux grandes races , étant situés en coutumes
- « bourgeoises , et se partageant à toutes muta-
- « tions ². ⁿ Deux ans plus tard, il avait acquis un hôtel à Paris, et ainsi s'expatriait de la Provence cet homme si respectueux pour la mémoire de ses pères, qui s'y étaient opiniâtrément attachés, tellement que, depuis 1267, aucun d'eux n'avait voulu fixer un établissement ailleurs.

Alors commença pour lui la carrière de travail à laquelle il se crut, de très bonne foi, appelé par une vocation particulière 3, et où il pensa être fort utile,

finance, de bureau, si haïe et méprisée des seigneurs de cette trempe; Mirabeau lui-même s'est plusieurs fois servi de cette expression, notamment dans les Lettres de Cachet, tome ler, page 330.

- Lettre du marquis au bailli de Mirabeau, du 23 octobre 1770.
- ² Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.
- « JDis, maintenant, ai-je tort, puisque ma mémoire est forte pour les objets que mon cœur et ma conscience y
- « impriment, puisque ma vocation m'est connue, et mon de-
- o voir tracé, de m'être promis intérieurement d'employer

carrière qu'il parcourut pendant quarante-neuf ans, qu'il n'abandonna qu'en quittant la vie, et d'où ne le fit jamais sortir ni son autre manie des innovations rurales, ni la pénible distraction des affaires les plus compliquées, et des vicissitudes et tourmens domestiques de tous les genres.

Nous parcourrons rapidement l'histoire de ses affaires, de son intérieur et de ses ouvrages.

Quoique libéralement partagé, comme aîné de famille, le marquis de Mirabeau n'eut jamais une fortune aussi considérable qu'on l'a dit '; et, telle

« toute ma vie, mon peu de talent et les entrées que me donnent un rang au-dessus du médiocre, et que je n'ai pas « mérité, de les employer, dis-je, à promouvoir, par tous les « moyens, ce que je sais être la vérité utile, les principes « simples que je sais pouvoir opérer le soulagement de mes « frères. Cela prendra aujourd'hui, demain, ou jamais, mais « j'aurai rempli ma tâche de charité. Tant que mon tempé- « rament me permettra d'écrire, j'écrirai; tant que l'âge et « la décence me souffriront aux lieux où l'on peut dire avec « fruit, j'y paraîtrai et dirai. Quand les signaux de la nature « m'indiqueront la nécessité de la retraite, j'irai alors prati- « quer la charité envers mes voisins de la campagne; telle « est ma mission, tels sont mes châteaux. » (Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 12 juin 1759.)

'Mirabeau lui-même a été très mal informé ou très injuste à cet égard; par exemple, il est certain que, jusqu'en 1771, c'est-à-dire pendant vingt-huit ans, le marquis n'a pas joui de la fortune de sa femme, et n'en a, en aucune façon, été aidé dans l'éducation et l'établissement de leurs enfans; et que, depuis cette époque, des procès continuels ont détruit tous les calculs qu'il avait pu faire au sujet de cette qu'elle était, elle reçut de graves échecs par l'état d'abandon où il laissa ses principales terres, celles de Provence, ravagées par le climat, par la Durance, surtout par les communautés aidées « du régime « triomphant de l'écritoire ¹; » par de ruineux essais agricoles, par l'entreprise, infructueusement dispendieuse, d'une grande exploitation de mines; par l'établissement successif de ses enfans, et surtout de ses filles, qu'il maria aux deux premiers partis de deux provinces. Une des causes qui détériorèrent le plus profondément sa fortune, fut l'opiniâtreté que, dans l'intention persévérante de former deux branches, il mit à acheter de grandes terres lointaines qu'il fallut revendre, notamment, en Gascogne, le duché de Roquelaure, dont il espérait peut-être d'obte-

fortune considérable, en effet, mais embarrassée et litigieuse.

Une citation contribuera à expliquer les illusions qu'on se fit généralement sur la fortune du marquis de Mirabeau.

« La manière noble de mon père, et sa façon de vivre et « d'obliger, et d'exister enfin, en avaient tellement imposé, « que sitôt que je fus héritier de sa fortune, assailli de toutes « parts de questions à cet égard, soit pour des propositions « de mariage, ou autres, comme, de ma nature, j'ai toujours « été fort sincère sur cet article, et qu'il était des occasions « même où j'étais obligé d'être vrai, quand je disais les choses « comme elles étaient, on ne me voulait pas croire; on le « croyait riche du double, au moins. » (Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.)

¹ Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 16 décembre 1763.

nir le titre; manie étrange, désastreuse, qui résista à toutes les représentations possibles, et dont les effets furent tels que nos registres font monter à des sommes considérables les frais de mutations, que ne compensaient presque jamais des bénéfices de revente.

Quant à son intérieur, il présente peu d'événemens pendant quinze années, qui virent naître onze enfans d'une union, jusqu'alors aussi paisible que féconde. En 1757, la mort du marquis de Vassan, père de la marquise de Mirabeau, appela celle-ci en Limousin, où elle ne fut pas accompagnée par son mari, retenu dans la capitale, ou auprès, par ses chimères d'écrivain chef de secte; des difficultés pécuniaires, d'imprudentes suggestions maternelles, des conseils pernicieux, une fougue naturelle et habilement exaltée par de pervers obsesseurs, des écarts, même des torts respectifs, jetèrent, entre les deux époux, des germes de discorde rapidement envenimés; pendant ce temps, il s'installait au Bignon une rivale déjà depuis long-temps préférée, madame de Pilly, dont l'empire devait durer jusqu'aux derniers jours du marquis, femme également dangereuse par sa jeunesse, par sa beauté, par son esprit profondé-

[&]quot; « Personne ne sait mieux que moi combien on laisse de « laine aux reviremens d'argent, car personne de mon état « n'en a fait plus que moi. Il fant qu'il m'en ait coûté au « moins deux cent mille francs en ma vie en frais de notaires, « de courtage, de banque, etc. » (Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 29 octobre 1766.)

ment artificieux. Le ressentiment de la marquise éclata; des actes d'un odieux despotisme répondirent à ses plaintes véhémentes, mais légitimes; sa rage ne connut plus de bornes; une haine furieuse. des procès scandaleux s'ensuivirent pendant plus de quinze ans ; et cette lamentable subversion d'un ménage formé sous d'heureux auspices, empoisonna la seconde moitié de la vie des deux époux, détruisit une maison considérable, rendit, pour ainsi dire, orphelins les enfans à qui manquait une mère naturellement préposée pour excuser, auprès du père, l'ignorance et la légèreté de leur âge; pour tempérer, auprès d'eux, la sévérité des leçons, l'aigreur des reproches, la dureté des châtimens paternels, et jeta la plupart de ces enfans dans une carrière sans terme de dangers et de désordres, d'égaremens et d'infortunes.

Quant aux travaux divers du marquis de Mirabeau, on sait quels en furent l'occasion, le sujet, le nombre, l'importance; les matières de finances et d'économie politique, encore mystérieuses, peu accessibles et peu connues alors, excitaient une curiosité soutenuepar l'attrait de la nouveauté, par la hardiesse des écrivains, par la chaleur et l'àpreté des polémiques contradictoires ¹. Sans doute la théorie des écono-

¹ Cette curiosité s'étendait jusqu'à sa personne, comme il l'avoue, avec une feinte humilité, dans une lettre adressée à la comtesse de Rochefort, qui lui proposait de le mener à l'académie française, le jour de la réception du duc de Nivernois. « Madame la comtesse, pour aujourd'hui je vou-« drais bien ne pas manquer le triomphe de mon maître, et

mistes était assez peu conséquente, puisque, d'un côté, elle tirait, de la propriété territoriale, tous les droits politiques, principe essentiellement féodal, et créait le despotisme de la grande propriété; tandis que, de l'autre, elle attaquait les abus féodaux nuisibles à l'agriculture; mais cette inconséquence même devait attacher le marquis de Mirabeau à une doctrine à l'aide de laquelle un grand seigneur pouvait concilier ce qui restait de profits, alors possibles, de la féodalité avec les avantages d'une fastueuse philantropie; aussi, embrassant les théories du docteur Quesnay, se fit-il son apôtre, et bientôt il aspira et parvint à être son successeur comme chef de secte. La position sociale du marquis, sa fortune plus apparente que réelle, son crédit à la cour 1, la hauteur tranchante de ses doctrines, jusqu'à l'originalité bizarre de son style, qui participait du gothique de Montaigne, sans sa naïveté et sa grâce, de la rudesse

a il faudrait que vous eussiez la bonté de me prendre en pas-« sant, ou de m'indiquer la manière d'entrer, car je suis un « sot homme; et d'ailleurs, si je ne suis guidé pour cette « tribune, il m'arrivera comme au jour de M. de Pômpignan, « où ma vue et figure fit tout-à-coup une grande escarre « dans la salle, et puis tout le monde se levait pour avoir la « douceur de m'envisager; et si (pourtant) mon teint « n'avait pas encore été lavé à Vincennes. « (Lettre inédite, du 13 avril 1761, du marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort.)

¹ Il compta parmi ses amis les plus intimes, le maréchal de Belle-Isle, Pontchartrain, Maurepas, Choiseul, Nivernois, Malesherbes, Bernis, etc.

de Saint-Simon ', sans sa franchise, sa vigueur et sa précision, lui procura un grand nombre de partisans et d'ennemis. Parmi ces derniers, les fermiers-généraux, plus animés par le ressentiment amer qu'ils n'avouaient pas, que par les craintes qu'ils feignirent, obtinrent, en 1760, que le marquis fût détenu au donjon de Vincennes 2, à l'occasion de la Théorie

- Cette ressemblance ne pouvait être que l'effet du hasard, ou de quelque analogie partielle de conformation intellectuelle, car, comme on le sait, la première et fort incomplète publication des mémoires de Saint-Simon ne date que de 1788.
- 2 Et non pas à la Bastille, comme on l'a plusieurs fois imprimé par erreur; notamment La Harpe, Cours de Littérature, édition originale, t. XV, page 280, ainsi que les auteurs de l'article qui concerne le marquis de Mirabeau dans la Biographie universelle, t. XXIX, page 88, 2º colonne, et le rédacteur de la notice insérée à la page 2007 de la petite Biographie universelle, dite classique, extraite, par le général Beauvais, de la grande, publiée en 52 volumes de 1811 à 1828, par les frères Michaud, L'auteur avait pressenti l'effet de son ouvrage : « Ce tableau entraîne nécessai-« rement tant de vérités actuelles , palpables et terribles a pour nos vampires, que ce sera un prodige d'esprit civique « que d'avoir osé jusque-là, et de bonheur si tout passe sans a plus d'émoi que ci-devant. Quoi qu'il en soit, j'en cours « les risques , par un sentiment fondé sur des principes su-« périeurs aux petites émotions passagères. Ce dernier essai « manquait à ma vocation; et c'est par-là que je veux finir « ma carrière. » (Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 19 octobre 1760.) a S'ils s'en fachent, tant pis « pour eux ; quant à moi , si je devais être premier ministre « demain , je voudrais que mon ouvrage passât avant moi;

de l'impôt; châtiment simulé qui se réduisit à cinq jours d'emprisonnement (du 19 au 24 décembre),

« et je donnerais une attention toute particulière à en sus-« citer de pareils. » (Lettre inédite du même au même, 18 novembre 1760.) « Mon ouvrage saugrenu a paru, du « moins j'en portai à mes amis de Versailles, et on en fit « tout de suite les présens à Paris. Voilà que le Nivernois 4 (le duc) me détache, par des courriers, les sermons, en « douze points, que je m'étais faits et refaits à moi-même. « tous si simples et si motivés que je n'ai autre chose à ré-« pondre , sinon que la prudence et les événemens ne sont « point d'accord en ce temps-ci; enfin je fus hier obligé de a lui promettre, par égard pour lui et pour Malesherbes, « qui a peur, de faire surseoir la vente, jusqu'à ce que l'on « voie comment cela prendra à Versailles , pour ne pas com-« bincr ensemble les murmures de la politique et ceux de « l'intérêt ; j'ai donc promis et exécuté , quoique sentant α bien que je faisais une sottise, puisqu'en m'arrêtant moi-« même, je mets en fait ce qui eût été en question, assez a long-temps pour faire partir l'édition entière, et pour ar-« mer la vogue des petits qui, seule, au fond, m'a soutenu « contre le mal vouloir notable, dans mes autres essais, n (Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 9 décembre 1760.) Nous citerons enfin quelques détails que le marquis nous fournit lui-même, sur la situation d'esprit où son emprisonnement le trouva et le laissa : « J'ai été mal appris, « je l'avoue, de vouloir remontrer un peu âprement le mal « qui existe, et le bien qu'on pourrait faire. Dans la fable, a quand les animaux en chasse prièrent le Lion de faire leur a part, ils ne dirent pas ami Lion, mais bien seigneur Lion. « La crinière peut être de coton , mais la griffe ne l'est pas , " et c'est elle qui fait les signatures. " (Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 22 décembre 1760.

suivi d'un exil de quelques semaines au Bignon (du 26 décembre au 20 février). Au nombre de ses

« Quand j'entreprendrais de me grimper sur les échasses de a l'infortune, j'v serais si gauche que je vous ferais rire de « ce rire de pitié dont je ne vous mettrai jamais en dépense. « Je serais fort fâché, comme homme de qualité et homme « de bien, que le roi me crût un mauvais sujet; mais on « m'a assuré de bon lieu, et très croyable, qu'après m'avoir " fait donner sur les doigts, pour m'apprendre à bien tenir a ma plume, il ne m'en voudrait pas plus de mal. Je dois, a pareillement, être marri d'avoir fait scandale; mais quand « j'étais enfant et que j'avais poché l'œil à mon camarade, a je disais je ne l'ai pas fait exprès, et je n'y pensais plus ; a ainsi ferai-je, et c'est pour cela que j'ai tout dit; mais « bon diable suis et serai, bien libre, bien franc, bien amia cal, bien bon homme *, et n'ayant pas plus de foi à ma « célébrité qu'à l'astrologie judiciaire. « (Lettre inédite du marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort, du 28 décembre 1760.) « Convenez que, tout fou que je dois vons a paraître quelquefois, je ne choisis pas mal mes compa-

^{*} C'est assurément chose étrange que de voir le marquis de Mirabeau se qualifier bon homme. Ce n'est pas la seule fois, et l'on ne peut pas nier qu'il n'y eût des nuances de bonhomie dans ce caractère singulier et plein de contrastes. Nous insérerons ici deux passages de lettre où il revient sur cette définition de son caractère: « Et moi aussi, madame, tout lourd et gourd que « vous me voyez, je prêchais à trois ans; à six, j'étais un prodige; à douze, « un objet d'espoir; à vingt, un brûlot; à trente, un politique de théorie; « à quarante, je ne suis plus qu'un bon homme. J'ai senti tous les degrés de « cette décroissance périodique, et ne m'en suis félicité qu'au dernier cran. » (Lettre inédite du marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort, du 27 décembre 1756.) « Sachez que le dernier qui parle a toujours raison « avec moi; qu'on me dit sans cesse chez moi que je suis trop sot aussi; que les « valets disent : Oh! monsieur est si bon! Ma femme, enfin: C'est un bon « homme, et rien de plus, (Lettre inédite du même à la même, du 19 mars 1757.)

partisans se signalèrent alors et depuis d'illustres personnages dans les lettres, dans les sciences, même parmi les têtes couronnées telles que le margrave de Bade ¹, le grand-duc de Toscane Léopold (empereur d'Allemagne en 1790), Stanislas-Auguste, roi de Pologne, Gustave III, roi de Suède, qui, douze ans après, envoya au marquis de Mirabeau la plaque de Wasa; on cita même le dauphin, fils de Louis XV, qui qualifiait l'Ami des hommes, le bréviaire des honnétes gens; qui le savait, disait-il, par cœur; et qui destina l'emploi de sous-gouverneur de ses fils à l'auteur, dont la réponse fut, dit-on, « qu'il n'accepterait qu'une responsabilité tout entière. »— Nous adoptons d'autant plus volontiers cette tradition, qu'elle est confirmée par ce passage d'une lettre du

« gnons de retraite; je n'emportai à Vincennes que mon « Marc-Aurèle, la Sagesse de Salomon, et un petit livre de « Proverbes Provençaux très drôles, recueil fort rare, jo- « vial, et surtout instructif. Ce dernier fut, je l'avoue, le « premier livre que j'ouvris aussitôt qu'on eut fermé les « verrous : et mon laquais fut bien surpris de me voir rire « tout seul, quatre minutes après. » (Lettre inédite du marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort, du 6 janvier 1761.) Ajoutons qu'il n'y a que pure invention dans ce que dit un historien de Mirabeau, Peuchet (Paris, Bossange, 1824. 4 vol. in-8°, tome Ier, p. 18), des démarches, et sollicitations, et rétractations que le marquis aurait prodiguées pour recouvrer sa liberté. Le seul fait vrai, c'est que la marquise, dans cette circonstance, servit son mari avec beaucoup de zèle et de tendresse.

A qui, par testament, le marquis, vingt-neuf ans après, légua ses manuscrits. marquis: « Mes principes sont qu'en fait de chose a publique il faut la proue ou rien, aut Casar aut « nihil. Mes conditions , dans le cas que l'on vînt à s'y a frotter, ce qui n'est guère probable, car il ne serait a pas juste qu'ils se donnassent des cochers qui les « fouetteraient, mes conditions, dis-je, seraient, 1º que « tu fusses à ta place 1; 2º que j'eusse la place et le « titre de sur-intendant, avec pouvoir absolu dans « cette partie, n'avant à traiter qu'avec le maître lui « seul, ou, supposé qu'il voulût un tiers, avec M. le a dauphin; 5º qu'aucune des opérations ne serait « soumise au Conseil ; 4º que j'aurais la permission « de quitter à la première fois que je serais barré, et « dispensé de dire pourquoi, attendu que la réputa-« tion est le premier des biens , le seul , avec l'hon-« neur et la conscience, qu'on ne doive pas à un " maître; et que je suis trop vieux désormais pour « que fortune quelconque pût me payer le comproa mis de ma réputation 2.

¹ C'est-à-dire la place de ministre de la marine, à laquelle le bailli était hautement appelé par le vœu du corps, et où il serait parvenu sans la mort du maréchal de Belle-Isle.

² Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 23 octobre 1759.

La seule analyse des ouvrages du marquis de Mirabeau serait un long ouvrage, que nous ne voulons, ni ne pouvons faire; nous nous bornerons à en donner le catalogue, d'après ceux que nous possédons, et d'après les bibliographes; mais non d'après les livres mêmes, que nous n'avons pas tous, à beaucoup près, et qu'il serait fort difficile de réunir.

1746. Des bibliographes attribuent au marquis de Mira-

En résumé, s'il nous est permis de récapituler ici la vie d'un homme qui ne se peindra que trop en

beau une participation au Voyage de Languedoc et de Provence, fait en 1740 par MM. le F. (Le Franc de Pompignan), le M. de M. (le marquis de Mirabeau), et l'abbé de M. (Monville). Amsterdam, Chareau, etc., 1746, in-12. Nous pouvons affirmer que rien, dans cet ouvrage frivole et graveleux qui, à quelques vers prés, n'est nullement digne de Le Franc de Pompignan, n'appartient au marquis de Mirabeau qui, du reste, v est visiblement mentionné, ainsi que ses deux frères. Selon une note ajoutée à la p. 191, tom. I, d'une réimpression moderne (Paris, Chaumerot, 1805-1808), cette narration aurait été adressée à la marquise de Mirabeau, mère de l'Ami des hommes. Cette supposition de la dédicace d'un pareil livre à la femme la plus austère de son temps, est aussi exacte que l'appellation même de la marquise, dont l'annotateur fait une comtesse de Caraman, nom que jamais femme de la maison de Mirabeau n'a porté.

1750. Mémoire concernant l'utilité des états provinciaux relativement à l'autorité royale. Rome (France), 1750; in-12, réimprimé en 1757 et depuis, notamment, dans le recueil intitulé: Objets présentés à l'assemblée des notables par de zélés citoyens; premier objet : ADMINISTRATIONS PROVINCIALES. Paris, de l'imprimerie polytype; 1787; in-8°, 70 p.

1755. Examen des poésies sacrées de Le Franc de Pompignan; 1750, in-12.

1756. L'Ami des Hommes, ou traité de la population. Avignon, Paris; Hérissant, 6 parties, 3 vol. in-4°, ou 8 vol. in-12; 1756. Cet ouvrage a été traduit en langue italienne sous le titre: L'Amico degli nomini, ovvero trattato della populazione, tradotto dal francese (in Sienna); 1783, 3 vol. in-12.

action dans le cours de notre travail, le marquis de Mirabeau fut doué d'un esprit fort étendu, que fé-

1757. Précis de l'organisation, on mémoire sur les états provinciaux, formant la 4° partie de l'Ami des Hommes; in-4°, 1758.

1759. Réponse du correspondant à son banquier; 1759; in-8°; c'est-à-dire à un écrit du savant et respectable Forbonnais, sur les finances.

1760. Théorie de l'Impôt; 1760, in-40, in-12.

1760. Lettres sur les corvées; 1760, in-40.

1763. Philosophie rurale, on économie générale et politique de l'agriculture, réduite à l'ordre immuable des lois physiques et morales, qui assurent la prospérité des empires; Amsterdam (Paris); 1763, in-4°; 1764, in-12.

1764. Articles nombreux dans le Journal de l'agriculture, du commerce et des finances. Ce journal, qui forme environ 30 vol. in-12, fut prolongé jusqu'en 1774.

1765. Éphémérides du Citoyen, ou chronique de l'esprit national, et bibliothèque raisonnée des sciences, etc. Un grand nombre d'articles ont été fournis par le marquis de Mirabeau à ce journal, qui forme environ 40 vol. in-12, et qui a été continué jusqu'en 1772.

1767. Élémens de la philosophie rurale; Lille, 1767, in-12.

1768. Lettres sur le commerce des grains; Amsterdam et Paris, Desaint, 1768, in-12.

1768. Précis de l'ordre légal; Amsterdam (Paris), 1768, in-12.

1769. Les Économiques; Paris, Lacombe, 1769, 2 vol. in-4°, 4 vol. in-12.

1770. Leçons économiques ; Amsterdam , 1770 ; in-12.

1770. Les Devoirs; Milan , 1770, in-80.

1774. Instruction populaire, ou la science, les droits

conda la meilleure éducation. Une complète indépendance trop tôt acquise, les avantages supérieurs de la jeunesse, de la naissance, de la fortune, même de la figure, et d'une instruction peu commune, et des plus hautes facultés de l'esprit, la flatterie et l'habitude de dominer sans contestation, exaltèrent sa vanité native; comprimé quelque temps par son père, en qui d'austères vertus, une morgue toute féodale, et l'exercice d'un long commandement militaire, avaient exagéré le sentiment de l'autorité, le marquis de Mirabeau s'accoutuma de bonne heure à étendre, sur les siens, le joug pesant du despotisme marital et paternel; du joug marital, d'autant qu'il l'avait vu

et les devoirs de l'homme; Lausanne, Grasset, 1774, in-12.

1775. Lettres sur la législation, ou l'ordre légal dépravé, rétabli et perpétué; Berne, 1775, 3 vol. in-12. Ces lettres, ainsi réunies, avaient été successivement imprimées dans les Éphémérides.

1776. Supplément à la théorie de l'impôt; La Haye, Fr. Gosse, 1776, in-12.

1785. Entretien d'un jeune prince avec son gouverneur; Paris, Moutard, 1785, 4 vol. in-12.

1788. Éducation civile d'un prince; Dourlac, Muller, 1788, in-80.

1789. Hommes à célébrer pour avoir, en ces derniers ages, mérité de leur siècle et de l'humanité, relativement à l'éducation politique et économique, ouvrage posthume de M. le marquis de Mirabeau (publié par le P. Boscowich). Bassan, 1789, 2 vol. in-8°.

1789. Rére d'un goutteux, brochure relative aux travaux de la prochaîne assemblée nationale.

subir à sa mère, qu'il adorait ; du joug paternel, car jamais fils ne fut plus soumis; et, à cinquantequatre ans encore, cet homme altier s'agenouillait chaque soir, et courbait la tête sous la bénédiction maternelle. Seigneur affable, et mari impérieux; populaire et officieux parmi ses vassaux, raide et hautain avec sa famille; naturellement gai et presque toujours recouvert, au sein de ses foyers, d'une enveloppe sombre et farouche; sensible, et sans cesse appliqué à voiler et combattre son cœur ; sincèrement religieux 1, sans humilité, sans indulgence et sans pardon; dédaignant la persuasion, et s'irritant de la résistance; philantrope de bonne foi dans ses théories spéculatives, dur et inflexible dans le maniement de la discipline domestique ; ardent apôtre de la légalité, et gouvernant sa famille avec des lettres de cachet; économe, même avare, pour soi comme pour les autres, et mettant tout l'ordre possible à dissiper sa fortune dans d'aventureuses entreprises; sage et commettant des fautes sans nombre; habile et se trompant dans toutes ses mesures; il souffrit beaucoup et fit beaucoup souffrir ; il eut peu de sérénité, moins encore de joie, et précipita ses proches dans une foule de malheurs, et, qui pis est, de fautes dont on a fait des crimes.

r C'est bien à tort que la piété du marquis de Mirabeau a été niée par plusieurs écrivains, notamment par Grimm, tome 2, page 171. Paris, Furne, 1829. — Tome 16, page 91. Paris, Fournier jeune, 1829. Nous affirmons, d'après mille preuves, qu'il y avait autant de sincérité que de ferveur dans les opinions et les sentimens religieux du marquis.

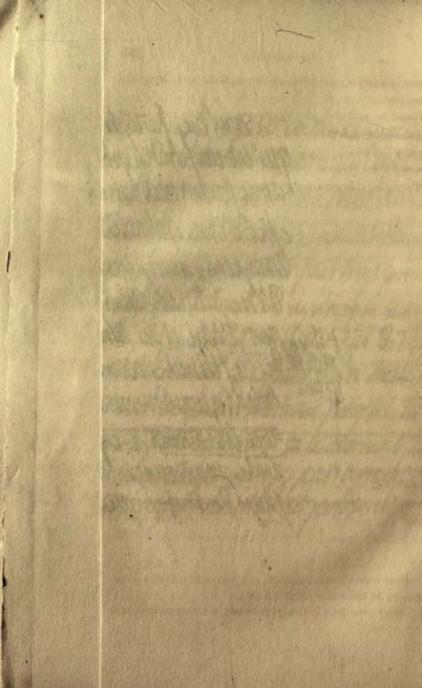
Qu'on nous permette d'insister encore un moment sur ce caractère, qu'il nous importe de bien peindre par anticipation, pour faire apprécier les étranges développemens qui vont suivre, et qui, quoi qu'on ait pu dire avant nous, étonneront prodigieusement même les lecteurs qui croient le mieux connaître les souffrances domestiques de Mirabeau et les duretés de son père.

On a dit que celui-ci haïssait son fils; on a dit que, devinant sa future supériorité, il en était jaloux, et voulait l'étouffer. Ajoutons que Mirabeau lui-même le pensait ainsi, comme le prouvent, notamment, ces mots d'une lettre autographe et inédite que nous avons sous les yeux: « Tous mes malheurs viennent « dans leur première origine d'avoir offusqué mon « père, à qui j'ai dit, il y a plus de dix ans, avec l'in- « génuité et l'imprudence de la jeunesse, ces mots « touchans et trop bien sentis, que, pour mon mal- « heur, il n'oubliera jamais : hélas! quand vous n'au- « riez que de l'amour-propre, mes succès ne seraient-ils « pas encore vôtres 1?

Hé bien! nous démentons hautement ces suppositions, et nous sommes assuré qu'en nous lisant on nous croira, parce que notre témoignage doit recevoir une grande autorité de l'incontestable certitude

Lettre inédite de Mirabeau à mademoiselle Dauvers, datée du donjon de Vincennes, le 2 novembre 1780. Ces mots sont rappelés par Mirabeau dans une lettre adressée, le 17 mars 1778, à M. Le Noir. (Voir Lettres originales écrites du donjon de Vincennes, tome 2, page 68.)

qui est un fond su premi er des bonheur, navequit est le ples wort nuel helas ! mon-ami, jassois mes taisons, de trop bonnes turions pour voutandre que cotre sott ne her ce-effet d'ire julous il hous mes malheurs es epount dans leur origine d'acordhes que mon pero; mun piro que la nahere avoit fait trop grand pour quit put lui Ergennis Other juloust; mon piere qui autant de suprinosit surmis parleginio, quille a til y par L'itye et le 18the de pete; mon pete il qui j'ai di Fave l'instinuité et l'impredence plus de la journes as motosombans que pour mon malheur, il 1666 mondition pumais: 10 ans helas quand your mantice que de d'amour propreç mes une servient ils pus en= - Tota les 40 mes? ... chin a piere so wordent en te moment, as a une genoreste la retire of Texte, mois tare! At placement organisty puis arracher une herme Delui, mesmila ~



des documens, jusqu'alors inconnus, sur lesquels nous travaillons.

Non! le marquis de Mirabeau n'éprouva ni haine ni jalousie contre son fils, quoiqu'il l'ait persécuté, depuis l'enfance jusqu'à la virilité, avec tout l'acharnement d'un ennemi mortel.

Très peu d'hommes ont eu autant de lumières et une aussi haute portée d'esprit que le marquis de Mirabeau; son fils le savait, l'avouait, l'a déclaré toute sa vie, et se plaçait lui-même, à tort sans doute, au-dessous de son père. En voici la preuve dans la lettre que nous citions tout à l'heure, et qui, datée du donjon même de Vincennes, est adressée à une jeune personne très obscure, très inconnue à la famille, tout-à-fait impuissante à servir Mirabeau, et à qui celui-ci ne pouvait parler que le langage de la conviction, et non celui du calcul: « Mon père a « AUTANT DE SUPÉRIORITÉ SUR MOI PAR LE GÉNIE, QU'IL EN A « PAR L'AGE ET PAR LE TITRE DE PÈRE I.......

Mirabeau, disions-nous, à répété cent fois la même déclaration à tous ses confidens, qui nous l'ont rapportée; il l'a même écrite, postérieurement à la mort du marquis de Mirabeau.

Celui-ci, on le croira sans peine, ne faisait pas une moindre appréciation de lui-même. Dans toute sa vie, dont ses lettres, que nous avons par milliers entre les mains ², nous présentent, pour ainsi dire, le dé-

Lettre déjà citée, adressée, le 2 novembre 1780, à mademoiselle Dauvers.

Nous pourrions former plus de trente volumes in 8º avec томе 1. 25

tail quotidien et complet, nous ne le voyons jamais avouer un tort : non pas seulement parce qu'il est opiniâtre, mais, et surtout, parce que, de très boune foi d'ailleurs, il lui est impossible de croire qu'il s'est trompé. Jamais l'avis d'autrui, une démonstration, un résultat, un événement quelconque ne peuvent ébranler sa confiance en soi. Jamais il ne lui arrive de trouver, dans ses propres erreurs, dans des préjugés, dans de fausses mesures, dans des calculs erronés, dans la précipitation ou l'emportement de la passion, de quoi expliquer ses continuels mécomptes; et quand son esprit, profondément religieux, ne les attribue pas aux volontés de la Providence. son infatuation de lui-même n'en accuse que l'ineptie ou l'injustice des hommes, ou les caprices du sort. La moindre hésitation, le moindre doute sur soi ne sauraient atteindre son ame et son esprit ; ses impressions, ses opinions, ses convictions, ses devoirs, tels qu'il les conçoit, sa conscience qu'il exagère et déplace 1, ont à ses yeux une autorité contre laquelle tout se brise: il est, osons le dire, sous l'empire

cette correspondance, réduite aux seules généralités morales, historiques, politiques, littéraires; et d'ailleurs si intéressante, qu'une pareille publication n'aurait pu manquer d'avoir un très grand succès, dans un temps où la littérature obtenait plus d'attention et de faveur qu'elle n'en obtiendra désormais.

Ce sont les termes caractéristiques qu'il employa luimême dans un moment d'abandon : « J'ai presque toujours « exagéré et déplacé ma conscience. » (Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, dn 20 décembre 1782.) d'un fanatisme aveugle comme tous les fanatismes : il a le fanatisme de l'infaillibilité. Il en est l'esclave , il en serait le Brutus 1!

Personne, après avoir lu notre travail, même longtemps avant d'en avoir achevé la lecture, ne doutera de la vérité de ce portrait; personne n'attribuera à une haine dénaturée des traitemens qui s'expliquent par un incurable travers d'esprit; personne dorénavant, ne supposera au marquis de Mirabeau un sentiment de jalousie que nul au monde ne pouvait inspirer à un homme si persuadé de sa supériorité sur tous.

Gabriel-Honoré, si célèbre depuis sous le nom de comte de Mirabeau, fut le cinquième enfant du mariage, et naquit le 9 mars 1749, au Bignon ²; une grossesse orageuse, et la dimension surnaturelle de

- "Malgré le respect sincère et profond que Mirabeau, même au temps de ses plus funestes égaremens, conserva toujours pour son père, nous ne pouvons douter qu'il n'ait lui-même aperçu ce trait spécial et si marqué du caractère paternel; quoique sous une forme dubitative; le passage que nous allons citer nous en fournit la preuve : « Quel homme vou- drait-on faire de mon père, si l'on prétend que l'amour- propre de la persévérance aurait pu sécher ses entrailles, a et qu'il lui fallait prononcer ma mort plutôt que d'avouer e ma résipiscence ou son erreur? » (Pag. 54 des Observations sur un libelle diffamatoire intitulé Mémoire à consulter et consultation pour la comtesse de Mirabeau. Aix, J. David, 1783, pag. 202, pet. in-4°).
- ² Et non pas au château de Mirabeau, comme l'ont écrit plusieurs auteurs, notamment M. Barthe, pag. I de la notice qui précède une des dernières éditions des OEuvres oratoi-

la tête de l'enfant mirent la mère dans le plus grand danger ¹. Le marquis répéta souvent depuis qu'avant même de connaître le sexe du nouveau né, les premiers mots qu'il entendit furent ceux-ci : « ne vous effrayez pas » ². Destiné à être le plus turbulent et le plus ingambe des jeunes gens, Gabriel naquit avec un pied tordu; à être le plus éloquent des hommes et des orateurs de son siècle, sa langue, en naissant, fut enchaînée par le filet (frænum) ³; du reste, sa taille et sa vigueur étaient sans exemple et deux dents molaires étaient déjà formées dans sa bouche 4.

« Vous savez maintenant que j'ai un fils qui vous « doit l'existence ⁵. Cela m'a donné l'occasion de

res, Paris, Kleffer, 1820. La même erreur a été commise par Publicola Chaussard dans le précis (revendiqué par Cadet Gassicourt) qui précède le recueil intitulé Esprit de Mirabeau. Paris, Buisson, an V (1797). Il y a une seconde édition datée de l'an XII (1804). Chaussard se trompe aussi en supposant que Mirabeau est né en 1750.

Lettres inédites du marquis au bailli de Mirabeau, à la comtesse de Rochefort, à Lefranc de Pompignan, au duc de Nivernois, au comte de Maurepas, des 10, 11, 13, 17

mars 1749.

² Lettre du marquis de Mirabeau au duc de Nivernois, du 11 mars 1749.

³ Lettre du marquis de Mirabeau au marquis du Saillant, du 18 octobre 1767.

4 Lettres originales écrites du donjon de Vincennes, tom. III, pag. 3.

5 Allusion à un fait fort étrange, entre hommes éclairés et graves, tels que le marquis de Mirabeau et le duc de Nivernois; celui-ci avait sérieusement indiqué à l'autre un

- a connaître que faire le bien, ou, du moins, appa-
- « rence de cela, nous attire bienveillance. Je suis
- a assez charitable d'actions et de discours, et fais
- a travailler tous ces pauvres gens, tant qu'il s'en
- « présente; ma femme, qui l'est aussi, panse, avec
- a un courage de tempérament, les ulcères les plus
- a hideux, a bien des recettes, et donne cinq sous à
- a chacun de ceux qu'elle a pansés. Ces minuties réus-
- « sissent; et quoique, arrêté par une sorte de super-
- stition, sur ce qu'on avait fait fête du premier 1,
- « j'eusse défendu toute festivité villageoise, les pay-
- « sans se sont assemblés des paroisses voisines, et
- « ont témoigné une joie que je ne leur demandais
- « pas, criant que s'il ressemblait à son père, ils ne
- « mangeraient de long-temps du gland comme firent
- « leurs voisins d'Egreville l'an passé 2. »

Dans un assez long intervalle à partir de cette lettre, nous ne trouvons qu'une seule phrase qui se rapporte à l'enfant nouveau né : « Je n'ai rien à te « dire de mon énorme fils, sinon qu'il bat sa nourrice,

- « qui le lui rend bien, et ils se gourment à qui mieux
- a mieux, ce sont deux bonnes têtes ensemble 3. »

procédé particulier, à l'aide duquel il y avait, pour un père, certitude d'engendrer un enfant mâle; le marquis, à son tour, l'indiqua très sérieusement aussi par une lettre du 4 juillet 1766, à son gendre, le marquis du Saillant, qui n'en eut pas moins, depuis, dix-huit filles et un seul garçon.

- Le premier enfant était Victor-Charles-François, né le 16 mars 1744, et mort au berceau.
- 2 Lettre du marquis de Mirabeau au duc de Nivernois, du 15 avril 1749.
 - 3 Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 10 fé-

Gabriel, à l'âge de trois ans, eut une petite-vérole confluente et très maligne, il fut plusieurs jours en danger; la mère, qui avait plus de tendresse que de prudence, et dont l'impatiente sollicitude accusait les ménagemens timides du médecin, la mère qui, nous l'avons vu, avait bien des recettes, s'avisa d'essayer sur la figure tuméfiée des fomentations hasardées, et l'application d'un collyre qui fut cause que le visage de l'enfant resta profondément sillonné et cicatrisé; aussi, le marquis écrivait-il, quelque temps après,

vrier 1750. Nous lisons, au sujet de cette nourrice, quelques détails assez piquans dans une lettre écrite le 24 juillet 1763 par le marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort :

« La verte et robuste maréchale dont vous me parlez est a celle qui a nourri mon fils. C'est une maîtresse femme, qui a bien élevé deux couvées d'enfans, soutenu la forge quoi- qu'en viduité, car ayant essayé de deux maris, et voyant qu'ils ne voulaient pas durer, elle s'en est tenue là. Elle a tout payé et tout liquidé, maintenu ses garçons, mariés, dans l'obéissance; elle fait des nourrissages; des troupeaux d'oies qui feraient l'exercice à la prussienne, des dindons a capables de rendre un arrêt sur l'inoculation *, tout en a battant d'ailleurs l'enclume, par passe-temps, attendu qu'elle dit que cela alonge les bras. C'est bien plus beau que cribler l'avoine, comme faisait Dulcinée à l'audience « de l'ambassadeur Sancho. »

' Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.

^{*} Juste et fine allusion à l'arrêt rendu, six semaines auparavant, le 8 juin 1763, et par lequel le parlement de Paris ordonna que les facultés de Tuio-Louie et de Médecine de cette ville, donneraient leur avis sur la pratique de l'inoculation de la petite-vérole, et sur les avantages ou les inconvéniens qui pourraient en résulter.

au bailli : « Ton neveu est laid comme celui de Satan 1. »

Remarquons à ce sujet que nous voyons le marquis revenir si souvent sur cette laideur, plus sensible dans un âge où l'expression de la physionomie ne compense pas encore la difformité du visage, que nous serions tenté de soupçonner dans le marquis une sorte d'aversion involontaire qui surprend quelquefois des parens, même sages et tendres, et qui n'est pas toujours surmontée par les suggestions de la raison, de la justice et de la nature; ajoutons enfin que si une pareille prévention atteignit en effet le marquis de Mirabeau, elle pourrait être, sinon excusée, du moins expliquée par cette circonstance particulière, que tous ses autres enfans, et leurs enfans, étaient, sans exception, doués d'une beauté fort remarquable : comme lui-même, comme son frère, comme leur père et leur mère, comme ceux de leurs ancêtres dont nous avons les portraits.

Quoi qu'il en soit, l'accident qui défigura Gabriel servit de leçon au père, qui fit inoculer ses autres enfans, comme le prouve cette phrase d'une lettre qu'il écrivait dix ans après au sujet d'un fils que la petite-vérole venait d'enlever à un de ses amis, le président Rougeaut : « Eh! bon Dieu! quand, après « la mésaventure de mon aîné, j'ai fait inoculer mes « enfans, moi qui croyais fermement n'avoir pas cette

« ma mère, ma digne mère, pieuse depuis près de

a juridiction au rang de mes droits paternels; quand,

Lettre du marquis au bailli de Mirabeau, du 9 octobre 1754.

« seize lustres, entière, inébranlable, ennemie de

« toute nouveauté, et n'ayant fléchi de sa vie que

« sous la verge de la résignation, y a donné les mains,

a et en a pressé l'exécution, pourquoi tout ce qui est

« inoculable néglige-t-il le devoir instant de sa propre

« sûreté 1 ? »

Les facultés extraordinaires de Gabriel se manifestaient par l'activité de son intelligence, et la sûreté de sa mémoire; l'une et l'autre étaient soigneusement cultivées par un homme de mérite, Poisson, dont le marquis parle en ces termes : « Poisson est l'ame et « le ressort de tout ce que je vaux, et de tout ce que « doit valoir ma famille, au futur; homme supérieur, « qui m'aime en barbet, que j'aime, par conséquent, « comme je le dois ². » Il donnait à son pupille les soins les plus attentifs, et celui-ci y répondait plus par son intelligence que par son application; du reste,

Lettre inédite du marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort, du 15 août 1762.

² Lettre du marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort, du 27 septembre 1757. Cet homme très honorable et très distingué fut long-temps employé dans la gestion des affaires du marquis de Mirabeau, notamment dans l'exploitation des mines de Glanges, en Limousin. Plus de trente ans après, Mirabeau saisit avec beaucoup de zèle une occasion d'être utile à son instituteur, en le faisant nommer directeur de l'hôpital de Bayeux. (Lettres inédites de Mirabeau à Vitry, Paris, 1806, Lenormand, p. 11.) Nos lecteurs savent peut-être que le fils de ce même Poisson s'est fait de nos jours, sous le nom de La Chabeaussière, un renom viager dans la littérature des athénées et des almanachs.

dès l'âge de quatre ans, Gabriel était du moins curieux, questionneur, avide de lectures. Il s'emparait de tous les papiers qui lui tombaient sous la main; et nous nous garderons bien de dire jusqu'où sa curiosité les allait chercher 1.

Cet enfant, le seul mâle jusqu'alors d'une famille très infatuée de son nom, occupait beaucoup le bailli, alors chevalier de Mirabeau, résidant à cette époque à la Guadeloupe, dont il était gouverneur. Il en parlait continuellement dans ses lettres, d'un ton moitié sérieux, moitié comique, il se plaignait du silence de son frère : « Tu ne me dis rien de ton fils; à qui donc « veux-tu que je m'intéresse, moi qui n'en ai, ni n'en « puis, ni n'en veux avoir? prétendrais-tu, faute de " me parler de mon neveu, me réduire à t'en faire « un? aussi bien n'aurais-je pas grand tort, car ma « santé, qui n'est pas bonne, le serait si j'étais moins « sage : un fait étrange, c'est que je suis attaqué « comme le fut jadis Louis-le-Jeune : j'espère que ce « ne sera pas une grande affaire que cela, quoique « je n'aie pas ici, sous le tropique, le secours des « étangs glacés de Saint-Bernard ; au surplus , je se-« rais le premier martyr de chasteté de ma famille. « de mon métier, peut-être même de mon ordre : « cette primanté ne me plairait cependant pas trop. « Dieu ne me fit pas la voix assez belle pour être « tenté de ressembler à feu Narsès, dussé-je faire sur « mer les exploits qu'il fit sur terre ; Bogoas, Origène,

Lettre inédite du marquis de Mirabeau à madame de Rochefort, du 2 avril 1754.

« et lui furent trois grands hommes, que je ne me « pique pas d'imiter 1. »

Quelles que fussent les instances du bailli , les réponses ne satisfaisaient pas toujours sa curiosité; et, dans l'intervalle d'une année, après plus de trois cents pages de correspondance, nous ne trouvons que ce seul passage : « Ton neveu est gros et fort; « on ne le perd pas de vue, et l'éducation en est ex-« cellente, car il n'y a que cela pour empêcher que « la fumée du cœur ne soit dévovée. On parle de a son savoir dans tout Paris; et cependant, comme « c'est ton enfant, ainsi que le mien, je te dirai que « c'est peu de chose jusqu'à présent, peu de vices, « hors une inégalité machinale, si on la laissait per-« cer; mais peu de sensibilité, c'est un sable où rien « ne reste; mais cela n'a que cinq ans ". » Quelques jours après le marquis reparle de son fils : « Le mara mot est tout à coup devenu espiègle, fort question-« neur et fort agissant; il donne de l'occupation, « mais nous le guettons, et il est dans des maius a excellentes 3. »

Nous passons quelques détails un peu puérils: nous rapporterons seulement une phrase qui prouve qu'on tirait d'heureux augures des soins prodigués à l'enfant: « Remercie bien fort M. Poisson de l'éducation

Lettre inédite du chevalier de Mirabeau au marquis, 20 janvier 1754.

² Lettre inédite du marquis au chevalier de Mirabeau, 13 mai 1754.

³ Lettre inédite du marquis au chevalier de Mirabeau, du 24 mai 1754.

« qu'il donne à notre marmot : qu'il en fasse un hon-« nête homme, un ferme citoyen, c'est tout ce qu'il « faut; avec ces qualités il fera trembler devant lui « cette race de pygmées qui jouent les grands à la « cour. Je fais sincèrement à Dieu la prière que Joad « fait pour Éliacin. Dieu veuille que je sois exaucé !!»

Gabriel était, comme tous les enfans, un griffonneur infatigable, mais le fait suivant passe la mesure ordinaire.

« Je t'ai parlé d'un exemple du petit, voici ce que « c'est : pour la première fois, l'autre jour, Poisson « lui dit devant nous d'écrire ce qui lui viendrait dans « la tête; et, par exemple, de se faire à lui-même « une leçon : il écrivit ce que je te transcris ici , et « je le ferai mettre dans un cadre , pour qu'il se sou-« vienne qu'avant cinq ans , il ne savait que de bon-« nes choses ; voilà cet exemple littéralement : Mon-« sieur moi , je vous prie de prendre attention à vo-« tre écriture, et de ne pas faire de pâtés sur votre « exemple ; d'être attentif à ce qu'on fait , obéir à son « père, à son maître, à sa mère, ne point contrarier. « Point de détours , de l'honneur surtout. N'attaquez « personne , hors qu'on ne vous attaque ; défendez « votre patrie, ne soyez point méchant avec les do-« mestiques, ne familiarisez pas avec eux; cacher les « défauts de son prochain , parce que cela peut arri-« ver à soi-même 2. »

Lettre inédite du chevalier de Mirabeau au marquis, 11 août 1754.

² Lettre du marquis au bailli de Mirabeau, du 9 décembre 1754.

Le 23 septembre 1756, Mirabeau, âgé de sept ans, reçut la confirmation, au Bignon, des mains d'un cardinal ¹. C'est au grand repas qui finit cette cérémonie, qu'il fit la singulière distinction rapportée par lui-même: « On m'expliquait que Dieu ne pouvait pas faire les contradictoires, par exemple un bâton qui n'eût qu'un bout; je demandai si un miracle n'était pas un bâton qui n'eût qu'un bout. Ma grand' mère ne me l'a jamais pardonné ². »

Ajoutons qu'à cette occasion d'autres saillies purent blesser la susceptibilité de l'austère et vénérable aïeule, si nous en jugeons par l'extrait suivant de la correspondance des deux frères, dont l'esprit, d'ailleurs religieux, se permettait parfois, cependant, d'innocentes plaisanteries; il paraît qu'on oublia de servir des écrevisses au repas, quoique ce crustacé abondât dans la terre fort aquatique de Bignon; à ce sujet, le marquis écrivait à son frère: Je ne vois que les écrevisses qui « aient manqué à la réception de son éminence; l'analogie du vêtement eût dû les encourager à paraître; il n'y a, en certain sens, de

Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du 26 septembre 1756. Ce cardinal n'est point nommé dans la lettre; nous avions supposé que ce pouvait être le cardinal de Choiseul (Antoine-Clériadus de Choiseul-Beaupré), ami de la famille; mais ce prélat, alors archevêque de Besançon, ne reçut le chapeau qu'en 1761. Bernis, autre ami bien plus intime, ne fut promu au cardinalat que plusieurs années après.

² Même lettre. — Lettres originales écrites du donjon de Vincennes, tom, 3, pag. 130.

différence entre ces deux espèces qu'en ce que le préparatoire pour l'une est le subséquent pour l'autre. Cette plaisanterie fine, et du goût de Martin Luther, te paraîtrait peut-être un peu amphibologique, parce que tu n'as pas d'esprit pour les bons mots. Mais, pour t'aider, voici ce que j'ai voulu dire, c'est que les uns sortent de la chaudière, et que les autres y visent 1. »

Revenons à Mirabeau. Son enfance était difficile à manier, les occasions de récompenser étaient rares, pour un père et pour un gouverneur aussi peu indulgens l'un que l'autre, et les châtimens se succédaient sans interruption. « M. le comte ne sort pas de sa suite de pénitences; et, en vérité, il en a et en mérite prou. Je suis un instrument de plus pour Poisson, parce que, quand il a promis rémission, je lui sers à y manquer, sans manquer à sa parole, et je tiens rigueur ². »

« On donne à ma mère, aujourd'hui (la marquise douairière, veuve de Jean-Antoine, alors âgée de soixante-douze ans), une sorte de fête. « C'est de la besogne du gouverneur de mon fils, auteur et acteur impayables pour ces sortes de folies; vous y verrez jouer un rôle à un petit monstre, qu'on dit être mon fils, mais qui, le fût-il de l'ancien La Thorillière, ne saurait être plus naturellement endiablé

Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 3 octobre 1756.

² Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 10 octobre 1756.

mémoratif et bouffon comédien. Enfin, madame, il n'y aura là qui que ce soit de votre espèce, que la mère du sauvageon, qui a trouvé grace devant vous. Ce que les gens du monde trouveraient faveur, votre cœur vous le fera envisager comme adressé par la génération suivante à quelqu'un qui a passé soixante-douze fois trois cent soixante-cinq jours dans la pratique des vertus de toute espèce. Laissez-vous tenter, madame, ce sera un péché caché. Níl desperandum Teucro duce et auspice Teucro. M. de Nivernois vous expliquera ce latin-là 1. 11

L'éducation de Mirabeau devenait de plus en plus orageuse. Poisson tomba gravement malade, et le marquis arraché, non sans chagrin, de Paris, où il élaborait ses traités, et présidait ses comités économiques; où, de plus, il servait vivement son frère le bailli auprès du maréchal de Belle-Isle et de l'abbé. peu après cardinal de Bernis, fut obligé d'aller au Bignon, pour s'occuper de ses affaires, forcément délaissées par le malade, en qui étaient réunies les fonctions de précepteur des fils, et de régisseur de la terre. Une foule de lettres attestent l'anxiété, le découragement où cette longue maladie, un danger persistant, une convalescence interminable, jetaient le marquis, qui ne cesse, d'ailleurs, de se plaindre de ce difficile enfant; et qui finit ainsi une lettre: « Poisson mourra (il ne mourut pas), et je m'acheminerai trainant

Lettre du marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort, du 17 juin 1757.

mon fils à ma ceinture, sans savoir dans quelle rivière je le jetterai 1! »

« Mon fils, dont le corps croît, le babil s'accroît et la figure s'enlaidit à merveille, est de plus laid avec recherche et prédilection; et, en outre, péroreur à perte de vue. Sa mère lui faisait hier quelque anti-déclaration de la part de sa femme future; il répondit qu'il espérait qu'elle ne le considèrerait pas au visage; la mère dit ingénument : où veux-tu qu'elle te regarde? et tous de rire; et lui de rétorquer : le dessous aidera le dessus; et nous de rire de plus belle, sans compter qu'il y a de quoi réfléchir sur cette saillie d'un bambin t. »

Mirabeau éprouva, à l'âge de dix ans, une longue et grave maladie: « Mon fils aîné a toujours sa suite « de fièvre, qui le tient depuis deux mois, à diverses « reprises; et le symptôme le plus fâcheux, c'est qu'il « est raisonnable comme s'il avait trente ans, et que « Poisson en est très satisfait, chose inusitée et sus-« pecte 3. »

- « Mes embarras ont recommencé; mon fils a une « nouvelle fièvre qui avait tous les symptômes de la « malignité; il aurait fallu en faire un autre, et où « diable trouver un autre brin de pareille étoffe 4? »
- 'Lettre du marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort, du 5 octobre 1757.
- ² Lettre du marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort, du 21 septembre 1758.
 - 3 Lettre du marquis au bailli de Mirabeau, du 23 août 1759.
- 4 Lettre du marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort, du 26 septembre 1759.

Nous lisons ailleurs: « Cet enfant, quoique turbu-« lent, est doux et facile, mais d'une facilité qui verse « à l'ignavie. Comme il ne ressemble pas mal à Poli-« chinelle, étant tout ventre et tout dos, il me-paraît « très apte à faire la manœuvre de la tortue; il pré-« sente l'écaille et se laisse frapper 1. »

« Ce gros piffre de Gabriel va gueusant partout « pour aumôner des gueux , suivant en cela l'exemple « de sa mère , malgré tout ce que je peux leur dire , « qu'il n'est rien de si mal placé , et de si fort contre « mes principes , que les charités manuelles ; qui font « des pauvres , au lieu d'en soulager ; qui excitent « et déhonte la misère ; qui se succèdent sans se re- « produire ; qui détournent l'argent de son emploi « fructueux , et où il triplerait , pour le jeter dans la « boue ². »

Nous remarquerons une réponse faite par l'enfant à sa mère, qui lui reprochait de faire des phrases, et de chercher à montrer de l'esprit : « Maman, je « crois qu'il en est de l'esprit comme de la main; « qu'on l'ait belle ou laide, elle est faite pour s'en « servir, et non pour la montrer 3.»

Enfin nous trouvons une anecdote un peu postérieure, qui fait honneur au caractère de Mirabeau, à peine âgé de onze ans. « L'autre jour, dans des prix

Lettre inédite du marquis de Mirabeau à Lefranc de Pompignan, du 6 octobre 1759.

² Lettre du même au même, du 5 novembre 1759.

³ Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 6 mars 1760.

« qu'on gagne chez moi à la course, il gagne le prix « qui était un chapeau, se retourne vers un adoles-« cent qui avait un bonnet, et lui mettant sur la tête « le sien, qui était encore fort bon: Tiens, dit-il, je « n'ai pas deux têtes. Ce jeune homme me parut alors « l'empereur du monde; je ne sais quoi de divin tran-« spira rapidement dans son attitude; j'y rêvai, j'en « pleurai, et la leçon me fut fort bonne 1.»

Il nous serait facile de faire une narration détaillée et, en quelque sorte, quotidienne de l'enfance de Mirabeau, surtout de son éducation, et nous n'aurions que l'embarras du choix dans nos volumineuses correspondances, notamment dans les lettres que le marquis échangeait plusieurs fois par semaine avec son frère, et aussi avec Lefranc de Pompignan, qui lui était lié par la plus étroite amitié, et si l'on peut le dire, par quelque conformité d'habitudes dogmatiques et pédantesques ; mais ces détails , qui manqueraient d'intérêt et d'utilité, nous meneraient bien loin des limites de notre cadre naturel, ou plutôt v prendraient la place d'une foule d'autres développemens préférables à tous égards. Nous nous bornerons à remarquer un moment les variations bizarres où le marquis était jeté par un combat continuel entre sa raison et ses préjugés, entre son caractère et son cœur, entre l'opinion conçue et l'opinion inculquée ; et nous le verrons refuser à un enfant l'indulgence qu'on accorde à un jeune homme, juger quand il

Lettre inédite du duc de Nivernois au bailli de Mirabeau, datée de Saint-Maur, 11 septembre 1760.

fallait attendre, et châtier quand il fallait instruire.

Voici d'abord Gabriel qui, « avec prou de talens et d'esprit, mais plus de défauts encore inhérens à sa substance, n'a peut-être le fond ni des vices complets qu'on lui attribue, ni des vertus d'insertion que je voudrais mettre à la place 1.»

Bientôt: « Cet enfant promet un fort joli sujet 2.» Puis: « Cela ne fait que de naître, et l'extravasement est déjà marqué. C'est un esprit de travers, fantasque, fougueux, incommode, penchant vers le mal avant de le connaître et d'en être capable 1.»

Ici, c'est: « Un cœur haut sous la jaquette d'un bambin; cela a un étrange instinct d'orgueil, noble pourtant; c'est un embryon de matamore ébouriffé qui veut avaler tout le monde avant d'avoir douze ans 4. » Là: « C'est un type profondément inouï de bassesse, platitude absolue, et la qualité de chenille

Lettre du marquis au bailli de Mirabeau du 7 août 1761. La particule on est bien remarquable dans la phrase citée. A cette époque, Mirabeau était âgé de douze ans : il est assurément aussi extraordinaire d'avoir des ennemis à cet âge, que d'être déjà infecté de vices, de vices complets; à la vérité les vices n'étaient pas aussi réels que l'aversion si prématurément encourue par le malheureux enfant. Nous le prouverons bientôt.

² Lettre du marquis au bailli de Mirabeau, 5 octobre 1761.

³ Lettre du marquis de Mirabeau à Lefranc de Pompignan, du 15 novembre 1761.

⁴ Lettre du marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort, du 29 novembre 1761.

raboteuse et crottée, qui ne se déchenillera pas 1. » Tantôt : « C'est une intelligence, une mémoire, une capacité qui saisissent, ébahissent, épouvantent 2.11 Tantôt c'est : « Un rien enjolivé de fadaises , qui donnera de la poudre aux yeux des caillettes, mais qui ne sera jamais qu'un quart d'homme, si, par aventure, il est quelque chose 3. » Ailleurs : « Je vois la continuation de tes bontés pour ton neveu, eu égard à ses talens et capacités dont tu sais qu'il ne manque pas ; mais je sais qu'en vertu de la découpure physique de ces caractères-là il faut y renoncer, faute de volonté; il n'y a que les appétits brutaux auxquels on les retrouve, parce qu'ils reviennent d'eux-mêmes; et alors ce relàchement porte à l'excès, qui est la crapule; et comme l'amour-propre, qui n'abandonne aucun, même sur la route, se fait lâche avec les làches, vain avec les vains, féroce chez les féroces, le leur se pique de surpasser les porcs; il y a des excrémens dans toute race 4!»

Remarquons ici, pour n'y plus revenir, une étrange singularité. Si l'on juge le marquis de Mirabeau par ce style amer, nous pouvons même dire atroce en nous attachant au dernier paragraphe cité, on reconnaîtra bien la dureté dont nous l'avons accusé, en

^{&#}x27; Lettre du marquis au bailli de Mirabeau, du 3 décembre 1761.

² Lettre du marquis au bailli de Mirabeau, du 16 janvier 1762;

³ Lettre du marquis au duc de Nivernois, du 10 février 1762.

⁴ Lettre du marquis au bailli de Mirabeau, du 18 mars 1762.

esquissant son caractère; mais on demandera où nous avons pris ce que nous disons, en même temps, de la gaîté de son esprit, de la sensibilité de son cœur, de l'affable paternité qu'il prodiguait à une partie de sa famille, et même à des étrangers, tandis qu'il la refusait à plusieurs de ses proches. Cette question sera résolue par des extraits que nous prenons, presque au hasard, dans une période à peu près contemporaine et fort courte de nos correspondances, sans d'ailleurs nous donner d'autre soin que de nous limiter, car nous pourrions étendre indéfiniment nos citations; et l'attrait de nos matériaux est tel, pour nous du moins, que nous devons, par dessus tout, craindre d'en abuser. Quelque jugement qu'on en porte, on reconnaîtra, nous l'espérons, qu'outre l'avantage d'égayer et de varier notre récit, ces citations étaient nécessaires pour atteindre le but particulier où nous conduit cette digression, et pour justifier ce que nous avons dit de la prodigieuse différence qu'il y a entre ce tyle familier et le style officiel du marquis de Mirabeau; différence dont seront nécessairement très frappés ceux de nos lecteurs qui ont lu quelques-uns de ses nombreux et fastidieux ouvrages.

« Vous me demandez, madame, si je suis bien dans ma solitude. Jugez-en: nous composons, entre nous tous, une petite arche de trente-huit personnages, sans quatre enfans en pension, dont une seule 1 a dix-

Marie-Anne-Jeanne, née le 10 juillet 1745, depuis religieuse au couvent des Dames de Saint-Dominique, à Montargis.

huit aunes, car on m'en demande tout autant pour une robe à ma fille ; au lieu de cela , j'ai des intérêts à payer, sans nombre, pour des terres que je me suis avisé d'acheter, avant d'avoir demandé au roi quand il lui plairait nous octroyer la propriété, et prendre l'usufruit; cela lui a plu, et il ne m'a pas demandé, à moi, si je le trouverais bon, autant vaut. J'ai bien, outre cela, encore quelques pointes assez étranges à mon soulier, que je ne dis pas, et certaines loupes derrière l'oreille, sauf la critique d'un géographe pointilleux qui pourrait les placer ailleurs. Eh bien! avec tout cela, je vis au jour le jour, quand je puis; et quand je n'en ai pas d'autre sujet, je ris encore de la grimace que j'ai faite un quart d'heure auparavant en me désespérant; toujours, du reste, de plus en plus persuadé de la vérité de mon grand principe moral, qui est que pour travailler à son propre bonheur ici-bas, il faut sans cesse cultiver la sensibilité et déraciner l'amour-propre.

a Avec mes élégances et mes urbanités dont vous avez coutume de rire, j'ai du pain bis-blanc toujours mol et dur; du vin trouble, de la vache au pot, des cols et des pattes d'oie en entrée; du cresson en salade, pour rôti; des choux-fleurs à l'eau pour entremets, des raisins serrés, verts et pourris, et des noix rances pour dessert, et toujours de la contradiction à table, qui m'apprend à avaler l'impatience provençale; du bois vert, une chandelle qui nous sert à deux pour écrire, et qui vacille par complaisance pour le rideau de ma fenêtre, qui lui en fait le signe et lui en donne l'exemple; le tout avec une tête tou-

jours prompte aux excursions; un cœur (vous savez que mon tendon d'Achille est dans le cœur), un cœur, dis-je, qui sent les peines, les presse, les devine, les anticipe, et des sens, Dieu merci, propres aux tentations; un esprit que, ni à qui personne ne veut croire, car mes paroles n'ont que la vertu primitive que me donna la Providence, à savoir de braire avec modulation 1.

« Vraiment, madame, je plains ceux qui me plaignent de me savoir encore à la campagne 2, c'est-àdire distinguons, s'il vous plaît, entre ceux qui me plaignent. Sont-ce mes amis, d'être séparé d'eux? En ce cas, ils ont raison, et ceci devient sérieux, car leur vue et leur conversation est le seul remède à la frénésie d'activité, d'ardeur et d'impatience qui m'a dévoré toute ma vie ; et si Dieu ne m'avait donné le cœur que j'ai, j'aurais fini par les petites-maisons, ou par faire beaucoup trop de bruit dans le monde; aussi ceux qui me proposeraient des consolations, pour ce genre de privations, seraient-ils mal reçus; et ceux qui me vanteraient les rossignols, les hannetons et les tulipes pour dédommagement de la dispersion de mes amis, me paraîtraient proposer un bouquet ou une cassolette, pour repas, à un affamé, et un corset de satin à un grenadier du roi de Prusse;

^{&#}x27; Lettre inédite du marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort, 13 novembre 1759.

² Nos lecteurs se souviennent qu'à la suite de sa détention passagère au château de Vincennes, le marquis de Mirabeau avait été exilé pour six semaines à sa terre du Bignon.

aussi vous dirai-je, à vous, madame, que ne tenant qu'à et par mes amis, ayant eu le bonheur et le bon sens de m'attacher à ce que j'ai connu de plus aimable, et de mériter leur amitié, ne les avoir ni par terne, ni par ambe, ni par extrait, c'est trop fort aussi, et de quoi ruiner un pauvre homme qui a tout mis à cette loterie.

« Quant à ceux qui me plaignent sans être mes amis, sans se beaucoup soucier de moi, et seulement pour narguer nos seigneurs du ministère et de la finance, dignement accouplés contre moi, chétif porte-lanterne mal avisé, dites-leur, madame, qu'on leur peint ou qu'ils peignent en laid ma retraite pour vous apitoyer. Mais, pour l'honneur de la vérité, je dois vous dire qu'elle est fort jolie. A la vérité, les eaux, les prés, n'ont pas la figure du mois de mai. Les oiseaux se sont tus; les hirondelles ne sont pas près de revenir, et les oies sauvages passent si haut qu'elles ne sauraient distinguer un courtisan d'un honnête homme. Cependant, quand le calme règne, l'imagination prête aux champs plus que la réalité ne leur ôte. Les promenades sont sèches, toutes les communications entre les hameaux sont en pelouses : on double le pas sans suer; et le feu tortu au retour, ayant le fagot pour base, des souches pour façades, et des copeaux pour fronton, dissipe l'humidité, et, sauf respect, vaut mieux que le soleil. Mais, dit-on, la société? Eh! n'ai-je pas mon capucin 1 à qui je démontrais, hier, que les puces dont ils tiennent pépi-

^{*} Le père Étienne, confesseur de la marquise douairière.

nière sont très nuisibles à l'agriculture, puisque le temps que l'on met à se gratter est autant de perdu pour le travail; que les barbes encore davantage, attendu que la rosée du ciel et la graisse de la terre s'y attachent, et sont par là détournées de leur véritable destination; que nos poches vides où ils veulent puiser, sont, aux goussets pleins des soixante fermiersgénéraux, ce qu'étaient les vaches maigres aux vaches grasses de l'Écriture: que sais-je enfin? car je dis tant de choses que finalement je serai brûlé. N'ai-je pas, d'ailleurs, pour société, les bonnes gens, les fermiers et vassaux d'un sot et bon seigneur qui, parfois, est leur dupe, même volontaire '; mais qui, au fond,

' Nous trouvons dans les Mémoires domestiques du marquis de Mirabeau le récit assez piquant d'un fait qui explique entre autres ce mot de dupe volontaire. « En 1740 et 1741 . « les bleds avaient monté jusqu'à 4 livres le boisseau, et a quelquefois 5 livres. Mes fermiers, qui doivent leur rente « en grains , ne payèrent point , aimant mieux s'arrérager et « vendre. Mes receveurs, tels que je les dépeins, ne les pres-« sèrent guères , et cela faisait de très gros arrérages qui , « évalués sur le pied des targots, ou tarifs des marchés, « auraient fait des sommes considérables. Le curé vint me « voir à Paris , l'année d'après , et fit son métier, me parlant « de ces pauvres misérables , me disant que , dans le pays , « on leur faisait rendre bled pour bled. Je ne manquai point « de dire au pasteur que je ferais comme les autres : Mona sieur veut donc bien , dit-il , que je les console par cette a parole, et que je les assure qu'ils seront reçus à payer « bled pour bled? J'y consentis. L'après-midi, mes amis se « moquèrent bien de moi, mais le mot était lâché, il a tenu. a et ils m'ont remplacé leurs arrérages par du bled à neuf

m'aiment; car quand on a semé de bonnes œuvres, la moisson arrive tôt ou tard; et qui, à toute occasion, à tout prétexte, me rappellent que leur sort m'est confié, et me rendent heureux, l'étant par moi ; car c'est l'acquit des devoirs, ce sont les bonnes œuvres qui font la vie, et le reste n'est que végétation; ces bonnes gens qui me chargent de raisins, pommes, poires, noisettes; qui ont un sens droit, une attitude à eux, et un abord amical qui me rend content de moi-même, et que j'ai si rarement pu obtenir des gens du monde? Les chapeaux noirs du canton sont un peu plus embarrassans; mais, après les avoir bien exhaussés, en les mettant à leur aise et les caressant, je leur fais leçon en touchant dans la main au premier paysan de ma connaissance que je rencontre, et baisant au front leurs enfans ; cela m'amuse , parce que cela est juste, et rapproche les fils des frères. Au reste, j'ai encore une bonne compagnie, quoique femelle, c'est mon petit cheval, que vous m'avez donné,

« sous le boisseau. O vous * qui lirez ceci! il n'est pas né-« cessaire d'être un sot comme je l'étais et le suis encore en « la plupart de ces choses, pour être honnête homme; au « contraire, pour être bien honnête homme, il faut être « bien éclairé; mais il vaut mieux être trop sot que trop ha-» bile en ce sens-là, et une parole donnée doit valoir jeu. De « plus, écartez de vous ces sortes de détails, puisque vous « avez des agens. Mais, quand vous prononcerez, que ce soit « toujours pour faire grâce et octroyer des bienfaits. »

^{*} Comme nous l'avons déjà dit, ces mémoires sont adressés par l'auteur à ses enfans, long-temps avant leur naissance.

et qui vous ressemble, parlant par respect; car ma petite bête est douce, d'humeur très égale, sobre, sans prétentions et sans faux avis; un peu poltronne, mais la facilité à s'effaroucher sied si bien au beau sexe ¹.

« Vous me demandez ce que fait votre amie 2? Ce matin, comme j'allais monter à cheval, je vis sa porte ouverte, j'entrai; il était sept heures, et madame dormait d'un sommeil si calme, des sourcils si ouverts, qu'il semblait voir reposer la bonne conscience. Mon vrai père de l'Église, le bonhomme La Fontaine, dit à l'occasion d'un cas à peu près pareil,

Que l'on m'en donne autant, je saurai bien qu'en faire.

« Quant à moi, je n'en fis rien, je reculai doucement, et ce ne fut que pour mieux sauter sur mon cheval, et, pour leur apprendre à dormir, je m'en allai bien loin. Au retour, je mis par hasard le nez à la

Lettre inédite du marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort, 6 janvier 1761.

² Madame de Pailly.

fenètre: il est bon que vous sachiez que mon parterre est un pré, que ce pré, nouvellement fauché, était couvert de faneuses, et parmi icelles, je vis deux oiseaux blancs, avec la tête noire, qui, chacune une fourche à la main, reviraient mon foin d'importance. De ces oiseaux, l'un était de Suisse 1 et l'autre d'Allemagne 2, elles rentrèrent en sueur, la fourche à la main, pour me demander leur paiement, l'une seulement enluminée, l'autre rouge. L'après-midi, il faisait frais, on porta une chaise à ma mère sur le bord de la petite rivière, toute sa cour femelle autour d'elle, qui s'amusait à empêcher les canards de passer. Au-dessus les vallets en veste pêchaient aux écrevisses, et un laquais allemand disputa, dans son langage, avec une écrevisse, lequel des deux laisserait son doigt à l'autre ; et je vous avoue que ce ne fut pas sans peine qu'il l'emporta. Mais, notez bien ceci,

Car la morale en vaut un apologue.

« Je fis dire aux faucheurs d'approcher et de faucher devant nous. Un d'eux disputait avec un camarade sur le don de misère. Le premier s'appelle Pilon, bon travailleur et de bonne volonté : « Je travaille tout le jour et toute l'année, disait-il, sans relâche; l'ouvrage ne me manque pas; je me refuse tout et je suis tou-

La même madame de Pailly.

² Julienne Dorothée Sylvie, née comtesse de Kunsberg, veuve depuis deux ans du comte Alexandre-Louis de Mirabeau: elle continua de résider chez le marquis de Mirabeau, et y mourut, jeune encore, le 14 novembre 1772.

jours misérable. Mon bien vaut mieux que le tien; tu n'es pas si fort que moi et tu prospères. - Oh dam! répondait Audouin, j'ai été bien mal long-temps ; cela vient, » Et c'était vrai, et savez-vous pourquoi? Le fait est qu'Audouin a une brave femme, et Pilon une gaupe. Bref, ma mère rentra, et peu après je fis partir la cohorte marcheuse; je les menai par des sentiers un peu tenaces, et les fourrai ensuite dans un taillis de cinq ans. « Ah! mes barbes neuves! -Ah! mes manchettes du deuil de Catherine Opalinski! » Pour obvier à l'inconvénient de voir périr tant de belles choses, elles mirent leur robe sur la tête. « J'ai lu , leur disais-je , dans Rabelais , que Pantagruel arriva dans un pays où le derrière s'asseyait le premier, tachez d'en faire un autre usage. » Aussitôt elles empruntent des écrevisses ci-dessus leur façon de cheminer; et, tant bien que mal, elles s'en tirèrent. Voilà ce que c'est que de lire et de voyager 1!

« Vous voulez savoir de nos nouvelles. Je vous dirai qu'un et un ne font plus deux, ou du moins que j'ai lieu de le croire; car dans cette maison-ci une et une font le diable à quatre, se brouillant tout le jour aux gros mots, et se raccommodant à mes dépens au chuchotage. Comme j'aime l'ordre je suis toujours compromis avec ce peuple-là. Je leur fais la guerre de ce que quand, par hasard, elles ont une lettre à écrire dans la valeur de trois jours que leur laisse chaque courrier, il faut encore que mon messager

Lettre inédite du marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort, 7 juillet 1763.

les attende. Eh bien! au lieu de se corriger, elles ont résolu de m'entraîner dans le vice de paresse, et viennent dans ma chambre me solliciter d'un péché mortel. Vous savez que les gens de cabinet sont un peu fragiles à la tentation, et je vous jure que Saint-Antoine ne fut oncques houspillé de la sorte. Elles entrent dans ma chambre, je fronce le haut du visage, et je ris du bas. L'une prend un siége, l'autre une escabelle, ou saute sur mon bureau, et là : « Mon frère, voudriez-vous bien nous achever cette belle histoire?... » Et moi, de prendre un bâton. Mais quand j'en mets une à la porte, l'autre rentre, et ce sont des ris tels que n'en faisait pas, je crois, madame Putiphar, quand elle se vit rebutée par feu M. Joseph, qui refusait aussi de lui conter quelque histoire. Quand, à la fin, je leur cède la place, et qu'elles sont bien sûres que je ne reviendrai plus, elles appellent tout le monde, et mettent tout sens dessus dessous. Mes belles tapisseries du château, où je voyais Énée et Alexandre tellement civilisés, qu'à chaque ouverture de porte ils balançaient et s'inclinaient pour saluer, se voient si tristement cloués qu'ils ne peuvent désormais bouger de leur place, et qu'Enée, qui a été surpris embrassant Didon dans la caverne, sera obligé de l'embrasser in æternum, supplice inconnu jusqu'à nos jours, et qu'il mérite bien, au surplus, quoique ce ne soit pas le moyen de réchauffer le glacial Troyen. Dernièrement, je fis un court voyage à Montargis, et sur mes deux jours j'englobai un dimanche, étant bien aise d'escroquer une grand'messe. Elles n'avaient donc que le seul

samedi pour tout bouleverser chez moi, et dans ce seul jour elles enlèvent toutes les armoires, toutes les tablettes dont ma chambre était entourée, et qui n'étaient pas assez artistement élabourées à leur guise. Elles me tapissent mes livres dans un coin, clouent sur les tablettes uniformes je ne sais combien de chiffons et de rubans; m'affublent de dorures, glaces, et autres gracieusetés; enfin elles me pourchassent d'élégance, et ne savent de quoi s'aviser pour me tourmenter. Dieu cependant vient d'en punir une, qui est grippée; et j'espère que l'autre ne tardera pas, car dans le temps où je pouvais suffire à une collection de cette espèce d'horloges, j'ai remarqué assez que quand l'une se dérange, l'autre n'est pas loin de se déranger !. »

Pour nous rapprocher enfin du sujet spécial de notre narration, à laquelle nous allons revenir tout à l'heure, nous finirons ces sortes d'extraits de correspondance par quelques mots que le marquis dit sur sa fille aînée, et par le récit d'un petit fait où nous retrouvons Mirabeau, alors âgé de quatorze ans, et que nous ne quitterons plus.

« Ma fille aînée est belle, et si grande que je vous aurais fait rire par mon attitude, quand on me la fit sortir au parloir, par faveur. Je ne savais s'il fallait lui donner la main; j'étais tout étonné qu'une grande fille me caressât, et je me laissais faire, je lui baisais la main; en un mot j'avais l'air d'un pauvre sot tout

Lettre inédite du marquis de Miraheau à la comtesse de Rochefort, du 28 juin 1764.

aise et tout heureux ¹. Cette grande fille, à travers ses manières et sa gaucherie, a de grandes parties, le cœur bon, l'ame noble, l'esprit vif, quelque chose, surtout, de surabondant dans la composition et la pâte; c'est, en un mot, une magnifique exagération ². C'est un phénomène que cette colossale religieuse, je ne connais rien de si majestueux que sa taille; son visage ressemble au mien, sans trop de différence dans la proportion, excepté que les yeux, quoi-qu'aussi grands, sont moins ouverts, plus brillans et plus tendres. Mais à quoi bon? et qu'en faire dans un sépulcre? ah! ce voile blanc me fait mal quand je le vois ³!

"Une pensée infaillible me saisit chaque soir, à l'instant où je mets la main sur le premier bouton de mon habit pour me déshabiller, et me dit : Voilà ta démission d'un des jours qui te furent donnés : qu'en as-tu fait? Voici madame, ce que j'ai fait de celui d'hier."

Depuis quelque temps mon fils et sa sœur étaient dans une prodigieuse bouffée d'affaires et de mouvement. Lui bavard, empressé, impétueux, boute-entrain comme vous le connaissez, et de plus enivré d'une occasion solennelle de se démener, de faire de l'esprit, et de bruire à fendre la terre et les cieux. Elle 4

Lettre inédite du marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort, du 21 octobre 1757.

² Lettre du même à la même, 30 juillet 1763.

³ Lettre du même à la même, 2 août 1763.

⁴ Caroline-Élisabeth, née le 5 septembre 1747, mariée le

grande fille assez bien faite, mais emmanchée comme un outil de charpentier, douce, bonne, gaie, la plus forte rieuse de France, avec de l'esprit, quoiqu'elle paraisse niaise et enfant, une grande mémoire, des attitudes de guingoa, indécise, molle, rêveuse, quand elle ne rit pas, car on commence à voir, dans ses yeux et dans son maintien, trace de cette mélancolie douce qui montre que la vigne est en fleur; enfin le maintien du couvent dans toute sa pompe, car elle met ses gants derrière le dos; instruite d'ailleurs, sait du latin, dessine, joliment, et accompagne du clavecin une très jolie voix.»

« Or, vous saurez qu'hier notre jardinier, qui est un bon garçon, quoiqu'il n'entende rien aux arbres, épousa Marie, la fille de la fameuse maréchale, nourrice de mon fils. De là des apprêts sans nombre, et un tumulte, et un vacarme entre le frère qui voul'ait faire honneur à sa nourrice qu'il aime fort, et la sœur occupée jour et nuit de caparaçonner la grosse et grande poupée qui la porterait à cheval sur son petit doigt. Baste; mon fils donna la main à la mariée; on leur bailla une grand'messe, où toute la maison alla, à l'exception de mes hérétiques ¹ et de moi, quoique ma mère eût averti, en passant, que cela était toujours bon à prendre. Je passerai sous silence les

18 octobre 1763 à Gaspard Charles de Lasteyrie, comte et depuis marquis de Saillant.

La veuve d'Alexandre-Louis, comte de Mirabeau; et Dupont de Nemours, qui, âgé de 24 ans à cette époque, résidait passagèrement au Bignon. Tous deux étaient protestans.

noces et festins, les papiers publics vous en instruiront assez. L'après-midi, le tout vint au château, Narbonne le violon du village à la tête. Ce digne orchestre avait, à la messe, joué à l'instant de l'élévation, l'air des folies d'Espagne, de manière à toucher et édifier tout le monde. Les bonnes gens sont assez à leur aise chez moi; ce fut à la partie de piquet à passer dans la pièce à côté, et voilà notre monde à danser, et les petits, ces visages aux yeux brillans et ingénus, qui me touchent toujours, à dire, bonjour monsieur le marquis! et à tirer qui un bouton, qui la canne, etc. Ainsi que de grands personnages 1 se mettaient du rouge pour cacher au vulgaire que leur ame fière se déplaisait dans son étui, de même le seigneur du Bignon, quoiqu'un peu étouffant alors, voulut faire sa partie dans la joie publique ; il prit la mariée à danser, et croyait en être quitte pour un menuet; mais la mère maréchale a oublié de faire entrer cet ingrédient dans l'éducation de sa fille, il fallut donc en venir à une contredanse tout de bon, car je ne fais rien par manière d'acquit. Ah! madame la comtesse! savez-vous ce qui m'arriva? ce fut une pensée morale, mais morale tout-à-fait. En touchant le bras de Marie, ferme, gros, nerveux, un bras à marteaux, pour tout dire, cette belle portion de l'esprit qu'un auteur i dit aller tout à coup à la fin, sans envisager le milieu, donna un démenti à sa définition : je réfléchis donc à la tâche prochaine de mon jardi-

^{&#}x27; Auguste , Mazarin , etc.

² Montaigne.

nier; et tout à coup, me mettant à sa place, comme je faisais jadis à celle des rois et des ministres, par ma foi j'en eus peur; je vous jure que c'était la première fois de ma vie que chose pareille m'était arrivée, avec une personne de son sesque, comme on dit: et comme je pensais que l'imagination était toujours jeune, j'aurais juré que, même à 90 ans, pareille terreur ne serait jamais venue m'humilier. Ah! qu'est-ce que de nous! m'écriai-je en quittant la danse. Je racontai mon méchef à ces hérétiques, qui sans doute m'ont porté malheur; et je fus dehors digérer ma courte haleine, et promettre qu'une autre fois j'irais à la grand'messe!!»

Obligé de terminer cette digression, qu'on ne nous reprochera peut-être pas, pour rentrer dans notre tâche qui va devenir pénible, nous avouerons qu'à partir de cette époque, nos correspondances ne présentent plus le père que dans le rôle d'une sévérité toujours croissante, entretenue par des légèretés et vivacités mal comprises, par les fougues imprudentes de la mère, par les manœuvres artificieuses de madame de Pailly, par l'aversion haîneuse d'un vieux domestique, nommé Grévin, qui, on ne sait comment, exerce un empire extraordinaire sur le marquis de Mirabeau.

"L'aîné des garçons pourrait bien s'appeler en bon français un enfant mal né; et me paraît, du moins jusqu'à ce temps, ne devoir être qu'un fou, presque invinciblement maniaque, en sus de toutes

Lettre déjà citée du marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort, du 21 juillet 1763.

les qualités viles de sa souche maternelle. Comme il va maintenant chez nombre de maîtres choisis, et que, depuis le confesseur jusqu'au camarade, tout est autant de correspondans qui m'informent, je vois le naturel de la bête et je ne crois pas qu'on en fasse jamais rien de bon 1. »

Bientôt l'enfant est retiré des mains de Poisson, « qui l'avait manqué, et en était dépassé, car on ne le peut làcher ni tenir davantage 2; il faudrait que je le gardasse près de moi, car il me craint, et ne craint que moi, mais je ne puis me clouer à cet inexplicable et incurable détraquement de tête ; j'ai d'autres devoirs à remplir pour justifier la réputation, non méritée, que la Providence m'a dévolue, en me payant en monnaie d'estime des honnêtes gens, qui vaut bien une autre chevance 3. L'aîné jusqu'à présent tient tout ce qu'il promettait, c'est te tout dire; il va partir pour l'académie d'Angers, qui est renommée, pour l'éloigner de la fange parisienne 4. » Mais cette résolution est bientôt abandonnée. « Au milieu de mes perplexités, j'ai pris un parti mitoyen; j'ai déterminé l'honnête Sigrais 5, dont tu connais l'encolure et la manière, à m'aider; j'ai pris le véritable

Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 19 avril 1763.

² Lettre inédite du même au même , 15 janvier 1764.

³ Lettre inédite du même au même, et à madame de Rochefort, des 20 et 23 octobre 1763.

⁴ Lettre inédite du même au même, du 20 novembre 1763.

⁵ Ancien officier supérieur retiré, parent et ame de la famille.

tour pour l'engager, non seulement en ne lui cachant rien, mais encore en chargeant la mesure; bref, il s'en charge pour tout le temps nécessaire pour en décider, et pour faire passage entre la maison paternelle et la liberté des exercices ¹. Et il en tirera le parti le plus avantageux que son étoffe le comporte, car il a, comme certaines poires, un quartier pierreux et l'autre mou ². »

Cependant on persuade bientôt au marquis que le régime est trop doux, et qu'il en faut un mieux approprié « au naturel entrant et dévorant de ce maraud. Tu connais l'ame noble et presque romanesque de Sigrais; il est saisi, il est fasciné; il vante cette mémoire qui absorbe tout, sans vouloir comprendre que le sable aussi reçoit toutes les empreintes, et qu'il ne s'agit pas de recevoir, mais qu'il faut retenir et garder; il magnifie sa bonté de cœur, qui n'est que flasque et banale débonnaireté envers les petites gens qui le mettent à l'aise, et à qui l'accouple un instinct de bassesse; il loue son esprit de perroquet, enfin il me l'achève et j'y vais pourvoir 3. »

Le ton si peu paternel, disons mieux, l'animosité d'un semblable langage annonçait des mesures sévères; et nous les voyons se réaliser quelques semaines après. « Mon rude fils est enfin en résidence bien appropriée à ses mérites; j'ai voulu lui donner la dernière façon pour l'éducation publique, et je l'ai

Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 15 janvier 1764.

² Lettre inédite du même au même, 2 avril 1764.

³ Lettre inédite du même au même, 2 juin 1764.

mis chez l'abbé Choquart 1. Cet homme est raide, et force les punitions dans le besoin; je lui ai dit de ne pas les épargner, et mes raisons : ce dernier essai fait et rempli, s'il n'y a pas d'amendement, comme je n'en espère point, je le dépayserai à forfait 2. »

Séparé de Sigrais, qu'il aimait tendrement, placé dans un pensionnat, qu'on lui présentait comme une dure prison, Gabriel éprouvait, en outre, un surcroît de châtiment qui lui fut extrêmement pénible. « Je n'ai pas voulu qu'un nom habillé de quelque lustre fût traîné sur les bancs d'une école de correction; j'ai fait inscrire sous le nom de Pierre Buffière 3 ce monsieur qui a récalcitré, pleuré, ratiociné en pure perte, et je lui ai dit de gagner mon nom, que je ne lui rendrai qu'à bon escient 4. »

Cependant, quels que fussent ces tristes présages, les torts ne continuaient pas comme les punitions; l'amendement, que le marquis n'espérait pas, comme on l'a vu tout à l'heure, était obtenu par les soins d'abord austères, ensuite affectueux, de l'abbé Choquart, qui déclarait « avoir dompté et ramené plus qu'à demi M. Pierre Buffière 5; » et, du reste, quoi

L'abbé Choquart tenait à Paris une pension militaire fort accréditée.

² Lettre, déjà citée, du marquis au bailli de Mirabeau, du 3 juin 1764.

³ Nom d'une terre de la marquise de Mirabeau, en Limousin.

⁴ Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 8 juin 1764.

⁵ Lettre inédite du même au même, 17 juillet 1764.

qu'il en fût, Gabriel apprenait tout à la fois avec une rapidité et un succès sans exemple. Il exerçait assidument sa mémoire qui depuis fut le prodigieux répertoire des connaissances les plus diverses et sous plusieurs rapports les mieux élaborées. Il étudiait les langues anciennes, et nous avons mille preuves de son infatigable ténacité à cet égard; il y joignait l'étude des langues modernes, telles que l'anglais, l'italien, l'allemand, l'espagnol, qui lui furent familiers dès sa jeunesse; il s'adonnait avec passion aux mathématiques '; le dessin pittoresque et géométral, la musique qu'il lisait à livre ouvert, et qu'il avait approfondie jusqu'aux aridités de la composition; le

Dans l'essai biographique, imprimé en 1800 (et réimprimé en 1820), par Cadet Gassicourt, il est dit, page 43 de la première édition, et 39 de la seconde, que Mirabeau n'a jamais pu apprendre les mathématiques, quoiqu'il ait luimême écrit qu'il y travaillait depuis sa plus tendre jeunesse. (Lettres originales de Vincennes, t. 2, p. 289.) La réfutation est dans ce passage d'une des lettres du même recueil : « J'ai poussé en deux ans les mathématiques au-delà du « calcul différentiel et intégral. » (Mémes lettres du donjon de Vincennes, t. 3, p. 24), et l'exactitude des assertions de Mirabeau est prouvée par nos documens domestiques. Nous n'insistons au surplus à ce sujet, que pour déclarer, comme nous le prouverous plus tard, qu'il y a presque autant d'erreurs que d'énonciations de faits dans cette notice, comme dans toutes les autres. La raison en est simple : c'est que les auteurs, au lieu de se borner à parler de Mirabeau, homme public, que tout le monde peut connaître, ont voulu écrire son histoire privée qu'ils ne connaissaient pas, faute de documens dignes de foi,

chant, dans lequel il excellait, étaient ses laborieux délassemens. L'équitation, l'escrime, la danse, la natation, la paume, étaient ses exercices favoris, et il s'y distinguait entre tous les jeunes gens de son âge.

C'est à cette époque (1764) que se décèle un des plus amers griefs du marquis contre sa femme, et par suite, un redoublement de ses rigueurs, habituellement entretenues, contre son fils ¹. Il paraît que celui-ci, déjà nécessiteux, et privé de tout par la dureté peut-être moins avaricieuse que systématique de son père, recevait secrètement quelques secours pécuniaires de la part de la marquise, exilée loin du domicile conjugal. « Imaginez que j'ai appris qu'elle faisait tenir de l'argent à ce mauvais sujet; c'est un singulier fléau que quelqu'un qui me pourchasse depuis vingt ans, et qui emploie ce qu'elle a et ce qu'elle n'a pas à me débaucher la partie véreuse de ma famille ². »

Gabriel, emporté par la fougue de son âge, de son tempérament, de ses prodigieuses facultés qui fermentent pour éclore, entouré des embûches de la

r'On peut juger des sentimens du marquis pour l'un et pour l'autre, par le passage suivant : « Les vingt ans que « j'ai passés avec cette femme ont été autant de temps de « colique néfrétique ; eh bien! dans le temps de mes plus « grandes angoisses , je disais à madame de Pailly, ce n'est « rien : ma véritable croix est son fils qui s'élève. » (Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 14 juillet 1777.)

² Lettre inédite du marquis de Mirabeau au comte (depuis marquis) du Saillant, son gendre, du 30 août 1764.

haine, noirci aux yeux défians de son père, est privé de toute correspondance, de tout conseil de la part de sa famille maternelle. « On me dit que la grand' mère i est fort piquée de ne pas recevoir de ses nouvelles. Je réponds que sa jeunesse est si fougueuse que j'ai ordonné qu'on lui coupât toute correspondance au dehors; qu'au reste, s'il profite de son éducation, il ne manquera pas à ses parens, et qu'on peut désormais s'en reposer sur moi de cet article i. »

Il paraît que, dès cette époque, la haine des obsesseurs domestiques avait suggéré au marquis un premier projet d'expatrier Gabriel, âgé de quinze ans et demi ³: « Pierre Buffière allait partir; il s'est douté que ce n'était pas pour son mieux; il m'est venu une députation de ses camarades, avec une grande pancarte de rogations, signées de tous; je le leur ai accordé pour trois mois encore, pendant lesquels je le ferai guetter de près. Cela semble du terrain gagné depuis trois mois, puisqu'alors personne ne le voulait garder. Mais je sais bien que cela me mènera à porter ma croix au lieu de l'enterrer 4. »

Cependant, l'esprit d'un père toujours aigri semble éprouver un moment ses anciennes fluctuations ; il

^{&#}x27; La marquise de Vassan, mère de la marquise de Mirabeau.

² Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 31 octobre 1764.

³ Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 7 août 1782.

 ⁴ Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 6 décembre 1764.

est seul à Paris, dégagé des suggestions haineuses de madame de Pailly et de ses dignes alliés; il semble passagèrement rendu à ses impressions propres. « Je vous dirai qu'avec énormément de chemin à faire encore, j'ai néanmoins quelque espérance de sauver l'aîné, qui, d'ailleurs, s'il peut cesser d'être fou, sera un drôle qui saura se tirer d'affaire ¹. »

Mais bientôt nous voyons le marquis ressaisi par de sombres méfiances et d'odieux conseils; de nouveaux projets d'exil roulent dans son esprit.

Lettre inédite du marquis de Mirabeau au comte du Saillant, du 14 février 1766. C'est vers ce temps que se placerait le singulier propos que P. Chaussard (vie privée en tête de l'Esprit de Mirabeau, tome 1er, page 12) et Cadet Gassicourt (page 5 de la première édition, et 3 de la deuxième) prêtent à Mirabeau, âgé de seize ans; à les en croire, le prince de Conti, étonné de la contenance confiante et hardie de l'enfant, lui aurait dit : « Que ferais-tu si je te donnais a un soufflet? A quoi Mirabeau aurait répondu : Cette quesa tion eut été embarrassante avant l'invention des pistolets « à deux coups. » Il nous paraît impossible d'attribuer cette inepte et lâche plaisanterie à un prince qui s'était montré brave et généreux à la guerre, car il ne peut être ici question que de l'avant-dernier prince de Conti (Louis-François, né le 13 août 1717, mort le 2 août 1776). Et d'ailleurs il nous suffit de remarquer que Mirabean, à seize ans. était, comme on vient de le voir, tenu dans un état de contrainte tel qu'il n'est nullement probable qu'on lui fit ou, laissat visiter les princes : il faudrait donc reporter l'anecdote au temps de ses présentations (voir ci-après au livre III). Mais en 1771, il avait 22 ans, et pour lors la réponse et la question sont non seulement invraisemblables, mais encore impossibles.

« Votre beau-frère est tout tel que ses ayant-cause, et ses maîtres, qui m'ont tant bercé, ne s'en taisent plus. Je le laisserai là i jusqu'à ce que, selon mon plan, je le fasse partir pour le nord, et suivre des mesures propres à détourner ce fléau des lieux où il pèserait après moi 2. »

Cependant un projet plus naturel est concu, c'est celui de placer Gabriel dans le service militaire. « Votre beau-frère ne cesse de larmoyer sur sa disgrace ; il a encore tenté une lettre ; je lui ai fait dire que faillir et pardonner était l'allure de l'homme à Dieu, et de Dieu à l'homme; mais que d'homme à homme il y avait trop de distance pour qu'il en allât ainsi. Pendant long-temps encore, il y aura deux hommes en lui, un étourdi qui oubliera le contrit, et un contrit qui se souviendra de l'étourdi. Qu'y faire ? nous sommes des moules à imperfections; comme il faut pourtant cheminer avec l'âge, votre beau-frère va changer de lisières; et va entrer dans une école un peu rude, que le marquis de Benvron m'a indiquée : c'est dans Berricavalerie, sous le jeune marquis de Lambert, qui est un homme rare, redouté par son exactitude; il les prend comme volontaires, et les met sous main forte c. »

« Quant à mes garçons , dit-il dans une autre lettre,. l'aîné est encore une croix , il y a de tout ici-bas. Je

Dans la pension de l'abbé Choquart.

² Lettre inédite du marquis de Mirabeau au comte du Saillant , 13 décembre 1766.

³ Lettre inédite du marquis de Mirabeau au comte du Saillant, 28 février 1767.

vais l'envoyer volontaire, nouveau genre, à la plus rude et la plus étroite école militaire. Un homme, qui est la charpente d'un homme du temps passé, le marquis de Lambert, l'a fondée dans son régiment; il prétend que l'air exclusif de l'honneur et le régime dur et froid, réunis, peuvent refaire les poumons les plus gâtés, même par la nature. Je lui ai demandé un mentor, un officier qui, sans raisonnement ni faconde, eût, par instinct, un dégoût et un dédain naturel de tout ce qui tient à la bassesse; son homme est tel, ditil: j'ai vu, en effet, deux pères le remercier de leur avoir créé un fils '. En tout , Lambert est redouté comme le grand-prévôt, et son aide-major, qu'il donnera pour mentor à mon fils, est rigoureux, ainsi que je l'ai demandé. Je compte Grévin 2 pour un autre mentor, et unique domestique-maître à ce jeune homme. On m'a demandé un homme qu'il sût être, de par moi , son surveillant et son dénonciateur, afin qu'il ne crût pas à l'espionnage militaire, mauvais moven entre honnêtes gens. La rigueur ne me coûtera rien avec celui-ci, parce qu'elle est de mon droit et de mon devoir 3, 2

Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 31 mars 1767.

² Voir ci-dessus page 322.

³ Lettre inédite du marquis de Mirabeau au comte du Saillant, du 24 mars 1767. Pour éviter les répétitions, au moins dans le texte, nous insérons en note un extrait de la même lettre dans laquelle le marquis de Mirabeau s'exprime à peu près comme dans celle que nous venons de citer : « Ce

C'est le 19 juillet 1767 que Gabriel fut incorporé dans le régiment du marquis de Lambert 1, nous l'apprenons par ce passage d'une lettre du marquis de Mirabeau. « Votre beau-frère est arrivé le 19 à sa troupe, et m'ouvre une nouvelle carrière d'inquiétudes; il faut tenir sa tête toujours prête à tout événement, quand on a endossé le harnais de père de famille, la Providence m'a garanti de céder aux démangeaisons du repos 2. » D'autres lettres attestent que le jeune volontaire se conduisit bien, et montra, dès son début, à dix-huit ans, des indices du mérite militaire qu'il annonça plus tard dans cette carrière, à laquelle il se croyait par-dessus tout appelé 3, et la preuve de cette bonne conduite résulte des témoignages de son père lui-même, qui était si loin de les

- Lettre inédite du marquis de Mirabeau au comte du Saillant du 17 juillet 1767.
- ² Lettre inédite du marquis de Mirabeau au comte du Saillant, 26 juillet 1767.
- 3 « Ce que je suis le plus né, ou je me trompe fort, c'est a homme de guerre, parce que là seulement je suis froid, « calme, gai, sans impétuosité, et je sens moi-même que je « grandis beaucoup. » (Lettre inédite de Mirabeau à sa « sœur madame du Saillant, du 11 septembre 1780.)

[«] jeune marquis de Lambert, qui est du bois dont on faisait « les hommes du temps passé, et dont la poitrine est de « celles qui portaient autrefois des cuirasses, prétend qu'en « forçant un homme à ne respirer que l'honneur, on lui « refait les poumons. J'en doute, mais il dit en avoir des « exemples. »

prodiguer: « Les nouvelles sont bonnes , je vais lui avoir un brevet . »

Mais un incident imprévu, quoique facile à prévoir, vint bientôt enflammer la colère du marquis. Gabriel, à son régiment, avait perdu quarante louis au jeu », quoiqu'il n'en eût pas le goût, qui jamais ne se développa chez lui. Il avait fait aussi quelques dettes. espèce de tort dans lequel, au contraire, il récidiva souvent, et qui, de tous peut-être, était le moins pardonnable aux yeux du père, qui néanmoins ne cessa d'y entraîner son fils, en lui refusant, et souvent mal à propos, l'assistance pécuniaire que motivaient le rang et la fortune de la maison, et que réclamaient l'âge et la position militaire et sociale de Gabriel. Un tel tort, disons-nous, était inexcusable aux yeux du marquis, aussi écrivait-il : « Le voilà bien moulé sur le type de sa race maternelle, qui mangerait vingt héritages et douze royaumes, si on les lui mettait sous la main! Mais de celui-là du moins, je n'endurerai qu'autant que je voudrai, et une geole bien fraîche et bien close va modérer son appétit, et amincir sa taille 3, n

A la suite de cette « équipée qui n'a pas laissé d'être

Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 24 août 1768. Un brevet de sous-lieutenant.

² Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 26 août 1768.

³ Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 30 août 1768.

éclatante 1 » et d'un incident dont nous rendrons compte tout à l'heure, Mirabeau quitta secrètement son corps, et vint se réfugier à Paris, chez l'intime ami de son père, le duc de Nivernois, à qui (soit raison, soit prétexte colorant) il fit des plaintes très vives contre les duretés, même les cruautés du marquis de Lambert : « Tas de mensonges récriminatifs, et presque persuasifs à force d'éloquente effronterie '. » A cette occasion rien n'égale la violence du langage du marquis : « A l'égard de ce mauvais sujet. je ne saurais précisément répondre de ce qu'il m'en coûte pour le vomir 3, ce fut là le point qui dicta son arrêt 4. « Au moment où je vis , par sa lettre à M. le duc de Nivernois, la tournure qu'il donnait à son roman, ce ne fut qu'un tour de plus donné à un écrou tout établi dans mon cœur, et en voyant ce tas hideux de contre-vérités et d'ingratitudes, je sentis l'ame de mon père me reprocher d'avoir espéré quelque chose de ce misérable après tant d'épreuves 5. »

Un pareil langage, à l'égard d'un jeune homme de dix-huit ans, et de la part d'un père qui avait déclaré

^{&#}x27; Lettre inédite de la comtesse de Rochefort au marquis de Mirabeau, du 2 août 1768.

² Lettre inédite, déjà citée, du marquis au bailli de Mirabeau, 24 août 1768.

³ Lettre inédite, déjà citée, du marquis au bailli de Mirabeau, 26 août 1768.

⁴ Lettre inédite du marquis de Mirabeau au bailli, 28 août 1768.

⁵ Lettre inédite du marquis de Mirabeau au bailli, 24 août 1768.

que la rigueur ne lui coûterait rien 1, annonçait des mesures violentes. Cependant, le comte du Saillant s'interpose : il se charge de son beau-frère, « le consignant à l'hôtel de Nivernois, l'environnant de mouches, le découvrant en liaison avec un tas de brigands, l'emmenant trente-six heures après à Saintes 2 » où le régiment était en garnison.

Une explication a lieu « en présence du colonel, du lieutenant-colonel , du mentor Grévin 3 . « Gabriel , seul contre ses supérieurs , ses ennemis, un beaufrère armé des pleins pouvoirs d'un père irrité , se défend, toutefois , avec énergie. Il allègue, quant au jeu , l'entraînement , sans doute prévu et calculé , peut-être suscité , d'un exemple séduisant pour un jeune volontaire de dix-huit ans ; quant à la discipline , l'excessive sévérité d'un chef redouté « comme le grand-prévôt 4 ; » ajoutons que cette sévérité opérait à contre-sens sur l'esprit ardent , sur l'ame altière de Gabriel , qui disait plus tard : « Un Lambert pouvait me perdre, un Vioménil tout obtenir de moi 5; » et qui dès ce temps même s'exprimait avec une éner-

Lettre inédite, déjà citée, du marquis au bailli de Mirabeau, du 21 mars 1767.

³ Lettre inédite du marquis au bailli de Mrabeau, du 26 août 1768.

³ Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 24 août 1768.

⁴ Lettre inédite, déjà citée, du marquis au bailli de Mirabeau, 21 mai 1767.

⁵ Lettres du donjon de Vincennes, tome 1, page 295.

gie dont on peut juger par le passage suivant d'une lettre, écrite aux approches de son départ pour la Corse: « Un colonel, indigne de commander des officiers qui valent mieux que lui, a employé tous les ressorts possibles pour me perdre. Il n'y a pas réussi, mais je ne m'exposerai pas deux fois à ses noirceurs; car, je jure sur mon honneur, serment que je n'enfreindrai jamais, que je donne ma démission, et passe dans le pays étranger, si l'on me contraint de servir sous ses ordres 1. »

Mais une perte d'argent n'est pas le seul tort du jeune officier, un autre fait se découvre. La jeune et belle fille d'un archer de Saintes avait plu au marquis de Lambert; elle avait aussi plu à Mirabeau; selon l'usage, le sous-lieutenant avait supplanté le colonel; celui-ci, déjà fort acerbe de sa nature, déjà indisposé, autorisé, stimulé par le père et par Grévin, avait insulté, ou fait ou laissé insulter son heureux rival, par une caricature grossière, dont tout le régiment vint rire aux dépens de Mirabeau; puis Lambert avait appelé l'autorité du grade au secours de l'amourpropre irrité; c'est alors que Gabriel, puni outre mesure, et ne pouvant se tromper sur la cause, avait, étant de garde, quitté son poste, et fui vers Paris, où nous venons de le voir exhalant en vain ses plaintes. L'enquête faite à Saintes, à son retour, constate donc le phénomène monstrueux d'une simple amourette. « Même on découvre que c'est une promesse de mariage, et tous les délires, à la fois 2. » Aussitôt, M. du

^{&#}x27; Lettre inédite de Mirabeau à sa mère, 5 mars 1769.

Lettre inédite, déjà citée, du marquis au bailli de Mi-

Saillant et le colonel, « ces dignes et zélés jeunes gens, se dérobent, partent pour la Rochelle, et le marquis de Lambert retire les écrits. Le mauvais sujet va entrer en prison. Son beau-frère, qui a tant parlé pour lui, est obligé maintenant d'avouer que, tel qu'il est, c'est un égout. Tout cela s'appelle des secousses pour la tête, l'estomac, et pour la bourse de ton aîné; et, comme tu n'y pouvais rien, il valait mieux de ne t'en rien dire du tout. Mais il est bien difficile d'étouper totalement son cœur, vis-à-vis de ce qu'on aime et estime 1. »

rabeau, du 24 août 1768. La narration toute différente que Peuchet a faite, tome 1, page 74, est de pure invention.

· Lettre, déjà citée, du marquis au bailli de Mirabeau, du 24 août 1768. Dans le temps même où le marquis montrait si peu de paternité pour son fils, il s'occupait avec la plus grande activité d'une entreprise toute philantropique; il avait fait construire à une campagne, à Fleury, près de Meudon, qu'il avait achetée pour sa mère, des fours où l'on cuisait du pain préparé suivant une méthode économique que la secte préconisait. « L'abbé Baudeau est avec nous à « demeure; nous fabriquons le pain économique; les coa quins de boulangers ont trompé dans les épreuves faites à a Paris; nous en faisons 600 livres par jour à mon four ; le « pauvre peuple se bat à qui en aura. Il est devenuà la mode. a Le duc de Choiseul envoie deux fois par semaine un coura rier chercher du pain de Fleury, et madame du Deffant de « même; imagine ce que c'est d'avoir mis madame du Def-« fant au pain de ménage! drôles de gens! A propos, dans « toutes les provinces et les terres un peu considérables , on a établit des moulins à mouture économique ; tu devrais sone ger à cela, c'est devoir. Songe à ce que c'est de procurer TOME 1. 29

Voilà dans toute sa simplicité, et d'après d'irrécusables documens, fournis par les adversaires mêmes de Mirabeau, le fait qui, grossi et incriminé par des ennemis prévenus, motiva son premier emprisonnement, fonda le système de rigueur excessive dont on ne se départit plus à son égard; servit de texte à tous les soupçons, à toutes les accusations qui ne cessèrent de l'environner depuis; et nous n'y avons insisté, nous ne l'avons environné de citations et d'extraits, sinon oiseux, du moins prolixes, que pour présenter sous son véritable jour un incident d'où partent, dès la première jeunesse de Mirabeau, les reproches

a au pauvre peuple bien au-delà du tiers de bénéfice sur sa « consommation! » (Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 5 août 1768.) « J'ai ici une boulangerie où l'on a fait par jour 900 livres de pain pour mon pauvre peuple. « et si mon four en comportait le double, il irait. Loin que « cela coûte, il v a, comme tu verras aux Éphémérides, a avis aux honnêtes gens, du profit qu'on emploie aux chea mises ou autres œuvres publiques. Je vais faire établir cet a hiver au Bignon la mouture économique et une pareille « boulangerie ; j'en aurai partout , si Dieu me prête vie , et a je te ferai le détail du bien immense pour le peuple ; ici a j'achète le blé, mais là, où j'aurai mon blé, mon moulin, « ma farine , j'envoie la banalité au diable * , donne liberté a à tous ; le peuple vend son blé, et trouve chez moi de la « farine; et, qui est plus, du pain bien meilleur marché qui a lui épargne la peine de pétrir maladroitement et à perte. « Je couve encore des plans bien plus étendus. » (Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 18 oct. 1768.)

^{*} Remanquons, pour les personnes qui l'ignoreraient, que la banalité était le droit seigneurial de forcer les habitans à faire moudre au moulin du seigneur.

d'immoralité qu'on lui a prodigués, et afin de prouver la sincérité du récit éloquent qu'il en fit luimême 1.

Qu'on y relise cette phrase qui, comme toute apologie non débattue, a peut-être laissé quelque doute dans l'esprit des lecteurs: « Vous m'avez avoué, dans une de vos lettres, que vous aviez été au moment de m'envoyer aux colonies hollandaises, lors de ma détention à l'île de Rhé; ce mot fit une profonde impression sur moi, il a prodigieusement influé sur le reste de ma vie. » On a pu croire, on a même écrit, au nom du marquis de Mirabeau, que ce projet n'avait jamais existé, que le prisonnier l'inventait pour colorer sa défense, pour obtenir plus de pitié, en racontant des persécutions imaginaires. Nos lecteurs vont en juger.

Nous voyons dans nos lettres que l'effet des terribles accusations du marquis, homme considéré dans le monde, et fort respecté dans sa propre famille, est tel que l'exagération de son ressentiment atteint son sage et excellent frère, au point de lui faire écrire: « Vois si les excès de ce misérable méritent qu'il soit à jamais exclu de la société; et, dans ce cas, l'envoi aux colonies hollandaises est, comme tu le dis, le meilleur de tous: on a la sûreté de ne voir jamais reparaître sur l'horizon un malheureux né pour faire le chagrin de ses parens, et la honte de sa race² »

Lettres originales écrites de Vincennes, tome Icr, p. 196.

Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du 10 septembre 1768.

Tel est le langage que, sous l'influence du père, tient le bailli, homme noble et bon, prudent et modéré, indulgent même, que, plus tard, nous verrons successivement accuser ou défendre son neveu, selon que Gabriel, absent, ne pourra détourner les traits dont le charge une aversion toujours plus envenimée; ou que, momentanément placé près de son oncle, il pourra combattre par des explications ou démentir par sa conduite, la calomnie qui, dès l'enfance, s'est attachée à lui sans relâche, pour ne le plus quitter, même au-delà du tombeau.

Mesurons, en passant, la funeste autorité des préventions du marquis sur l'esprit de son frère, en considérant que celui-ci, outre la bonté naturelle de son cœur, et l'habituelle mansuétude de son caractère formé par l'âge, la réflexion, l'expérience des hommes et des affaires, avait, dans ses souvenirs personnels et dans sa conscience, de quoi excuser la fougue d'un très jeune homme, puisque lui-même avait eu sa forte part de l'exaltation propre au sang des Mirabeau. La preuve en est dans ce passage : « Je connais ma tempestive race. J'ai vu, en quelque sorte, la jeunesse du bailli qui, pendant trois ou quatre ans, ne passait pas quatre jours de l'année hors de la prison; et, sitôt qu'il voyait le jour, courait se perdre d'eau-de-vie, et de là tomber sur le corps de tout ce qu'il trouvait en son chemin, jusqu'à ce qu'on l'abattit et le portât en prison. Mais, avec cela, il avait de l'honneur à l'excès, et ses chefs, gens expérimentés alors promettaient toujours à ma mère qu'il serait un jour excellent. Cependant, personne ne pouvait

l'arrêter et il s'arrêta tout à coup de lui-même 1. »

Après avoir ainsi puni Mirabeau dans son amourpropre et dans son amour, le colonel, sans doute, aurait pu se croire suffisamment vengé; mais il n'était pas satisfait, ni le père non plus. « Je ne me suis occupé que de calmer l'impatience de M. de Lambert, qui, sans songer à la longueur des distances ², m'eut à peine écrit, qu'il était tout ébranlé de ne point voir arriver tout ce qu'ilme demandait, ni projet d'arrangement. Comme je demandais à M. de Choiseul le moins d'éclat possible, il m'a proposé d'envoyer ordre au sieur Pierre Buffière d'aller porter une lettre au maréchal de Senneterre, à La Rochelle, qui, tout de suite, le ferait arrêter et conduire à l'île de Rhé ³. »

Ainsi, l'àpre ressentiment du père était fomenté par l'implacable colonel; un autre persécuteur de Gabriel, le sieur Grévin, son ignoble mentor 4, le digne auxiliaire de madame de Pailly, s'acharnait aussi sur le malheureux jeune homme: « D'autre part, j'ai reçu une lettre de Grévin; celle-là est à sa manière, mais il tranche les mots, il l'appelle monstre affreux, me presse pour les ordres, et ajoute qu'il est capable de tout 5. » Notons, pour n'y plus revenir, que l'ani-

Lettre inédite du marquis de Mirabeau au comte du Saillant, du 26 janvier 1770.

^{3 120} lieues.

³ Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 16 septembre 1768.

⁴ Voir ci-dessus, page 330.

⁵ Même lettre du marquis au bailli, du 16 septembre 1768.

mosité qu'on avait inspirée au père contre le fils le trompait fort sur le compte du sieur Grévin, puisqu'il continua à le croire comme témoin, et à l'employer comme mentor, nous avons presque dit comme bourreau, malgré l'avis du judicieux bailli, qui écrivait l'année suivante: « L'homme à qui tu l'as confié, et qui a passé ici (au château de Mirabeau) quelque temps, n'est guère capable, ni surtout digne d'un pareil emploi ¹. »

Relevons encore, avant de poursuivre, le piquant contraste qu'offre tant de morgue et de dureté paternelle, avec les autres nuances du caractère du marquis de Mirabeau, qui se peint lui-même, et très naturellement, dans une lettre de la même époque, à peu près.

« Tu m'amuses, en me parlant de la terreur respectueuse qu'éprouve mon futur gendre 2 au moment où il va venir me voir. En général, d'après ton auguste voussure, ta longue mine froide, tes cheveux blancs avant l'âge 3, et mon droit d'aînesse, on se figure, quand on te connaît de vue et moi de bruit, que je dois être vénérable, car vénération est aujourd'hui la politesse de mes correspondans; mais songe donc,

¹ Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du 23 septembre 1769.

² Jean-Paul Clapier, marquis de Cabris, qui épousa, le 18 novembre 1769, Louise, troisième fille du marquis de Mirabeau.

³ Le bailli de Mirabeau n'avait pas encore cinquante-deux ans.

et dis-leur donc que je suis l'homme au gros bâton, qui fait le tour du Luxembourg en dix-sept minutes, qui n'a pas un cheveu gris, et qui a besoin du miroir; ou de se tirer par la manche vingt fois par jour, pour se ramentevoir qu'il a plus de vingt ans; qui est l'ami de tous ceux qui ne l'ont jamais vu; qui, par lui-même ni par son ombre, n'a jamais été sur le chemin de qui que ce soit; qui n'a jamais fait peur, ni embarras, ni mal à personne; qui sent le mieux que le devoir de notre âge est d'apprivoiser, supporter tout ce qui est petit, et partant la jeunesse, et de lui soutenir le menton; et qui s'en fait connaître et aimer dans un quart d'heure '. »

Nous avons vu que Mirabeau allait être enfermé dans le fort de l'île de Rhé. « Ne t'inquiète plus de ce mauvais sujet. C'est mon endosse, et ce le fut dès long-temps. Je le compte encagé maintenant dans l'île de Rhé, et bien recommandé au bailli d'Aulan. La réputation de celui-ci est excellente; c'est encore un nouveau témoin que je me procure, car il importe d'en ramasser de poids, pour peser sur les verrous de la geole? Le bailli d'Aulan le jugera au futur. J'ai donné seulement pour note qu'il était fougueux, l'esprit de travers et menteur par instinct. J'ai ordonné à Grévin de le suivre et de prendre les ordres; vous

¹ Lettre inédité du marquis au bailli de Mirabeau, du 30 mars 1769.

³ Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 7 août 1768.

jugez bien que si le bailli le condamne, il sera tiré de là 1. »

Oui, pour aller mourir à Surinam!

Quelle était donc, chez le marquis, cette prévention plus forte que sa raison, d'ailleurs ferme et lucide en toute autre matière, plus forte que la nature, qui pourtant n'était pas muette en lui, puisque toutes sortes de documens domestiques le présentent comme bon maître, bon seigneur, excellent ami; et que d'ailleurs il y a mille preuves qu'à l'égard de sa mère il portait la piété filiale jusqu'à l'adoration? Comment alors, et depuis, l'effet des suggestions qui le travaillaient dans l'intérieur de sa maison, et que devait décréditer l'intérêt même, le vil intérêt qui les faisait naître, ne cédait-il pas à des témoignages extérieurs. étrangers, désintéressés, qu'aucune suspicion ne pouvait atteindre, et qu'il racontait lui-même, sans songer le moins du monde à en tirer la conclusion qui, naturellement, aurait frappé un esprit moins préoccupé et dominé que le sien? « Un drôle qui a toute l'intrigue du diable et de l'esprit comme un démon. Le marquis de Lambert me disait l'autre jour qu'il avait partagé la ville et la province entre la raison et lui, et que, malgré son caractère odieux, il aurait trouvé dans la ville de Saintes vingt mille livres qui n'y sont pas 2 ! »

Lettres inédites du marquis au bailli de Mirabeau et à la comtesse de Rochefort, 20 et 22 septembre 1768.

² Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 18 octobre 1768. Dix ans plus tard, d'autres circonstances

Telle était la sorte de séduction que Mirabeau tenait plus encore de son ame franche et généreuse que de son esprit déjà supérieur; séduction qu'il exerça toujours sur tout ce qui l'entourait, et qu'aucun homme peut-être ne porta jamais plus loin que lui ; du reste, l'injustice outrée, que la jeunesse sent si vivement et qu'elle repousse avec tant de vigueur, n'endurcissait pas son excellent naturel; il revenait sans peine; une démonstration suffisait pour l'émouvoir, un mot pour l'attendrir. « Lambert parlait encore quand un changement subit s'opère; Pierre Buffière décommande toutes ses liaisons, promet de subir sa prison; comme grace, demande qu'on lui laisse Grévin » (Grévin! c'est de la magnanimité), « de ne sortir qu'au retour de M. de Lambert, et de revenir dans le corps où il avait tant à réparer 1. » Il semble que ce retour prompt et noble doit toucher l'ame du lecteur ; mais celle d'un père fasciné ne s'amollit pas si vite : « Quant à moi , je lui ai marqué (au marquis de Lambert) que c'était le déplacement du marteau de ce fou de dessous le carillon de prisonnier désespéré et d'amant passionné; que nous

suggéraient au marquis une remarque analogue, dont le rapprochement nous a paru curieux: « N'eût-il que son horrible « talent pour faire des dupes, il ne serait bon qu'à étouffer: « un homme, marchand de Dijon, disait à Gassaud: Il « m'emporte beaucoup, mais tout ce que j'ai serait encore à « son service. » (Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 2 avril 1778.)

¹ Lettre inédite du marquis de Mirabeau au comte du Saillant, du 1^{er} octobre 1768.

n'en tirerions d'autre profit que de le déplacer sans quelque éclat nuisible à sa famille 1. »

A l'île de Rhé, comme à Saintes, comme à Paris, comme partout, l'adolescent infortuné, qu'un père abusé condamne sans le voir ni l'entendre, inspire de l'intérêt aux personnes qui l'approchent; nous l'apprenons par son père. « Il ensorcelle le bailli d'Aulan lui-même, qui, contre mes ordres, lui donne la liberté de se promener dans la citadelle, et mes amis et tout le monde 2. » De son côté, Mirabeau écrit à sa mère : « Mes affaires ont pris un tour plus favorable; le bailli d'Aulan, gouverneur de l'île, sollicite la révocation de ma lettre de cachet, et il paraît décidé que je passerai sous peu de temps en Corse 3. »

En effet, une expédition se prépare; nous lisons dans une lettre du marquis de Mirabeau: « Je sais bien qu'une fois lâché, il se fera clore pour toujours, avant trois mois; mais cependant je ne puis tenir plus long-temps M. Pierre Buffière en cage, ni manquer l'occasion de la Corse 4. Il accompagnera la légion de Lorraine, où il doit servir dans l'infanterie 5 et dans les mains de M. de Viomeny (sic), colonel de la légion,

[·] Même lettre.

² Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 15 février 1769.

³ Lettre déjà citée de Mirabeau à sa mère, 5 mars 1769.

⁴ Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 27 février 1769.

⁵ Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 13 mars 1769.

c'est un tout autre régime que les précédens ; je n'espère pas pourtant qu'il s'en tire mieux 1. »

Ainsi, Mirabeau, au moment où il achève sa vingtième année, va sortir de prison, ou plutôt il va en changer; et, chargé par son père de noires défiances, de sinistres présages, de recommandations accusatrices, d'anathèmes anticipés, il n'entre dans une carrière nouvelle que pour y trouver des fatigues et des dangers de plus.

« On m'a donné le baron de Vioménil, colonel de la légion de Lorraine, pour l'homme qu'il lui fallait, ainsi que ce service-là pour sa fougue, qui se figure de tout avaler, et qui n'avalera que force coups d'épée, s'il a la force de les affronter. Il est recommandé à tous; M. De Vaux lui-même 2 m'a dit qu'on le pendrait à frais communs, s'il n'était digne de son père 3. »

- Lettre inédite du marquis de Mirabeau au marquis du Saillant père, 22 avril 1769.
 - 2 Depuis maréchal de France.
- 3 Lettre déjà citée du marquis au bailli de Mirabeau, du 13 mars 1769. Ce jour-là même, le marquis de Mirabeau, écrivant à son second fils, André-Boniface-Louis, depuis vicomte de Mirabeau, alors âgé de quinze ans (il était né le 30 novembre 1754), adoucissait par un ton d'affection les remontrances paternelles: « Monsieur de Boniface, j'ai été du moins « content de votre écriture. Mais je suis sûr que vous faites « trente-huit douzaines de sottises par chaque jour, et cela « me fait bouillir le sang. Ce n'est pas que tout le monde n'en « ait fait dans sa jeunesse, mais ce ne sont pas des vôtres, « qui consistent à avertir tout le monde du peu de cas que « vous faites de vous, de manière que si l'on faisait des pro-

Mirabeau, sortant de l'île de Rhé, rencontre à La Rochelle un officier qui s'est fait casser au régiment pour une cause avilissante; celui-ci veut fraterniser avec son jeune compagnon d'armes, et s'irrite de la froideur juste et prudente qu'il rencontre; un duel s'ensuit, où l'agresseur est blessé ; sur ce, l'honnête Grévin fait son métier: « Ce misérable Pierre Buffière est sorti du château de Rhé pire, cent fois, qu'il n'y était entré, non qu'il y eût des camarades, mais par le laps de sa propre folie. Il s'est battu à La Rochelle où il n'a été que deux heures; j'ai eu des nouvelles de ce pauvre Grévin, de Saint-Jean-d'Angely, et du Puy; il dit qu'il va sacrant, battant, bles-

« motions à rebours , votre bâton de maréchal de France « serait de devenir le commissionnaire du marmiton, et toua jours l'on dirait : Il est bon enfant. Au fait, mon ami, si « vous n'apercevez, où vous êtes (chez son beau-frère le a comte du Saillant), comment on peut allier la vraie bonté « avec la dignité réelle, vous perdrez tout le fruit des soins a qu'on vous donne, et vous demeurerez incorrigible. C'est a pourtant votre affaire autant que la mienne, au moins. J'ai « reçu mon nom illustré dans l'opinion des hommes par le « mérite de ceux qui l'avaient porté ; je le remettrai à mes « enfans favorable et bien voulu. S'ils laissent en friche cette « portion de leur héritage, je ne donnerais pas deux liards « du reste, et ils seront des gueux, et, au bout du compte, a il y a de bons enfans parmi les gueux. Ainsi, c'est votre a affaire ; pensez-y, adieu , j'attendrai que vous soyez débar-« bouillé par vous embrasser. » (Lettre inédite du marquis au chevalier de Mirabeau, du 13 mars 1759.) Lettre inédite de Pierre Buffière au comte du Saillant .

du 20 mars 1769.

sant, et vomissant une telle scélératesse que jamais rien de semblable 1; ce misérable échapperait au diable, et en a douze dans le corps 2. »

Après un voyage pénible, même périlleux, dans les montagnes de l'Auvergne et du Vivarais, qu'il fallut traverser « dans des neiges de douze pieds d'épaisseur 3 », Pierre Buffière arriva à Toulon où, d'après les ordres exprès de son père, il ne devait se faire connaître, ni être connu de personne. Une lettre nous apprend la date de son départ: « Il s'embarquera le 16 avril (1769) sur la plaine qui se sillonne d'elle-même; Dieu veuille qu'il n'y rame pas quelque jour 4! »

Nous remarquerons épisodiquement que le marquis mariait alors sa fille cadette qu'il aimait tendrement; la coïncidence de ce mariage avec le départ de Mirabeau fournit au père commun l'occasion de s'exprimer bien différemment sur le compte de ses deux enfans : « La noce de ma fille, bienfait de la Providence, mais qui n'est pas pour un père une fête sans souci, se trouvera entre la crainte de perdre une génération intéressante et précieuse, et le désir d'être

Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 10 avril 1769.

² Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 19 juin 1769.

³ Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 22 avril 1769.

⁴ Lettre inédite du même au même, du 10 avril 1769.

défait d'une autre odieuse, et qui me tient sans cesse les charbons sous les pieds, et le glaive sur la tête 1. »

Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 10 mai 1769. Une proposition antérieure de mariage avait donné au marquis l'occasion de déployer l'orgueil nobiliaire propre à sa famille : « Il ne tient qu'à moi d'arrêter un maa riage pour Louise (depuis madame de Cabris, alors âgée de q quatorze ans): 1º cent mille écus de rente; 2º jeune homme « bien fait , doux , bon sujet de dix-huit ans, voilà le beau ; α voici le laid : le père , qui est mort , fut fermier-général ; « et mes pères ne s'allièrent jamais à des publicains. » (Lettre inédite du marquis de Mirabeau à M. du Saillant, du 28 juin 1766.) a J'ai su, par ricochet, que madame de « Pompignan nous eût volontiers donné son fils d'Orsay, qui « a 300,000 fr. de rentes. Mon premier mouvement fut « qu'une telle alliance me serait reprochée par mes pères , a et me déshonorerait, moi personnellement, après l'éclat a anti-financier que j'ai fait. On m'avait proposé aussi un « jeune conseiller tout cousu de lingots, et je n'ai pu me réa soudre, vu mon habitude journalière de n'être abordé a qu'humblement, en quelque sorte, par gens de cette proa fession. Aucun qui, dans ses lettres, ne m'affable de resa pect, moi qui ne suis bon à rien, et à qui j'ose en rendre. « J'ai entre autres, depuis dix ans, une lettre de premier « président, commençant par ces mots, Monsieur, vous êtes « le protecteur de tous les magistrats du royaume, L'idée « du devoir de ne pas faire déchoir les siens, fondée sur de « tels prestiges, pourrait bien n'avoir rien de solide; mais a ma fille, digne de nous, et d'être consultée, répondit, à « propos de deux requêtes : Je ne quitterai jamais mon nom a pour un pire ; j'ignore ce qu'on fait des richesses , mais a si c'est chose nécessaire je me sens le talent de les attirer « dans la maison où j'entrerai. Et cela n'avait pas douze

a ans! âge excellent où, jouant à portée de tes père et mère, a sérieusement dissertant sur l'emplacement futur de leurs a enfans, tu leur dis: Ne vous mettez pas en peine de moi, a je me tirerai bien d'affaire! » (Lettres inédites du marquis au bailli de Mirabeau, des 16 mai 1767, et 3 août 1758.)

FIN DU TOME PREMIER.

s and ignor colonion, in early publicate to piece demains a serious defeater and force of the property of the serious serious and the serious

They be the state of the property of the state of the same

SOMMAIRES

DES LIVRES CONTENUS DANS CE VOLUME.

SOMMAIRE DU LIVRE PREMIER.

Introduction naturelle aux Mémoires. - Jean-Antoine de Riqueti, marquis de Mirabeau. - Sa vie écrite par Mirabeau au château d'If. - La famille de Mirabeau. - Caractères de famille. - Généalogie. - Établissement des Riqueti ou Arrighetti en France. - Esprit républicain des cités. - Marseille au pouvoir des rois de France. -Jean de Riqueti, petit-fils, premier consul de Marseille. - Entreprise sur Marseille prévenue par Jean de Riqueti. - Achat de la terre de Mirabeau. - Les portes de Marseille ouvertes à quatre rois par quatre Mirabeau. - Le duc de Guise. - Honoré II, fils de Jean de Riqueti. - Un seul inventaire dans la famille de Mirabeau. - Thomas , fils d'Honoré II. - Les premières livrées à Marseille. - Les troubles de la régence d'Anne d'Autriche, et les Mirabeau royalistes. - Louis XIV à Marseille et la cour logée dans la maison des Mirabeau. - Érection de la terre de Mirabeau en marquisat. - Honoré III, le Salomon du pays. - L'époque la plus brillante de Louis XIV. - Soulèvement de la Provence. - Le régiment d'Hamilton. - Honoré III et M. de Seignelai. - Les frères d'Honoré III. - Le seul Mirabeau destiné à l'église. - Duel. - Le commandeur de Mirabeau. - Thomas-Albert, coureur d'aventures

en mer. - La connétable Calonne et la duchesse de Mazarin à Mirabeau. - Le grand-prieur de Toulouse. - Bruno de Mirabeau. - Bruno , chevalier de Villebonne , à la cour. - Le contemporain du roi. - Les arrêts par ordre du roi. - La chanoinesse de Maubenge. - Blessure à la bataille de Saint-Denis. - Jean-Antoine, aïeul de l'auteur, et son opinion sur les mousquetaires. - Le nom émule du nom de Roquelaure. - Louis XIV à cinquante ans. - Le combat de Valcour. - Beaux faits d'armes. - Générosité de Tureune. - Le maréchal de Boufflers. - Les Apôtres de M. de Louvois. - Les coups de cravache et le commissaire. - La cour du père La Chaise et singulière mystification. - Querelle à Marseille avec les gens du fisc. - Opinion du grand-père de l'auteur sur le commandement des armées .. - Aphorisme devenu proverbial. -Grandeur d'ame d'un soldat et le poignet coupé. - Les billets de logement par autorité. - Blessures reçues en Italie. - Les cadets et les régimens de Salade. - La guerre en Itatie. - Commencement du dix-huitième siècle. - Le duc de Vendôme. - Le siège d'une église et triomphe du Saint-Sacrement. - Exploits du grandpère de l'auteur. - Resus d'avancement à la faveur. - Le maréchal de Catinat. - Le marquis de Créqui. - La devineresse et la fièvre quarte. - Incendie d'un hópital. - Un noble vénitien. -Affaire de Cassano. - Deux cents louis au dernier vivant. -Défense à M. de Mirabeau de se faire tuer. - Le bras droit cassé et la main gauche armée d'une bache. - Blessure horrible. -L'homme tué trente-deux ans avant sa mort .- Vie de douleurs .-Le col d'argent. - La pension et six capitaines - Mademoiselle de Castellane et projet de mariage. - Présentation au roi par M. de Vendôme. - Un coup de tête. - Madame de Mirabeau sans dot .-Campagne de Flandre. - M. de Broglie et les intendans. - Défense d'un homme destitué. - L'aide-de-camp de M. de Puységur. - Les pédans et la discipline moderne. - Mort de M. de Vendôme. - Anecdote. - Le premier duc de Fleury. - Le grand-logis de Mirabeau. - Le seigneur paternel. - Alterations des monnaies. - Cinq chevaliers de Malte. - La peste de Marseille. - Générosité et désintéressement. - Créances sans intérêts. - Étonnante conservation d'un vieillard. - Mort de l'aïeul de l'auteur. - Les hommes supérieurs vivant sans éclat. - Notice non destinée par l'auteur à l'impression.

SOMMAIRE DE LIVRE II.

Le fils de Jean-Antoine-Mirabeau. - Alexandre-Louis. - Le chevalier de Mirabeau. - Le gouvernement de la Guadeloupe. -Le généralat des galères de Malte. - Madame de Pompadour. -La commanderie de Saint-Eulalie, - Amitié et correspondance des deux frères. - Victor de Mirabeau , l'Ami des hommes. - Détails sur la vie du marquis de Miraheau. - Mademoiselle de Vassan. - Réveries d'économie politique. - L'Ami des hommes. - La terre du Bignon. - Intérieur de famille. - Le séjour de Paris. -La théorie de l'impôt. - Cinq jours au donjon de Vincennes. -Exil au Bignon. - Erreurs réfutées. - Extraits de correspondances inédites. - Caractère du marquis de Mirabeau. - Opinion de Mirabeau sur la supériorité de son père. - Gabriel-Honoré. -Naissance de Mirabeau. - La petite-vérole et l'enfant défiguré. -Laideur de Mirabeau. - Facultés extraordinaires et intelligence précoce. - Désir insatiable d'apprendre - Lettres remarquables du bailli de Mirabeau. - Trait de Mirabeau à cinq ans. - Confirmation reque à sept ans des mains d'un cardinal. - Les miracles et le baton à un seul bout. - Saillies de Mirabeau enfant. - La marquise douairière. - Poisson, gouverneur de Mirabeau, père de La Chabaussière. - Bizarres contradictions dans l'esprit du marquis de Mirabeau. - Un cœur haut sous la jaquette d'un bambin. -Prédictions d'un père et Mirabeau un quart d'homme. - Les sœurs de Mirabeau. - La société du Bignon. - Madame de Pailly et la comtesse de Kunsberg. - Les jolies fancuses et deux faucheurs.-Mœurs du temps. - Le marquis et la marquise du Saillant. -Noce de paysans et les folies d'Espagne à l'église. - Grévin, domestique de confiance. - Le précepteur dépassé par son élève. -Sigrais remplaçant Poisson. - Mirabeau chez l'abbé Choquart. -Mirabeau sous le nom de Pierre Buffière. - Sévérité recommandée par le père de Mirabeau. - Études des langues anciennes et des langues modernes. - Les mathématiques. - Progrès en tous genres. - Animosité du marquis contre sa femme. - Projet d'expatriation. - Gabriel au service militaire. - Mirabeau dans le régiment de Berri-cavalerie. - Rigidité du marquis de Lambert. - Quarante louis perdus au jeu. - Première amourette de Mirabeau, et le colonel rival. - Mirabeau chez le duc de Nivernois. -

Origine et explication de l'immoralité prétendue de Mirabeau. — Influence des préventions du marquis sur le bailli de Mirabeau. — Le monstre affreux, capable de tout. — Morque du marquis. — Puissance séductrice de Mirabeau. — Le baron de Vioménil. — Mirabeau à l'île de Rhé, et duel à La Rochelle. — La prison. — Projet d'expédition en Corse, et Mirabeau à Toulou. — La sœur mariée et le frère éloigné. — Madame Cabris et madame de Pompignan. — Le fils d'un fermier-général, et horreur des mésalliances. — Le comte de Vaux.

FIN DES SOMMAIRES.



Publications Rouvelles.

LA VIGIE DE KOAT-VEN, romen meritime, par Eugène Sue, 4 vol. in-18.

SCÉNES DE LA VIE DE PROVINCE, par De Balzac. 3 vol. in-18.

CINQ-MARS, par Alfred De Vigny, 2 vol. in-18.

JACQUES II A SAINT-GERMAIN, roman historique, par Canclique, 2 vol. in-18.

IMPRESSIONS DE VOYAGE, par Alexandre Dumase t vol. m-18.

LE BRASSEUR ROI, chronique flamande du XIVe siècle, par le vicomte d'Arlincourt. 2 vol. in-18.

DEUX COEURS DE FEMME, par Napoléon d'Abrantès. 1 vol. in-18.

L'ATELIER D'UN PEINTRE, scènes de la vie privée, par madame Desbordes Falmore. 2 vol. in-18,

MARIE TUDOR, drame, par Kictor Hugo, 1 vol. in 18.

MEMOIRES ET VOYAGES du prince Puckler Muskan; lettres posthumes sur l'Angleteres, l'Irlande, la France, la Hollande et l'Allemegne; traduites de l'édition allemande par J. Cohen, 6 vol. in-18.

LES OMBRAGES, par Drouincau, 1 vol. in-18.

L'ANGLETERRE ET LES ANGLAIS, par Bulwer s vol. in-18.

UNE HEURE TROP TAND, per Alphoase Karr. a vol. in-18.

MÉMOIRES DE CASANOVA DE SEINGALT, écrits par lui-même. Édition originale. la seule complète. 10 vol. in-18.

LA VENDÉE ET MADAME, par legénéral Dermoncourta vol. in-18.